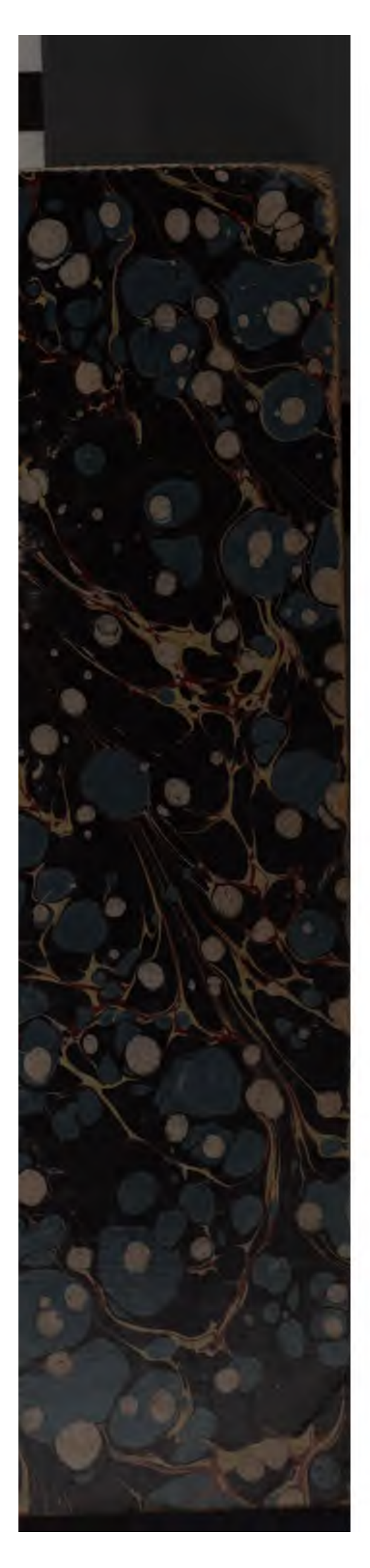
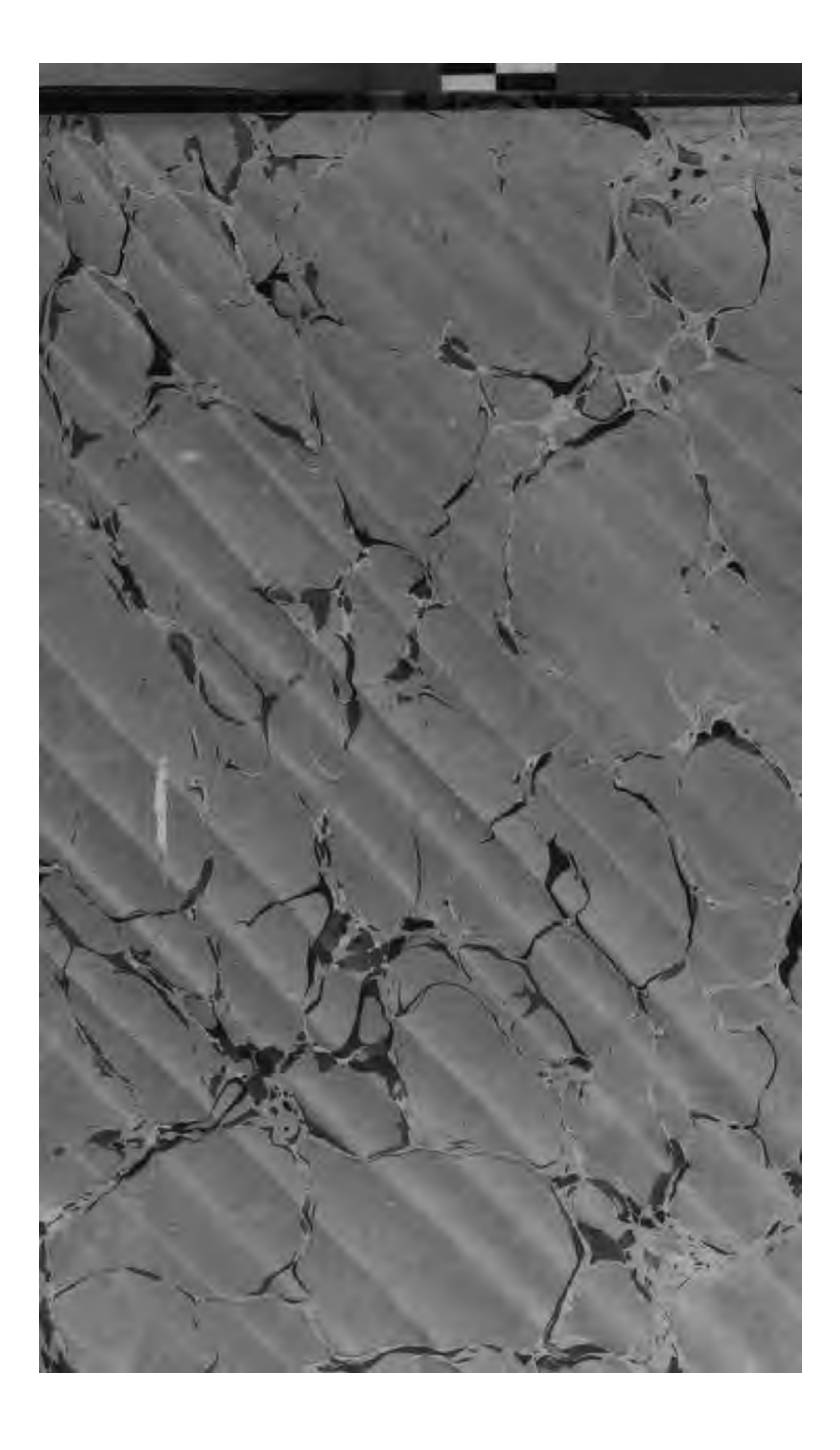



L·O·R·R·A·I·N·E
E·D·W·A·R·D
W·A·L·T·E·R
πάντα·ῥεῖ







[redacted]





[redacted]

LE PRÉSIDENT HÉNAULT

ET

MADAME DU DEFFAND

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN PEREY

HISTOIRE D'UNE GRANDE DAME AU XVIII[e] SIÈCLE :
— **La princesse Hélène de Ligne** . . . . 1 vol.
— **La comtesse Hélène Potocka** . . . . 1 —

LE DUC DE NIVERNAIS :
— **Un petit-neveu de Mazarin** . . . . 1 —
— **La fin du XVIII[e] siècle** (1763-1798) . . . . 1 —

LA FORÊT ENCHANTÉE OU TRANQUILLE ET VIF-ARGENT (conte de fée), *édition illustrée*. . . . . 1 —

ZERBELINE ET ZERBELIN, OU LA PRINCESSE QUI A PERDU SON ŒIL (conte de fée), *édition illustrée*. . 1 —

En collaboration avec M. GASTON MAUGRAS :

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). . . . . 2 vol.

LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits (*Ouvrage couronné par l'Académie française*) . . . . 1 —

DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). . . . . 1 —

LA VIE INTIME DE VOLTAIRE AUX DÉLICES ET A FERNEY (1754-1773), d'après des lettres et des documents inédits . . . . 1 —

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 1874-1-93. — (Encre Lorilleux).



CHARLES JEAN FRANÇOIS HENAULT
PRÉSID.[T] HONOR.[E] DU PARLEM.[T] DE PARIS,
de l'ACAD.[IE] FRANÇ.[E] et de celle des INSCRIPTIONS.
Mort à Paris sa Patrie en 1770.

Herpin, Clara Adèle Luce

LE

PRÉSIDENT HÉNAULT

88818

ET

MADAME DU DEFFAND

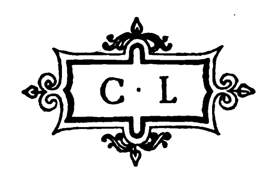
LA COUR DU RÉGENT

LA COUR DE LOUIS XV ET DE MARIE LECZINSKA

PAR

LUCIEN PEREY, pseud.

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

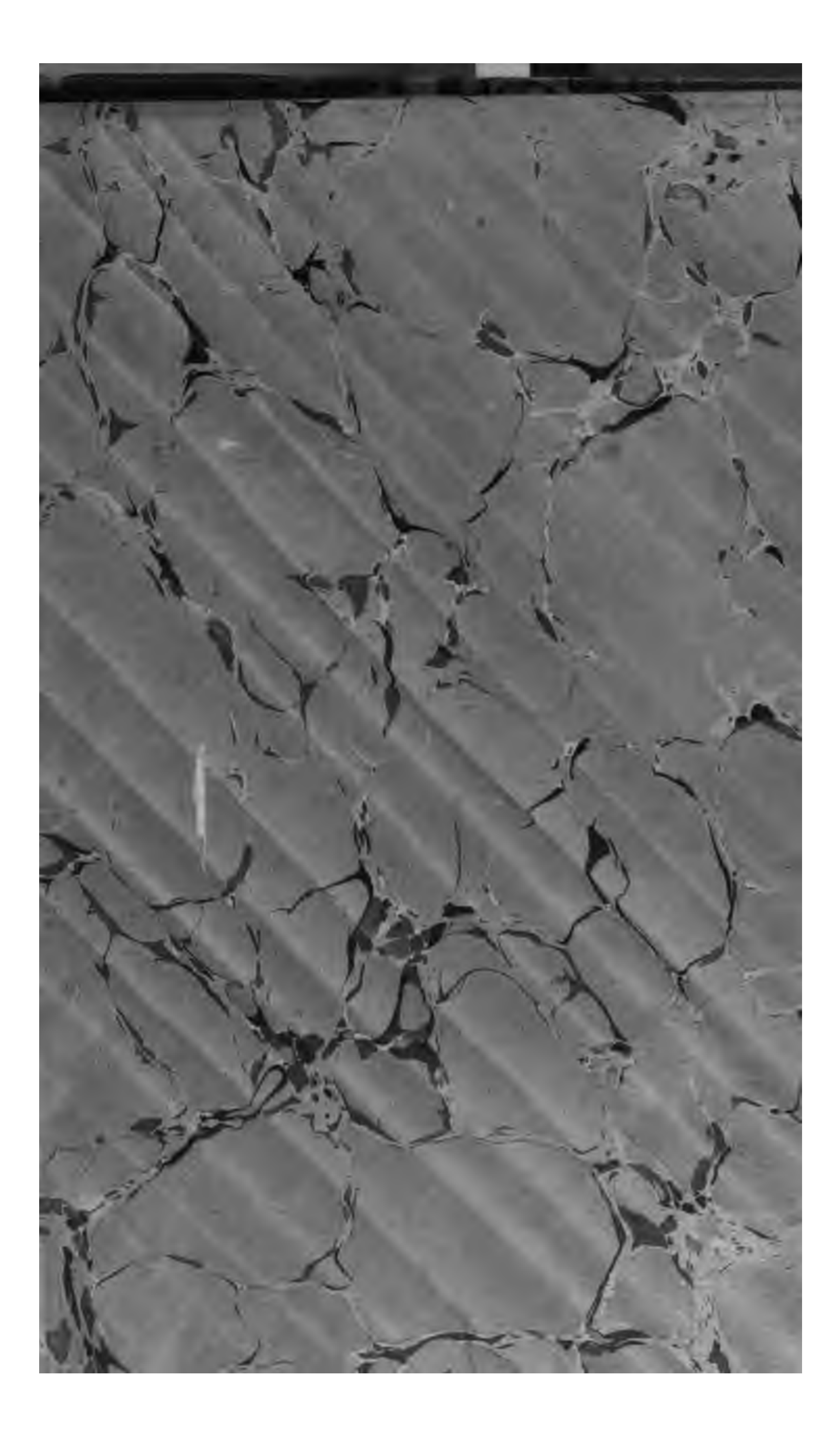
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1893

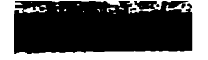

L·O·R·R·A·I·N·E
E·D·W·A·R·D
W·A·L·T·E·R
πάντα ῥεῖ







[redacted]



[redacted]



LE PRÉSIDENT HÉNAULT

ET

MADAME DU DEFFAND

francs), je trouvais que c'était bien peu, mais je n'ai jamais été si riche. » Au fait, il était plus gâté qu'il ne voulait en avoir l'air; et sa mère lui passait plus d'une fantaisie. « On sait, dit-il, ce que c'est pour un jeune homme que son premier carrosse, j'en obtins un à grand'peine et je m'en allai à la foire Saint-Germain[1].

» Le préau où se tenaient les carrosses est un grand emplacement, point pavé et rempli de boue; il était le mois de janvier, en sortant de l'Ambigu-Comique, j'allai gagner mon carrosse par une neige épouvantable et enfonçant dans les boues; mon cocher, pour me tirer plus vite d'embarras, s'était placé contre une porte qui donne dans la rue du Four et il barrait le chemin. Je courais pour dégager la place et j'étais suivi par une multitude de gens aussi mouillés que moi. On ouvre la portière, un homme plus preste que moi monte dans mon carrosse, ouvre la portière de l'autre côté, fraye le chemin aux autres, en sorte que mon carrosse

1. La foire Saint-Germain, alors fort à la mode, était située dans le voisinage de Saint-Sulpice, au bout de la rue de Tournon; elle fut établie par Louis XI, en 1482, et donnée à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Elle ouvrait le 3 février et durait jusqu'à la veille du dimanche des Rameaux. L'emplacement formait un carré régulier percé d'allées couvertes donnant les unes dans les autres et garnies de boutiques et de spectacles de toute sorte. « La quantité de monde qui s'y rend présente un coup d'œil fort gracieux, dit Thierry dans son *Almanach du voyageur à Paris.* »

de l'hermine, cassant ou appliquant gravement des arrêts. Si l'on ajoute à ce titre celui d'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, c'est bien pis, et le président ne nous apparaît plus que sous la forme d'un grave écrivain en lunettes, courbé sur son bureau et prenant des notes sur les Mérovingiens. Nous avons eu toutes les peines du monde à nous débarrasser de cette impression première, et à reconnaître que rien n'est moins pédant, moins austère que le spirituel Hénault, causeur accompli, soupeur incomparable, et d'une galanterie exquise auprès des femmes.

Rémy Hénault possédait une fort jolie maison de campagne à Étioles, la même qu'habita plus tard madame de Pompadour; il y passait une partie de l'été avec les siens; son fils ayant le goût de la chasse, il lui acheta du maréchal de Villeroi, qui possédait la capitainerie de Sens, la lieutenance des chasses et le gouvernement de Corbeil. Ce dernier emploi n'exigeait pas de grands talents d'homme d'État, mais il fut l'occasion pour le jeune Hénault d'être présenté au vieux maréchal, qui le prit en goût et le garda souvent chez lui à Villeroi[1] pendant toutes les vacances; il le recevait aussi fréquemment dans sa petite maison de Soisy, tout auprès d'Étioles. En sa qualité de lieutenant

1. Les vestiges du château de Villeroi existent encore à droite de la route de Corbeil à Mennecy, qu'on appelle toujours dans le pays la route de Villeroi.

des chasses, Hénault fut mis en relation avec le Dauphin, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui venait souvent coucher à Villeneuve-Saint-Georges, avec fort peu de suite; il suivait alors le Dauphin à la chasse aux loups, ou les jeunes princes qui se bornaient à tirer des faisans. On a peine à se représenter de nos jours une chasse aux loups à Villeneuve-Saint-Georges. Quand les princes ne chassaient pas dans la forêt de Sénart, ils étaient remplacés par le duc d'Antin, qui habitait son magnifique château de Petit-Bourg; ce furent là les débuts d'Hénault dans le monde de la cour et de la noblesse.

Mais ces relations officielles ne suffisaient point à l'ambition du jeune capitaine des chasses, qui mourait d'envie de pénétrer plus avant dans ce qu'on appelait alors la bonne compagnie. Il y avait plus d'une porte pour y entrer, et Hénault prit la première qui s'ouvrit devant lui.

Il venait d'écrire une tragédie, *Cornélie vestale*, déclaration d'amour en quinze cents vers, ou quatre auraient suffi, dit-il lui-même. Cette pièce, au-dessous du médiocre, lui avait été inspirée par un accès d'amour passager pour quelque jeune novice aperçue à travers la grille d'un couvent. Il transforma sa religieuse en vestale, mais le public s'y intéressa peu, « et la durée de *Cornélie* fut aussi éphémère que l'amour qui l'avait dictée »; en termes plus prosaïques, elle eut cinq repré-

sentations. Heureusement le jeune auteur ne l'avait point donnée sous son nom, mais sous celui de Fuzelier. Le bénéfice le plus net qu'il retira de sa pièce fut d'avoir ses entrées à la Comédie-Française, où il fit la connaissance de plusieurs personnages de qualité, entre autres du comte de Verdun. Renonçant à la tragédie, le jeune poète se lança dans le genre plus facile de la romance et de la chanson. « Dans les premières années que j'entrai dans le monde, dit-il, je donnai quelques chansons qui firent faire attention à moi ; la maison de mon père et de ma mère, plus fermée qu'un couvent par leur goût pour l'économie et leur rigueur à me retenir auprès d'eux, ne me donnait guère le moyen de faire des connaissances, et je suis encore à comprendre comment, au bout de six mois, je me trouvai comme transporté dans la plus grande compagnie. »

C'est grâce au comte de Verdun, que nous venons de nommer, que le jeune poète fit un chemin si rapide. Le comte, homme de qualité, infatué de bel esprit, était en grande considération dans la maison du célèbre financier Samuel Bernard ; il offrit à Hénault de l'y présenter, l'assurant qu'il y était déjà connu ; celui-ci feignit de se faire prier. « Je ne désirais rien tant, dit-il ; aussi, après avoir eu l'air de résister, je me rendis. »

L'hôtel de Samuel Bernard réunissait une société très variée, la bonne et la mauvaise com-

pagnie s'y rencontraient, mais la bonne finit assez promptement par prendre le dessus dans cette maison de jeux, de bonne chère et de beaux esprits. « Bernard n'est point M. Jourdain, dit Hénault; ce n'est point Turcaret, ce n'est rien de ce que l'on a joué à la Comédie, parce qu'il n'y a jamais eu de fou de son genre; il avait un orgueil extravagant qui, en quelque sorte, l'ennoblissait; il était insolent de bonne foi; tout ce qui était chez lui de plus grand contribuait à sa folie, et il y en avait la moitié qui n'avait que faire de sa richesse.

» Les louanges les plus absurdes pâlissaient devant ses prétentions; il avait servi le roi dans ses armées (où il n'avait jamais paru), il avait eu des combats particuliers, il avait aimé les plus belles princesses d'Allemagne (où il n'avait jamais été), il racontait les fêtes qu'il leur avait données, etc. On voyait chez Bernard la plus haute noblesse, la finance et la robe; le cardinal et le prince de Rohan, son frère; le maréchal de Villeroi et le duc d'Aumont y coudoyaient Brossoré et Hauteroche, simples conseillers au Parlement; madame Martel, la beauté à la mode; madame Fontaine, maîtresse de Bernard, s'y trouvaient côte à côte avec la marquise de Maisons, sœur de la maréchale de Villars. Je dois ajouter que Bernard était généreux, quel qu'en fût le motif; il a rendu de grands services; et dans le militaire surtout, il a

aidé à de grandes fortunes et empêché de grandes chutes.»

Hénault garde une prudente discrétion dans cette dernière phrase; nous ne sommes point tenu au même silence.

Bernard, pendant les dernières années du règne de Louis XIV, fit au roi des avances considérables [1]. Louis XV recourut à lui pour le même service, lors de la guerre de 1734, à propos des affaires de Pologne, et lui accorda une audience particulière. Le tiers, chargé de la négociation, s'étonna d'une telle faveur accordée à un homme qui n'appartenait ni à la noblesse ni à la magistrature. « Quand on a besoin des gens, répondit le roi, c'est bien le moins qu'on fasse sa demande soi-même », et Bernard eut son audience à Versailles. Le roi le traita tout au mieux, lui dit les choses les plus flatteuses sur le noble emploi qu'il faisait de sa fortune, puis il chargea un des gentilshommes de la chambre de faire les honneurs de Versailles au fameux traitant. Ce fut à qui le fêterait : le maréchal de Noailles l'invita à dîner; la duchesse de Tallard, à souper; il joua gros jeu, perdit galamment et revint plus affermi que jamais dans sa faveur. Les dîners de Samuel Bernard passaient pour les plus fins

1. Voyez les *Mémoires* de Saint-Simon, qui raconte l'entrevue du roi et du traitant, en s'indignant de l'accueil empressé fait à Bernard par Louis XIV.

et les plus recherchés de Paris; sa cave surtout était célèbre. Un jour, ayant réuni chez lui quelques grands seigneurs, gourmets émérites, il voulut leur faire goûter d'un certain vin de Malaga, fort vieux et fort rare; le maître d'hôtel, après une absence de quelques minutes, reparut avec un visage contrit, et annonça à son maître que la provision était épuisée. Bernard, piqué au vif, fit partir en poste et sur-le-champ un de ses commis pour la Hollande, avec ordre d'acheter comptant tout le vin de Malaga qui serait dans le port d'Amsterdam; son ordre fut exécuté et par la suite cette acquisition se trouva être une excellente affaire dans laquelle il fit un gain immense. »

Après les services rendus au roi, Bernard fut anobli, ses fils furent titrés, sa fille épousa le président Molé, il devint ainsi grand-père de la duchesse de Brissac, et on ne l'appela plus que le chevalier Bernard. Il était fort superstitieux, et l'on raconte que pendant les dernières années de sa vie, il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire à laquelle il faisait en conséquence donner tous les soins imaginables; cependant la poule mourut, et Bernard, frappé de crainte, ne lui survécut qu'un jour; seulement sa poule l'avait mené loin, car il mourut à quatre-vingt-huit ans (1739), laissant trente millions de fortune. Ce personnage singulier méritait bien de nous arrêter quelques instants.

Nous avons vu que l'échec de *Cornélie* n'empêcha point son auteur de continuer ses travaux littéraires et qu'il aborda le genre plus facile des poésies de salon ; il joignait à ce talent fort apprécié une politesse raffinée et une galanterie aimable et discrète qui lui valut de nombreux succès féminins. Accueilli à merveille dans la haute société, il était de toutes les fêtes et de tous les soupers. Après la mort de son père, devenu maître d'une belle fortune, Hénault se décida à se marier; il épousa, en 1714, mademoiselle Lebas de Montargis, petite-fille du célèbre Mansart, et fille du garde du Trésor royal. Bien née, jolie, gracieuse, la jeune femme aimait passionnément son mari, qui, nous devons l'avouer, tout en conservant les formes les plus aimables et en exigeant de ses amis de grandes attentions pour elle, ne lui gardait pas une rigoureuse fidélité. « Elle était douce, simple, m'aimant uniquement, dit-il, crédule sur ma conduite, qui était un peu irrégulière, mais cette crédulité était aidée par le soin extrême que je mettais à l'entretenir et par l'amitié tendre et véritable que je lui portais. Toutes les personnes de mes amis cherchaient à lui plaire, on savait que rien ne pouvait m'être plus agréable. »

Ces quelques lignes peignent à merveille le genre de relation qui existait, à cette époque, dans nombre de ménages et que le prince de Ligne résume ainsi : « Nous faisions oublier nos

infidélités à nos femmes à force de procédés.»

Si les succès féminins d'Hénault étaient inconnus à sa femme, c'est qu'elle y mettait de la bonne volonté, car personne ne les ignorait à la cour et à la ville. Quand on félicitait le Régent sur ses bonnes fortunes, il répondait en riant: «Pourquoi n'en aurais-je pas? le président Hénault et le petit Pallu en ont bien.»—«L'un, dit Marais, est président des enquêtes, l'autre, conseiller au Parlement, et ils ont tous deux bien de l'esprit, mais ne sont pas taillés en galants.» Hénault appartenait à ce groupe spirituel, politique, académique et gourmand de magistrats ambitieux, élite souriante du lourd Parlement «brillante avant-garde qui mêlait à toute l'élégance de la cour les graves traditions du corps, dignes élèves et favoris du magistrat, courtisan par excellence, le premier président de Mesmes[1].»

En 1719, Hénault était l'amant de cette maréchale d'Estrées dont les débordements et les bons mots ont amusé et scandalisé la Régence elle-même[2]. On disait que, funeste à tout le Parlement, elle avait tué l'avocat général Chauvelin

1. Le portrait, donné par Hénault du premier président de Mesmes, diffère en tous points de celui que nous a laissé Saint-Simon, dont il était la bête noire.

2. Lucie-Félicité de Noailles, duchesse-maréchale d'Estrées. Ne pas confondre avec la duchesse d'Estrées, sœur du duc de Nevers, née Mancini Mazarin, que nous retrouverons plus tard à la cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine.

et failli faire perdre la tête au chancelier d'Aguesseau, qu'elle appelait « mon folichon !... » Le président n'échappa point aux filets de la plantureuse maréchale, mais, heureusement pour lui, il cessa promptement de plaire et un congé dédaigneux le rendit à la liberté. Madame d'Estrées remplaça lestement Hénault par le comte de Roussillon, ce qui fit dire : « La maréchale a fait un grand saut d'Hainaut en Roussillon, on pense que le président fera une élégie sur cette quitterie. » Il ne fit pas d'élégie et parle peu de la maréchale dans ses Mémoires, mais il dit de son mari : « C'était un homme bien singulier que le maréchal d'Estrées, amateur passionné d'objets d'art, il ne savait jamais ce qu'il possédait. Il mit un jour tous les courtiers de Paris en mouvement pour lui acheter un certain buste d'Alexandre; on découvrit, à force de recherches, qu'il était dans son garde-meuble sans qu'il le sût. La maréchale disait qu'il mourrait de joie s'il pouvait assister à son inventaire ! Le maréchal d'Estrées avait fait peindre sa femme en Hébé, et il ne savait pas comment se faire représenter pour servir de pendant; il demanda conseil à mademoiselle Quinault, qui lui répondit tranquillement : « Faites-vous peindre en hébété.» C'était la maison la plus magnifique et la plus déréglée. Un jour maigre on ne servait point de souper, la maréchale s'impatientait; enfin elle appris que

son cuisinier avait bien acheté pour cinquante écus de poissons, mais que la marchande de beurre avait refusé le crédit. »

Hénault était recherché et apprécié dans les cercles les plus spirituels et les plus agréables de Paris, nous en avons déjà vu quelques-uns; mais il aimait la variété, et en sortant de chez Samuel Bernard ou de chez la singulière maréchale d'Estrées, il allait volontiers finir sa soirée chez madame de Lambert, accompagné de sa sœur, madame de Jonsac, femme de goût et d'esprit, et plus difficile que son frère dans le choix de ses amis. Elle aimait fort la société de la marquise de Lambert, dont la maison, toute différente des autres, était un peu voisine de l'hôtel de Rambouillet; c'était le rendez-vous des hommes célèbres; il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française; on y lisait les ouvrages prêts à paraître. Il y avait un jour de la semaine où l'on y dînait, et toute l'après-dîner était employée à ces sortes de conférences académiques; mais, le soir, la décoration changeait ainsi que les acteurs. Madame de Lambert donnait à souper à une compagnie plus galante, elle se plaisait à recevoir des personnes qui se convenaient; son ton ne changeait pas pour cela, et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. « J'étais des deux ateliers, dit Hénault, je dogmatisais le matin et je chantais le

soir. » Il faut croire que madame de Jonsac ne paraissait que le matin.

Hénault parle souvent et avec la plus grande affection de sa sœur et de leurs relations communes, mais on peut remarquer qu'il ne dit jamais un mot de sa femme.

« Nous vivions beaucoup, ma sœur et moi, à l'hôtel Sully (1720), elle y était considérée par la solidité de son caractère et par la supériorité de son esprit, nous nous aimions uniquement. M. de Sully venait de déclarer son mariage avec madame la comtesse de Vaux, fille de la célèbre madame Guyon, qu'il avait aimée et qu'il n'aimait plus (j'ai vu arriver cela plus d'une fois). Le duc Sully était un homme aimable qui se ressentait d'avoir vécu avec des gens d'esprit et de goût, comme un flacon qui a eu de l'eau de Luce s'en ressent. »

La duchesse de Sully était veuve de M. de Vaux, fils aîné du surintendant Fouquet. La duchesse de Sully prit le tabouret à la cour.

« Elle avait beaucoup d'esprit, beaucoup de monde, une beauté romaine, un beau teint et la conversation très aimable avec beaucoup d'amis de tous genres assez choisis en hommes et en femmes. Le duc de Sully avait aussi beaucoup d'amis, le commerce de l'un et de l'autre était honnête et sûr, le duc avait toujours été fort au goût de tout le monde, c'était le meilleur dan-

seur de son temps, sa figure était agréable avec beaucoup de grâce et de douceur. La réputation de la duchesse fut toujours sans reproche, elle n'eut jamais d'autre attachement que celui qui fut couronné par la persévérance. Toujours pauvre, toujours rangé et se soutenant de peu avec honneur, le duc avait servi toute sa vie avec beaucoup d'honneur et peu de fortune. »

Une des habituées de l'hôtel de Sully était madame de Flamarens, amie intime des Nivernais, des Brancas et des Maurepas. « Je lui trouvais une beauté mystérieuse, dit Hénault; elle avait l'air de la Vénus de l'*Enéide* travestie sous la forme d'une mortelle. Elle joignait à la beauté et à un esprit vraiment supérieur une conduite hors de tout reproche; ses précautions à cet égard allaient au delà du scrupule le plus exact; jamais le soupçon ne l'aborda. Ce n'est pas qu'elle ne fût attaquée; ce n'est pas qu'elle refusât de trouver aimables des hommes dangereux et auxquels peu de femmes avaient résisté. M. de Richelieu venait de quitter mademoiselle de Charolais pour tenter la conquête de madame de Flamarens, c'était une entreprise digne de lui. Elle connut, elle sentit le danger; quel pouvait être son asile? Ce fut chez mademoiselle de Charolais même qu'elle l'évita et elle ne la quitta plus. »

Madame de Gontaut, « qui ressemblait à la Cléopâtre blessée par l'aspic », et qui n'était pas

tout à fait aussi sauvage que madame de Flamarens, faisait aussi un des plus grands agréments de cette société. Pendant un séjour que madame de Gontaut fit à Forges, le président lui envoya les couplets suivants :

Quoi vous partez sans que rien vous arrête
Pour aller plaire en de nouveaux climats!
Pourquoi voler de conquête en conquête;
Nos cœurs soumis ne suffisaient-ils pas?
    Quoi vous partez, etc.

Vous trouverez deux sources dans ces plaines,
Leurs claires eaux arrosent ce séjour,
Deux Déités gouvernent les fontaines,
L'une est Hébé, l'autre le tendre Amour.
    Vous trouverez, etc.

L'une, pour plaire, offre une eau salutaire.
L'autre, plus pure, a le don d'enflammer :
Ne boirez-vous qu'à celle qui fait plaire?
Goûtez de celle, au moins, qui fait aimer.
    L'une, pour plaire, etc.

Mais une maison qui ne ressemblait à aucune de ce temps-là et qui peut-être sera unique, était celle de M. le prince de Léon. « Il avait enlevé mademoiselle de Roquelaure; et ceux qui ont vu sa figure, dit Hénault, n'auraient jamais craint pour elle un enlèvement. Elle s'échappa, un matin du couvent de la Magdeleine où elle était pensionnaire. M. de Léon l'amena aux Bruyères qui appartenaient à M. le duc de Lorges; ils s'y ma-

rièrent, et elle rentra, le soir, dans son couvent. Cet enlèvement fit grand bruit. Cependant le roi défendit les poursuites et il avait même souhaité que M. d'Argenson, le garde des sceaux, qui n'était alors que lieutenant de police, fût témoin; et cette indulgence était fondée sur ce que le mariage, approuvé par les parents des parties, n'avait été rompu que sur des motifs d'intérêt. La passion de M. de Léon ne pouvait pas s'affaiblir par le changement de la figure de madame sa femme; aussi l'aima-t-il jusqu'au dernier moment de sa vie. Il acheta les Bruyères de M. le duc de Lorges, et consacra ces lieux, les premiers témoins de son bonheur, par des embellissements qui, joints à la situation, en firent un séjour charmant[1].

« Cette aventure romanesque continua de l'être par la singularité dont le mari et la femme vécurent ensemble: jamais on ne les vit un moment d'accord. M. de Léon était violent, et madame Léon de la plus grande pétulance. Ils ne pouvaient vivre que d'industrie, et leur maison, où tout Paris abondait et qui assurément, avait le plus grand air du monde par la compagnie dont elle était remplie, était fondée sur quinze mille livres de rente tout au plus dont ils jouissaient. Il y a bien loin de là à cent mille francs

1. *Mémoires* publiés par le baron de Vigan.

au moins qu'il leur aurait fallu pour leur dépense; car ils ne se refusaient rien dans aucun genre.

» Toute la matinée se passait entre eux à en chercher les moyens. Il fallait amuser quelques marchands, en embarquer d'autres, fournir des inventions au cuisinier pour faire de rien quelque chose, caresser le maître d'hôtel pour l'engager à tirer des fournisseurs sur sa parole. Le mari et la femme étaient remplis d'expédients sur lesquels ils ne s'accordaient pas : on les entendait disputer avec la plus grande violence, de toutes les maisons voisines. Les cris des marchands s'y joignaient; enfin cette maison était pleine d'orages, dont on aurait craint d'approcher. Point du tout : à six heures du soir tout cessait. La cour, pleine de créanciers le matin, se remplissait de carrosses l'après-dîner, on soupait gaiement et on jouait toute la nuit. Ce ne serait jamais fait si je voulais raconter les scènes différentes qui se succédaient. Un soir d'hiver, le chevalier de Rohan, voyant le poèle fort éclairé, et sachant qu'il n'y avait plus de bois dans la maison, entra en grand soupçon : il approcha la main du poêle qui était gelé et découvrit qu'il n'y avait qu'une lampe. Cependant cette maison, telle que je la peins, a subsisté plus de vingt ans. On comprend quelle chère on y faisait. Nous y avons vécu tout un carême, M. d'Argenson et moi, de beurre de Bretagne, et s'il y avait quelque morceau pas-

sable, M. de Léon s'en emparait. Avec cela on n'en sortait pas. M. de Léon était un homme d'humeur, mais il avait de l'agrément dans l'esprit. Madame de Léon était infiniment aimable par sa gaieté et par l'âme qu'elle mettait en tout. Jamais leur maison n'était assez remplie. J'ai vu arriver aux Bruyères dix, quinze personnes à souper; je me souviens qu'un samedi au soir que nous y étions, M. de Coigny et M. d'Argenson et moi, nous allâmes à la cuisine; nous y trouvâmes un petit souper d'assez bonne mine, et assez grand pour sept ou huit personnes. Il était neuf heures sonnées, et nous nous croyions en sûreté : point du tout, en moins d'un quart d'heure il nous survint douze personnes, qui mirent la disette dans la maison[1].

» Je n'oublierai assurément pas la maréchale de Noailles. Il n'y avait jamais eu de femme plus habile, d'amie plus essentielle, d'âme plus noble et plus active. On voulait lui faire un démérite de tout ce qu'elle avait fait pour sa maison; mais que ne racontait-on tout ce qu'elle avait fait pour ses amis? Elle n'a manqué à aucun, et la disgrâce était un titre de plus pour être secouru. On sait qu'elle fut le refuge de madame de

1. *Mémoires d'Hénault* publiés par le baron de Vigan. Nous emprunterons souvent des détails à cet intéressant volume pour compléter les récits que nous avons sous les yeux dans les Mémoires appartenant au comte de Contades.

Mailly, lorsque celle-ci quitta la cour. J'avais l'honneur de dîner souvent avec elle tête-à-tête; elle repassait tout ce qu'elle avait vu et quel monde! La maréchale avait beaucoup vu le cardinal de Fleury, alors qu'il n'était qu'évêque de Fréjus, et personne à cette époque ne prévoyait sa brillante carrière. La maréchale racontait entre autres un dîner qu'elle avait fait à Madrid avec le cardinal de Fleury depuis qu'il était devenu le maître. Le cardinal lui disait mille galanteries, combien il l'avait suivie, ses assiduités, ses soins, qu'elle n'avait jamais voulu de lui, etc. La maréchale l'interrompit en disant: « Mais aussi qui pouvait deviner?... »

Elle disait un jour: « Je n'ai jamais oublié un dîner que je fis à Soissons ou à Villers-Cotterets avec madame de Montespan. Madame de Montespan parlait du roi et de son caractère: « Il faut, dit-elle, songer à le remarier tout au plus tôt; sans cela, tel que je le connais, il fera un mauvais mariage plutôt que d'en point faire [1]. »

1. Duclos, dans ses Mémoires, raconte tout autrement cette historiette; suivant lui ce serait la maréchale de Noailles qui aurait dit à madame de Montespan: « Il faut se presser de marier convenablement cet homme là, sans quoi il épousera peu-être la premiere blanchisseuse qui lui plaira, et Duclos ajoute qu'il tient ce propos du président Hénault qui l'avait entendu raconter à la Maréchale. On voit d'après la version même du président combien les assertions de Duclos sont faites à la légère! D'ailleurs ce mot dans la bouche de la Maréchale n'eut été qu'une grossièreté à l'adresse de madame de Montespan.

La maréchale contait aussi à Hénault un trait peu connu qui fut cause de la disgrâce de Racine [1]. A un des soupers de Louis XIV et de madame de Maintenon où ce poète avait souvent l'honneur d'être admis, la conversation tomba sur le théâtre de Molière et l'on observa que ses premières pièces étaient remplies de scènes indécentes et du plus mauvais ton. Tout courtisan qu'il était, Racine eut, peut-être la première fois de sa vie, un moment de distraction, et dit avec beaucoup de vivacité : « Sans doute, c'est ce misérable, ce fiacre de Scarron qui l'avait gâté. » Ce mot échappé fit une impression que la favorite ne put jamais lui pardonner.

Un des amis particuliers d'Hénault et l'un des hommes les plus aimables de cette époque, était l'évêque de Luçon, Michel Celse Roger de Rabutin, second fils de Bussy de Rabutin, cousin de madame de Sévigné [2]. Son portrait est un de ceux qu'Hénault a tracés avec le plus de délicatesse et de charme.

« L'évêque de Luçon (Bussi), mon ami particulier et avec lequel j'ai passé ma vie, était le modèle de ce qu'on appelait la bonne compagnie, et que l'on ne retrouve guère dans ce temps. Un esprit naturel, une gaieté douce, toujours nouveau,

1. Grimm dans sa Correspondance littéraire cite ce trait comme l'ayant entendu conter par madame du Deffand.

2. Mort le 3 novembre 1736.

Mailly, lorsque celle-ci quitta la cour. J'avais l'honneur de dîner souvent avec elle tête-à-tête; elle repassait tout ce qu'elle avait vu et quel monde! La maréchale avait beaucoup vu le cardinal de Fleury, alors qu'il n'était qu'évêque de Fréjus, et personne à cette époque ne prévoyait sa brillante carrière. La maréchale racontait entre autres un dîner qu'elle avait fait à Madrid avec le cardinal de Fleury depuis qu'il était devenu le maître. Le cardinal lui disait mille galanteries, combien il l'avait suivie, ses assiduités, ses soins, qu'elle n'avait jamais voulu de lui, etc. La maréchale l'interrompit en disant: « Mais aussi qui pouvait deviner?... »

Elle disait un jour: « Je n'ai jamais oublié un dîner que je fis à Soissons ou à Villers-Cotterets avec madame de Montespan. Madame de Montespan parlait du roi et de son caractère: « Il faut, dit-elle, songer à le remarier tout au plus tôt; sans cela, tel que je le connais, il fera un mauvais mariage plutôt que d'en point faire [1]. »

1. Duclos, dans ses Mémoires, raconte tout autrement cette historiette; suivant lui ce serait la maréchale de Noailles qui aurait dit à madame de Montespan : « Il faut se presser de marier convenablement cet homme-là, sans quoi il épousera peu-être la première blanchisseuse qui lui plaira, et Duclos ajoute qu'il tient ce propos du président Hénault qui l'avait entendu raconter à la Maréchale. On voit d'après la version même du président combien les assertions de Duclos sont faites à la légère! D'ailleurs ce mot dans la bouche de la Maréchale n'eut été qu'une grossièreté à l'adresse de madame de Montespan.

La maréchale contait aussi à Hénault un trait peu connu qui fut cause de la disgrâce de Racine [1]. A un des soupers de Louis XIV et de madame de Maintenon où ce poète avait souvent l'honneur d'être admis, la conversation tomba sur le théâtre de Molière et l'on observa que ses premières pièces étaient remplies de scènes indécentes et du plus mauvais ton. Tout courtisan qu'il était, Racine eut, peut-être la première fois de sa vie, un moment de distraction, et dit avec beaucoup de vivacité : « Sans doute, c'est ce misérable, ce fiacre de Scarron qui l'avait gâté. » Ce mot échappé fit une impression que la favorite ne put jamais lui pardonner.

Un des amis particuliers d'Hénault et l'un des hommes les plus aimables de cette époque, était l'évêque de Luçon, Michel Celse Roger de Rabutin, second fils de Bussy de Rabutin, cousin de madame de Sévigné [2]. Son portrait est un de ceux qu'Hénault a tracés avec le plus de délicatesse et de charme.

« L'évêque de Luçon (Bussi), mon ami particulier et avec lequel j'ai passé ma vie, était le modèle de ce qu'on appelait la bonne compagnie, et que l'on ne retrouve guère dans ce temps. Un esprit naturel, une gaieté douce, toujours nouveau,

1. Grimm dans sa Correspondance littéraire cite ce trait comme l'ayant entendu conter par madame du Deffand.

2. Mort le 3 novembre 1736.

racontant mieux qu'homme du monde, le ton de la vieille cour, et quelle cour! Des plaisanteries fines, délicates, flatteuses sans aucune fadeur, vous laissant toujours content de vous. Plein d'anecdotes qu'il ne rappelait qu'à propos ; loin de toutes prétentions, sans goût, se livrant de bonne foi à tous ceux qu'il rencontrait, leur faisant croire, et le croyant lui-même, qu'il allait ne les plus quitter, et qu'il ne se plaisait qu'avec eux.

» Je n'ai rien rencontré depuis, qui lui ressemblât: il rendait bien difficile sur la compagnie à qui l'on demanderait en vain ce qui n'était qu'à lui. Charmant dans le commerce des femmes, ayant leur douceur, leur noblesse; cette négligence qui sied si bien quand on possède tout. Gourmand, il en est mort, mais gourmand comme il était tout le reste, sans qu'il fût plus cela qu'autre chose. Il ne ressemble pas plus aux hommes de notre temps, que Chassé ne ressemblait à Théroard. Rien ne le rappelle: il faut prendre patience et avoir l'air de se plaire avec ce qui vous reste.

» Je dois ajouter une réflexion: c'est que le même évêque de Luçon, qui était plus homme du monde qu'il n'était évêque, régissait son diocèse avec plus d'exactitude et plus de rigidité que des évêques plus réguliers. Je pourrais le dire encore de M. de Harlay et de l'archevêque de Reims (Letellier)

que l'on ne voyait guère dans son diocèse : c'est que le commerce du monde leur avait donné l'esprit du gouvernement. »

Dans ces diverses sociétés et surtout à la cour du Régent, Hénault avait rencontré maintes fois une jeune femme fort à la mode et qui devait plus tard jouer un rôle important, sinon toujours agréable, dans son existence : ce doit être à peu près à l'époque où nous sommes qu'il fit sa connaissance; c'est de la marquise du Deffand dont nous voulons parler.

Marie de Chamrond de Vichy, c'était son nom, était fille de Gaspard de Vichy, comte de Chamrond; sa mère, Anne Brulart, fille du premier président au Parlement de Bourgogne, était la propre sœur de la duchesse de Luynes [1]. La petite fille fut mise de bonne heure au couvent, selon l'habitude du temps, et c'est celui de la Madeleine du Tresnel à Paris qu'on choisit pour son éducation.

L'abbesse était alors madame de Villemont, femme aimable, spirituelle, douée d'une grâce

1. La duchesse de Luynes, fille de Nicolas Brulard, marquis de la Borde, premier président au Parlement de Bourgogne, était née en 1684; elle fut mariée en 1704 à Louis-Joseph, marquis de Béthune, marquis de Charost, tué en 1709 à la bataille de Malplaquet. Après vingt-trois ans de veuvage, elle se remaria avec le duc de Luynes, le 13 janvier 1732; elle fut nommée dame d'honneur de la reine le 18 octobre 1735, elle mourut à Versailles le 11 septembre 1753, cinq ans après son mari.

fascinatrice et trouvant moyen de mener derrière les grilles et les verrous une existence fort mondaine; depuis la duchesse d'Orléans jusqu'au sombre marquis d'Argenson, chacun s'empressait de lui apporter des nouvelles de la cour et de ses intrigues dont on la savait très friande. L'éducation de Marie de Vichy dut être large, comme on dirait de nos jours; son esprit précoce, ses saillies imprévues amusaient fort l'abbesse et les maîtresses; cependant on s'aperçut bientôt que cette enfant, qu'on croyait sans conséquence, exerçait la plus fâcheuse influence sur ses petites compagnes et leur prêchait l'irréligion sans se gêner. Ce petit esprit fort en herbe raillait tout et niait tout. Madame de Luynes, sa tante, effrayée des récits qu'on lui fit, voulut par un exemple venu de haut convaincre l'enfant de son erreur, et c'est à Massillon lui-même, alors dans tout l'éclat de sa réputation, que la duchesse demanda de venir convertir la petite incrédule. Il vint en effet, et l'abbesse engagea Marie à exposer ses raisons au célèbre orateur; elle le fit sans le moindre embarras. Massillon sourit et dit à l'abbesse : « Elle est charmante. — Mais quel livre dois-je lui faire lire, demanda celle-ci inquiète? — Donnez-lui un catéchisme de cinq sous, » répondit-il, et l'abbesse malgré ses instances, ne put en tirer autre chose. Marie de Vichy, racontant plus tard cette

aventure, fait une plus large part au résultat de la leçon d'un prélat qui a analysé si profondément le cœur humain. « Mon génie étonné, dit-elle, trembla devant le sien; ce ne fut pas à la force de ses raisons, mais à l'importance du raisonneur que je cédai. » Cette impression ne devait pas durer, mais il est assez curieux de noter l'influence de Massillon sur les deux personnages dont nous nous occupons : son éloquence provoqua l'entrée d'Hénault chez les Oratoriens, et sa renommée fit taire les sophismes d'une fillette de douze ans.

En 1718, Marie de Vichy épousa Jacques de la Lande, marquis du Deffand; les mariés étaient alliés, sinon parents, par les Brulart; les du Deffand appartenaient à une excellente maison de l'Orléanais. La situation des familles était égale et le mariage semblait, sous tous les rapports, mieux assorti qu'on n'avait coutume de les faire à cette époque. Le marquis avait trente ans, il venait d'être fait brigadier [1], et avait obtenu, une année auparavant, sur la démission de son père, la lieutenance générale de l'Orléanais; la jeune marquise avait vingt-deux ans, ses alliances étaient brillantes et promettaient des appuis à la cour. Tout semblait présager une vie facile et agréable à la jeune femme et une belle carrière à son

1. Le grade de brigadier équivalait à celui de colonel.

mari, mais il eût fallu pour cela une autre nature et un autre caractère que celui de madame du Deffand. Un amour effréné du plaisir, la terreur de l'ennui qui la poursuivit toute sa vie, la curiosité malsaine de tout connaître, même les dessous les moins avouables de la société du Régent, la plus vicieuse qui ait existé : voilà les mobiles qui la guidèrent. Si l'on ajoute à cela beaucoup d'esprit, une figure charmante, une coquetterie innée qui ne demandait qu'à s'exercer, un scepticisme qui n'avait d'égal que l'égoïsme le plus sec, on comprendra que rien ne pouvait arrêter la jeune femme sur la pente où elle allait glisser. Son début dans le monde fut un faux pas qui devait être suivi de beaucoup d'autres.

Elle apparut d'abord au bal de l'Opéra, alors fort en vogue; elle y fit sensation, le Régent la remarqua et l'invita aux fameux soupers du Palais-Royal. Là elle ne tarda pas à se lier avec les beautés célèbres de l'époque : madame de Parabère, maîtresse en titre du Régent; madame de Prie, du duc de Bourbon, et madame d'Averne, qui passait pour partager les bonnes grâces du Régent avec madame de Parabère, sans que pour cela leur amitié en souffrît !

Les débuts de madame du Deffand à la cour du Régent furent brillants; elle était faite pour plaire, car elle réunissait à tous les dons toutes les audaces; marchant le front haut, sans inex-

périence ni timidité, trouvant avec la rapidité de l'éclair le trait hardi ou la riposte qui ferme la bouche aux railleurs, elle inspira bien vite au Régent une de ces fantaisies éphémères dont il était coutumier.

Cette liaison, d'après ce que dit madame du Deffand elle-même, ne dura que quinze jours; il est assez difficile de vérifier cette assertion, nous nous bornerons donc à constater qu'en effet, au bout d'un temps assez court, le Régent et la marquise s'aperçurent qu'ils ne se convenaient point et convinrent d'un commun accord de rompre de bonne grâce avec l'amour, tout en gardant l'amitié, cela fut ponctuellement exécuté; au fond, ils se ressemblaient trop pour ne pas se lasser mutuellement; sceptiques tous deux, tous deux dévorés par l'ennui, insuffisants à s'amuser l'un l'autre, la rupture était fatale. La jeune femme n'en continua pas moins à faire partie de toutes les fêtes du Régent; on la retrouve entre autres à un souper fameux donné dans la maison du duc d'Orléans, située sur la côte de Saint-Cloud; c'était en l'honneur de la maréchale d'Estrées, dont nous avons parlé plus haut, qu'était ordonnée cette réjouissance. Les jardins, illuminés de plus de vingt mille bougies, faisaient avec les cascades un effet surprenant; tous les carrosses de Paris étaient dans le bois de Boulogne, à Passy et à Auteuil; la fête

coûta cent mille écus. Madame du Deffand figurait au souper avec madame d'Averne, qui le présidait comme maîtresse du Régent ayant succédé à madame de Parabère. Il faut ajouter, d'après Mathieu Marais, que, si tous les hommes de la cour du Régent assistaient à cette fête, bon nombre de femmes refusèrent d'y paraître, et que celles qui bravèrent le scandale en y allant furent remarquées, entre autres madame du Deffand.

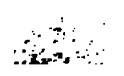
II

1720-1721

Le Parlement à Pontoise. — Le président de Mesmes. — Law et la Bulle *Unigenitus*. — Le Régent, le Parlement et monseigneur de Noailles. — Négociation avec le cardinal de Noailles. — Menace d'exil à Blois. — Portraits parlementaires, l'abbé Menguy. — L'abbé Pucelle, M. Le Blanc. — Le Parlement l'emporte grâce à d'Aguesseau et à monseigneur de Noailles. Fuite de Law. On ne le poursuit pas. — Rentrée du Parlement à Paris.

Les bonnes fortunes d'Hénault et sa vie mondaine ne l'empêchaient point de consacrer de longues heures à l'étude et de s'occuper sérieusement de ses fonctions de conseiller.

Sa carrière fut très rapide. Nommé président de la première Chambre des enquêtes à vingt-six ans, en cela, comme en beaucoup d'autre chose, la chance lui fut favorable, mais il l'aida forte-



ment par le choix de ses relations, son caractère aimable et prudent, son esprit judicieux et sa conversation pleine de charme. Il se lia intimement avec le premier président, M. de Mesmes. « Il m'envoyait chercher tous les matins, dit-il, à la sortie du palais, pour prendre du chocolat avec lui, et me gardait jusqu'au dîner où il me forçait quelquefois d'assister, quoiqu'alors je ne dînasse point[1]. Je n'ai pas connu d'homme plus agréable et d'un meilleur ton, il se plaisait à m'instruire, et souvent j'ai écrit, après l'avoir quitté, une infinité d'anecdotes qu'il me contait.

» Les grâces de son esprit l'avaient toujours fait vivre dans la meilleure compagnie, et sa condition l'avait mis à portée de la choisir dans ce qu'il y avait de plus grand en France. C'est là qu'il avait pris cette connaissance des hommes que l'esprit seul ne donne point, mais que le monde ne donne aussi qu'aux esprits supérieurs; de là ce talent qui lui était propre et qui est nécessaire aux premières places, de dire à chacun ce qui lui convient et de gagner les hommes avant de chercher à les persuader. Le goût de la magnificence et de la représentation que nul

1. On dînait alors à une heure, et les soupeurs émérites comme Hénault avaient pour habitude de dîner fort légèrement. Plus tard les dîners prenant plus d'importance, le nombre des plats du souper diminua considérablement; chez madame Geoffrin, par exemple le souper consistait souvent en un poulet rôti et un plat d'épinards.

homme en France n'égalait, soutenu par un air de grandeur qui lui était naturel et qui se joignait à une figure au-dessus d'une autre, faisaient respecter sa dignité; et la flexibilité de son humeur, qu'il devait plus à sa raison qu'à son tempérament, ne faisait point craindre de l'approcher. On sait ce que c'est que les assemblées de chambres, cette image d'une république qu'il faut réduire sans la maîtriser, il y était supérieur et il n'a jamais été remplacé dans cette partie, jamais homme n'a été plus heureusement formé pour une première place; il traitait les plus grandes matières et les plus épineuses avec la facilité que donne toujours une conception prompte. Haut et sentant ce qui était dû à sa place et voulant le faire sentir, à cause du peu d'égards que les gens du monde ont pour la magistrature, il était haut avec eux, par politique, quoique affable et d'humeur commode avec les autres. On craignait de lui déplaire parce qu'il en imposait, et on recherchait son amitié parce qu'il était de bon air d'être son ami; ces qualités d'une âme élevée éclatèrent surtout pendant notre séjour à Pontoise où, néanmoins, le goût de la grande dépense et de la représentation qu'il avait eu toute sa vie, dérangea fort ses affaires. Le feu roi le voyait avec plaisir (c'était une grande exception); l'air du monde dont il portait à la cour les plus importantes affaires les rendait mille fois plus faciles

il en écartait cette sécheresse, ce pédantisme et ces discussions qui font craindre d'en entendre parler, sans cependant qu'il perdît rien du sérieux et de la fermeté de sa place. Ordinairement M. d'Aguesseau, alors procureur général et d'un autre caractère, l'accompagnait et l'on disait : « Il mène le procureur général à la cour et le procureur général le mène au Parlement, » c'était les peindre tous les deux. »

M. de Mesmes connaissait sur le bout du doigt tous les usages et coutumes se rattachant au Parlement; en voici un qu'Hénault raconte à propos de l'enterrement de la première Dauphine à Saint-Denis. Le Parlement était toujours invité à pareille cérémonie, et y assistait en corps, puis après il dînait à une table préparée exprès pour lui. On connaît l'antagonisme immémorial qui existait entre le clergé et le Parlement; or ce dernier prétendait que, dans le cas que nous venons de citer, le grand aumônier en personne devait venir dire le *Benedicite.* De son côté, le grand aumônier était parfaitement décidé à ne pas le faire, il était difficile de concilier les deux partis. En 1715, lors de l'enterrement de Louis XIV, le président Hénault assistait à ce dîner, assis auprès de M. de Mesmes; il remarqua qu'on parlait bas et que tout attendait, il demanda à M. de Mesmes ce qui arrivait. M. de Mesmes lui dit qu'il avait envoyé avertir le cardinal de Rohan

pour dire le *Benedicite*, quoiqu'on sût bien d'avance qu'on ne le trouverait pas, mais que la demande et la réponse étaient d'usage convenu. On écrivait toujours sur le registre du Parlement qu'on avait envoyé avertir le grand aumônier et qu'on ne l'avait pas trouvé. La réponse fut, en effet, que M. le cardinal de Rohan n'était pas chez lui; moyennant ce simulacre, chaque amour-propre se tenait pour satisfait, en vérité ils n'étaient pas difficiles.

Le jeune président prenait un intérêt extrême à tout ce qui touchait sa *compagnie*, c'était l'expression consacrée. Il nous donne dans ses Mémoires la note juste de l'esprit parlementaire d'alors, et, à ce point de vue comme à beaucoup d'autres, ce sont des documents précieux à consulter. Il a le talent, très répandu du reste à cette époque, de tracer le portrait finement étudié de chaque personnage un peu marquant avec lequel il se rencontre; cette manière donne une couleur et une animation particulière à ses récits historiques, et y met une vie et un accent personnel attrayants, même pour le lecteur le moins versé dans la politique du temps.

Nous arrivons au moment où le Parlement va se trouver aux prises avec le pouvoir royal représenté par le Régent, à propos de la bulle *Unigenitus* en apparence, mais en réalité à propos de l'engouement du Régent pour le système de

Law, cet aventurier dont la débâcle ressemble furieusement aux krachs de nos jours. Hénault eut l'heureuse idée d'écrire le détail de bon nombre d'événements qui se passèrent sous ses yeux. Voici la note qu'il place lui-même en tête de ces récits : « J'ai cru que l'on serait bien aise de voir ce qui suit; ce sont quelques morceaux que j'ai écrits sur les événements dont j'ai été témoin; il y en avait bien davantage, mais je ne sais ce qu'ils sont devenus[1]. » Non seulement le récit des épisodes qui suit fera juger de l'esprit d'observation, du bon sens et de la finesse de l'auteur, de ses idées générales ingénieuses et qui caractérisent bien son temps, mais ils empruntent un intérêt tout particulier à ses relations intimes avec le maréchal de Villeroi, le

1. C'est grâce à l'extrême obligeance du comte de Contades possesseur actuel des fragments de Mémoires inédits du président Hénault, que nous pouvons puiser largement dans ces précieux souvenirs. Nous offrons nos plus sincères remerciements au comte de Contades qui, en sa qualité d'érudit et de lettré, a bien compris l'importance de cette communication désirée depuis si longtemps par tous les chercheurs. Sainte-Beuve avait signalé l'existence de ce manuscrit en 1854, en exprimant le désir de le voir publié par M. de Montmerqué, entre les mains duquel il était alors; la publication n'eut pas lieu et l'on avait perdu la trace de ce précieux document, lorsque M. de Contades est venu nous révéler qu'il le possédait. Ces Mémoires n'ont aucun rapport avec ceux qui ont été publiés par le baron de Vigan, quoique ces derniers soient également authentiques, mais ils ne traitent que fort rarement les mêmes sujets; nous indiquons en note les passages extraits des mémoires publiés par M. du Vigan.

cardinal Dubois, le comte d'Argenson, le premier président de Mesmes, etc., et enfin à la confiance qu'il inspirait à la reine Marie Leczinska. La duchesse de Luynes et Hénault furent ses véritables amis, et les seuls avec lesquels elle osa se livrer; c'est par elle que le président connut bien des particularités intéressantes ignorées de la plupart des contemporains. Tout ce qui suit dans ce chapitre est entièrement inédit. Ces notes commencent par un aperçu très fin de l'état de la France après la mort de Louis XIV, au début de la Régence.

« A peine Louis XIV fut-il expiré, qu'on vit en un moment changer toute la face de la cour; on s'attendait bien à voir de nouveaux favoris, mais ce qu'on n'attendait pas, c'est que les ministres fussent choisis parmi les favoris et que les courtisans devinssent les arbitres du gouvernement.

» Le pouvoir absolu dont avait joui le feu roi semblait avoir appris à ses pareils qu'ils ne devaient confier leur autorité qu'à ceux qui, n'ayant nul droit d'y prétendre par leur état, s'efforcent de se maintenir par leur travail dans une place qu'on peut leur ôter sans conséquence, au lieu qu'en donnant sa confiance aux grands du royaume, il est à craindre qu'ils n'en abusent et que, plus ils semblent avoir droit au gouvernement, plus il est dangereux de les y appeler. C'étaient là les maximes d'un roi instruit par le cardinal Mazarin. »

Ces lignes donnent déjà la note caractéristique des Mémoires d'Hénault qui se distinguent par des idées générales ingénieuses, des observations de caractère maniées avec une extrême délicatesse et une indication des causes parfois très neuve. Il montre d'abord, en peu de lignes, l'engouement du Régent pour le système de Law et les désastres qui devaient en résulter; puis il arrive à l'exil du Parlement à Pontoise en 1720.

« On sait, dit-il, dans quel état était la France au mois d'août de l'année 1720; la nation qui s'était crue enrichie par les visions d'un Écossais, et dont le rêve agréable avait duré près de deux ans, ne trouvant plus rien dans ses mains, comme parle l'Écriture, ces trésors imaginaires s'évanouirent, et il ne resta plus qu'une indigence réelle. Le Parlement, qu'on avait appelé plusieurs fois pour prêter son autorité à ces nouveautés, n'eut garde de les approuver et ne se trouva que trop bien justifié par le malheur de la France; de violentes discussions éclatèrent entre le Régent et le premier président; Philippe d'Orléans était d'un caractère emporté et ne mesurait point ses paroles.

» Se promenant un jour avec M. de Mesmes dans le jardin du Palais-Royal, au moment des plus violentes remontrances du Parlement, et impatienté de la résistance qu'il rencontrait chez ce

magistrat, il s'emporta au point de laisser échapper les jurements les plus grossiers. Le premier président lui répondit d'un grand sang-froid : « Votre » Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de » sa réponse? » Le prince, honteux de sa violence, s'excusa sans hésiter des mots qui venaient de lui échapper, et reprit le ton convenable à la discussion. »

Mais arrivons à l'exil du Parlement à Pontoise.

« M. le Régent se prit au Parlement de tous ses projets échoués; il lui sut mauvais gré d'en avoir trop bien prévu l'issue, la résistance de cette compagnie lui était un reproche continuel et il se détermina enfin à la transférer à Pontoise.

» La translation du Parlement à Pontoise se fit avec beaucoup d'appareil. Le premier président fut gardé dans sa chambre par un officier et on posa deux sentinelles à sa porte pour empêcher que personne ne lui parlât. La maison du roi eut ordre de se tenir prête à marcher en cas de besoin. Le guet à cheval et à pied était répandu dans les divers quartiers de Paris. Chaque membre du Parlement reçut une lettre de cachet et les gardes du roi s'emparèrent de la gramde Chambre. Ils furent relevés par les mousquetaires. Ce corps n'était composé que de jeunes gens de qualité, tous extrêmement gais. Ils se mirent immédiatement à tenir séance, s'assirent céré-

monieusement sur les fleurs de lys, l'un d'eux apporta un chat qu'il venait d'attraper, ils l'appelèrent Law, le jugèrent et le condamnèrent à mort, comme le chien dans les *Plaideurs*. On voit que cet exil n'était pris au sérieux par personne, pas même par les conseillers qui s'installèrent de leur mieux à Pontoise. On se regarda en cette ville comme à la campagne; on fit grande chère, on joua gros jeu, on donna des bals aux dames qui accoururent en foule, les équipages sillonnaient du matin au soir la route de Pontoise et cette ville regagna bientôt par la dépense de ces messieurs et du monde qu'ils entraînaient à leur suite ce qu'elle avait pu perdre aux billets de banque de Law.

» Les premières démarches du Parlement à Pontoise furent d'obéissance et de respect, il enregistra la déclaration qui lui fut envoyée pour continuer à rendre la justice, en y ajoutant cependant des restrictions qui pussent effacer des esprits les impressions fâcheuses que l'on voulait donner de cette compagnie.

» Quelque temps après l'installation à Pontoise, le Régent envoya au Parlement une déclaration au sujet de la pacification qui venait de s'opérer entre les évêques à propos de la Bulle *Unigenitus*. Il est bon d'expliquer en quelques mots l'origine de cette fameuse Bulle, ou constitution *Unigenitus* qui fut pendant de si longues années

la cause de dissensions déplorables entre le clergé, le Parlement et l'autorité royale.

» Un oratorien, le Père Quesnel, avait publié sous le règne de Louis XIV un ouvrage intitulé *le Nouveau Testament*, en français avec des réflexions morales sur chaque verset[1].

» Ce livre, favorable aux jansénistes, fut approuvé par le cardinal de Noailles, alors archevêque de Paris; mais le Père Le Tellier, jésuite et confesseur du roi Louis XIV, et ennemi juré du cardinal de Noailles, imagina de faire condamner par la Cour de Rome cent et une propositions contenues dans ce livre. Le pape Clément XI, influencé par les jésuites, publia en conséquence une constitution dogmatique qui prit le nom de Bulle *Unigenitus* parce qu'elle commence par ces mots *Unigenitus Dei fili*. Cette constitution, qui condamnait avec une grande sévérité les opinions jansénistes du Père Quesnel, fut fort mal accueillie par une partie du clergé français, l'archevêque de Paris en tête, qui ne voulut point admettre sans restriction le jugement de la Cour de Rome; le clergé se divisa alors en deux parties: les constitutionnaires qui acceptaient les décisions de la Bulle, et les appelants qui les discutaient.

» Cette grande affaire durait depuis sept an-

1. Paris, Pralard, 1693, 4 volumes in-octavo.

nées entières sans laisser entrevoir aucun dénouement... Les deux partis s'étaient déclaré une guerre éternelle, nulle espérance de paix; les menaces de Rome, les négociations des personnes modérées, l'autorité de Louis XIV, tout y avait échoué. Les nouveautés établies dans le gouvernement de la Régence ne semblaient pas présager la conclusion d'une paix qui avait échappé au règne absolu.

» Cependant, soit lassitude, soit prévoyance des malheurs que pouvait entraîner une semblable division, les évêques français se rapprochèrent, et il fut enfin dressé une déclaration qui avait pour titre[1] : *Déclaration du roi touchant la conciliation des évêques à l'occasion de la constitution Unigenitus*. Cette *Déclaration* fut apportée au Parlement, alors à Pontoise, au mois d'août 1720. Cette compagnie, selon l'usage pratiqué dans les affaires difficiles, nomma des commissaires pour l'examiner et faire leur rapport.

» La compagnie, sur le rapport des commissaires, proposa des modifications à la *Déclaration*, qui ne furent point du goût de la cour, et, comme on se préparait pour l'enregistrer avec ces mêmes modifications, le Régent, averti de ce qui se passait, envoya la Vrillière pour retirer la Déclaration. »

1. Voir Appendice I.

Le Parlement se sépara pour entrer en vacances, et pendant ce temps-là le Régent fit enregistrer la *Déclaration* au Grand Conseil, sans les modifications apportées par le Parlement. Il établit ainsi une Chambre des vacations aux Grands-Augustins[1], destinée à rendre la justice à Paris pendant les vacances du Parlement, auquel cet acte d'autorité fut particulièrement désagréable.

L'irritation du Régent ne tenait pas tant aux modifications apportées par le Parlement à la *Déclaration*. Elles n'étaient que le prétexte; la véritable cause résidait dans l'aversion de Law pour des gens qui le combattaient à bon droit; la situation du Parlement semblait désespérée; Hénault fut appelé, par ses nombreuses relations à la cour du Régent et dans la magistrature, à voir de près toutes les intrigues nouées et dénoncées dans cette grave affaire qu'il raconte de la façon la plus vivante et la plus mouvementée.

« Cependant, tout paraissait tranquille de la

1. Cette Chambre était composée de conseillers d'État, de maîtres des requêtes, et présidée par M. d'Armenonville. Elle ne devait siéger que pendant les vacances du Parlement; elle ouvrit au commencement d'octobre et finit à la Saint-Martin. « Le public n'était pas content d'être jugé là, dit Barbier; les juges annonçaient eux-mêmes qu'ils n'entendaient rien à ces affaires. » Nous nous permettrons de douter de cette dernière assertion, mais il est certain que cette Chambre ne jouissait d'aucune considération dans le public.

part de la cour, et nous ne songions qu'à nous préparer pour nous rassembler à Pontoise après la Saint-Martin, lorsque M. de Séchelles, maître des requêtes, mon ami et celui de M. Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, m'avertit que l'on méditait un parti violent contre le Parlement. Il ne s'agissait de rien moins que de le transférer à Blois; cela ne ressemblait guère au séjour de Pontoise, et M. de Séchelles ne put me dire aucun détail du projet qui se formait contre nous; il nous suffisait de savoir qu'il y en avait un pour chercher à y porter un remède, ce qui était très difficile, parce que le coup était prêt à partir; le premier président du Parlement était le seul homme qui pût agir dans ces circonstances; il était à Pontoise, où Séchelles envoya Nossigny, son frère, président aux requêtes du Palais, afin de le presser de venir à Paris. Je me chargeai d'agir de mon côté; mon embarras était de savoir à qui je m'adresserais : toute notre compagnie était dispersée; je ne connaissais pas assez le chancelier d'Aguesseau ni ses intentions pour l'aller voir.

» Nous ne tenions plus à rien dans le royaume : le peuple, que notre absence privait de la seule ressource qui pouvait lui rester, n'en regardait pas avec moins d'indifférence notre éloignement. L'habitude d'un joug imposé depuis quatre-vingts ans l'avait accoutumé à tout souffrir sans se

plaindre, et son malheur porté à l'excès l'avait conduit à l'insensibilité.

» Law, que l'opposition de notre compagnie avait révolté et qui d'ailleurs ignorait nos lois et nos usages, persuadait au Régent que notre éloignement était nécessaire, que l'on rendrait bien la justice sans nous, que nous ne faisions que critiquer le gouvernement, et que si notre autorité sur l'esprit des peuples n'était pas assez grande pour nous y opposer directement, au moins l'était-elle assez pour le traverser; qu'un Parlement qui croyait avoir le droit de se mêler de la chose publique était un obstacle insurmontable pour le bien d'un État; enfin, il allait jusqu'à dire qu'un roi de France ne serait vraiment roi s'il ne supprimait tous les parlements du royaume : que pouvions-nous devenir dans de pareilles circonstances?

» Nous touchions, en effet, au moment de notre perte. Cependant, il pouvait nous rester encore une ressource bien faible, mais considérable, parce qu'il n'y en avait point d'autres.

» L'accommodement projeté entre les évêques supposait une condition préalable : c'est que l'archevêque de Paris donnerait son mandement par lequel il acceptait la constitution *Unigenitus* en y joignant des explications; sans ce mandement, point d'accommodement, les deux partis allaient reprendre les armes et combattre tout de nou-

veau. Le cardinal ne voulait donner ce mandement qu'à condition que la *Déclaration* serait enregistrée au Parlement, car, pour l'enregistrement du Grand Conseil, il n'en faisait point de cas. »

Cet enregistrement au Grand Conseil, à la place du Parlement, avait été exécuté d'après les conseils de Dubois déjà tout-puissant sur l'esprit du Régent.

« Natif de Brive-la-Gaillarde, fils d'un chirurgien, l'abbé Dubois avait commencé par être précepteur dans quelques maisons de Paris, puis sous-précepteur du Régent quand il était duc de Chartres. Devenu conseiller d'État, secrétaire des affaires étrangères, enfin archevêque de Cambrai, cet homme, dont l'ambition n'était pas encore satisfaite, voulait plaire à la cour de Rome et en obtenir un chapeau de cardinal. Il imagina l'enregistrement du Grand Conseil; il le crut suffisant, mais il ne plut point au pape; c'était une entreprise militante et forcée qui n'avait point pris de faveur dans le peuple et qui, par conséquent, ne convenait point à la cour de Rome qui voulait que cet enregistrement se fît par les juges accoutumés avec cette liberté qui, seule, a droit sur les esprits.

» Dubois, sur cette opposition de la cour de Rome, fut donc obligé d'abandonner l'enregistrement fait au Grand Conseil. Ce n'était pas une chose aisée auprès du Régent à qui il avait fait

entendre dans le temps qu'il lui fallait faire ce coup d'éclat, que cette démarche solennelle et autorisée par la présence du chancelier, des princes du sang, de quelques ducs et de quelques maréchaux de France allait enfin terminer cette affaire de religion. Mais plus le retour était difficile à persuader, plus il était digne du plus adroit de tous les hommes.

» Il y réussit d'abord pour une partie qui était de faire presser le cardinal de donner son mandement. Le Régent le lui demanda avec instance, en le sommant de la parole qu'il lui en avait donnée.

« Que le Parlement enregistre et je donnerai » mon mandement, répondit M. de Noailles ; que » Votre Altesse Royale mande le premier président, » qu'elle convienne avec lui de lui renvoyer la *Dé-» claration*, que le Parlement la revise et je ferai » ce que j'ai promis. » Devant cette attitude résolue, le Régent se fâcha ; il pensa qu'on le voulait contregager, que c'était un concert entre le cardinal et le Parlement, et qu'on voulait profiter du désir qu'il avait de la publication du mandement pour le forcer à rappeler cette Compagnie. « Le cardinal est lié avec le Parlement, disait-il ; » s'ils sont si fort d'accord, je n'ai qu'à menacer » de perdre le Parlement, j'alarmerai le car-» dinal ; ils ont cru m'embarrasser en s'unis-» sant, ils m'ouvrent une voie pour réussir et un

» côté par où attaquer le cardinal. » Ce fut alors que notre perte fut résolue; nous n'avions plus que des malheurs à prévoir.

» Il y avait dans notre Compagnie plusieurs sortes de personnes : les unes amies de la paix, ne cherchant que la conciliation, par conséquent suspectes au reste de leurs confrères ; les autres, plus jalouses de leur opinion que de leur bonheur et de celui de l'État, et plus contentes de jouer un personnage dans le mauvais parti que d'être ignorées en allant au bien ; d'autres qui sentaient bien que ni par leur éloquence, ni par leur érudition, elles ne feraient parler d'elles et qui voulaient mettre à la place des talents une fausse fermeté qui leur attirait l'attention de la Compagnie. Car cette Compagnie, plus que toute autre, est amoureuse du merveilleux et il suffit qu'on y propose un parti singulier pour qu'un grand nombre le saisisse avec ardeur; il y en avait, et c'est toute la jeunesse, qui, sans connaissance de cause, sans songer si l'État en pouvait souffrir, sans se soucier même si le parti était bon ou mauvais, mais dans la vue seule de faire une nouvelle dans la ville, adoptaient les partis les plus violents; d'autres, enfin, qu'un zèle aveugle portait trop loin et qui, avec des intentions droites, étaient plus à craindre, parce que leur désintéressement donnait crédit à leurs préventions. »

Un des principaux membres du parti de la conciliation était l'abbé Menguy, ami particulier d'Hénault qui le connaissait bien et ne manque pas de faire son portrait.

« L'abbé Menguy était un de ces hommes extraordinaires qu'on ne saurait peindre que par enthousiasme. C'était bien de lui que l'on pouvait dire qu'il n'était jamais moins seul que quand il était seul. Son âme ne le laissait pas en repos; on eût dit qu'il était toujours en présence de son génie. Ses yeux pleins de feu annonçaient l'éloquence qui l'animait dans la conversation comme dans les affaires. Idées, tours, expressions, tout lui était soumis; il joignait la force des raisonnements aux grâces de la séduction, et, ce que peu d'orateurs ont connu, les ornements et les fleurs qui accompagnaient ses discours ne servaient qu'à en relever l'exactitude et la précision qui en étaient le véritable caractère. Avec cela, il n'y eut jamais d'homme plus doux. Cette douceur, jointe à son extrême vivacité et à beaucoup de gaieté, tenait de celle de l'enfance. Il se fâchait comme on se fâche à cet âge, sans aigreur et sans conséquence. D'ailleurs, ses mœurs qui étaient pures et irréprochables, il ne les devait point à la sévérité de son humeur mais à la simplicité, à la candeur, à la droiture de son cœur qui n'admettait pas plus les vices que son esprit les faux raisonnements. Comme

on ne veut pas que les hommes soient parfaits, on lui choisissait des défauts les plus proches de ses vertus; on voulait qu'il fùt un peu léger parce qu'il était plein de feu et de premier mouvement; on disait qu'il variait quelquefois, parce qu'il n'était pas opiniâtre; on lui disputait le courage et la fermeté d'esprit, parce qu'il se rendait volontiers à la raison dès qu'il la connaissait. »

En pendant de Menguy, mettons l'abbé Pucelle qui appartenait au parti opposé :

« M. l'abbé Pucelle, propre neveu du maréchal de Catinat [1], était d'une taille médiocre, haut en couleur, des cheveux blancs qui le rendaient vénérable quoiqu'il ne fût pas d'un âge avancé : en un mot, taillé en chef de parti. Son éloquence était ferme et véhémente. Il n'était pas, à beaucoup près, aussi instruit que l'abbé Menguy, mais d'une conception prompte.

» Tout le parti anticonstitutionnaire lui fournissait des mémoires qu'il se rendait propres; quand il opinait dans les assemblées de Chambres fort fréquentes dans les minorités, il avait l'air pénétré; d'une main il frappait avec force sur son bureau, et de l'autre il passait ses doigts dans ses cheveux qui devenaient hérissés. C'était le Démosthène du Parlement; sans affecter l'éloquence, il n'en était que plus éloquent; le

1. Il mourut en 1745, âgé de quatre-vingt-dix ans.

désordre était son art; la Constitution était pour lui ce que Philippe était pour l'orateur athénien. Les tableaux les plus touchants, les images les plus fortes, les entrailles émues, les larmes qui lui échappaient, c'était bien plus qu'il n'en fallait pour émouvoir la plus grande partie du Parlement. D'ailleurs, c'était un fort bon homme, aimant le plaisir et d'un commerce fort agréable; mais quel écueil n'est-ce pas que celui de jouer le premier rôle et de se voir entouré soit de ceux qui le regardaient comme leur chef, soit de ceux qui auraient voulu le ramener à leur parti! Il arrivait ce qui arriva toujours : c'est qu'on le ménageait plus que l'abbé Menguy parce qu'il était plus véhément, qu'il proposait toujours les partis les plus forts et que, dans les Compagnies, on n'en impose jamais tant que quand le prétexte de la vérité autorise à ne rien ménager.

» M. de Mesmes qui était l'homme de son temps le plus délié, qui les aimait et qui en était aimé, faisait un merveilleux usage de ces deux hommes suivant les circonstances où il se trouvait.

» Nous n'avions regardé jusque-là que comme une promenade notre séjour à Pontoise, d'autant plus que nous étions dans un fort beau lieu, que la saison avait été belle (nous partîmes au mois de mai), que Paris ne nous avait pas oubliés que nous en recevions des visites fréquentes, que sur le moindre prétexte M. le duc d'Orléans

nous permettait de venir faire un tour à Paris.

» Mais la nouvelle de Blois surtout au commencement de l'hiver nous donna de grandes alarmes. Comment parer le coup? Il était impossible d'agir officiellement devant un danger qu'on était censé ignorer et qu'on savait cependant être pressant. Un groupe de membres influents du Parlement appartenant au parti de la conciliation et secrètement autorisé par M. de Mesmes résolut de se rendre incognito et sans mission apparente chez le cardinal de Noailles et de voir s'il était *possible*[1]. M. de Séchelle. Hénault et l'abbé Menguy faisaient partie de cette députation officieuse et en étaient en quelque sorte les chefs.

» En nous voyant entrer, M. de Noailles nous dit: « Secourez-moi ou vous êtes perdus. » Je lui répondis que, quelles que fussent les mauvaises intentions du gouvernement tous les ministres n'étaient pas contre nous; qu'outre Dubois qui était intéressé à nous rendre nécessaires (pour obtenir son chapeau de cardinal), il y avait un autre

1. Les séances du Parlement à Pontoise se tenaient aux Cordeliers, dans la grange desquels le Parlement burlesque des mazarinades avait déjà siégé en 1652.

Les marchands de la ville profitèrent du séjour du Parlement pour augmenter notablement le prix des denrées de toute espèce; tellement que le procureur général fit taxer dans Pontoise le prix du pain à trois sols la livre, la viande de boucherie à dix sols, le beurre à dix-huit sols, le vin à huit sols la pinte. Ces prix imposés comme réduction par le magistrat étaient encore d'un tiers plus élevés qu'avant l'arrivée du Parlement.

homme principalement intéressé à notre rappel. C'était M. Le Blanc [1]. Sa charge de secrétaire d'État lui faisait voir de plus près les abîmes que Law creusait tous les jours, l'argent devenu plus rare par la méfiance qui l'enfouissait dans le fond de la terre, des troupes dont le prêt allait manquer, la France exposée aux premières entreprises de ses voisins par la haine du peuple contre le gouvernement, tout cela lui faisait penser qu'il fallaitt ravailler sérieusement à détacher le duc d'Orléans d'un homme si pernicieux à l'État. Cependant nul n'osait présenter cette vue au Régent, sa prévention pour Law était un enchantement que rien ne pouvait dissiper, il y allait de perdre ses bonnes grâces, d'être mis hors de place et de se rendre inutile à jamais au bien public; il fallait donc le perdre sans paraître l'attaquer, le seul moyen était le retour du Parlement. Je savais les dispositions de M. Le Blanc, mais je ne voulais pas le nommer qu'il ne m'en eût donné la permission et je dis seulement au cardinal, pour le calmer, que j'allais trouver la personne à qui je croyais qu'il était important de nous sauver et j'y allai en effet avec Séchelles. »

1. Le Blanc, maître des requêtes, intendant de la Flandre maritime avait été nommé secrétaire d'État en 1718, en même temps que l'abbé Dubois. Il eut le département de la guerre. Fort avant dans les bonnes grâces du Régent, il n'en fut pas moins disgracié en 1722.

Il faut en convenir, cet homme avait de grands désirs. Une ambition souveraine faisait le fond de son caractère, la douceur de ses manières et l'affabilité de son abord prévenaient pour lui, avec d'autant plus de raison qu'on n'avait jamais vu que des ministres hautains et impérieux, et s'il avait eu le choix des moyens pour augmenter sa fortune, il aurait sûrement préféré ceux qui l'auraient conduit à se faire aimer; mais comme le désir de s'élever dominait en lui, dès qu'il se présentait une voie plus prompte d'y parvenir, il ne la refusait pas; de là toutes les rigueurs qu'il avait exercées pendant la Régence, sous l'autorité d'un prince qui était né aussi doux que lui. C'est une chose bien singulière, et qu'il est assez difficile de bien rendre, que jamais tant de violences n'ont été exercées sur les peuples que par un prince et un ministre qui n'étaient point violents : la raison en est, sans doute, que l'humanité n'était point en eux un principe de vertu, mais un sentiment qui ne s'étendait pas plus loin que ceux qui les environnaient...

Le résultat de la conversation avec M. Le Blanc fut qu'il se rendit près de l'archevêque de Cambrai (Dubois) et déclara le lendemain à ces messieurs « que toute l'affaire se réduisait à faire donner le mandement au cardinal, c'était un préalable nécessaire, sans quoi le Régent n'entendrait à rien, qu'ainsi nous n'avions qu'à agir

auprès de Son Éminence pour la déterminer. Nous y allâmes dans le moment et nous lui nommâmes M. Le Blanc, nous lui dîmes à quoi tenait notre salut, qui nous importait bien moins que la ruine de l'État, prêt à périr si notre présence ne contenait ses ennemis!... Il nous répondit qu'il ne s'éloignait pas de donner son mandement, mais que ce mandement deviendrait une chose inutile pour la paix et déshonorant pour sa personne sans l'enregistrement du Parlement, et nous demanda si nous étions sûrs de cet enregistrement; nous n'eûmes garde de lui répondre de rien, nous lui dîmes seulement que s'il pouvait voir le premier président et que le premier président vît le Régent, peut-être se rapprocherait-on. — Mais, nous dit-il, qu'il vienne donc! Dans quatre jours, c'est la Saint-Martin, vous devez faire votre rentrée à Pontoise, les moments sont chers, et si on a du mal à vous faire, on ne veut pas attendre que vous soyez rassemblés... Sur cela, nous lui représentâmes la situation du premier président, qui craignait de se commettre avec sa compagnie en faisant une fausse démarche et devenir par là inutile au bien public; nous lui ajoutâmes que s'il pouvait engager M. le Régent à lui donner un ordre pour venir, cela le disculperait et le mettrait en état d'agir. Il nous répondit « qu'il avait essayé de le faire plusieurs fois sans y réussir, que M. le Régent croyait

qu'on voulait tirer au bâton avec lui, c'étaient ses termes, et qu'il s'en était plaint. » Cependant, il nous promit de lui en reparler encore; il partit pour y aller et nous assura qu'il ferait de son mieux. La présence du premier président nous parut trop nécessaire à l'abbé Menguy et à moi pour nous en tenir là, et nous prîmes notre résolution d'aller le trouver à Pontoise. »

Le lendemain, l'abbé Menguy et Hénault partaient, en effet, pour Pontoise et décidaient le premier président à venir à Paris pour rendre visite au Régent, quoiqu'il fût en ce moment atteint d'une cruelle crise de goutte qui le tenait aux pieds et aux mains. Il partit le samedi.

« Le lendemain, dimanche, à onze heures, le premier président alla au Palais-Royal; il trouva l'antichambre pleine des ennemis du Parlement qui attendaient avec crainte et impatience l'issue de cette entrevue. Le Régent reçut fort bien le premier président; comme ils étaient ensemble, M. Le Blanc les interrompit pour dire un mot au Régent, c'était pour l'engager encore à suspendre les ordres qu'il avait déjà donnés contre nous. Après un quart d'heure de conversation du Régent avec le premier président le résultat fut que ce dernier irait trouver le cardinal de la part de Son Altesse Royale pour lui dire de donner son mandement. Il y alla, en effet, et en sortit en m'annonçant que nous n'avions plus de res-

sources et que le cardinal avait déclaré qu'il ne donnerait son mandement que quand le Parlement aurait registré. Il envoya aussitôt cette réponse au Régent, qui la reçut en sortant du Conseil de Régence; il la montra à M. le duc, ensuite il la brûla, et le lendemain matin chaque membre du Parlement reçut une lettre pareille à celle-ci :

A MONSIEUR HÉNAULT

président en ma cour du Parlement séant à Paris

« M. Hénault, ayant pour de bonnes considérations résolu de transférer ma cour de Parlement, séant à Pontoise, en ma ville de Blois, je vous fais cette lettre de l'avis de mon oncle, le duc d'Orléans, Régent, pour vous enjoindre et ordonner de vous y transporter, toutes affaires cessantes, pour assister à l'ouverture de mon Parlement qui se fera le 2 décembre prochain, pour cette année seulement, et sans tirer en conséquence, pour y être instruit de mes intentions et y rendre la justice à votre ordinaire, en vertu de la déclaration qui y sera envoyée. Vous faisant cependant défense de vous assembler nulle part ailleurs, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine de désobéissance et de privation de votre charge, etc... »

« J'allai voir, l'après-dîner, M. le premier président, que je trouvai avec l'évêque de Blois; il s'arrangeait pour son départ et j'allai, de mon côté, m'arranger pour le mien. M. de Mesmes était si peu préparé à cet événement qu'il avait commandé à Pontoise un repas superbe pour tout le Parlement à l'occasion de sa rentrée et de la messe rouge qui devait se célébrer le 12; il resta, dit-on, quinze mille livres de viande à revendre entre les mains du rôtisseur pour le compte du premier président. »

La partie paraissait complètement perdue, quand, tout à coup, un secours imprévu vint changer la face des choses. Le chancelier d'Aguesseau qui, jusque-là, avait paru regarder avec indifférence tout ce qui arrivait au Parlement, se réveilla au coup affreux qu'on venait de lui porter. Cet homme, l'estime du public, l'amour de la compagnie où il avait été élevé et à qui il devait d'avoir mis en œuvre les grands talents qu'il avait reçus du ciel, était devenu tout à coup, par sa liaison avec Law, l'objet de l'indignation du peuple et de l'étonnement des honnêtes gens; il y en avait pourtant qui le défendaient encore. Ainsi, on disait, lorsque le Parlement fut envoyé à Pontoise et lorsqu'il paraissait quelque arrêt du conseil à la ruine de l'État: « Il n'est pas temps encore que le chancelier d'Aguesseau se déclare; il attend un mo-

ment plus favorable, s'il s'opposait trop fortement, il courrait risque de sa perte et d'être renvoyé encore une fois, et il ne veut pas laisser occuper sa place par quelque homme qui serait absolument vendu à Law. Voyez ce qui est arrivé au garde des sceaux d'Argenson pour avoir voulu le perdre, il s'est perdu lui-même; on ne sait pas les coups que M. d'Aguesseau pare tous les jours, c'est le sublime de la vertu d'immoler jusque sa réputation au bien public. » Enfin, le temps arriva qui justifia ce que ses amis disaient de lui ; il alla trouver le Régent et lui dit « qu'il avait dissimulé jusqu'à présent tous les malheurs dont il avait été le témoin et quelquefois même l'instrument, mais que le mal était enfin venu à son comble, que l'État perdu et la justice détruite l'avertissaient de se retirer, et que, n'étant point en situation de faire le bien ni de réparer le mal, il ne lui restait plus qu'à remettre les sceaux, et qu'ainsi, il suppliait Son Altesse Royale de vouloir bien recevoir sa démission. »

Cette démarche étonna le Régent qui le pressa de demeurer et qui lui donna quelques jours pour y penser.

On fut bientôt instruit de ce que le chancelier venait de faire, et toute la France était dans l'attente de ce qui allait arriver, du Parlement, du chancelier et du cardinal.

Enfin, le cardinal, par une générosité qui n'aura guère d'exemple, prêt à jouer le plus grand rôle du monde, sans qu'il lui en coûtât rien, puisqu'il n'avait qu'à s'obstiner à retenir son mandement et qu'il était sûr de se voir appuyé par la moitié du clergé de France et peut-être par tous les ennemis du gouvernement, aima mieux sacrifier cette idée à la paix, conserver le Parlement au public et le chancelier à la justice; il donna enfin son mandement, qu'il remit entre les mains du Régent.

La condescendance de ce prélat fit effet sur le cœur du Régent; il fut fâché du parti violent qu'il avait pris contre le Parlement; un nombre de gens bien intentionnés lui représentaient à chaque instant l'énormité de son entreprise; il s'était, d'ailleurs, engagé au cardinal de renvoyer la *Déclaration* au Parlement et d'en presser l'enregistrement, il ne songea plus qu'à raccommoder le mal qu'il avait fait. Cette démarche était assez délicate, il ne voulait pas compromettre l'autorité royale en renvoyant sans nul prétexte le Parlement à Pontoise après l'avoir envoyé à Blois trois jours auparavant; d'autre part, il ne convenait pas au Parlement de demander grâce pour des fautes qu'il n'avait assurément pas commises. Il fallait cependant se rapprocher. M. Le Blanc, qui était l'âme de cette négociation et à qui on en doit tout le succès, imagina un expédient

d'autant plus convenable qu'il était simple. Il dit au premier président qu'après y avoir bien pensé, il croyait « que celui-ci devait se transporter, le lendemain dimanche, au Palais-Royal, avec quelques personnes de la compagnie, et dire au Régent qu'il venait prendre congé de lui pour aller à Blois, mais qu'il était obligé de lui représenter que la justice souffrirait beaucoup de cet éloignement; qu'à cela, M. le Régent lui répondrait telle chose dont on était convenu qui terminerait l'affaire et qui nous remettrait comme nous étions avant la dernière lettre de cachet. M. le premier président approuva cette vue. M. Le Blanc alla au Palais-Royal, il réveilla le Régent qu'il trouva couché, quoiqu'il fût quatre heures après dîner, lui rendit compte de ce qu'il avait fait et fut avoué de toute sa négociation. En conséquence, M. le premier président manda quelques personnes de la compagnie chez lui pour le lendemain au matin; nous nous y rendîmes et nous l'accompagnâmes en robes au Palais-Royal au nombre de vingt-cinq.

« Dès que nous arrivâmes, on nous introduisit sans attendre dans la petite galerie, nous y trouvâmes M. le Régent, M. le duc, Law, le duc de la Force, la Vrillière, Desfort, Biron et Simiane. C'était une chose assez plaisante que les différentes passions qui agitaient tous ceux qui étaient là; le Parlement croyait avoir fait un grand

effort de s'être réduit à cette démarche auprès du Régent, le Régent était assez honteux de revenir à nous après nous avoir voulu faire du mal sans raison; M. le duc était embarrassé de notre présence et nous voyions pourtant bien à l'accueil qu'il nous fit qu'il avait part à ce que M. le duc d'Orléans faisait pour nous; la Vrillière et Desfort voyaient avec joie que ce pas c'était notre réconciliation, le duc de la Force en était consterné et se tenait derrière tout le monde avec cet embarras qui peint la bassesse des sentiments et l'ignominie à laquelle il s'était livré; Law au contraire qui était auprès de la porte, nous vit entrer avec l'insolence d'un coupable qui croit que sa contenance le justifiera, mais qui sent pourtant bien que l'heure des vengeances est venue.

» M. le Régent nous reçut avec toutes les grâces dont les princes sont capables quand ils veulent plaire. Il répondit au compliment que le premier président était convenu de faire, qu'il avait fait réflexion... qu'effectivement ce pouvait être un inconvénient de nous envoyer à Blois; mais que ce qui l'y avait déterminé, était son mécontentement non pas de la compagnie, mais de quelques personnes du corps, qu'il était bien sûr que tous ceux qui étaient là présents étaient bien intentionnés, et que le roi voulait bien enfin nous renvoyer à Pontoise, que M. le car-

dinal lui avait remis son mandement qu'ainsi il nous rendrait la Déclaration pour l'enregistrer, il nous ajouta que M. le duc était de concert avec lui sur ce qu'il faisait aujourd'hui pour le Parlement. Il donna ordre sur-le-champ à M. de la Vrillière de faire expédier des lettres de cachet pour nous renvoyer à Pontoise, la Vrillière dit qu'il expédierait celles-là plus volontiers qu'il n'avait fait les autres. Le premier président salua M. le Régent et en s'en allant se retourna du côté de M. le duc, et lui dit que nous nous flattions qu'il s'accordait avec M. le Régent sur les sentiments qu'il avait pour la compagnie. M. le duc répondit qu'il avait toujours parlé à M. le Régent sur ce ton-là. »

Cette importante négociation terminée tous les conseillers repartirent pour Pontoise et assistèrent en corps à la messe rouge. Puis le Parlement reprit ses travaux et enregistra enfin la fameuse Déclaration « après y avoir fait sortir les modifications nécessaires pour empêcher qu'elle ne puisse porter atteinte aux libertés de l'Église gallicane et aux lois fondementales de l'État».

« Pendant ce temps, le premier président de Mesmes, célébrait à Pontoise le mariage de sa fille avec le duc de Lorges, il ne voulut appeler à cette fête d'autres parents que le Parlement quoique, à ce titre, il eût pu y inviter de son côté et de celui de son gendre une grande partie de la cour, et ce fut un spectacle vraiment digne de

lui et qui n'ayant jamais eu d'exemple ne sera jamais imité que de le voir partager la joie du mariage de sa fille avec cet auguste corps, et de jouir en même temps du plaisir de père et de chef d'une compagnie qui le révérait. Je ne parle pas de la magnificence de cette fête, du jeu, de la musique; toute la ville de Pontoise, qui est située en amphithéâtre sous les fenêtres de la galerie de Saint-Martin où il était logé fut illuminée et plus animée encore par la joie des habitants. Le roi ou plutôt le Régent envoya à Pontoise, Lefèvre, trésorier des menus, porter à la mariée de la part du roi un collier de perles et une croix de diamants estimée environ vingt mille écus pour présent de noce.

» Comme tout le Parlement était à souper avec la noce, Séchelles arriva qui apportait au premier président la nouvelle sûre que Law était parti le matin samedi 14 novembre pour Guermande et que nous recevrions la Déclaration pour notre retour le lundi ou le mardi. Cette nouvelle fut reçue de toute la compagnie avec joie et celui qui l'apportait avec tout l'accueil que méritait l'intérêt vif qu'il avait pris jusqu'à présent à tout ce qui nous était arrivé et la part qu'il avait à notre retour. Le lundi sur les six heures du soir, le commis de M. de la Vrillière arriva avec la Déclaration qui nous rappelait à Paris et une lettre du chancelier au premier président. Les Chambres

s'assemblèrent le mardi au matin à neuf heures, on y lut cette Déclaration, on l'enregistra et on partit pour Paris. Nous jouissions avec un grand plaisir du fruit de nos peines et c'était une chose honorable pour ceux qui s'étaient mêlés de cette négociation que de voir s'accomplir à la lettre tout ce qu'ils avaient fait envisager comme des motifs capables de déterminer la compagnie. Law sortait de Paris pour nous céder la place, le peuple semblait nous attendre pour commencer à respirer et la justice rentrait dans le palais avec le Parlement[1].

» On ne croira jamais qu'une aussi rude extrémité ne put engager le Régent à faire arrêter Law, soit par condescendance pour M. le duc, soit pour d'autres vues que je ne pénètre point, on lui fit expédier un passeport et il partit secrètement dans une chaise et avec les livrées de M. le duc, il arriva dans cet équipage à Valenciennes; d'Argenson, intendant de Maubeuge, fils du garde des sceaux, ayant trouvé cet homme à Valenciennes, différa douze heures de lui faire donner des chevaux pour laisser à la cour, en cas que Law se fût évadé, le temps de courir après, et peut-être aussi pour jouir quelques moments de l'inquiétude d'un homme qui était l'ennemi déclaré de son père; ensuite n'ayant point reçu

1. Le Parlement fit sa rentrée officielle le 10 décembre 1721.

d'ordre contraire de la cour, et Law lui ayant montré à l'extrémité des lettres particulières du Régent et de M. le duc il le laissa passer; cette démarche parut pleine de prudence et fut fort approuvée. On fut longtemps en doute du pays où il se retirerait, il n'y en avait pas en Europe qui ne se ressentît du contrecoup des maux qui nous accablaient et que par conséquent où il ne fût en horreur.

» La fuite de Law laissa à découvert tous les maux qu'il avait causés, quelque affreux qu'on eût pu les prévoir, sa présence et son imprudente présomption en cachaient la plus grande partie; à son départ l'on vit le mal entier et l'on fut obligé de le montrer aussi extrême qn'il était, pour achever de déterminer le Régent à s'assurer de celui qui l'avait causé. Il n'y avait pas un sou dans toutes les caisses et de tant de millions que l'on avait forcé les particuliers de porter à la Banque il ne restait en tout pour payer les troupes, les rentes, les charges, les pensions et les dépenses de la maison du Roi, que six cent mille francs, cette affreuse nouvelle nous rendit insensibles au plaisir de notre retour, chacun se voyait ruiné sans ressources, plus de revenus depuis que le contrat de constitution était détruit, rien à attendre de ce que l'on avait été forcé de porter sur le roi. Pour comble de malheurs, la peste qui ravageait la Provence avait averti l'Eu-

rope de se séparer de nous. Il était défendu chez tous les étrangers sous peine de mort d'avoir nul commerce avec la France, ainsi notre argent qu'ils avaient emporté leur demeurait, et nous nous trouvions seuls avec notre indigence. »

III

1721-1722

Le Régent et Louis XV enfant. — Le duc de Bourbon et le maréchal de Villeroi. — Une ambassade turque. Méhémet Effendi et son entrée. — Le cortège, l'audience du roi. — Les diamants de la couronne. — Le Cours-la-Reine en 1722. — L'Opéra aux Tuileries. — Une chasse à Chantilly chez le duc de Bourbon.

Ce serait bien mal connaître notre caractère et le fonds de légèreté, de gaieté de notre esprit, pour croire que les sérieuses préoccupations que devaient inspirer la ruine totale du Trésor, ainsi que la terrible peste de Marseille, assombrirent longtemps la cour et la ville. Hénault lui-même nous semble les oublier facilement. Cette cour du Régent, où figurent les premiers magistrats, coudoyant mesdames de Parabère ou de Phalaris, où les intrigues

d'amour se croisent avec les intrigues politiques, où les influences les plus opposées commencent à se presser autour du jeune roi est fort intéressante à regarder de près. Hénault y vivait et naviguait avec prudence et habileté, dans ces eaux pleines d'écueils. Fort avant dans les bonnes grâces des amies du duc d'Orléans, non moins bien avec les ministres et au mieux avec le premier président et les principaux chefs du Parlement, il nous décrira, à mesure que nous avancerons, les caractères et la fine silhouette des principaux personnages qui composaient la cour, ou, pour mieux dire, les deux cours; car le jeune roi ne va pas tarder à avoir la sienne.

Pour le moment, l'entourage le plus proche de Louis XV était en première ligne le Régent qui avait pris l'enfant royal en véritable affection, même aux dépens de son propre fils, le duc de Chartres, contre lequel il était si fort prévenu, qu'il ne se gênait point pour lui reprocher de réunir à lui seul tous les défauts des autres princes du sang : « La bosse du prince de Conti, la voix rauque de M. le duc et la sauvagerie de M. de Charolais ». Il se disait un jour tout haut, rapporte d'Argenson : « Comment! je souhaiterais que mon fils régnât au préjudice de cet aimable enfant, qui est aujourd'hui mon maître naturel! Ah! que bien plutôt mes vœux soient opposés ».

« Le roi, ajoute d'Argenson, aimant le travail

et la conversation du Régent, s'en faisait aisément aimer; car nous avons du penchant pour ceux qui montrent du goût pour nous. Avec cela le roi était alors d'une charmante figure. On se souvient combien il ressemblait à l'Amour lors de son sacre à Reims, le matin, avec son habit long et sa toque d'argent, en costume de néophyte ou de roi candidat. Je n'ai jamais rien vu de si attendrissant qu'était alors cette figure. Les yeux en devenaient humides de tendresse pour ce pauvre petit prince, échappé à tant de dangers dans sa jeunesse, seul rejeton d'une famille nombreuse qui tout entière avait péri, non sans soupçon d'empoisonnement. »

Voici le portrait que la duchesse d'Orléans, mère du Régent, a tracé du jeune roi à cette époque :

« On ne saurait voir un enfant plus agréable que notre jeune roi. Il a de grands yeux noirs et de longs cils qui frisent; un joli teint, une charmante petite bouche, une longue et abondante chevelure bouclée, de petites joues rouges, une taille droite et bien prise, une très jolie main, de jolis pieds; sa démarche est noble et altière; il met son chapeau comme le feu roi. Il a le tour du visage ni trop long, ni trop court. Il a des manières aisées, et l'on peut dire sans flatterie qu'il danse bien. Adroit dans tout ce qu'il fait, il commence déjà à tirer des faisans et des perdrix, il a une grande passion pour le tir. »

Le second personnage de la cour, après le Régent, était le duc de Bourbon [1], premier prince du sang, nommé par Louis XIV surintendant de l'éducation du roi et qui s'efforçait par tous les moyens de plaire au jeune monarque et de supplanter le Régent lui-même. Puis venait le maréchal de Villeroi, désigné également par Louis XIV comme gouverneur de son arrière-petit-fils. Le caractère frivole, vaniteux et sans élévation du maréchal, son esprit superficiel et léger, le prix qu'il attachait aux choses extérieures les plus futiles en faisaient l'homme le moins capable de diriger l'éducation d'un roi. Le jeune prince était fort indifférent pour son gouverneur, mais en revanche il aimait beaucoup l'abbé Fleury, son précepteur, qui devint plus tard le cardinal Fleury et devait gouverner la France non sans habileté et sans mérite. Ces trois personnages réunissaient leurs efforts pour inspirer au petit roi la plus grande méfiance à l'égard du Régent. Ils n'y réussissaient pas tout à fait, car l'enfant semblait

1. Louis-Henri, duc de Bourbon et d'Enghien, pair et grand maître de France, gouverneur de Bourgogne, était fils de Louis de Bourbon-Condé et de Louise-Françoise de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, sœur du duc du Maine, du comte de Toulouse, et de la duchesse d'Orléans, femme du Régent. Le duc de Bourbon était né à Versailles, le 18 août 1692; il avait épousé, le 9 juillet 1713, Marie-Anne de Bourbon-Conti, morte sans postérité, le 21 mars 1720. On le désignait toujours sous le nom de M. le duc, sa mère sous celui de madame la duchesse, et sa femme madame la duchesse jeune.

avoir beaucoup d'affection pour son oncle, c'est ainsi qu'il le nommait, mais les soupçons injurieux qu'on cherchait à lui inspirer ne laissaient pas de troubler et d'attrister son esprit encore peu affermi. Ces premières impressions de tristesse et de méfiance contribuèrent à donner au jeune roi l'habitude de renfermer en lui-même ce qu'il éprouvait et de dissimuler aux autres les émotions tendres ou douloureuses qu'il ressentait cependant au fond plus vivement que ne lui accordent les historiens.

Le maréchal de Villeroi était tâtillon à l'excès, attachant de l'importance à des niaiseries; il devait souvent impatienter son élève. Le petit roi venait de passer entre les mains des hommes et il avait eu beaucoup de chagrin en quittant sa gouvernante, la duchesse de Ventadour. On voulut le divertir en le conduisant à la foire Saint-Germain, qui venait de s'ouvrir. Rien ne semblait plus aisé, quand, au moment de monter en carrosse, M. le duc du Maine, qui avait la surintendance de l'éducation du roi et le rang de prince du sang, voulut prendre la première place auprès du roi. Le maréchal de Villeroi s'y opposa comme gouverneur de Sa Majesté, soutenant qu'il ne devait céder cette place qu'au duc d'Orléans, premier prince du sang. On porta cette grave affaire devant le Conseil de régence, qui décida en faveur du duc du Maine, et, en attendant, le pauvre petit

roi resta chez lui et fut privé de la foire.

Il aimait tendrement madame de Ventadour, qu'il appelait maman, et conserva toute sa vie cet attachement pour elle. Le maréchal de Villeroi, très content des études du jeune prince, lui demanda quelle récompense il souhaitait pour son travail. Il pria qu'on fît venir la duchesse. Elle vint en effet, mais l'enfant ne voulut plus la laisser partir, et il y eut une scène de larmes fort pénible pour madame de Ventadour. Quelques jours après, nouvelle offre de récompense de la part du gouverneur, nouvelle demande du roi de voir madame de Ventadour. Villeroi n'y consentit qu'à la condition qu'elle serait libre de s'en aller quand elle le jugerait à propos; le prince le promit, et, en effet, au moment de la prière, la duchesse lui baisa la main; il prit congé d'elle en lui disant : « Adieu, ma chère maman, » et elle répondit : « Adieu, mon maître. — Oh! pas tout à fait, dit-il; car, si j'étais votre maître, vous ne vous en iriez pas. »

Un peintre bien inattendu va nous donner une curieuse et originale description de la cour et de Paris à cette époque. Le roi, le régent, le duc de Bourbon, le maréchal de Villeroi y paraîtront tour à tour. Ce narrateur impartial et étrange n'est autre que l'ambassadeur turc Méhémet Effendi, envoyé par le sultan Achmet III en ambassade extraordinaire auprès de la cour de

France. L'impression très neuve et très désintéressée d'un homme intelligent, appartenant à une autre race et étranger aux intrigues qui se déroulent autour de lui, est d'un intérêt tout particulier. Cette ambassade fut un événement à sensation que Hénault signale dans une de ses lettres comme le premier acte officiel auquel prit part en public le jeune roi : « L'audience qu'il donna à l'ambassadeur de la Porte, dit-il, était un spectacle fort propre à amuser son enfance; c'en était sans doute l'objet, mais il y en avait un autre plus sérieux et qui fit grand effet sur le public. L'ambassadeur était chargé d'annoncer au roi que le Sultan protégerait désormais les religieux de Jérusalem et donnerait des ordres pour la réparation de l'église du Saint-Sépulcre qui tombait en ruines. On prétend que ces assurances touchèrent moins le petit roi que les perles et les pierreries qui brillaient sur les habits du musulman[1]. »

Méhémet Effendi Tefder dar, c'est-à-dire grand trésorier de l'empire, était envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire avec une grande suite qui s'embarqua dans le port de Constanti-

1. Cette lettre d'Hénault nous a fait rechercher la relation de cette ambassade, et nous en avons trouvé à la Bibliothèque nationale un unique exemplaire précieusement conservé à la réserve. Son intérêt a dépassé notre attente et nous en donnons les pages les plus curieuses dans ce chapitre.

nople et débarqua au port de Cette, en Languedoc, parce que la peste était encore à Marseille. Il dut faire quarantaine et détour à Bordeaux pour venir à Paris. Il était accompagné de son fils Saïd Pacha, plus tard grand visir. Il fut si fort enchanté de son séjour en France et en fit de tels récits au retour que le Sultan lui ordonna d'en écrire la relation détaillée dont M. de Bonnac, notre ambassadeur, envoya la traduction aux affaires étrangères à Paris.

L'ambassadeur arriva à Paris dans les premiers jours de mars (1721) et fit son entrée officielle le 16. Laissons-lui la parole :

« Les Français ont une charge particulière ; on appelle celui qui en est revêtu Introducteur des ambassadeurs. Ses fonctions sont d'aller féliciter les ambassadeurs, de leur faire faire leur entrée, et de les conduire chez le Roi. Cet introducteur vint me voir le lendemain que je fus arrivé à ce palais, pour me féliciter de la part du Roi sur mon heureuse arrivée. Il revint encore deux jours après : il me dit que le Roi m'invitait à faire mon entrée le dimanche à midi ; qu'on m'avait préparé un hôtel exprès pour moi ; qu'on avait ordonné les plus belles troupes pour être sous les armes avec des habits neufs ; qu'on avait destiné le premier maréchal pour m'accompagner[1] ; mais que,

1. C'était le maréchal de Villars, né en 1651 et mort en 1734.

comme je désirais de faire mon entrée à cheval, et que les forces et l'âge de ce maréchal ne lui permettaient point d'y monter, on avait nommé ensuite le second, appelé le maréchal d'Estrées. Ainsi, ajouta-t-il, s'il plaît à Dieu, dimanche avant midi, il viendra avec le carrosse du Roi, pour vous faire faire votre entrée, et Vos Excellences se joindront à lui....

» Le dimanche arrivèrent le maréchal d'Estrées et l'Introducteur dans un carrosse du Roi : je ne manquai pas d'aller au-devant d'eux. Ils me dirent que le Roi m'avait envoyé son propre carrosse pour moi, et que toutes les personnes de distinction m'avaient aussi envoyé les leurs par honneur. Dans le même instant, je vis paraître une centaine de carrosses superbes et magnifiques. « Il n'y a point de temps à perdre, me dit ensuite » le second introducteur, nous allons commencer à » marcher, avec la permission de Vos Excellences. » Il se leva aussitôt pour le faire.

» Le régiment du Roi, cavalerie, ouvrit la marche. Il fut suivi d'une partie de mes gens à cheval, avec la pelisse et le fusil en main, et ceux-ci d'une autre partie avec le kercket et la lance, et derrière eux marchaient quelques agas, portant la barbe. Ils précédaient l'Iman Effendi et le Kapigidar Kerkudaffi, à la suite desquels mon fils et mon intendant prirent place. On menait après cela six chevaux de main magnifiquement

harnachés, que l'écuyer du Roi et l'interprète suivirent. Je marchai ensuite avec le farik de cérémonie et un féredgé doublé d'une pelisse de martre zibeline, monté sur un cheval harnaché avec le harnais et la bride de divan[1]. Le maréchal prit ma droite, et l'intendant ma gauche. La marche fut fermée par un second régiment de cavalerie, après lequel les carrosses se rangèrent chacun selon son rang.

» Quoique les rues de Paris aient assez de largeur pour contenir six carrosses de front, il y avait pour lors en certains endroits une si grande quantité de monde, qu'à peine pouvions-nous passer trois cavaliers. J'avais pris six de mes Tchoudars pour marcher à mes côtés, mais ils furent obligés de passer devant moi. Toutes les rues étaient bordées, d'espace en espace, de soldats à pied et à cheval : il y avait aussi des gens du peuple assemblés par troupes de dix et de quinze, de sorte qu'on aurait dit que tout Paris était venu voir mon entrée[2].

» Le Roi, le duc d'Orléans et la plupart des grands seigneurs avaient pris chacun une maison

1. C'est-à-dire de gala.

2. Il existait aux Gobelins, en 1821, deux superbes tapisseries représentant l'entrée et la réception de Méhémet Effendi à Paris et aux Tuileries. Nous supposons qu'elles doivent y être encore. Elles furent exécutées d'après deux grands tableaux de Parrocel qui sont à Versailles, représentant l'entrée et la sortie de l'ambassadeur par les Tuileries.

pour voir mon entrée et quoique, ayant fait mon voyage par mer, je n'eusse pas un équipage assez beau pour une pareille cérémonie, cependant, par le secours de Dieu, on avoua qu'il ne s'était jamais vu une ambassade si superbe à Paris...

» J'allais descendre à l'hôtel qu'on m'avait préparé devant lequel on fit défiler les troupes qui étaient sous les armes pour me saluer... Les hommes et les femmes commencèrent à venir en foule, les uns pour me rendre visite, les autres seulement par curiosité. Ce qu'ils désiraient le plus c'était de me voir manger; mais, comme ils étaient dans leur Ramadan (Carême), ils ne pouvaient manger avec moi et ne faisaient qu'entourer la table pour nous regarder. Ces manières, très nouvelles pour moi, me gênaient beaucoup; mais ma complaisance me faisait prendre patience. »

Deux jours après, Méhémet eut son audience officielle du Roi.

« Le vendredi, le prince de Lambesc et l'Introducteur des ambassadeurs vinrent chez moi. Je fis ranger mes gens dans le même ordre que précédemment, mais je ne leur donnai ni sabre, ni fusil, ni lance. Je remis à mon fils, comme Divan Effendi, la magnifique lettre impériale et, en considération de cet emploi, on lui donna à monter une jument dont le harnachement était garni d'or et de pierreries. Je marchais après lui avec un turban de cérémonie et un feredgé doublé de

martre zibeline, monté sur un de mes propres chevaux, qui était harnaché avec le harnais de gala.

» Lorsque je fus au pied de l'escalier de la porte du palais, je descendis de cheval, et on me conduisit pour prendre un peu haleine dans un appartement à main droite ; c'était celui de l'intendant de l'éducation du Roi qu'on nomme Monsieur le duc et qui est proche parent du Roi.

» Après m'être un peu délassé, je me levai et je montai l'escalier d'en haut. A chaque pas que je faisais, une personne de la cour venait au-devant de moi jusqu'à ce que j'arrive à la porte de la salle du divan [1]. La foule était si grande que, quoique ces seigneurs m'entourassent de tous les côtés, j'avais encore beaucoup de peine à passer. Je parvins toutefois à entrer avec douze personnes. Il y avait des deux côtés de la salle plusieurs centaines de sièges en amphithéâtre rangés en ordre, qui régnaient jusqu'au trône du Roi et que je ne saurais mieux comparer qu'à ceux qu'on met ici dans les chambres des noces.

» Sur ces sièges étaient assises les Princesses du sang et les femmes et les filles de la première distinction, avec des habits brillants de pierreries. Elles se levèrent lorsque j'entrai. Le Roi se leva pareillement lorsque je fus près de son trône. J'avais devant moi la très magnifique lettre

1. Divan signifie cérémonie de gala

impériale. Je mis d'abord les mains sur la poitrine; ensuite, m'étant approché du Roi, tenant toujours la lettre impériale, je m'inclinai et je lui dis : « Voilà la magnifique lettre impériale de Sa » Majesté le très généreux, très grand et très puis» sant Empereur de la foi, mon Bienfaiteur, » mon Seigneur et mon maître, le sultan Ahmed » kan, fils du sultan Mehémed kan. » Je la remis en même temps entre les mains de son vizir[1]... J'ajoutai que Sa Majesté le Très Magnifique, etc..., m'avait envoyé en ambassade pour affermir l'étroite et ancienne amitié des deux empires et pour déclarer la bienveillance, l'amour, l'estime et la considération qu'Elle portait à Sa Majesté le Très Grand, etc., Empereur de France.

» Le Roi à peine sorti de sa onzième année ne faisait que d'entrer dans sa douzième. Sa beauté non pareille, accompagnée de l'éclat de ses habits, qui étaient chargés d'or et noyés dans les diamants, lançait des rayons de lumière dans l'assemblée. Il ne me répondit pas, mais le maréchal de Villeroi, son gouverneur, y suppléa et me dit que Sa Majesté le Roi était très satisfaite de la lettre de Sa Majesté le Très Généreux et Très Puissant Empereur ottoman et du choix qu'il avait fait de ma personne pour l'ambassade. Pendant tout ce temps, le duc d'Orléans se tenait debout auprès du Roi, de même

1. L'archevêque de Cambrai, plus tard cardinal Dubois.

que les autres Princes du sang à droite et à gauche. Je portai après cela les mains à la tête pour m'en retourner, et, après avoir fait quelques pas, à la poitrine pour prendre congé...

» Le lendemain de mon audience, j'envoyai au vizir par mon intendant les présents que j'avais préparés pour le Roi ; voici en quoi ils consistaient : premièrement un cheval de Mételin, harnaché avec des harnais royaux ; sa selle et sa housse étaient d'un diba[1] blanc avec une broderie d'*or trait*[2], travaillé avec une variété de couleur et un art admirables, et les étriers de pur argent, et un autre cheval de main, sans harnais. Secondement, en un carquois garni de flèches très mignonnes, avec un petit arc également bien fait. Le carquois était aussi orné d'une très belle broderie d'or trait. Troisièmement, en neuf pièces de diba de Grèce, trois pièces d'étoffes des Indes, une pelisse d'hermine et neuf bouteilles d'excellent baume de la Mecque.

» Quelques jours après, j'allai chez le maréchal de Villeroi et je lui remis la lettre de Sa Grandeur le très fortuné Ibrahim Pacha (grand vizir.) C'était un beau vieillard; il me combla de toutes sortes d'honnêtetés. Il était chargé de l'éducation

1. Étoffe d'or ou d'argent.
2. *Or trait* se disait du fil d'or à broder qu'on avait simplement passé par la filière et qui n'avait point encore été mis sur la soie; il était infiniment plus cher et plus précieux que l'autre.

du Roi. Comme il avait son logement dans le palais, il se couchait et se levait en même temps que lui; enfin il ne s'en séparait pas un moment. Pendant que je m'entretenais en particulier avec lui, le Roi, curieux de me voir, venait regarder à travers les rideaux. On me dit quelques jours après que le Roi devait faire une partie de chasse, que je me divertirais beaucoup si je voulais en être, et que si la proposition se trouvait de mon goût, on m'enverrait des chevaux. « C'est toujours un divertissement, » dis-je en moi-même; ainsi, je résolus d'y aller. Le jour marqué pour cette chasse, je montai en carrosse, et je fis mener mes deux chevaux en main. Lorsque je fus hors de la ville, je rencontrai Sa Majesté qui descendit de carrosse et monta sur un cheval qui n'était pas plus grand qu'un metelin. Six personnes à pied l'environnaient. Je descendis aussi en même temps pour monter aussi à cheval, et je me mis à côté de M. de Villeroi, le Roi marchant toujours devant nous. Nous passâmes par un bosquet, et de là nous vînmes à une plaine de verdure, où tout le monde s'arrêta et se rangea en haie. Les chasseurs du Roi avaient porté avec eux divers oiseaux de proie qui n'avaient point leurs pareils [1], comme des

1. C'est de cette chasse dont Lemontey fait un affreux tableau, disant qu'on habituait le roi à la cruauté par la vue du sang et du carnage en le faisant assister au meurtre des petits oiseaux par les faucons! On peut dire cela de toutes les chasses du monde; rien n'est

gerfauts, des faucons, des tiercelets, des éperviers et des lancrets. Ils les tenaient sur des trépieds ou cercles suspendus à leurs cols. Ils avaient eu soin de prendre auparavant de toutes sortes de bêtes à quatre pieds et de vol. Tantôt on faisait partir un oiseau ordinaire et on le chassait de nouveau, tantôt on lâchait un lièvre et on le faisait prendre par les éperviers, tantôt on faisait envoler la grue, le héron et l'aigle, pour combattre avec les faucons. Nous eûmes le divertissement de ce spectacle durant trois ou quatre heures.

» J'avais lié conversation pendant ce temps-là avec le maréchal de Villeroi, et le Roi préférant le plaisir de me voir à celui de la chasse, ne leva pas les yeux de dessus moi; quand la chasse fut finie, je m'en retournai.. On me dit quelques jours après: Il y a près du palais du Roi un lieu de délices qu'on appelle le Cours[1], c'est-à-dire Meydan[2]. Sa Majesté va de temps en temps s'y promener en carrosse; les grands, les dames et demoiselles de distinction y vont aussi pour la beauté de la promenade et pour voir le Roi. Si Votre Excellence y allait, elle y prendrait beaucoup de plaisir et, en même temps, le Roi qui désire passionnément

plus triste à voir que la mort du cerf, et jamais on n'a imaginé que cela donnât aux chasseurs le goût du sang et du carnage. On retrouve là l'imagination pompeuse de Lemontey.

1. C'était le Cours la Reine, promenade fort en vogue alors.

2. Meydan signifie place publique.

de vous voir, aurait cette satisfaction. — Comme on n'avait jamais vu à Paris ni Turcs, ni habits à la turque, on nous regardait avec des yeux d'admiration, et plus on parlait de nous au Roi, plus on augmentait l'envie que ce Prince, jeune et envieux de choses nouvelles, avait de nous voir; mais, ne pouvant pas m'inviter ouvertement, il fallait avoir recours à l'artifice, et on ne travaillait à m'engager à aller au Cours que pour lui procurer ce plaisir. C'est pourquoi, un jour qu'il se proposait de sortir, on me fit avertir. Je montai à l'instant en carrosse et me rendis au Cours en passant vis-à-vis du jardin du palais du Roi (les Tuileries). Il y avait cinq ou six cents carrosses qui attendaient avec impatience l'arrivée de Sa Majesté.

» Le Roi a un carrosse exprès pour se promener dans cette place, dans lequel il ne peut entrer qu'avec son gouverneur. Il est en forme d'un kiosque carré, ouvert de tous côtés et doré. On fit arrêter mon carrosse auprès de celui-là, pour attendre le Roi, qui, sortant aussitôt de son jardin dans un autre carrosse avec son gouverneur vint m'aborder. Il m'honora de regards d'estime, me fit beaucoup d'amitiés et monta dans le carrosse particulier. Je me levai debout dans le mien pour répondre à ses honnêtetés; après quoi il fit marcher les deux carrosses de front, et nous commençâmes à nous promener. La place que les Français appellent Cours est une vaste et charmante

plaine de verdure, plantée d'arbres fort hauts, rangés symétriquement et dans une telle proportion qu'on ne peut remarquer aucune différence entre eux.

» Je puis dire que la vue de cette place chasse la mélancolie, et que sa promenade augmente la joie. Nous fîmes cinq ou six tours dans ces belles allées, accompagnés d'un nombre infini de carrosses qui étaient remplis de beautés aux visages d'anges et aux joues d'argent, dans la contemplation desquelles je trouvais un surcroît de plaisir qui ne se peut exprimer. Cette promenade nous mena jusqu'au soir, et je m'en retournai ensuite à mon hôtel.

» Quelques jours après, le maréchal gouverneur du Roi fit préparer un festin et m'y invita. J'allai au palais du Roi, où il logeait[1]. Il me fit beaucoup d'honnêtetés et me demanda si je serais bien aise de voir Sa Majesté. Je lui fis connaître que cela me ferait beaucoup de plaisir; sur quoi, m'ayant pris par la main, il me dit: « Il faut que je vous le » fasse voir, en attendant que le dîner soit prêt, » et il m'y mena. Nous trouvâmes le Roi dans la même salle de cérémonie où je lui avais présenté la lettre impériale à mon audience. Il se promenait avec quelques jeunes seigneurs.

» Aussitôt qu'il m'aperçut avec son gouverneur,

1. Au palais des Tuileries.

il se tourna de notre côté, et je l'abordai. Divers, discours d'amitié furent le sujet de notre entretien. Il était charmé d'examiner nos habits, nos poignards, les uns après les autres. Le maréchal (Villeroi) me demanda : « Que dites-vous de la beauté de mon Roi ? — Que Dieu en soit loué ! répondis-je, et qu'il le préserve du mauvais œil *(cattivo occhio)* ! — Il n'a que onze ans et quatre mois, ajouta-t-il ; sa taille n'est-elle pas proportionnée? Remarquez que ce sont ses propres cheveux. » En disant cela il fit tourner le Roi, et je considérai ses cheveux d'hyacinthe[1] en les caressant. Ils étaient comme des fils d'or bien égalisés et lui venaient jusqu'à la ceinture. Sa démarche, dit encore le gouverneur, est aussi fort belle. Il dit en même temps au Roi : « Marchez de cette manière, que l'on vous voie. » Le Roi, avec la marche majestueuse de la perdrix, alla jusqu'au milieu de la salle, après quoi il revint. « Marchez avec plus de vitesse, ajouta le » gouverneur, pour qu'on voie votre légèreté à » courir ». Aussitôt, le Roi se mit à courir avec précipitation. Le maréchal me demanda après cela si je le trouvais aimable. Je lui répondis par cette exclamation : « Que le Dieu tout-puissant qui a » créé une si belle créature la bénisse ! »

» Nous commençâmes ensuite à considérer les

1. L'hyacinthe dont il est ici question n'est pas la fleur, mais une pierre précieuse, fort estimée en Orient, elle est d'un jaune doré fort brillant, qui ressemble assez à de beaux cheveux blonds.

tableaux admirables qui sont autour de la salle. Le Roi m'expliqua lui-même ce qu'ils représentaient en me disant : Celui-ci est un tel, celui-là est un tel. Il me conduisit aussi dans ses appartements, et me fit voir tout, l'un après l'autre, jusqu'à son lit, et l'endroit où son précepteur le faisait lire. Nous prîmes, après cela, congé de Sa Majesté et nous nous en retournâmes. Nous trouvâmes le dîner prêt et la table mise. Le repas était exquis et magnifique.

» Lorsque nous fûmes sortis de table, le maréchal de Villeroi me demanda si je serais curieux de voir les joyaux du Roi. Je lui répondis que je le souhaitais fort. « Allons-y donc, » me dit-il en me prenant par la main. Nous entrâmes de nouveau dans l'appartement du Roi. Sa Majesté y était debout et ses trésoriers y avaient étalé toutes les pierreries. Nous nous mîmes à les considérer une à une. Je vis d'abord trois habits : le premier était garni de perles et de plusieurs sortes de rubis; le second de perles et de diamants. Ces perles étaient de la grosseur d'une noisette, pures et nettes, bien unies et d'un grand prix, ainsi que les rubis. Le troisième était tout garni de diamants très beaux, d'une belle proportion et d'une très grande valeur. On me montra ensuite deux rangs de perles, qui étaient grosses comme une noix muscade, et que le Roi porte en forme de nœud d'épaules, lorsqu'il monte sur son trône. Il les avait le jour

de mon audience. C'étaient encore des pierres d'un très grand prix. Il y avait dans une boîte une perle d'*orphelin* qu'on me dit ne pas avoir sa pareille. Elle est de la grosseur d'une noix muscade et ronde comme un globe, fort blanche, fort brillante et point percée. Quand on la pose sur un miroir, elle ne saurait demeurer stable et elle est toujours en mouvement. Je vis, ce jour-là, de mes propres yeux ce que j'avais entendu dire qu'on appelait *perle roulante*[1]...

» Le Roi me montrait lui-même certaines pierreries et me les donnait à tenir. Sur cela, le maréchal lui ayant demandé à qui elles appartenaient, il répondit : « A qui peuvent-elles appartenir, si » ce n'est à moi? » Mais le maréchal lui répondit : « Non, sire, elles ne sont pas à vous, elles sont à » la Couronne ». Je pris, après cela, de nouveau congé du Roi, et je me retirai. »

On ne négligea rien pour faire au mieux les honneurs de Paris à l'ambassadeur ottoman; mais, de tout ce qu'on lui montra, rien ne lui produisit plus d'impression que l'Opéra. Méhémet n'avait pas la moindre idée d'un pareil spectacle; aussi la description qu'il en fait mérite-t-elle d'être citée:

« L'Introducteur des ambassadeurs vint chez

1. C'est la fameuse perle d'Espagne nommée la Pérégrine, c'est-à-dire la Voyageuse; elle passait avec le *Régent* et le plat taillé dans une seule émeraude, offert par la république de Gênes, pour les trois merveilles des joyaux de la Couronne.

moi quelques jours après pour m'avertir qu'on devait jouer un opéra dans le palais du Roi : Il est sûr, me dit-il, que si Votre Excellence y va, elle y prendra aussi beaucoup de plaisir. Elle sera assise dans un même lieu avec le Roi. Sa Majesté a, à sa droite, un endroit pour ses parents et pour les princes et, à sa gauche, un autre pour les ambassadeurs; et, comme chaque ambassadeur prend séance selon son rang et que Votre Excelleuce doit avoir le pas sur tous, elle se trouvera placée auprès du Roi... J'agréai sa proposition, et je me rendis à trois heures au palais du Roi.

» On a fait une salle de danse, exprès pour jouer l'opéra, à côté de celle d'audience. Elle est beaucoup plus vaste et beaucoup plus magnifique que celle de l'Opéra de la ville. Les murailles sont de marbre, dorées et ornées de peintures d'une beauté admirable. Il y a quatre rangs de sièges disposés par degrés, qui vont jusques au plafond, et les balustrades sont de marbre avec dorures; enfin tout cet endroit charme la vue.

» Quantité de dames de la plus belle distinction, habillées superbement et resplendissantes d'or et de pierreries, vinrent ce jour-là au spectacle, et chacune prit sa place. Lorsque j'eus monté l'escalier, j'allai m'asseoir à la première des chaises qui étaient à la gauche de celle qui était destinée au Roi. La foule était plus grande à cet opéra qu'à celui de la ville. Le Roi ne tarda pas à arri-

ver, et il se mit à sa place. Mademoiselle de Charolais-Condé, aussi belle que la lune, et la charmante mademoiselle de La Roche-sur-Yon Conti qui était noyée dans les pierreries, toutes deux ses proches parentes, prirent, l'une sa droite, l'autre sa gauche. Je me trouvais par cette disposition auprès de la dernière de ces deux princesses. Vis-à-vis de nous pendait un rideau brodé, enrichi de figures. On le leva tout à coup. Le lieu où l'on devait danser était rempli de visages d'anges, et nous vîmes un soleil aussi brillant que s'il venait de paraître sur l'horizon. Sa circonférence était de la grandeur d'une de nos tables à manger[1]. Il était d'or, mais travaillé si artistement que les bougies qui brûlaient derrière semblaient être de véritables rayons, ce qui produisait un effet admirable. En même temps, des musiciens de l'Opéra, l'habitation de la joie, qu'on avait fait venir, commencèrent à jouer tous ensemble, et on entra en danse. Les danseurs étaient des fils de princes, de maréchaux de France, de ducs et de gentilshommes; car c'étaient eux qui dansaient à cet opéra du Roi. Ils étaient tous de la même taille et du même âge et dansaient de huit en huit. Ils avaient des habits particuliers brodés en or trait sur des dibas, et leur coiffure, qui était faite en forme de panache, relevait leur beauté

1. Ce soleil était probablement le lustre.

autant que le fard et la civette. Les acteurs firent ensuite des représentations admirables et merveilleuses. Lorsque tout fut fini, le Roi se leva et se retira. Je m'en retournai aussi à mon hôtel. »

Enfin, Méhémet eut son audience de congé et il se préparait à partir lorsqu'une invitation inattendue lui fit ajourner son départ: M. le duc, ne voulant pas rester en arrière des prévenances que l'on prodiguait à l'ambassadeur ottoman, le fit prier d'assister à une fête qu'il lui offrait dans sa magnifique résidence de Chantilly.

Le train royal que menait le prince dépassait en luxe et en recherches de tout genre même celui du Régent. Ses chasses étaient les plus belles de France, et il exerçait une hospitalité presque royale dont Méhémet Effendi va nous faire une de ces peintures à l'orientale dont la couleur originale laisse bien loin derrière elle les froides descriptions des faiseurs d'itinéraire ou même des mémoires du temps.

« J'avais résolu de partir, pour revenir dans ma patrie, le jeudi d'après le Bayram; mais le gentilhomme qui était auprès de moi vint m'inviter de la part de M. le duc pour aller à la maison de campagne de ce prince, qui est à six heures de Paris. Il me dit que je serais obligé d'y rester deux jours, parce que, comme il y avait un parc pour la chasse, M. le duc voulait me donner le plaisir de celle du cerf, et qu'il ne fallait pas

que je quittasse la France sans voir cela; enfin, il fit si bien que, bon gré mal gré, je lui promis d'y aller. Aussitôt il s'en retourna pour en donner avis. Cette partie fut cause que je remis mon départ au samedi. Après que j'eus recommandé à mon intendant de tenir toutes choses prêtes pour mon retour, je montai le mardi en carrosse avec mon fils, pour aller à la maison de M. le duc. Nous avions marché trois heures, lorsque nous arrivâmes à un palais[1]. On nous dit qu'il appartenait au même prince, et on nous pria d'y entrer pour y dîner. Je fus obligé de dire que je vis un palais dont on ne saurait trouver le semblable, et un bâtiment qui inspire la joie. Nous ne fîmes que prendre un peu de repos, et nous remontâmes en carrosse. Une pareille marche nous mena à trois heures après-midi au palais de Chantilly. Nous y entrâmes par un pont. La forme et la disposition de ce palais sont si extraordinaires que je n'en ai point vu de semblables. Il y a premièrement une très grande cour. A ses quatre faces sont des bâtiments de pierre à trois étages fort vastes, et à ses quatre coins, quatre tours, au haut de chacune desquelles est construit un kiosque fort élevé, de sorte que dehors on le prend pour une magnifique forteresse.

» Une petite rivière, qui passe auprès, a donné

1. Saint-Maur.

occasion de faire un fossé autour du palais. Sa profondeur est de quatre pieds, et sa largeur de plus de cinquante. Il est bordé des deux côtés de pierres de taille, et se remplit des eaux de la rivière qu'on y a détournées. Le palais étant demeuré de cette manière au milieu du fossé, on est obligé d'y entrer par un pont, de sorte que, lorsqu'on le lève avec des chaînes, le palais, devenu une île, se trouve au milieu des eaux. On a mis des poissons dans ce fossé qui ont beaucoup multiplié; et vous en voyez quantité se promener sur la surface de l'eau. Lorsque vous considérez cela de l'étage d'en bas, vous avez autant de plaisir que si vous étiez sur le canal de Constantinople. On a trouvé encore aux environs beaucoup d'autres sources, dont on s'est servi pour faire dans le jardin des bassins d'espace en espace. Ils ont chacun leur jet d'eau qui joue jour et nuit sans interruption, et qui sont posés de manière que, de quelque côté du palais que vous regardiez dans le jardin, vous avez le plaisir de voir le bouillonnement des eaux de deux ou trois jets d'eau qui les jettent de la grosseur d'un homme. Ce jardin est fait avec beaucoup d'art, et planté de limoniers et d'orangers, et d'une ordonnance si charmante, que les yeux des spectateurs ne peuvent se rassasier de le contempler. Il y a deux petits ponts sur lesquels il faut passer pour y aller. Je passai sur ces ponts et j'y entrai. J'y

restai jusqu'au soir à me promener et à considérer tous ces bassins admirables. A l'entrée de la nuit, je revins au palais, et, lorsque l'heure du souper fut venue, on servit un magnifique repas, pendant lequel nous eûmes la symphonie d'un nombre infini de musiciens qu'on avait fait venir. Nous passâmes ainsi deux heures à prendre le plaisir de la table et de la musique, après quoi je me retirai dans mon appartement, pour me livrer au repos.

» Le lendemain matin, on fit servir le dîner de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et on me proposa une partie de chasse. Je l'acceptai, et, sur les dix heures, au sortir de table, je montai dans un carrosse à quatre chevaux qu'on m'avait préparé.

» Le duc entretient cent cinquante chevaux dans son écurie, et a un grand nombre de personnes de distinction, comme de ses gentilshommes et des gens de sa cour, pour l'accompagner à la chasse. Ils sont tous écrits sur une liste, et ils ont des habits de chasse particuliers qu'ils ne mettent que pour y aller, de sorte que, lorsqu'on les voit, on connaît aussitôt quels sont les chasseurs de ce prince.

» Tous les grands seigneurs de la cour ont pareillement leurs habits de chasse, mais ils sont tous de différentes couleurs : celui du duc était de couleur d'abricot.

» Après donc que tous les gens du duc eurent pris leurs habits de chasse, et furent montés sur

des chevaux de course, il y en eut plus de vingt qui se passèrent au col des instruments faits en cercle, appelés trompettes[1]. Le duc en prit une aussi, et nous nous mîmes en marche. On menait en mains des chevaux de relais pour le duc, et trois attelages à quatre chevaux pour mon carrosse.

» Nous entrâmes dans un bois dans lequel nous marchâmes environ une heure entre des arbres plantés sur une même ligne, et de même hauteur, et une charmille de la hauteur d'une pique, le tout taillé au ciseau. Sur notre chemin, à droite et à gauche, étaient des allées semblables, d'une hauteur aussi longue que la portée de la vue, mais si bien taillées et si bien alignées, qu'il n'y avait pas un seul arbre qui fît obstacle au coup d'œil. Nous vînmes enfin en un endroit où aboutissaient neuf chemins, et du milieu duquel, par conséquent, on peut voir à perte de vue de neuf côtés différents. Le grand veneur y vint au-devant de nous, pour nous avertir qu'il avait enfoncé un grand cerf de deux ans dans un certain endroit du bois. Aussitôt, M. le duc me dit : « Attendez ici : nous entrerons dans le fort, nous » forcerons le cerf, et nous ne quitterons pas » ses traces que nous ne l'ayons chassé. Lorsqu'il » sera sorti du bois, de quelque côté qu'il tourne,

1. Les Turcs n'ont point d'autres termes pour exprimer les cors de chasse.

» vous n'avez qu'à le poursuivre aussi. » Il prit en même temps les chasseurs qui l'accompagnaient, et d'une allée à l'autre, ils environnèrent le bois. Ils n'avaient point de lévriers, mais une centaine de gros chiens, qui ressemblaient à des dogues. Le conducteur de ces chiens de chasse entra dans le fort, qui retentit aussitôt de leurs aboiements. Les trompettes commencèrent à sonner, et dans le même temps nous vîmes un cerf à tête affourchée se lever devant nous et prendre sur la droite. Tous les chasseurs et les chiens se mettent à le poursuivre; nous aussi d'aller sur ses traces à toute bride. Le son des trompettes était pour empêcher que les chasseurs ne s'égarassent dans le bois, et les avertir en même temps de la route que la proie avait prise, afin qu'ils pussent tous la suivre; ainsi nous y prêtons l'oreille, et courons environ deux heures, en disant tantôt : « Il est ici », tantôt ; « Il est là ; » enfin, venus sur le bord d'une rivière, le cerf se jette à l'eau, et nous échappe, de sorte que nous ne pûmes pas le prendre.

» On m'offrit de lancer un autre cerf; mais je commençais à m'ennuyer. Les chevaux des chasseurs faisaient naufrage dans la sueur : on avait déjà changé trois fois ceux de mon carrosse. Tout cela m'engagea à répondre que j'avais pris assez de plaisir, et qu'il était temps de nous en retourner au palais; ainsi, nous en reprîmes le chemin.

» Pour conclusion, nous passâmes et repassâmes dans le bois, toujours à bride abattue, pendant l'espace de six heures, sans aller jusqu'au bout. Ce n'était pourtant qu'allées taillées avec la dernière justesse. J'étais véritablement émerveillé de voir les soins qu'on s'était donnés et les dépenses qu'on avait faites pour un bois. Comme il faut tailler les arbres chaque année, on prenait des ouvriers à la journée. Je vis même parmi les arbres des échelles à trois étages, et en de certains endroits des hommes qui les taillaient avec des ciseaux. Auprès du palais on les a taillés encore avec plus de soin, et on a fait le plus artistiquement du monde des choses merveilleuses et admirables. Je ne saurais décrire la beauté des endroits que je vis.

» Lorsque nous fûmes de retour au palais, on me demanda si je voulais aller aux ménageries des bêtes féroces et des oiseaux. C'étaient de grands bâtiments qui se voyaient vis-à-vis de nous. Nous passâmes de nouveau sur un pont bas pour y aller. Nous vînmes premièrement à un endroit où il y avait de petites chambres bâties de pierre, avec des barreaux de fer très forts. Dans la première on voyait trois grands lions, dans l'autre deux tigres, et dans les autres, des ours, des loups, des renards, des loups-cerviers, des singes, des guenons, et quantité d'autres animaux d'une figure et d'une forme extraordinaires, qui m'étaient

inconnus. Il y en avait qu'on avait fait venir du Nouveau Monde. Leurs ongles étaient comme les pinces du cerf, et leur corps aussi gros que celui du bœuf : leur poil ressemblait à celui du mouton, leur col à celui du cheval : leurs oreilles étaient aussi comme celles du cheval, et ils les portaient de même; mais ils avaient la gueule, le. museau et les yeux du cerf. Je vis aussi des chevreuils et des daims blancs comme du lait.

» Nous passâmes de là à un autre quartier, où on avait fait une autre sorte de loges. Elles étaient remplies d'oiseaux, parmi lesquels il y avait une espèce de paons blancs comme du lait, et deux perroquets qui n'ont point leurs semblables. Ils étaient de la grosseur d'une poule, ils avaient un bec aussi grand que la bouche d'un homme, une queue de plus de deux pans de longueur, et un plumage de couleur incarnat, tirant sur la fleur de grenade. Ils étaient marquetés de jaune sous le bec. Lorsqu'ils nous aperçurent, ils commencèrent à se lamenter en langue française; enfin, je vis tant d'oiseaux nouveaux pour moi, que je demeurai émerveillé. Pour de petits oiseaux, il y en avait un nombre infini qui chantaient tous un ramage différent, cela me rappela nos vers persiens

Tous les matins les oiseaux du verger
Chantent mélodieusement vos louanges.

» Je vis aussi dans un bassin deux castors qui y

avaient même fait des petits. Tantôt ils nageaient sur l'eau, et tantôt ils en sortaient pour se promener sur les bords du bassin. Chaque espèce d'oiseaux avait son bassin particulier, avec des jets d'eau, et chacun buvait dans le sien; en un mot j'eus le plaisir de voir une ménagerie dont les rois pourraient à peine avoir la pareille. On m'invita ensuite à aller à l'Arsenal; mais, comme la nuit approchait, nous nous en revînmes au palais. L'heure du souper venue, on servit. Nous nous mîmes à table, et les musiciens commencèrent leur symphonie.

» Après que nous eûmes soupé : — Allons voir, me dit le prince, le jardin par les fenêtres qui ont vue sur le bassin... Pendant que je disais en moi-même : Que peut-on me faire voir de merveilleux durant la nuit? nous vînmes aux fenêtres. Je n'eus pas plutôt jeté les yeux sur le jardin, que je vis plus de dix mille lampes rangées de manière que le monde avait retrouvé le jour brillant. Les deux côtés du grand bassin étaient aussi garnis de ces mêmes lampes qui, réfléchissant la lumière dans l'eau, produisaient un effet admirable. A la tête du pont qui était devant la porte du palais, on avait mis vingt pièces de petit canons; on en fit la décharge, et on commença ensuite à jeter des fusées en l'air. Dans le même temps parut un trépied d'une flamme blanche, sur lequel on apercevait la figure d'un croissant, qui portait

une couronne impériale. Pour comprendre le dessein de ceci, il faut savoir que les Francs distinguent chaque monarque par un signe particulier, et qu'ils donnent à notre Empereur celui du croissant. C'est pour m'apprendre cette particularité qu'on en avait fait paraître la figure. On jeta après cela trois fusées de cyprès[1] à droite et trois à gauche, qui commencèrent à bouillonner. On jeta pareillement des fusées de mortier, de jet d'eau, de narcisse, de moulin, d'armoise et de soleil.

» Nous passâmes environ deux heures à ce spectacle que je trouvai très beau. Lorsqu'il fut fini, le duc vint encore me faire des honnêtetés, en me disant : — J'ai fait faire toutes ces choses pour vous amuser, je souhaite d'avoir réussi. S'il était en mon pouvoir, je ferais encore davantage... A la vérité, je reçus de lui tous les honneurs et toutes les politesses possibles. Ce prince est, comme je l'ai déjà dit, fort proche parent du Roi, intendant de son éducation, et un des premiers seigneurs de la cour, et passe pour très puissant; mais je trouvai encore en lui plus que tout ce que j'en avais entendu dire. Le jeudi à la pointe du jour, je pris congé de lui, et je me mis en chemin pour revenir à Paris[2]. J'allai descendre à mon hôtel vers les deux

1. On a suivi littéralement les mots turcs.

2. Méhémet partit quelques jours après, et une fois de retour à Constantinople, il parla de la France avec enthousiasme.

heures après midi, et je trouvai tous mes équipages prêts. Sur le soir l'interprète vint me dire que le lendemain on me porterait un présent de la part du Roi. Le lendemain matin, je vis arriver les présents, accompagnés par les deux introducteurs, qui me dirent : — Ce sont les présents que le Roi fait à Vos Excellences.

» La coutume, en France, est que le Roi donne aux ambassadeurs son portrait garni de diamants; mais, comme je dis qu'il ne nous était point permis d'avoir de portraits, on me donna en échange une ceinture de diamants, deux tapisseries travaillées à Paris, une glace, un fusil, une paire de pistolets, une cassette à plaque de cuivre doré, deux beaux vases de porcelaire fort épaisse pour mettre de la glace et un sucrier[1]. »

M. de Bonnac écrit « que le grand vizir fut si charmé de tout ce que lui a rapporté Méhémet qu'il voudrait n'être pas grand vizir pour pouvoir devenir ambassadeur en France. Les Turcs qui depuis deux cents ans de commerce n'ont jamais bien connu la France, sont aujourd'hui remplis d'idées si grandes, si glorieuses et si avantageuses sur son sujet, qu'ils n'égalent pas seulement la vérité, mais qu'ils l'excèdent au delà de l'imagination. »

1. Les arcs, les flèches et le carquois apportés par Méhémet Effendi plurent beaucoup au roi, qui réunit dans la galerie de Versailles les seigneurs et les princes les plus adroits à sa cour pour s'exercer avec eux au tir à blanc : il récompensait de quelques bijoux ceux qui mettaient le plus près du but. Celui qui avait été vainqueur devenait le chef pour l'exercice du lendemain, réglait l'ordre des tireurs et avait voix prépondérante et droit de prononcer sur certains coups douteux. Le roi lui-même était soumis aux décisions du vainqueur.

Le dimanche suivant, Méhémet prit congé et partit pour Constantinople.

On pouvait lire, le 15 mars 1722, dans la *Gazette de France :*

« Le Grand Turc a établi dans le faubourg de Péra des collèges pour toutes les sciences; il a permis aux Mathurins de bâtir une église et il donne la liberté de religion aux Français. On dit que c'est le fruit du voyage de Méhémet Effendi qui est un homme d'esprit et qui a bien goûté nos manières et notre politesse. »

Nous avons cru devoir consacrer un chapitre entier aux curieux détails du séjour de Méhémet, car les principaux personnages qui y figurent, le roi, le maréchal de Villeroi et le duc de Bourbon, jouent un rôle important dans la suite de ce récit.

IV

1722-1724

L'arrivée de l'Infante d'Espagne à Paris. — Départ de la cour pour Versailles. — Disgrâce du maréchal de Villeroi. — Mort du cardinal Dubois, mort du Régent. — Le duc de Bourbon et la marquise de Brie. — Madame du Deffand.

Malgré l'extrême jeunesse du roi, on se préoccupait déjà de son mariage. Le Régent, qui visait avant tout à rendre sa régence tranquille, venait, après une guerre fort courte, de signer une triple alliance avec l'Espagne et l'Angleterre.

« La paix faite, dit Hénault, le roi d'Espagne offrit l'Infante, sa fille, en mariage au roi. Le duc d'Orléans aperçut bientôt l'intérêt qui faisait agir Philippe V. Comme l'Infante n'était âgée que de cinq ans, il ne voulait pas que le roi eût sitôt

d'héritiers et se conservait par le mariage qui ne pouvait s'accomplir de longtemps, tous les droits à la couronne de France, qu'il pensait que ses renonciations ne pouvaient anéantir.

Le Régent, après une prompte délibération, dit à ses familiers : « J'entrevois les motifs de l'Espagne; mais l'intérêt présent est que ma régence soit tranquille, et je consens que l'on fasse venir l'Infante. » Que n'ajoutait-il qu'il avait la même passion que le roi d'Espagne, avec des droits tout contraires; et que, comptant très bien faire valoir les renonciations, il ne devait pas souhaiter sitôt d'héritiers au roi! La conjuration secrète que le prince Cellamare avait tramée dans Paris, en 1718, ne contribua pas peu à y déterminer le Régent. Elle fut découverte. Le prince Cellamare eut une garde le 8 décembre, parce qu'ayant violé le droit des gens, on ne devait plus rien à son caractère d'ambassadeur. Il fut renvoyé en Espagne sans escorte. M. le duc et madame la duchesse du Maine furent arrêtés le 29; le duc de Polignac envoyé à son abbaye d'Anchin; le duc de Saint-Aignan, rappelé de Madrid, entra au conseil de régence. M. le duc d'Orléans cria à la trahison et exigea que le cardinal Albéroni, qui en était l'auteur, fût renvoyé de l'Espagne, dont il était le premier ministre depuis 1715. Philippe V, qui voyait son entreprise découverte, y consentit, et l'Infante arriva à Paris le 2 mars 1722.

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1722, la cour semblait tout à fait établie à Paris, au Louvre et aux Tuileries. Cela s'expliquait fort bien, le Régent étant installé au Palais-Royal, rien ne lui était plus facile que de voir le jeune souverain à chaque instant du jour. L'étonnement fut donc grand à Paris lorsqu'on apprit tout à coup que le roi partait pour Versailles et que ce départ allait être suivi par celui de la cour, des ministres et du Régent lui-même. Tout allait être réorganisé comme au temps du feu roi. « Le départ annoncé s'effectua au jour dit, le 25 juin, à la grande satisfaction du petit roi, dont le caractère timide et même sauvage lui faisait préférer les grands jardins de Versailles à celui des Tuileries, dans lequel il ne pouvait se montrer sans attirer aussitôt la foule qu'il ne pouvait souffrir. Ce départ donna lieu à nombre de conjectures, mais ce ne fut que quelque temps après que l'on commença à apercevoir les raisons qui avaient engagé le Régent à transférer la cour à Versailles.

» Il y avait plus de quatre ans, on pourrait même dire que c'était depuis la mort de Louis XIV, que le maréchal de Villeroi critiquait sans se contraindre tout ce que faisait le gouvernement. Les erreurs du système de Law donnaient beau jeu, le désordre des finances, la bizarrerie des traités faits avec les princes étrangers, le goût de singularité qu'affectaient en tout les ministres du

duc d'Orléans, qui paraissaient sacrifier les intérêts fondamentaux de l'État aux intérêts particuliers de leur maître, plus que tout cela la haine fomentée sous l'ancien règne pour le Régent, avaient porté le maréchal de Villeroi à se déclarer ouvertement contre lui; jusque-là ce n'étaient que des propos dont l'effet n'était point à craindre, on avait même trouvé le secret de jeter sur tout ce qu'il faisait un ridicule général dont sa personne était assez susceptible: des airs de grandeur qui portaient à faux, parce qu'il n'avait point d'esprit; des plaisanteries inconsidérées qui retombaient sur lui, parce qu'elles n'étaient point plaisantes et qu'elles ne laissaient pas d'offenser ceux qu'elles attaquaient, la pédanterie romanesque qu'il mêlait à l'éducation du jeune roi et qui se faisait d'autant plus sentir qu'elle était plus loin des mœurs licencieuses du temps, c'en était assez pour ne le pas faire craindre du Régent; mais à la fin on s'aperçut que le roi devenait grand, on s'éveilla pour ainsi dire de la sécurité où jetait son enfance; il n'y avait plus que six mois pour atteindre la majorité, et on commença à songer qu'il faudrait bientôt compter avec ce jeune prince; que savait-on ce que le maréchal pourrait lui inspirer? Un conseil dangereux est bientôt donné, le Régent n'était pas irréprochable, il fallait accoutumer le roi, qu'il avait trop négligé, à se conduire par ses vues, et par conséquent il était important

de l'environner de personnes dont on fût sûr, ce qui n'était pas le cas du maréchal, dont la haine pour le Régent se traduisait par des procédés inqualifiables, et qui ne négligeait rien pour inspirer ce sentiment-là au jeune roi : l'anecdote suivante donnera la mesure de sa façon d'agir.

» Non content d'assister à tous ses repas, de goûter à tout ce que mangeait, à tout ce que buvait le roi, le maréchal enfermait dans un buffet, dont lui seul avait la clef, jusqu'au pain et à l'eau qui devaient être servis sur la table. Le Régent feignait de ne pas remarquer combien ces précautions extraordinaires étaient injurieuses pour lui ; mais un jour Villeroi ne voulut pas même lui laisser le mérite de cette dissimulation généreuse. Le Régent étant entré chez le roi au moment de son déjeuner, s'empressa de lui servir lui-même son café à la crème. Aussitôt le gouverneur renverse la tasse comme par mégarde et ordonne d'en servir une autre. M. d'Orléans se contint, mais un regard foudroyant annonça au maréchal qu'il venait de se faire un ennemi implacable[1].

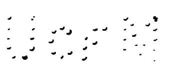
1. L'*Histoire de la régence* de Lémontey est écrite avec un parti pris absolu, il est décidé d'avance, par exemple, à montrer le petit roi Louis XV sous un jour si défavorable, qu'au bout de quelques pages on croirait volontiers que cet enfant est un monstre de sécheresse et de dureté, et, lorsqu'il raconte l'exil du maréchal de Villeroi, il ne manque pas d'ajouter que son élève ne témoigna pas le moindre chagrin, ne versa pas une larme et ne parut point s'apercevoir de l'absence de son gouverneur, mais

» Ajoutez à cela que le maréchal avait eu une conversation quelques jours auparavant avec le cardinal Dubois, où il lui avait laissé trop voir les projets qu'il formait pour la majorité, et en ne suivant que sa sotte vanité de parler avec hauteur à ce cardinal devant qui tout le reste de la cour tremblait, il s'était trop ouvert sur l'espérance qu'il avait de reprendre l'autorité sous le nouveau règne : ce fut tout cela qui détermina le duc d'Orléans à mener le roi à Versailles; quoique le peuple fût trop accablé pour oser remuer, on ne voulait pas que la ville fut témoin de tous ces changements : aussi à peine y fut-on établi que l'exil du maréchal de Villeroi fut arrêté, on ne cherchait pour cela qu'un prétexte qui fût bientôt trouvé. Le Régent alla un lundi, jour de Saint-Laurent, dans le cabinet du jeune roi; comme il était à l'étude avec M. le duc, le maréchal de Villeroi et l'évêque de Fréjus son précepteur, il les pria de se retirer, en leur disant qu'il avait un mot à dire au roi. M. le duc et l'évêque obéirent; le maréchal refusa, disant que c'était le droit de sa place de ne jamais quitter le roi d'un pas. Le Régent ne voulut point insister

il ne nous dit point sur quoi se fonde cette opinion. Hénault, au contraire, lié avec le maréchal lui-même, et avec Dubois, parfaitement au courant de ce qui se passe à la cour, conte tout autrement la chose, d'accord avec Saint-Simon et Mouffle d'Angerville.



et prit congé du roi; ensuite Louis XV étant allé à la messe, le maréchal aborda le Régent en sortant de la chapelle pour lui donner un éclaircissement sur ce qui s'était passé; le Régent lui dit qu'il n'en avait pas le temps; mais qu'il n'avait qu'à se rendre à trois heures chez lui, et qu'il l'entendrait. Le maréchal donna dans le piège, il arriva chez le duc d'Orléans; dès qu'il y fut, on ferma les portes sur lui; il attendit quelque temps à la porte du cabinet du Régent, d'où il vit sortir le marquis de la Fare, son capitaine des gardes, qui l'arrêta en vertu d'une lettre de cachet qu'il avait à la main. Le maréchal, étonné, demanda s'il ne pouvait point voir le roi; on n'avait garde de le lui permettre. Il demanda qu'il lui fût permis au moins de voir le Régent; le marquis de la Fare rentra dans le cabinet; Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, qui était chargé de cette expédition, lui fit dire que le duc d'Orléans ne voulait point le voir. Aussitôt après lui avoir rendu cette réponse, on le mit dans une chaise à porteurs que Le Blanc tenait toute prête et on le fit accompagner par cinq ou six officiers des mousquetaires jusqu'au carrosse du Régent, qui l'attendait derrière l'orangerie avec ses gardes. Le carrosse le mena à près d'une lieue, où il trouva un carrosse du roi avec un détachement de mousquetaires commandé par d'Artagnan qui le conduisirent à Villeroi.



» Quand on jugea qu'il pouvait avoir fait deux ou trois lieues et qu'on était sûr de ne plus le revoir, le Régent monta chez le roi et lui rendit compte de ce qui venait de se passer; ensuite il se retira et laissa avec lui M. le duc et l'évêque de Fréjus pour achever de lui justifier la nécessité du parti qu'il venait de prendre. On fit sur-le-champ fermer le cabinet du roi pour l'empêcher de voir personne, on contremanda les gardes du corps et les carrosses qui attendaient le roi pour la promenade, et le reste de la cour s'occupa à raisonner sur cet événement.

» Le soir, le roi soupa à son ordinaire sans laisser voir sur son visage aucune altération, ni rien qui pût faire juger de ce qui se passait en lui; à la fin du souper il joua avec les jeunes seigneurs à qui il faisait ordinairement cet honneur-là, mais quand il se fut retiré, il donna à la nature et au bon naturel tout ce que la représentation l'avait forcé de lui refuser et il passa la nuit à pleurer. Sommery, son sous-gouverneur, qui avait couché dans sa chambre à la place du maréchal, essaya en vain de le consoler, il poussait des sanglots qui marquaient assez combien la séparation du maréchal lui coûtait. On lui proposa de boire un verre d'eau pour apaiser l'oppression que lui causait la douleur, il répondit à cela qu'il était assez grand pour en demander s'il en avait besoin. Le matin, on s'aperçut à son lever de l'altération

de la nuit, et le soir, comme le duc de Villeroi, fils du maréchal, qui revenait de voir son père, se présenta pour demander l'ordre en qualité de capitaine des gardes, le petit roi n'eut jamais la force de le donner.

» Cependant Paris apprit la disgrâce du maréchal, le peuple en murmura beaucoup, mais comme cela ne s'était pas passé sous ses yeux l'impression fut bien moins forte que s'il avait été arrêté dans Paris; d'ailleurs on s'efforça de publier que le maréchal avait manqué essentiellement à la considération personnelle qu'il devait au Régent, que l'on ne se plaignait point de la façon dont il avait élevé le roi, qu'on était même persuadé de l'attachement qu'il avait pour sa personne; mais que c'était manquer à l'État que de critiquer sans cesse le Régent et les ministres; qu'il suffisait que l'on prît un parti pour essuyer sa contradiction, qu'il était très dangereux d'accoutumer le roi à juger du gouvernement de son État par les vues d'un homme aussi prévenu que borné; enfin qu'il n'avait point à se plaindre, qu'on l'envoyait dans son gouvernement de Lyon avec tous les honneurs qu'on accorderait à l'homme du monde dont on serait le plus satisfait; mais qu'il n'était pas étrange qu'on retirât de la cour l'ennemi déclaré du Régent.

» De semblables discours éblouirent les uns, persuadèrent les autres et eussent effacé dans peu de jours tout ce qu'on aurait pu craindre de cette

entreprise, quand une nouvelle scène donna à penser bien plus sérieusement au duc d'Orléans.

» A huit jours de là, c'était le lundi suivant, l'évêque de Fréjus, précepteur du roi[1], ne parut pas à l'heure de son étude : le roi en demanda la raison, on le fit chercher dans son appartement et on ne l'y trouva point : l'étonnement augmenta, on s'informa de ce qu'il pouvait être devenu, personne n'en était instruit, il n'y avait que M. le duc d'Orléans et M. le duc qui avaient reçu chacun une lettre par laquelle l'évêque de Fréjus leur marquait qu'il avait cru devoir se retirer, sans dire quel lieu il avait choisi pour sa retraite. Les courriers volèrent dans le moment de tous les côtés, le Régent voulait le ravoir à quelque prix que ce fût. Cette évasion portait un furieux contre-coup sur ce qui venait d'arriver au maréchal de Villeroi, l'évêque de Fréjus, par cette retraite précipitée, annonçait que, loin d'y avoir pris part, il le désapprouvait totalement. Cela réveillait les premiers bruits, et était d'une dangereuse conséquence auprès du roi, qui était bien plus attaché à son précepteur qu'à son gouverneur, la perte du premier lui renouvelait celle du second, et comme il ne pouvait mieux juger de ses véritables intérêts que par les actions de l'évêque de Fréjus dont

1. L'abbé Fleury, depuis cardinal de Fleury et premier ministre de Louis XV.

il connaissait l'attachement pour sa personne, dès que sa retraite lui annonçait son mécontentement, il était bien dangereux qu'il ne s'aperçût de la vue qu'on avait de lui ôter toutes les personnes qui lui étaient véritablement attachées. Ce qui augmentait encore la colère du Régent et celle du cardinal Dubois, c'est qu'après avoir mis tout en œuvre pour s'assurer de l'évêque de Fréjus, cette démarche leur annonçait qu'ils n'y devaient point compter. Il fut donc question de le ravoir à quelque prix que ce fût, et enfin, apres bien des perquisitions, on apprit qu'il était allé à B... (c est une terre à six lieues de Versailles, qui appartient à M. de Courson). Cette nouvelle calma un peu le Régent qui avait laissé trop voir son trouble et son inquiétude, et qui, après avoir fait réflexion de quelle conséquence il pouvait être pour son autorité que l'évêque se fût retiré sans lui avoir fait part, changea tout d'un coup de discours et fit répandre dans Versailles qu'il était parti de son consentement et que ce n'était un voyage que de quelques jours.

» Le roi qui paraissait toujours inquiet, et à qui avant qu'on fût instruit de ce qu'était devenu son précepteur, on n'avait pu donner d'éclaircissements, imagina de lui-même ce qu'il pourrait être devenu : d'abord il demanda s'il ne serait point allé à Villeroi voir le maréchal, ensuite s'il ne serait point allé à Sceaux voir le duc du Maine

qu'il savait être de ses amis, ou bien s'il ne serait point allé à Paris voir madame de Lévy qui en était aussi. Ces questions firent faire bien des réflexions de la part d'un enfant qu'on n'était point accoutumé d'entendre parler, et laissèrent imaginer qu'il pensait plus loin qu'on ne croyait. Enfin, on vint lui dire que l'évêque de Fréjus était allé à Courson et qu'il en reviendrait dans peu. Courson appartenait à M. de Lamoignon.

» Cependant on lui détacha sur-le-champ Desfort, son ami, pour le presser de revenir, et pour lui représenter les inconvénients d'une évasion aussi brusque et aussi inconsidérée. Desfort se chargea avec plaisir d'une pareille commission, il y avait longtemps qu'il n'était de rien, et depuis le jour où M. le duc l'empêcha d'être contrôleur général après la fuite de Law, il n'avait pas été question de lui, il partit donc pour aller à Courson; mais la fermeté de l'évêque de Fréjus rendit le voyage inutile, il n'avait quitté la cour que pour se justifier des soupçons qu'on aurait pu répandre dans le public qu'il avait quelque part à la disgrâce du maréchal : ces soupçons étaient d'autant plus fondés que le Régent rendait son affaire meilleure en laissant croire qu'elle était de concert avec lui, ainsi il n'écouta point tout ce que Desfort put lui dire, et le laissa revenir à Versailles sans en avoir rien obtenu. Belle-Isle, qui était aussi l'ami de l'évêque

de Fréjus (parce qu'il lui a été donné de Dieu d'être l'ami de tout homme en place), fit auprès de lui une tentative aussi vaine que celle de Desfort, cette nouvelle jeta le Régent et le cardinal Dubois dans de furieuses perplexités, l'impression qu'elle pouvait faire sur l'esprit du roi lui donnait tout à craindre : Dubois courait risque d'en être la victime; parce que c'était assez l'usage de son maître d'abandonner ses ministres quand il ne trouvait plus d'autres remèdes aux fautes où ils l'avaient engagé que de les sacrifier à la haine publique, on eut donc recours à ce qu'on crut de plus efficace et on engagea le roi à écrire lui-même à son précepteur pour lui ordonner de revenir. Voici la lettre : « Monsieur de Fréjus, » vous vous êtes assez reposé, j'ai besoin de vous, » revenez donc au plus tôt. » Cette lettre fit tout l'effet qu'on en avait attendu, et le soir même, c'était le mardi, lendemain du jour qu'il était parti, on le vit arriver à Versailles sur les neuf heures du soir.

» Cette nouvelle de son retour surprit autant que celle de son évasion, tout le parti du maréchal qui était celui de la vieille cour et qui triomphait déjà de voir que cette première démarche déconcertait le Régent et bravait son autorité, vit avec chagrin qu'elle eût été soutenue si faiblement.

» En effet, ce n'était guère la peine de dispa-

raître pour se remontrer dès le lendemain, et les personnes les plus attachées à cet évêque sentirent bientôt toutes les conséquences du parti qu'il avait pris. On disait avec raison qu'en partant il devait prévoir qu'on le rappellerait, que son départ n'était grand qu'au cas qu'il ne revînt pas, et que plus il avait fait de bruit en disparaissant, plus son retour aurait droit de surprendre.

» Le cardinal Dubois et le Régent éprouvèrent dans cette occasion ce qui leur avait déjà réussi cent fois depuis la Régence, c'est que, par une fatalité singulière, tous les gens qui se déclaraient contre eux et qui par cela seul pouvaient attendre de la considération de la part du public, reperdaient bientôt cette même considération par quelques circonstances particulières, l'évêque de Fréjus en servit encore d'exemple, ce qu'il venait de faire était perdu auprès du roi qui en ignorait le motif, le public lui sut mauvais gré d'être revenu et tous ceux qui s'étaient attachés à lui dans l'espérance du crédit que devait lui donner la familiarité du roi et la confiance du Régent commencèrent à s'en éloigner, parce qu'il était aisé de sentir que le Régent ne lui pardonnerait jamais d'avoir voulu le contregager. »

La fuite de l'évêque de Fréjus s'expliquait d'autant moins qu'il ne pouvait souffrir le maréchal de Villeroi, le temps n'éteignit pas cette haine, et plusieurs années après l'exil du maré-

chal dans son gouvernement de Lyon, il écrivit à M. de Fréjus, devenu cardinal de Fleury, une lettre aussi altière qu'impertinente pour se plaindre de ce que le cardinal avait laissé sans réponse une recommandation faite par lui, maréchal de Villeroi ; il faut ajouter qu'il écrivait comme un chat. Le cardinal lui répondit aussitôt :

« J'ai reçu, monsieur le maréchal, une lettre que je n'ai pas pu lire et que je n'ai pu me faire déchiffrer, mais dont la signature ressemblait à la vôtre. Si vous prenez la peine de m'écrire une autre fois, et si vous désirez que j'aie l'honneur de vous répondre, ayez soin de vous y prendre différemment. Il ne faut pas qu'on puisse dire que le roi avait un gouverneur qui ne savait pas écrire et un précepteur qui ne savait pas lire.

» Recevez avec bonté l'assurance des sentiments que je conserve et qui sont bien particuliers, étant et voulant rester à jamais votre serviteur. »

L'orgueilleux maréchal de Villeroi avait pris pour cachet une clef de montre avec la devise : « J'ai réglé qui nous règle. » Il ne pouvait mieux peindre sa sotte vanité.

L'époque approchait où la majorité du roi allait être déclarée, il devait, à cette occassion, tenir un lit de justice[1], pendant lequel quatre discours

1. Ce lit de justice fut tenu au parlement de Paris, 22 février 1723 le roi venait d'atteindre l'âge de treize ans ; le roi coucha en son palais des Tuileries et reçut le lendemain matin les compli-

seraient prononcés, l'un fort court par le jeune roi, le second par le duc d'Orléans, le troisième par le garde des sceaux, M. d'Armenonville[1], et le quatrième par le premier président de Mesmes, dont nous avons déjà parlé.

Le cardinal Dubois, fort embarrassé de savoir à qui il confierait le soin de faire le discours du roi, celui du Régent, et même celui du garde des sceaux, qui n'était point habitué à parler en public, eut l'idée de demander conseil au marquis d'Argenson, qui lui désigna le président Hénault, dont il connaissait la souplesse d'esprit et la facilité de travail. Le cardinal se mit à rire, il connaissait Hénault de réputation, mais sous un tout autre rapport. « Cela serait bon, dit-il, s'il fallait écrire la vie de madame de ***, ou de madame de X. — Non, Monseigneur, dit d'Argenson, j'en réponds à Votre Excellence. » Le cardinal fit aussitôt mander Hénault qui trouva la chose si plaisante qu'il se chargea immédiatement du tout.

« Pendant que je travaillais pour les trois discours, dit Hénault, le premier président de Mesmes, qui m'aimait tendrement et avec lequel je passais

ments des trois cours supérieures, le Parlement, la Chambre des comptes et la Cour des aides, et l'après-midi ceux du Grand Conseil, de l'Université et de l'Académie française.

1. Joseph-Jean-Baptiste-Fleuriau d'Armenonville, père du comte de Morville; il mourut en 1728 au château de Madrid; il avait rendu les sceaux en 1727.

ma vie, me parla du discours qu'il devait prononcer au lit de justice et me lut différents projets que lui avaient donnés l'abbé Pucelle, l'abbé Menguy, et M. de Vienne, me priant d'y mettre l'ordre et d'en faire un discours en règle. J'obéis. » Le duc d'Orléans et M. d'Armenonville reçurent leurs discours peu de jours avant la séance et sans se douter du nom de l'auteur; M. d'Armenonville, qui avait grande confiance dans le goût et la critique d'Hénault, le fit demander et lui lut son discours d'un bout à l'autre; Hénault, conservant non sans peine son sérieux, déclara que la harangue était fort bien! Enfin le grand jour arriva et les quatre discours remportèrent tous les suffrages.

« Celui du roi, fort court et fort bien, celui du duc d'Orléans, tendre pour son royal pupille et précis sur les affaires, celui de M. d'Armenonville était une sorte de mémoire justificatif sur toute l'administration du duc d'Orléans, et enfin celui de M. de Mesmes, très fort, très éloquent et très conforme à l'esprit de sa compagnie. » Ainsi la cour et le Parlement se trouvèrent parler un langage approprié à chaque parti contraire, et émanant de la plume d'une seule et même personne.

Cette curieuse anecdote ne fut connue qu'après la mort de Dubois; Hénault et le marquis d'Argenson ne se gênèrent plus alors pour la raconter.

Le succès des quatre discours avait singulièrement élevé Hénault dans l'opinion du cardinal, et à partir du lit de justice, il l'admit dans son intimité et lui témoigna une faveur particulière. L'ambassade de Hollande allait être vacante, et le cardinal laissa entrevoir au jeune président qu'il serait désigné pour la remplir, mais la Providence en avait décidé autrement. Laissons ici la parole à Hénault lui même, il en fera bon usage.

« Il y avait déjà longtemps que la santé du cardinal s'affaiblissait, et depuis le jour qu'il monta à cheval à la revue qui se fit à Versailles, son incommodité augmenta considérablement : son mal était à la suite d'une jeunesse fort désordonnée; enfin, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour le cacher, ce ne fut plus un secret à Meudon que le cardinal avait un abcès à la vessie, cette nouvelle m'inquiéta par les vues de fortune que j'avais fondées avec raison sur le goût qu'il avait pour moi; on ne rencontre pas tous les jours un ministre à qui on soit sûr de plaire, et j'avais été assez heureux pour y réussir. Contre l'ordinaire de ces sortes de gens, il faisait un cas infini de l'esprit parce qu'il en avait beaucoup, et loin de craindre ceux à qui il en croyait, il aimait fort à les voir. Je ne dis pas cela pour m'encenser mal à propos, car en même temps que je m'applaudissais du goût qu'il avait pour moi,

cela diminuait à mes yeux le cas que je faisais de sa personne. Je sentais qu'il était trop sensible à ce genre de mérite qui ne vient que de l'esprit et que pour n'être pas autant instruit qu'il aurait dû l'être, dans une place aussi éminente, il ne s'apercevait pas de toutes les connaissances qui me manquaient.

» Comme j'arrivais de la campagne où j'avais été pour quelques jours chez mon beau-père, c'était un mercredi (4 août 1723), je reçus une lettre de l'abbé Dubois, son neveu, qui arrivait de Meudon[1], et me mandait que son oncle m'y attendait avec madame de Tencin et M. de la Mothe. Nous y allâmes tous les trois, je laissai ma compagnie dans son antichambre et je montai voir un moment M. de Morville[2] qui allait partir pour Versailles. A peine fûmes-nous ensemble que l'on vint me chercher de la part du cardinal. J'entrai donc dans sa chambre avec madame de Tencin et M. de la Mothe, nous le trouvâmes couché avec

1. Le château de Meudon était la résidence d'été du duc d'Orléans Ce récit est extrait en entier des *Mémoires* inédits d'Hénault, dont le manuscrit nous a été si obligeamment confié par le comte de Contades.

2. Jean-Charles-Baptiste-Fleuriau de Morville, fils de M. d'Armenonville, né à Paris le 30 octobre 1686. En 1718, il remplaça Châteauneuf dans l'ambassade de Hollande, il eut les affaires étrangères à la mort de Dubois et les conserva jusqu'en 1727. Il mourut le 2 février 1732 et fut un des meilleurs amis d'Hénault.

une table de nuit enveloppée dans son rideau, il était environ quatre heures et demie, et notre visite dura jusqu'à près de huit heures. Jamais je ne l'avais trouvé si léger ni avec tant de badinage, cela me frappa au point que je fus tenté de croire qu'il ne gardait son lit que par quelque raison de politique que je ne pénétrais point. Il était plein de ces petites finesses-là, surtout quand il voulait faire faire quelque chose à M. d'Orléans, et qu'il y trouvait de la résistance. Notre conversation roula sur toutes sortes de sujets, nous parlâmes du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin, il me parut qu'il trouvait que ce dernier avait une souplesse dans l'esprit qu'il préférait à la dureté de caractère du cardinal de Richelieu, et sur ce qu'on lui parla de quelqu'un qui était fort méchant et dont il avait sujet de se plaindre, il nous répondit avec vivacité : « Il faut le laisser » faire, on a plus tôt fait d'essayer d'éviter les » méchantes gens que de les poursuivre; un en- » nemi, si petit qu'il soit, quand vous cherchez à » vous en venger, vous nuit dans tous les mo- » ments de votre vie, et quelquefois il ne faut que » cela pour ruiner les plus grandes fortunes. » Nous parlâmes ensuite de M. de Richelieu (le duc) et de M. de la Feuillade, il nous dit que le premier avait bien de l'esprit et que s'il voulait renoncer au mérite de plaire aux femmes, il serait capable d'affaires. Pour le dernier, il nous

parut qu'il en faisait grand cas et sur ce que je lui dis qu'il aimait à soutenir des thèses et que je croyais que cela venait de la fécondité de son imagination qui lui fournissait des raisons sur le pour et sur le contre, il me dit que cela lui venait d'avoir vécu avec Canillac.

» La Mothe lui lut ensuite une épître dédicatoire qu'il lui adressait à la tête de sa tragédie d'*Inès* et dont il fut fort content, il ne prévoyait pas qu'il ne lui laisserait pas le temps de l'imprimer. On parla de l'Académie, où la mort de l'abbé Fleury avait fait vaquer une place; il dit qu'il désirait que je la remplisse, et qu'il agirait pour cela sans que je fusse commis, parce que c'était à l'Académie à me souhaiter. Dans le moment, on vint lui annoncer M. de Fréjus[1]; nous sortîmes dans la petite galerie qui joint son appartement, madame de Tencin, M. de la Mothe et moi, et nous le laissâmes avec M. de Fréjus un bon quart d'heure, ensuite il me fit rappeler seul et me dit : « Voilà une proposition que l'on fait » au roi pour la ferme des tabacs, on m'a dit » que vous étiez des amis de M. Maynon[1], je » vous prie d'en raisonner avec lui et d'autres » si vous le voulez et vous m'en rendrez compte » samedi. Et puis, ajouta-t-il en me serrant la

2. M. Maynon d'Invau, contrôleur des finances.

main, nous finirons votre affaire », voulant parler de l'ambassade de Hollande. Pendant tout le temps que nous fûmes dans sa chambre, je remarquai qu'il prit son pot de chambre cinq ou six fois, et quoique je l'observasse fort, il ne parut aucune altération sur son visage. J'oubliais une des choses qu'il nous dit dans la conversation, à propos d'une lettre de l'abbé de Tencin (alors à Rome), cela nous donna occasion de parler de la cour de Rome : « Il n'y a rien de si » malheureux qu'un pape, nous dit-il, le sérieux » de sa place ne souffre aucun adoucissement. » — Mais cependant, lui dis-je, il y a tant » d'exemples de papes qui ont furieusement » égayé le sacerdoce... — Cela est vrai, mais » les mœurs ont changé. Rome n'est composée » que de gens occupés de leur intérêt particu- » lier et dont la religion doit faire la fortune » Pas un d'eux n'est dévot, mais nul ne se le » confie et l'un pour l'autre ils affectent une » rigidité qui ne permet pas au chef le moindre » relâchement...

» J'allai travailler sur mon mémoire sur le tabac et je le rapportai le samedi à Meudon, où j'allai avec madame de Tencin, M. de Fontenelle et M. Schaub, l'envoyé d'Angleterre. Le cardinal reposait quand nous arrivâmes, il avait pris du pavot à trois heures et nous passâmes toute la journée sans le voir dans sa petite galerie, entre

Chirac et la Peyronnie[1] qui commencèrent à nous donner de grandes alarmes sur sa maladie, en nous disant pourtant que s'il voulait souffrir l'opération il pourrait se tirer d'affaire...

» Le lendemain, qui était le dimanche, les nouvelles de la santé du cardinal devinrent si mauvaises, que je résolus de retourner à Meudon, dès le lundi. C'était le jour que M. d'Argenson y allait travailler avec le Régent et le cardinal, et nous convînmes d'y aller ensemble. Je ne fus jamais plus surpris que de voir arriver, le soir, chez madame de Morville où je soupais, un courrier du cardinal, par lequel il me mandait que j'avais fort mal fait de ne lui pas rapporter le samedi l'affaire dont il m'avait chargé le jeudi (Dieu sait s'il était en état de tout cela) et que je vinsse le lendemain lundi à Versailles, où il serait, pour lui en rendre compte.

» En arrivant, je trouvai sa maison dans une grande désolation, on venait de le confesser. Ce fut un P. Germain, récollet, qui fit cette fonction et les chirurgiens étaient désespérés de l'opiniâtreté avec laquelle il refusait de se laisser faire l'opération... Je ne puis omettre un trait dont son confesseur nous vint faire confidence, c'est une franche espièglerie que la simplicité de ce bon reli-

1. Chirac était un des plus célèbres médecins du temps et la Peyronnie jouissait de la même réputation comme chirurgien.

gieux rendait encore plus ridicule et qui m'aurait fait rire dans d'autres circonstances.

» Après l'avoir confessé ce Père lui proposa de recevoir le viatique. Le cardinal n'en voulut rien faire, disant que cela ne pressait pas, qu'il faudrait voir, et plusieurs autres défaites dont le moine ne se contenta pas. Enfin, pour lui fermer la bouche, le cardinal lui dit: « Vous ne savez » pas, Père, qu'il y a un cérémonial pour faire » recevoir le viatique aux cardinaux, allez vous » informer de ce que c'est, et puis après nous ver- » rons. » Le bonhomme sortit avec empressement et dans la bonne foi pour s'instruire à nous de ce cérémonial dont il nous jurait qu'il n'avait jamais ouï parler, et il avait bien raison.

» Cependant le mal pressait, chaque minute le rendait incurable, il était midi, on voyait mourir le cardinal à la pendule; menaces, prières, raisonnements, rien ne pouvait le déterminer à l'opération, enfin Chirac imagina d'écrire à M. d'Orléans, qui était à Meudon, l'état de la maladie et qu'il n'y avait que sa présence qui pût engager le cardinal à la seule chose qui pouvait lui sauver la vie. M. d'Orléans répondit par Lestang, écuyer du cardinal, qui avait porté la lettre, qu'il allait monter en carrosse pour venir; que cependant il suppliait le cardinal de se laisser faire l'opération, qu'il espérait la trouver faite, et que si elle ne l'était pas quand il arriverait, il le prierait et

même lui ordonnerait d'y consentir, cette réponse ne fit rien sur le malade. On vit arriver sur les trois heures et demie, M. d'Orléans avec M. de Biron, M. de Nantes et M. le grand prieur; en entrant dans sa chambre, Son Altesse Royale lui dit : Vous n'avez guère de courage... Le cardinal lui répondit : — J'en ai contre toute autre chose que la douleur, mais je ne saurais me déterminer à ce qu'ils veulent me faire... M. d'Orléans fut attendri de le voir dans cet état; et étant sorti de la chambre en pleurant, il reprocha au médecin et au chirurgien l'extrémité où il le voyait et leur indolence sur son mal. La Peyronnie lui répondit ce qui était vrai, c'est qu'ils s'étaient exposés aux plus durs traitements de sa part, pour lui avoir fait connaître le danger où il était. — N'y a-t-il plus de ressources, leur dit M. d'Orléans. — Nous ne connaissons que l'opération, encore ne répondons-nous de rien. M. d'Orléans rentra dans la chambre et l'y détermina enfin, il ressortit aussitôt, on ferma toutes les portes et les chirurgiens s'en emparèrent.

» Il était alors quatre heures, il me parut que M. d'Orléans souffrait, il était agité, il changeait de place, il monta dans la galerie d'en haut et appela d'Osambray qui était là, à qui il parla bas dans une fenêtre; dans le moment on courut l'avertir que l'opération était faite le plus heureusement du monde et qu'elle avait duré quatre

minutes; il rentra dans l'intention de le voir, mais après il nous dit tout haut qu'il craignait que sa présence ne lui donnât de l'émotion, qu'il aimait mieux ne pas le voir, mais qu'on lui dît bien qu'il n'était reparti qu'après s'être informé du succès de l'opération. Il laissa des courriers pour lui en venir dire des nouvelles d'heure en heure; tout le monde le suivit, et il ne resta que moi d'étranger dans son petit cabinet avec le confesseur.

» Comme ceux qui sont auprès des malades s'alarment plus aisément que ceux qui ne les voient pas, aussi ils sont susceptibles des plus légères consolations. Nous reprenions tous un air plus gai d'avoir l'opération faite, cette opération que nous avions tant désirée, quand tout à coup nous vîmes le temps se brouiller et nous entendîmes un fort grand tonnerre. A ce bruit la Peyronnie sortit de la chambre du malade, et me dit : « Nous sommes perdus. » (On sait combien le tonnerre est fatal aux plaies.) Chirac, qui était dans la première antichambre, entra par une autre porte dans la même chambre et parut aussi consterné. Le confesseur demanda à la Peyronnie ce qu'il en pensait, et il lui répondit : — Mon Père, il a plus besoin de vos prières que de nos remèdes. Il était environ cinq heures du soir et comme je n'étais là d'aucun secours, je m'en revins à Paris.

» Le lendemain mardi, il courut dans Paris

cent nouvelles différentes : les uns disaient que le cardinal avait bien passé la nuit, les autres qu'il était plus mal. Je retournai à Versailles, où les pleurs de tout le domestique m'apprirent de loin ce que j'allais trouver. J'entrai tout droit dans la chambre du malade, dans cette chambre dont quatre jours auparavant on n'aurait pas osé toucher la clef, j'y trouvai le cardinal couché à plat et râlant entre deux valets de chambre qui lui soutenaient la partie où on lui avait fait l'opération, un apothicaire qui lui tenait une cuiller dans la bouche et un prêtre en surplis qui priait Dieu devant un crucifix... Je contemplai un moment cet homme qui avait été assurément le maître des autres et qui allait cesser d'être. Ensuite je sortis de la chambre et, comme j'étais dans la cour des princes, je vis arriver M. de Morville que M. de Nantes attendait sous la galerie, il me dit tout bas qu'il allait s'emparer de tous les papiers et qu'il avait les affaires étrangères. Je reçus cette nouvelle avec la joie que me devait donner mon amitié pour lui, et je revins souper à Sceaux où m'attendait un réveillon qui ne put effacer la noirceur qui me restait d'un pareil spectacle.

» Le lendemain au matin M. d'Orléans prit la qualité de premier ministre dont il se fit expédier le brevet tout semblable à celui du cardinal et prêta serment entre les mains du roi. Cette céré-

monie se passa avec de grandes démonstrations de tendresse de la part du roi et d'attachement et de respect de la part de Son Altesse Royale.

» Ce parti, le plus sage que pût prendre M. d'Orléans, déconcerta tous les nouveaux projets que cette mort avait enfantés. »

V

1724-1727

M. le duc, premier ministre, malgré l'évêque de Fréjus (le cardinal de Fleury) qui le hait.— Le renvoi de l'Infante. — Mariage du roi avec Marie Leczinska.— Situation difficile de la reine.— Disgrâce de M. le duc et de madame de Prie.—Retour en arrière, la conspiration de Cellamare. — Le duc et la duchesse du Maine prisonniers, leur retour à Sceaux. — Lettre du président à la duchesse du Maine. — Tentative de réconciliation entre madame du Deffand et son mari. Mademoiselle Aissé. Rupture définitive et séparation judiciaire.

Pendant que ces événements se passaient, madame du Deffand continuait à vivre dans l'intimité du Palais-Royal, très avant dans les bonnes grâces du Régent, qui appréciait fort les complaisances intéressées de la dame pour ses maîtresses.

M. du Deffand, sans cesse absent pour les

devoirs de son service, ignorait à coup sûr la plupart des détails de la vie de sa femme, elle était assez adroite pour les lui cacher pendant ses courts séjours à Paris. Le ménage cheminait donc tant bien que mal, malgré les légèretés de la marquise, et son mari semblait fermer les yeux ou ignorer ce qui se passait. M. du Deffand, brave militaire, doué de plus de bon sens que d'esprit, était loin d'avoir touché le cœur de sa femme. « Il est, disait-elle malicieusement, aux petits soins pour déplaire. » Mais un fait d'une assez grave importance vint éclairer tout à coup ce mari débonnaire. En 1722, le Régent accorda à la jeune femme six bonnes mille livres de rente sur la ville de Paris, c'était le fruit de ses complaisances et de ses intrigues avec madame d'Avesnes et les favorites du Régent. Il est probable que ce dernier trait fit déborder la coupe, le marquis ne voulut pas supporter la honte d'un pareil marché et c'est précisément en septembre 1722, au moment où la marquise reçut les six mille livres de rente, que son mari indigné la mit à la porte. »

Elle avait alors une intrigue avec un misérable personnage, favori du Régent, nommé Delrieu du Fargis. M. du Deffand avait-il ignoré la première faiblesse de sa femme et ne s'aperçut-il que de sa liaison avec du Fargis, on peut le supposer; les contemporains le donnent à entendre, et cette

fâcheuse découverte, jointe à l'affaire de la pension, lui firent prendre le parti de la chasser honteusement. Madame du Deffand ne se laissa point abattre par une punition aussi grave que bien méritée et commença dès lors, pour tâcher de se maintenir, à déployer cette souplesse mélangée d'audace, on pourrait même dire d'effronterie, qui parvint toujours à la tirer des situations les plus scabreuses. Jugeant avec sa sagacité habituelle que le régent ne peut durer longtemps à la vie qu'il mène, elle se détache doucement de sa société pour se rapprocher de madame de Prie, maîtresse en titre du duc de Bourbon. Toutes deux jolies, fines et spirituelles, ces deux femmes, tout en affectant la plus tendre amitié, se détestaient, et souvent, dilettantes de railleries, elles se lançaient des pointes acérées qu'elles feignaient de ne point comprendre.

« Madame de Prie était fille de Berthelot de Pléneuf, hommes d'affaires. C'étaient des gens considérables dans la finance et qui s'étaient alliés par leurs enfants aux Matignon, aux Novion et aux familles les plus distinguées de la robe. Pléneuf voulait encore augmenter sa fortune, il avait à soutenir l'état que sa femme avait pris dans le monde : sa maison était le rendez-vous de la jeunesse la plus brillante de la cour, on y soupait tous les soirs, et madame de Pléneuf donnait dans tous les genres de dépenses les

plus chères. Pléneuf, qui était intéressé dans les vivres, ne se contenta pas de profits immenses qu'il y pouvait faire, il y ajouta les malversations, il fit mourir de faim les pauvres qui étaient aux hôpitaux de l'armée, et il faisait en cela un double profit, celui de ne leur pas fournir les vivres et les remèdes nécessaires, qu'il mettait en dépense pour le roi, et celui de passer ces malheureux comme vivants après leur mort et de se faire payer leur nourriture.

» La Chambre de justice prit connaissance de cette affaire, et Pléneuf fut trop heureux de racheter sa vie par la cession de tous ses biens. C'était là le père de madame de Prie.

» Madame de Pléneuf ne pouvait souffrir sa fille dont la beauté la rendait extrêmement jalouse, et dans laquelle elle voyait une rivale dangereuse et clairvoyante ; elle fut heureuse de s'en débarrasser en la mariant à M. de Prie, qui allait être nommé ambassadeur en Sardaigne. Il n'y avait rien de si joli qu'elle, quand elle partit pour Turin, en 1714, pour suivre son mari... Elle était d'une taille déliée et au-dessus de la commune ; une figure, un air de nymphe, le visage délicat, de jolies joues, le nez bien fait, des cheveux cendrés, des yeux un peu chinois, mais vifs et gais et en tout une physionomie fine et distinguée. Tous les talents dont la coquetterie sait faire usage, la nature les lui avait donnés ; elle avait

une voix légère comme sa figure, elle était grande musicienne, jouait très bien du clavecin ; enfin c'était de quoi faire la plus jolie maîtresse du monde. Mais sa folie était de gouverner l'État, et, quelque désir qu'elle eût d'acquérir du bien, elle se serait contentée d'une médiocre fortune, pourvu qu'elle eût dominé. L'activité de son esprit voulait de la pâture, et elle ne la trouvait que dans les affaires ; un grand nombre de connaissances superficielles lui faisaient croire qu'elle en était capable, et parce qu'elle pouvait parler de tout avec une grande facilité et beaucoup d'agrément, elle prenait la superficie pour le fond des choses, et elle se persuadait qu'elle avait approfondi des matières dont elle ne connaissait tout au plus que les définitions.

» Il est vrai que l'ambition ne prenait rien sur la galanterie, elle était galante sans être sensible, ses amants roulaient avec les affaires, pour avoir cela en plus de quoi remplir son temps ; elle aimait le plaisir avec la même vivacité que les choses sérieuses, tout cela occupait sa tête et la tenait toujours dans une espèce de convulsion ou d'ivresse qui faisait d'elle une personne véritablement singulière.

» Elle n'avait que quinze ans quand elle alla à Turin, et ce fut là qu'elle commença à entendre parler d'affaires et à se mêler de celles de l'ambassade. Bientôt le mauvais état de la fortune

de M. de Prie et la chute totale de Pléneuf le firent hésiter à conserver son ambassade; il leur restait tout au plus sept mille livres de rente, il eut l'idée de faire partir madame de Prie pour aller solliciter en France une pension qui les mît en état de subsister. Envoyer une femme de dix-huit ans à la cour, on entend bien ce que cela veut dire; madame de Prie entra de bien bonne foi dans les vues de son mari et arriva à Paris dans la ferme résolution de les remplir. Mais réduite au point de prendre une chambre d'un couvent, elle n'avait pas des projets médiocres et sa coquetterie se tourna d'abord sur M. d'Orléans... Elle se flatta de lui plaire et de s'emparer de son esprit. L'un était plus aisé que l'autre, mais elle échoua à tous les deux, soit qu'elle ne plût pas à M. d'Orléans, soit qu'il la regardât comme une maîtresse trop dangereuse. Madame de Prie voyant le peu de succès de cette première tentative se retourna bien vite. On comprend que M. le duc seul lui convenait puisqu'il n'avait que M. d'Orléans au-dessus de lui; elle se mit à aller chez madame la duchesse la jeune[1], elle y vit le prince et, sous les yeux

1. Mademoiselle de Bourbon-Conti. Son mari la rendait fort malheureuse et le ménage était fort désuni. Elle avait épousé le duc de Bourbon le 9 juillet 1713, et son frère le prince de Conti, épousait le même jour mademoiselle de Bourbon-Condé. La jeune duchesse mourut en 1720.

mêmes de sa femme, elle l'eut bientôt rendu amoureux...

» Quelque ambition qu'eût madame de Prie, quand elle se vit au moment de se livrer à un homme dont la figure était extrêmement dégoûtante, quoiqu'il fût assez bien fait, elle y sentit une répugnance horrible et fut prête cent fois à renoncer à son projet. Il fallut pourtant enfin se décider, mais ce fut avec une horreur qu'elle témoignait par un torrent de larmes, toutes les fois qu'elle l'allait trouver; elle renvoya M. d'Alincourt avec qui elle vivait, il fallait faire le sacrifice pour être en droit de n'en plus faire, sa liaison avec M. le duc devint publique et elle fut sa maîtresse déclarée.

» Madame de Prie usa fort sensément pour elle et pour lui de l'empire absolu qu'elle avait sur M. le duc, elle l'engagea à prendre une connaissance plus particulière des affaires, elle l'instruisit de tout ce qui se pouvait dire contre le Régent, l'encouragea même parfois à le contredire, enfin elle en fit un personnage avec lequel le duc d'Orléans fut obligé de compter. »

En se rapprochant de madame de Prie, madame du Deffand avait fait un coup de maître, il semblait qu'elle eût prévu les événements qui allaient advenir.

Le 2 décembre, Hénault soupait chez le marquis de Coigny, avec M. de Morville et M. d'Ar-

genson. Au milieu du souper, un homme appartenant à ce dernier vint d'un air fort effrayé lui parler à l'oreille; au même instant, le secrétaire de M. de Morville entrait et lui parlait de même. L'un et l'autre apportaient la nouvelle de la mort de M. le duc d'Orléans tombé en apoplexie à six heures du soir et mort à dix. « On peut imaginer quel coup leur portait cet événement. M. d'Argenson, chancelier de ce prince et honoré de sa plus intime confiance; M. de Morville, secrétaire des Affaires étrangères, tous deux particulièrement protégés par le Régent, voyaient leur avenir brisé. Le duc de Bourbon, premier prince du sang, devenait évidemment le chef du gouvernement et madame de Prie toute-puissante; la marquise du Deffand avait deviné juste, un règne nouveau allait commencer.

» La mort du duc d'Orléans laissait une grande place à prendre, et chacun savait que son fils ne pouvait prétendre à le remplacer. Ni ses goûts ni ses capacités ne l'y rendaient propre. Le duc de Bourbon, premier prince du sang après les d'Orléans, désigné par Louis XIV comme surintendant de l'éducation du roi, semblait indiqué pour succéder au Régent. Il existait entre M. le duc et l'évêque de Fréjus, précepteur du roi, une antipathie marquée, et l'on pouvait s'attendre à une assez vive opposition de la part de M. de Fréjus. Il fallait donc emporter l'affaire d'assaut avant

que le précepteur ait eu le temps d'influencer son royal élève. L'abbé de Broglie, tout dévoué à M. le duc, accourut lui porter la nouvelle de l'attaque qui venait de foudroyer le duc d'Orléans:

» — Le duc d'Orléans se meurt, lui dit-il, il n'y a pas un moment à perdre, il faut monter chez le roi lui demander la place de premier ministre... M. le duc, étonné de la proposition, se laissa mener à la porte du cabinet du roi, y entra, lui demanda en bégayant la permission de gouverner l'Etat que le roi lui accorda entre ses dents, après en avoir comme demandé l'aveu à M. de Fréjus qui était avec lui et qui ne répondit que par un signe de tête; et voilà comme se font les premiers ministres en France !

» M. de Fréjus, revenu de sa première surprise, mit un correctif au pouvoir du premier ministre qui finit par le rendre nul. Ce fut qu'il ne travaillerait jamais seul avec le roi sans qu'il y fût; et quand M. le duc arrivait le premier, on allait toujours chercher M. de Fréjus. Cela fut invariable.

» Le Régent fut peu regretté à la cour; quant au peuple, qui le haïssait, il ne se gêna point pour témoigner sa joie.

» La vie de dissipation et de débauche qu'il menait n'avait cependant pas exclu chez lui le travail et les préoccupations politiques. Philippe d'Orléans était né avec de remarquables facultés,

qu'une éducation insuffisante n'avait pas cherché à développer, mais elles suffisaient à elles seules pour le rendre fort capable de bien gouverner, s'il n'eût pas été aussi mal entouré. Cependant il fit quelquefois de bons choix. Lors de la mort de M. de la Houssaye, son chancelier, il choisit le comte d'Argenson, fils cadet du garde des sceaux, pour le remplacer. Habitué à être blâmé de ses choix, il dit en annonçant celui-ci: « On ne dira pas que je n'aie pas choisi » un homme d'esprit et de bonne maison. » Il se prit de grande estime et confiance pour son nouveau chancelier. « Nos conversations disait celui-» ci à Hénault, se passent à causer sans que j'ouvre » seulement mon portefeuille, ces conversations » me sont utiles au plus haut point et m'éclairent » sur toutes les parties du gouvernement. »

» Plus tard d'Argenson fut nommé lieutenant général de police[1] et le premier acte d'autorité qu'exerça madame de Prie fut de lui ôter cette charge et de la donner à Dombreval, son parent. Il est vrai qu'auparavant elle avait proposé à d'Argenson de prendre avec elle de telles liaisons qu'elles le livrassent tout entier à M. le duc. Cette proposition fut reçue avec la hauteur qu'on connaît à M. d'Argenson. Il répondit qu'il

1. Il l'avait déjà été le 19 janvier 1720, et Law l'avait fait renvoyer au bout de six mois.

devait tout à la maison d'Orléans et qu'il ne connaîtrait jamais d'autres intérêts que ceux du fils du Régent ; et, au lieu de porter sa démission à M. le duc, comme c'était la règle, il la porta au duc d'Orléans, ce que tous ses amis désapprouvèrent. »

Ce procédé causa la plus grande colère à M. le duc, il ne parlait pas moins que de faire mettre M. d'Argenson à la Bastille, tandis que, de son côté, le duc d'Orléans demandait pour lui une place de conseiller d'État. On parvint à calmer M. le duc, en lui disant qu'il devait des égards au premier prince du sang qui le laissait maître du gouvernement sans y avoir fait d'opposition, et d'Argenson fut nommé conseiller d'État le 8 janvier 1724, mais il resta brouillé à mort avec madame de Prie. C'est précisément à ce moment-là qu'Hénault fut présenté à madame de Prie. M. de Morville, son ami et protecteur, ayant désiré cela dans son intérêt, il se lia dès lors assez intimement avec elle.

On ne peut s'empêcher de remarquer que le président sait fort à propos se tourner vers le soleil levant, et, tout en n'abandonnant jamais ses amis malheureux ou disgraciés, qualité rare et qu'on doit lui reconnaître, il ne laisse point échapper l'occasion de se rapprocher des favoris du jour, il fait partie de la cour du Régent, est au mieux avec le maréchal de Villeroi et avec le

cardinal Dubois, puis il devient l'ami de madame de Prie, il se rattache à la duchesse du Maine après son retour à Sceaux et finira par être le favori de la reine Marie Leczinska. Mais reprenons le récit d'Hénault.

« L'avènement de M. le duc au pouvoir rendait madame de Prie toute-puissante, il fallut compter avec elle, on le vit bien dès l'abord. On sait que jamais il n'y eut de haine plus forte que celle de madame de Prie et de sa mère, madame de Pléneuf. M. Le Blanc avait été fort amoureux de madame de Pléneuf, il avait succédé à M. de Belle-Isle, et ils lui étaient restés attachés l'un et l'autre, car elle n'a jamais perdu un seul de ses amants. Le premier usage que fit madame de Prie de sa puissance fut de perdre les deux amants de sa mère ; M. Le Blanc fut mis à la Bastille, accusé de malversation dans les finances, d'un espionnage par la police qui ressemblait à une sorte d'inquisition, et, d'accord avec M. de Belle-Isle, d'avoir falsifié les registres de l'extraordinaire des guerres. M. de Belle-Isle, ainsi que son frère le chevalier, furent mis également à la Bastille, ainsi que M. de Séchelles. L'affaire fut examinée avec la plus grande rigueur et les prétendus coupables furent absous, mais destitués de leurs emplois, pour satisfaire madame de Prie.

» Ne fut-ce pas, dit Hénault, une chose bien

singulière, dans le commencement du règne de Louis XV, de voir des hommes occupés tour à tour à se perdre et de les voir remplacés les uns par les autres dans la même prison. Je ne suis pas l'ordre des temps. M. le maréchal de Belle-Isle, M. Le Blanc et M. de Séchelles sont mis à la Bastille sous M. le duc, par la haine de madame de Prie et de Duverney. M. le cardinal de Fleury succède à M. le duc, et sur-le-champ M. Le Blanc fait mettre Duverney en prison ! Ce qui ne m'étonne guère moins, c'est que ces mêmes hommes ont vécu ensemble depuis, sans qu'il y parût. Je me souviens que peu de temps avant cette alternative de prison nous avions dîné à Plaisance, chez Duverney, M. de Belle-Isle, M. de Séchelles et moi, et nous revenions tous quatre ; le chemin est de passer sous la Bastille. Nous causions fort gaiement, et tout à coup l'aspect de cette prison me fit dire : « Messieurs, voilà où je » n'irai jamais ; je n'en dirais pas autant de vous » autres. » Tous les trois ont rempli mon horoscope. Plus loin, Hénault fait encore une réflexion : « De tous les règnes de nos rois, il n'y » en a eu aucun où les ministres aient fait voir » tant de désintéressement. Tous ceux qui ont » servi sous Louis XV, ou sont sortis du ministère comme ils y sont entrés, ou sont morts » ruinés. » Ce n'est pas précisément la réflexion qu'on ferait de nos jours.

De graves difficultés attendaient le duc de Bourbon après son avènement au ministère. On sait que le jeune roi était fiancé avec l'Infante d'Espagne[1] à peine âgée de quatre ans; la petite princesse était arrivée à Paris, en mars 1722[2]. Ce mariage, par l'extrême jeunesse de l'Infante ne pouvait promettre des héritiers au trône que dans un avenir fort éloigné: on le jugeait une grave imprudence, car il ne faut pas oublier que Louis XV était le dernier de la branche aînée des Bourbons de France; s'il mourait sans enfants, les d'Orléans héritaient de la couronne, mais il était probable que, malgré leur renonciation officielle au trône de France, les Bourbons d'Espagne disputeraient la royauté aux d'Orléans.

« La mort du duc d'Orléans, dit Hénault, ramena le ministère de France à ses véritables

1. Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne, fille de Philippe V et de la princesse Louise de Savoie, née le 31 mars 1718, renvoyée en Espagne en 1725. Quand elle arriva à Paris, elle fit son entrée dans le carrosse du roi, assise sur les genoux de madame de Ventadour, avec Madame et les princesses du sang. Elle serrait précieusement entre ses bras une magnifique poupée ayant coûté vingt mille livres, dont le roi son futur époux venait de lui faire don.

2. Le cardinal Dubois écrivait peu de jours après à Maulevrier : « La reine infante fit danser les deux princesses de Beaujolais et de Chartres, qu'elle traita comme des enfants au-dessous de son âge, quoiqu'elles aient le double du sien, leur demandant si elles étaient lasses et les tenant par la lisière de peur qu'elles ne tombassent. Elle les baisa tendrement quand elles s'en allèrent, et leur dit : « Petites princesses, allez dans vos maisons et venez avec moi tous » les jours. »

intérêts. M. le duc reconnut que le mariage avec l'Infante était une pire illusion ; et qu'il n'y avait rien de plus pressé que de donner des héritiers au roi : ainsi, il ne fut plus question que de renvoyer l'Infante, coup hardi, et qui fut susceptible d'approbation et de blâme. Je n'entrerai point dans les détails du pour et du contre, et je me réduirai au seul point de vue qui frappa alors tout le monde : c'est qu'il était important, attendu la situation de l'Europe, que le roi eût des enfants, et qu'il est certain que l'Infante ne paraissait pas assez avancée pour qu'on en pût espérer sitôt. Il fut donc résolu qu'on renverrait l'Infante au roi d'Espagne. Mais quand on eut pris ce parti, le difficile fut la question de l'exécuter. Devait-on négocier avec la reine d'Espagne pour lui faire agréer une résolution qui devait lui déplaire mortellement ? En ce cas, on la mettait à portée de s'y opposer et de prendre des mesures avec les ennemis de la France qui auraient pu l'embarrasser. Fallait-il que cet événement fût subit ? Quel affront pour un prince aussi brillant et auquel le roi appartenait de si près ? Je fus témoin de toutes les perplexités qu'éprouva alors M. de Morville, qui devait au roi d'Espagne l'honneur de porter la Toison.

» Cette commission était réservée au malheureux abbé de Livry, qui, après être parti mécontent de la cour de Portugal, où il était am-

bassadeur, et où il n'avait pu réussir sans que peut-être il y eût de sa faute, reçut ordre en chemin de s'arrêter à Madrid, et d'y annoncer au roi et à la reine d'Espagne que l'Infante, leur fille, partait pour retourner auprès d'eux. On peut juger de l'état d'un homme chargé d'une pareille annonce. Il entra dans le cabinet du roi d'Espagne, et, tout tremblant, présenta à ce prince la lettre du roi de France. La reine était au bout de ce cabinet, occupée à travailler; elle entendit tout à coup le roi frapper avec violence sur la table en s'écriant: « Ah! le traître! » Elle accourut en demandant de quoi il s'agissait. Le roi lui donna la lettre en lui disant: « Tenez, madame, » lisez! » La reine lut et puis, lui remettant la lettre, répondit d'un grand sang-froid: « Eh bien! il faut » envoyer recevoir l'Infante. » La porte du cabinet était ouverte, et le bruit qu'on avait entendu dans l'antichambre avait fort effrayé tous les courtisans: quand on sut de quoi il s'agissait, tout ce qu'il y avait de Français à Madrid fut dans une grande consternation. La duchesse de Saint-Pierre, qui était dame du palais de la reine, fut dans une peine extrême, et s'attendit à éprouver, de la part d'une reine aussi haute que violente, tout ce que le ressentiment pouvait lui inspirer contre sa nation. En effet, la reine ne lui parla plus et elle tomba dans la disgrâce, sans pourtant que sa place lui fût ôtée. L'Infante partit

de Versailles le 5 avril 1725. Elle épousa depuis le prince du Brésil, aujourd'hui roi du Portugal, dont elle n'a que des filles; et le prince des Asturies, son frère, la princesse de Portugal. »

La Providence choisit, suivant ses décrets, les causes secondes pour donner une reine à la France. Des intérêts particuliers fixèrent ce choix. Madame de Prie détermina M. le duc, malgré les instances de sa famille, qui voulait donner au roi une de ses sœurs : peut-être madame de Prie aurait-elle été du même avis, si elle avait été mieux reçue d'une des filles de madame la duchesse (mademoiselle de Vermandois), qui, depuis, a été abbesse de Beaumont; madame la duchesse mena avec elle madame de Prie pour faire à la princesse la proposition du mariage. Mais elle se refusa à cet honneur, en suppliant sa mère de ne pas la presser, et s'aperçut à peine de madame de Prie. Je doute encore qu'une bonne réception qu'elle aurait faite à madame de Prie eût pu lui procurer l'honneur d'épouser le roi. On ne manquait pas de dire à la cour de Madrid que M. le duc ne renvoyait l'Infante que pour la remplacer par sa sœur, et le soupçon seul était assez fort pour arrêter M. le duc, qui ne songea jamais sérieusement à faire monter sa sœur sur le trône de France. Le caractère élevé du duc n'aurait pas souffert qu'on l'accusât de renvoyer l'Infante pour faire épouser sa sœur au

roi. Il fit tomber le choix sur Marie Leczinska, fille de Stanislas, ex-roi de Pologne, petite princesse fort ignorée, qui semblait une pauvre alliance pour le roi, car on ne supposait pas alors qu'elle apporterait plus tard la Lorraine à la France.

Personne ne se préoccupa de savoir si l'éducation presque monastique de la jeune princesse, ses habitudes modestes, son ignorance du monde étaient bien les qualités nécessaires à une reine de France; on ne pensa pas davantage aux sept ans qu'elle avait de plus que le roi, on ne vit qu'une chose : sa belle santé et la chance à peu près certaine d'avoir prochainement des héritiers au trône. Le duc d'Antin et le prince de Beauvau furent chargés d'aller à Strasbourg faire, au roi et à la reine de Pologne, la demande de la main de la princesse Marie pour le roi de France.

Stanislas reçut, avant leur arrivée, la certitude de cette nouvelle par une dépêche adressée à Strasbourg. Le roi de Pologne résidait alors à son château de Wissembourg, à quelques lieues de là. Un aide de camp du maréchal du Bourg, commandant la place de Strasbourg, partit à franc étrier et trouva le roi fort attristé des mauvaises nouvelles arrivées la veille de Pologne. La reine Catherine Opalinska et sa fille Marie travaillaient paisiblement dans une pièce voisine. Tout à coup

Stanislas entra brusquement en s'écriant : « Ma fille, remercions Dieu et tombons à genoux ! — Seriez-vous rappelé au trône de Pologne? demanda la reine. — Le ciel nous est bien plus favorable : Marie est reine de France[1] ! »

Le 15 août, Marie Leczinska épousait par procuration, à Strasbourg, le duc d'Orléans; le 17, elle partait pour Fontainebleau, où le roi l'attendait. Elle voyagea à petites journées, car elle n'arriva à Moret que le 4 septembre. Le roi, ayant dans son carrosse les princesses du sang, vint au-devant de Marie Leczinska à une lieue au delà de Moret.

Dès que Louis XV vit approcher le cortège, il descendit et alla au-devant de la jeune reine dont le carrosse s'arrêta; on jeta en hâte un tapis devant la portière sur lequel Marie Leczinska allait s'agenouiller, mais le roi l'en empêcha et l'embrassa sur les deux joues avec une vivacité qu'on ne lui avait jamais vue; puis, après lui avoir présenté les princesses du sang, il remonta en carrosse avec elle jusqu'au château de Moret, où elle passa la nuit. Le mariage fut célébré le lendemain, à Fontainebleau. Le roi se montra fort empressé auprès de sa femme, et les courtisans imitèrent son exemple. Mais,

1. Voir pour tous les détails l'intéressant volume de M. de Raynal, *le Mariage d'un roi.*

peu de temps après son arrivée à Versailles, la reine vit bien que son rôle serait rendu très difficile par l'antagonisme qui existait entre le duc de Bourbon et le cardinal de Fleury (M. de Fréjus), qui se détestaient; or, le roi n'aimait point M. le duc et chérissait son ancien précepteur : il fallait donc le ménager. Nous allons voir quels intéressants détails nous donne Hénault sur cette époque de la vie de la reine.

« M. de Fréjus commençait à jouir de son autorité, quand un accident, aussi redoutable pour lui que pour l'État, lui donna de grandes alarmes. Ce fut la maladie du roi; elle commença, comme celle qu'il avait eue cinq ans auparavant, par un évanouissement qui fut suivi d'une fièvre et qui le mit en danger. Chirac fut appelé en consultation, et eut tout l'honneur de cette cure : c'était une grande marque de confiance que lui donna M. de Fréjus; il était, comme nous l'avons dit, médecin de M. le duc d'Orléans, c'est-à-dire du présomptif héritier de la couronne, et on ne pouvait pas donner un plus grand témoignage à lui et à son maître que de se reposer sur lui de cet événement; il s'en acquitta avec beaucoup de hardiesse et de prudence, et les fréquentes saignées tirèrent le roi d'affaire. La reine, qui ne quitta point Sa Majesté pendant toute sa maladie, tomba malade à son tour, et sa maladie fut singulière en ce que les médecins se trouvèrent par-

tagés tant qu'elle dura ; les uns disant qu'elle était dans un très grand danger, et les autres qu'il n'y avait nul risque. »

La reine avait été bouleversée de la maladie du roi et quelque temps après elle écrivait au maréchal du Bourg, grand ami de son père, la lettre suivante, qui dans sa simplicité naïve peint bien son amour pour son mari :

« J'ai reçu, mon cher maréchal, vos deux lettres ; j'ai même montré la dernière à M. le cardinal, de qui l'amitié pour vous augmenterait, s'il se pouvait, pour le zèle avec lequel vous l'avez écrite ; pour moi, en mon particulier, j'en suis très touchée et ne doute nullement que vous n'ayez partagé ma terrible inquiétude de la maladie du roi et la grande joie que m'a causée le rétablissement de sa santé, car, mon cher maréchal, on n'a jamais aimé comme je l'aime ; il est bien agréable de se faire un plaisir de son devoir. La personne que vous savez s'est encore trouvée mal l'autre jour. Si Dieu me fait la grâce d'être bientôt dans l'état où je souhaite toujours d'être, je serai la première à vous le mander. J'espère que Dieu exaucera les vœux de nos bons sujets pour moi. Je mourrai contente si je leur laisse cette consolation.

» Si je ne vous ai pas rendu réponse plus tôt,

mon cher maréchal, ce n'est en vérité pas manque d'amitié, car elle sera toujours la même pour vous.

» MARIE[1]. »

La position de la reine à la cour était fort délicate ; grâce à son mariage, elle était l'obligée du duc de Bourbon ; elle le savait bien et cherchait à lui témoigner sa reconnaissance, mais elle craignait le roi et redoutait les démarches auxquelles le duc cherchait à l'entraîner contre M. de Fréjus.

« La reine, dit Hénault, se trouvait en France, toute reine qu'elle était, dans un pays perdu, n'ayant personne à qui se confier, et devant trop à M. le duc pour ne le pas écouter. Il exigeait d'elle de servir son ressentiment contre le cardinal, qui lui ôtait tout crédit, en l'empêchant de travailler jamais seul avec le roi. La reine, timide et sans secours, mais défendue par son bon esprit, résistait aux volontés de M. le duc et aux persécutions de madame de Prie, laquelle était fort avant dans sa faveur, au moins en apparence. Elle savait du roi lui-même ce qu'il pensait, et de M. le duc et de M. de Fréjus. Sa Majesté ne faisait aucun cas du premier et lui avait fait connaître qu'il n'aimait que son pré-

1. *Le Mariage d'un roi*, par M. de Raynal.

cepteur. C'était donc se commettre et se rendre inutile à M. le duc que d'entreprendre rien contre son favori. Elle pleurait, résistait et encourait encore le blâme d'ingratitude que M. le duc ne cessait de lui reprocher.

» Enfin, dans une conversation pleine de violence et d'injures, il déclara qu'il voulait avoir avec le roi un entretien particulier et que c'était à elle à le lui procurer. La reine frémit à cette proposition; mais ses remontrances furent vaines, et pour la déterminer, M. le duc lui dit qu'il avait à confier au roi des secrets que Sa Majesté seule pouvait entendre. La reine chercha alors un prétexte pour amener le roi chez elle et il y vint; elle voulut s'éloigner, mais M. le duc la força de rester. D'abord le prince commença par lire au roi une lettre de Rome du cardinal de Polignac, où il rassemblait tout ce qui pouvait détruire M. de Fréjus. Le roi en écouta la lecture avec impatience. M. le duc voulut y joindre des faits, le roi ne l'écouta pas. Enfin M. le duc, s'apercevant de la colère du roi, lui demanda s'il avait déplu à Sa Majesté? — Oui. — Si elle n'aurait pas de bontés pour lui? — Non. — Si M. de Fréjus avait seul la confiance de Sa Majesté? — Oui... Alors il se jeta à ses genoux en pleurant; la reine, qui se trouvait une complice fort innocente, pleura de son côté, et le roi sortit plein de colère.

» Cependant le cardinal s'était présenté chez le roi; il trouva tout fermé par ordre de M. le duc et, sur-le-champ, se retira dans sa maison de campagne à Issy. On peut juger quelle fut la commotion de toute la cour. Le roi renfermé sans vouloir parler à personne, dans la dernière colère, sans prendre de parti... Enfin, M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, se décida à écrire à M. de Fréjus, qui revint le lendemain prendre sa place auprès du roi; il n'était pas difficile de prévoir ce qui allait suivre. Le cardinal de Fleury ne pardonna jamais à la reine, quoiqu'elle eût bien résisté à M. le duc, et il n'oublia rien depuis pour la mettre mal dans l'esprit du roi.

» Ce fut un grand crime au cardinal d'avoir brouillé le roi avec la reine : c'était enlever à l'État des enfants que cette princesse pouvait encore nous donner ; mais c'était aussi une grande injustice. Un raisonnement qui se présente naturellement sur la conduite de la reine par rapport à M. le cardinal de Fleury, c'est que jusqu'au moment de son arrivée auprès du roi, elle pouvait n'avoir pris que les impressions qui lui avaient été données par madame de Prie; mais lorsqu'elle fut mariée, un de ses premiers soins devait être de demander directement au roi de quelle manière elle se conduirait, et quels étaient ceux en qui le roi avait le plus de con-

fiance. Beaucoup de gens croient que la reine n'a jamais fait cette question au roi ; elle nous fit l'honneur de nous dire hier qu'elle avait nommément demandé au roi s'il aimait M. de Fleury, et que le roi lui avait dit : « Beaucoup »; qu'elle lui avait fait ensuite la même question sur M. le duc, et que le roi avait répondu : « Assez ». La reine nous ajouta qu'elle n'avait jamais voulu dire à M. le duc cette réponse du roi; que, ne pouvant s'empêcher de bien traiter M. le duc, il aurait pu, sachant la façon de penser du roi, croire qu'il y avait de la fausseté dans la conduite de la reine. Il aurait été à désirer pour M. le duc qu'il eût au moins connu, mieux qu'il ne le fit, que rien ne pouvait ébranler ni diminuer la confiance du roi pour M. de Fleury.

» L'autorité du cardinal de Fleury surpassa celle du cardinal de Richelieu. A la fin, il fatigua son maître qui commençait à en être las quand il mourut. Malgré cela, ça a été une grande perte pour l'État ; il possédait deux grandes qualités bien essentielles, l'économie et la patience, surtout dans une puissante monarchie, où l'on est toujours trop près du luxe et où, quelques revers que l'on éprouve, on est sûr de retrouver, tôt ou tard, des ressources dans l'avenir, pourvu que l'on veuille bien les attendre. »

L'avènement du duc de Bourbon et de ma-

dame de Prie au ministère ne fut point défavorable à Hénault; mais il dit : « J'étais fait pour porter malheur à mes amis. Le cardinal Dubois était mort dans le moment où j'avais tout à attendre de son crédit et de son amitié; l'ambassade de Hollande m'était promise si le cardinal avait vécu, ma famille n'aurait jamais osé lui refuser de profiter de ses bienfaits. Au lieu que M. de Morville était assez de nos amis pour ne pas se contraindre avec lui, de sorte que mon père m'engagea à le remercier de cette même ambassade pour laquelle il me proposa au roi et à M. d'Orléans.

» Mais le repentir m'avait pris et j'avais prié M. de Morville de réparer la sottise de mon refus, en me cherchant une nouvelle place. L'influence de M. de Morville n'avait point diminué sous le ministère de M. le duc. Madame de Prie, auprès de laquelle j'étais en fort bon termes, car elle s'était prise de grande amitié pour moi, était fort disposée à aider M. de Morville; ce fut dans ces circonstances que la révolution de M. le duc arriva et que sa chute entraîna la mienne.

» Un mercredi matin, 12 juin, mes gens me dirent en m'éveillant que l'on disait que M. le duc était rélégué à Chantilly. Cette nouvelle m'alarma sans trop me surprendre; je me levai, j'envoyai aux enquêtes, et, dans le moment, je vis entrer dans ma chambre d'Autray et l'abbé

Alary qui me confirmèrent tout ce qu'on m'avait dit : je m'armai de courage contre cet événement qui, met tant l'état de M. de Morville dans une grande incertitude, détruisait pour toujours mes espérances, et j'allai en marquer toute ma douleur à monsieur son père et à madame de Prie qui faisait encore une perte plus réelle. Le lendemain, M. de Morville me fit dire de l'aller voir à Versailles, où j'appris les détails de cet événement et où je trouvai tous les intérêts différents de ce qu'ils étaient il y a deux jours. Voici comment la chose s'était passée. Le mardi, à six heures du soir, M. de Charost [1] était entré chez M. le duc, où il avait attendu quelque temps dans son antichambre, M. le duc étant sorti pour aller à Rambouillet trouver le roi qui était parti à l'issue de son dîner. Dès qu'il rentra, M. de Charost l'aborda en lui disant qu'il avait à l'entretenir. Le prince était pressé, parce que le roi lui avait dit qu'il l'attendait à souper, et avait ajouté : « Ne vous faites pas attendre. » Il parut impatient de ce que l'on le retardait et dit à M. de Charost qu'il prenait bien mal son temps, qu'il était tard et qu'il avait sept lieues à faire, qu'il lui dît donc succinctement ce qu'il avait à lui dire. M. de Charost lui répondit assez sérieu-

1. Charost (Armand de Béthune, duc de), capitaine des gardes du corps du roi.

sement qu'il ne pouvait lui parler dans son antichambre et qu'il le priait de rentrer dans son cabinet. M. le duc parut étonné et commença à soupçonner quelque chose. Quand ils furent rentrés, M. de Charost lui présenta la lettre de cachet par laquelle le roi le remerciait de ses services et lui marquait de se retirer à Chantilly. M. le duc, sans témoigner d'émotion, répondit que : — Depuis deux ans il avait appris aux autres à obéir au roi et qu'il saurait lui obéir mieux que personne... On prétend que M. de Charost était chargé de deux lettres de cachet, et que si M. le duc avait fait quelque résistance à la première, il devait lui donner la seconde plus dure et plus absolue, mais que, troublé par l'importance de cette commission, il n'avait vu qu'un .....[1] et que, malgré la soumission qu'avait fait voir M. le duc, il n'avait pas laissé de lui montrer la seconde lettre. Quoi qu'il en soit, M. le duc se prépara à exécuter les ordres du roi, et après avoir écrit quelques commissions pour ses domestiques, il pria M. de Charost de vouloir bien s'en charger, mais de ne les donner qu'après qu'il serait parti, de crainte que cette nouvelle n'affligeât trop sa maison et que la douleur de ses gens ne l'attendrît lui-même. Ensuite il sortit de son cabinet et monta dans sa chaise.

1. Ce mot est illisible dans le manuscrit.

Au lieu de prendre le chemin de Rambouillet où il devait souper avec le roi chez la comtesse de Toulouse, il fit signe à son postillon d'aller passer à la grille. M. de *** était à cheval, chargé de le suivre de loin, pour voir s'il ne prendrait pas un autre chemin. Dès qu'il l'eut vu arriver à Chantilly, il en vint rendre compte.

» M. de Morville, qui avait travaillé avec le duc l'après-dîner et qui venait de le quitter, était alors à la fenêtre de M. le garde des sceaux, son père, chez lequel il y avait une assemblée. Il remarqua le chemin que prenait M. le duc, et quoique il ne se doutât de rien, il jugea bien vite de ce qui se passait. Il sortit pour aller chez M. de Fréjus, où il trouva M. de Charost, lequel venait rendre compte de sa mission. Voyant entrer M. de Morville, il lui dit qu'il allait chez lui pour lui porter une lettre du roi.

» Revenons au départ de M. le duc, quand M. de Charost, que nous avons laissé chez M. de Fréjus, eut pris avec lui tous les arrangements nécessaires. M. de Fréjus alla trouver la reine sur les neuf heures dans son appartement. On faisait de la musique chez elle : madame de Gontaut et madame de Prie y chantaient. Il fut quelque temps dans la chambre sans qu'on s'empressât trop de le remarquer ; enfin on alla dire à la reine qu'il avait à lui parler ; elle le fit entrer dans son cabinet, et là, il lui rendit une

lettre du roi qui lui annonçait la disgrâce de M. le duc en ces termes : « Madame, ne soyez » point surprise des ordres que je donne. Faites » attention à ce que M. de Fréjus vous dira de » ma part, je vous en prie, et s'il le faut, je » vous l'ordonne. » En la lisant, la reine fondit en larmes, car on sait que c'est à M. le duc, à lui seul, qu'elle devait son élévation sur le trône de France. M. de Fréjus sortit après la lecture de la lettre et laissa la reine dans la douleur et dans les larmes, larmes qu'elle ne pouvait refuser à la disgrâce d'un homme à qui elle devait tout ce qu'elle était et ce qu'elle n'aurait jamais été sans lui. Elle appela mademoiselle de Clermont [1] et madame de Prie, à qui elle apprit la nouvelle et qui sortirent à l'instant pour songer au parti qu'elles avaient à prendre. Elles résolurent de partir pour Chantilly, et pour n'avoir point à essuyer les regrets véritables ou feints de ce qui était à Versailles, mademoiselle de Clermont soupa chez elle avec du monde, à son ordinaire, sans rien laisser connaître de ce qu'elle savait, et partit sur le minuit, amenant avec elle madame de Prie.

» Cette démarche fut blâmée de tout le monde,

1. Clermont (Marie-Anne de Bourbon-Condé, Mademoiselle de), sœur du duc de Bourbon et surintendante de la maison de la reine, née en 1697.

premièrement parce que le public était en possession de critiquer tout ce que faisait madame de Prie, et que le temps de la disgrâce ne lui devait pas être plus favorable; en second lieu parce qu'il paraissait singulier que mademoiselle de Clermont, propre sœur de M. le duc, se chargeât d'elle et jouât le rôle de confidente. Elles arrivèrent à Chantilly et madame la duchesse mère les suivit de près: j'appris par une lettre, que madame de Prie m'écrivit deux jours après, qu'elle avait trouvé M. le duc dans la situation du monde la plus tranquille, occupé de se préparer des amusements et très content d'être débarrassé du poids des affaires; pour elle, elle était consolée de sa disgrâce et elle y trouvait même un avantage assez singulier, c'est que son absence donnant lieu d'examiner sa conduite et laissant toutes ses actions à découvert sans qu'il restât personne pour la défendre, elle en serait plutôt justifiée. Je fus très aise de la voir dans de si bonnes dispositions, mais je craignis bien que cela ne durât pas. »

Le premier moment du malheur a un certain appareil qui soutient contre le malheur même; on est encore grand dans le moment de la chute, mais bientôt après il ne reste plus que la réalité de la déroute; les réflexions et les regrets s'emparent de l'âme et le vide que laisse la privation des affaires se fait sentir; cela ne se trouva que trop vrai pour M. le duc, et un nouveau dégoût

acheva de le désespérer. Madame de Prie reçut une lettre de M. de Maurepas, par laquelle il lui annonçait que l'intention du roi était qu'elle se retirât en sa terre de Normandie. Ce fut un coup de foudre pour elle : il fallut obéir et elle partit de Chantilly pour venir à Paris arranger ses affaires et se mettre en état d'aller à son exil. Si quelque chose avait pu la consoler de quitter Chantilly, ç'aurait été les traitements qu'elle y reçut. Elle fut contrainte pendant les trois jours qu'elle y passa, de demeurer dans sa chambre pour ne se point présenter devant madame la duchesse qui ne la voulait pas voir et qui à toutes les raisons que nous avons vu qu'elle prétendait avoir de la haïr, ajoutait encore de la regarder comme la cause du malheur de son fils. Un jour qu'elle descendit pour dîner, comptant que madame la duchesse était dans son appartement, elle fut fort surprise de la voir arriver ; elle s'avança vers elle et lui dit un mot tout bas. Madame la duchesse lui répondit tout haut qu'elle pouvait rester, et comme elle se préparait à s'asseoir près d'elle, madame la duchesse appela quelqu'un qui était à l'autre bout de la table, et lui dit de venir prendre sa place. Tout le reste de la maison ne la traita pas mieux. Jusqu'aux valets la maudirent et son départ eut l'air d'une fuite.

« Ce fut le samedi qu'elle arriva à Paris. J'étais allé passer quelques jours à Sceaux et je

n'en revins que le mardi, de sorte que je ne pus la voir que le mercredi qui était le jour de son départ. Je trouvai chez elle toute sa famille assemblée ; et comme si elle n'avait pas assez de tous ses malheurs, il lui fallait encore soutenir les fausses démonstrations de compassion de sa mère qui s'efforçait de la plaindre et qui laissait voir tout à la fois la joie d'être vengée de sa fille et la rage de ne pouvoir point l'insulter... Quand madame de Prie eut donné ordre à tous ses papiers, elle me fit entrer dans un cabinet, où elle m'entretint environ une demi-heure ; elle avait trop de choses à me dire sur sa situation pour m'en dire aucune. Je me souviens seulement qu'elle finit par me demander si son exil devait être long : — Combien, me dit-elle, deux mois, trois mois?... Je frémis de voir comme elle se flattait et à combien de maux elle était réservée. Je l'embrassai et je sortis de ce cabinet d'où elle partit dans un état que l'on peut se représenter plus aisément qu'il n'est possible de le peindre, je lui donnai la main pour la mettre en voiture.

» Croirait-on que la méchanceté ait pu aller jusqu'à dire que des gens de la maison voisine nous avaient vus nous donner les marques les moins équivoques de tendresse ! Dans quel moment, lorsqu'une femme perd tout à la fois, son ressort, son crédit et toute sa fortune! cela fut dit pourtant et devint la nouvelle de Paris. Quand une

fois le public a eu occasion de mal parler d'une femme, il se croit tout permis contre elle, même de lui supposer les extravagances les moins vraisemblables. J'ajouterai même une chose, c'est que, quoique je la trouvasse fort aimable et surtout fort amusante, jamais il ne m'était venu dans l'esprit d'en être amoureux.

» Je dois la justice à madame de Prie, qu'elle voulait longtemps auparavant la disgrâce se séparer de M. le duc et ôter à M. de Fréjus le prétexte de leur liaison pour le perdre dans l'esprit du roi. Je fus même chargé d'une lettre pour M. le duc. Il lui répondit qu'il était de son honneur de la soutenir, et on dit alors que c'était M. de Fréjus qui lui avait fait suggérer cette réponse pour achever de le détruire. »

Ce petit fait, raconté par la reine elle-même, confirme la fausseté de l'attitude de M. de Fréjus.

« Une autre anecdote de la même conversation d'hier avec la reine est un discours de M. le cardinal de Fleury à M. le duc. Huit jours auparavant que M. le duc fût exilé, madame de Prie étant alors à la campagne, il vint chez la reine et lui dit qu'il venait lui demander permission pour une dame qui voudrait bien pouvoir rester quelque temps à la campagne. La reine, accoutumée à cette façon de parler de M. le duc, lui dit que c'était apparemment madame de Prie; que non seulement elle le trouvait fort bon, mais qu'après tous

les discours qui s'étaient tenus et se tenaient sur elle et sur M. le duc, il lui paraissait très convenable qu'elle fût quelque temps sans paraître ici. M. le duc répondit que pour lui il était fort tranquille dans le moment, qu'il venait d'avoir une grande conversation avec M. de Fleury qui le rassurait complètement ; et malgré la reine, madame de Prie revint. »

Au moment du brusque départ de son amie, madame du Deffand ne lui fit pas défaut, elle crut devoir payer son tribut aux convenances en l'accompagnant au château de Courbépine en Normandie, lieu désigné pour son exil. On raconte que les deux amies, qui ne s'aimaient guère, mouraient d'ennui dans ce tête-à-tête forcé. Pour se distraire, ces deux émules en beauté, en galanterie et en méchanceté, s'envoyaient chaque matin des couplets satiriques qu'elles composaient l'une et l'autre sur leur passé réciproque, le sujet était abondant. « Elles n'avaient, paraît-il, rien su imaginer de mieux, pour conjurer leur ennui, que cet amusement de vipère. » Le fait est authentique, car madame du Deffand le raconte tout au long dans une lettre à Walpole.

Voici un de ces couplets fait à propos d'une différence dans leur goût :

Quand mon goût, au tien contraire ;
De Prie, te semble mauvais,

De l'écrevisse et sa mère
Tu rappelles le procès.
Pour citer gens plus habiles,
Nous lisons aux Évangiles :
Que paille en l'œil du voisin
Choque plus que poutre au sien.

Cette amitié de madame du Deffand et de madame Prie était un singulier commerce dans lequel, comme le dit spirituellement M. de Lescure, « toutes deux, fines, railleuses, blasées, se passaient elles-mêmes au fil de l'épigramme, ne s'embrassaient que pour se déchirer, et s'entre-becquetaient, comme les pies-grièches, de façon à se crever les yeux ».

« Dans une de ces causeries rétrospectives, madame de Prie se plaignait très amèrement de M. d'Alincourt. — Je ne vous conseille pas, lui dit madame Deffand, de donner trop d'éclat à vos plaintes. — Pourquoi donc? — C'est que le public interprète fort mal les plaintes entre gens qui se sont aimés. — Comment! est-ce que vous croyez aussi, comme les autres, que j'aie été bien avec M. d'Alincourt? — Mais, sans doute, répond madame du Deffand... Et voilà madame de Prie à se récrier contre cette calomnie, à donner mille raisons pour s'en justifier. Madame du Deffand écoutait très froidement cette apologie. — Vous n'êtes pas convaincue? — Non. Et sur

quoi donc jugez-vous que M. d'Alincourt a été mon amant ? — C'est que vous me l'avez dit. — Vraiment ! je l'avais oublié, répondit tranquillement madame de Prie. »

Le séjour de madame du Deffant chez son amie ne se prolongea pas longtemps, elle lui donna tout juste le temps nécessaire pour échapper aux reproches d'ingratitude.

Quelques mois après, la marquise de Prie, dont la santé était gravement atteinte, se sentit fort mal et, très inquiète de son état, elle envoya une grande consultation, pour Chirac, à M. de Senneterre, et à Hénault. « Personne ne voulut même lui accorder d'être malade, dit celui-ci. Chirac lut la consultation sans grande attention et répondit, en haussant les épaules : « C'est une comédienne ! » La comédie eut un lugubre dénouement... Quinze jours après, au bout d'un an d'exil, madame de Prie mourait à Courbépine[1] dans le plus grand abandon ; elle avait à peine vingt-huit ans. Le désespoir que lui causèrent son exil et sa solitude furent réellement cause de sa mort.

Tous les détails qu'on vient de lire empruntent un intérêt particulier aux liaisons d'Hénault avec les principaux personnages en scène. Devenu plus tarJ ami intime de la reine, fort lié

1. En juin 1727.

avec madame de Prie et le marquis d'Argenson, il sut de leurs bouches mêmes une foule de particularités intéressantes et ignorées du public.

La disgrâce du duc de Bourbon entraîna celle d'un grand nombre de ses amis et de ses créatures. M. Dodun, contrôleur général, homme d'un esprit supérieur et dont les lumières étaient aussi étendues que ses connaissances, mais entièrement soumis à madame de Prie et à Duvernoy, fut immédiatement remercié. Il était fils du conseiller au Parlement et avait été président en la quatrième Chambre des enquêtes[1]. Il fut remplacé par M. Desfort, que le cardinal protégeait à cause des Basville, avec lesquels il avait passé sa vie[2].

Desfort était un homme vain, sec, le visage pâle, ricanant et voulant qu'on prît son rire pour de l'esprit, ce qui aurait été une fameuse méprise. Pour son début dans la finance, il supprima toutes les petites parties des rentes viagères, sous le prétexte que c'était un trop grand détail : à la vérité, il ôtait par là la subsistance à je ne sais combien de gens du peuple, mais qu'importe le peuple!...

« Mais ce qui m'indigna le plus, ce fut le con-

1. Il mourut le 25 juin 1736, âgé de cinquante-sept ans.

2. Le Pelletier Desfort; il avait épousé mademoiselle de Lamoignon (Basville).

sentement du Parlement à cet édit, fondé sur la parole du cardinal de Fleury, qu'il suppléerait d'ailleurs à cette perte ce qu'il n'a pas fait. Mais c'est ce qui fait connaître dans quelle considération était alors le cardinal, surtout en comparant cette disposition du Parlement à celle où il est aujourd'hui. Plus tard le cardinal fut obligé de renvoyer M. Desfort qu'il ne pouvait plus soutenir contre le public[1].

» Ce serait ici l'occasion de parler de M. le cardinal de Fleury; mais on en a tant écrit que les pinceaux sont usés. Il était doux, faux, irréconciliable; jaloux de son crédit, comme le sont tous les ministres. M. de Fréjus n'avait aucune idée du commerce ni de la marine, et c'était peut-être par là qu'il s'était montré moins suspect à l'Angleterre. Il avait passé sa vie à Paris et à la cour dans la grande compagnie. Paris est la capitale du royaume ou, plutôt, Paris est tout le royaume, situé au milieu des terres et loin des mers qui l'environnent : aussi, nulle idée de marine, ni rien qui en rappelle l'idée. En vain, Louis XIV et Colbert avaient-ils tenté, et étaient-ils parvenus à ressusciter cette partie morte de l'administration. Rien de si grand, rien de si heureux que leurs succès : Brest, Rochefort, Tou-

1. Desfort mourut le 11 juillet 1740. La duc de Bourbon rentra en grâce en décembre 1727; son exil ne dura que dix-huit mois.

lon, Dunkerque, le Havre-de-Grace, devenus des ports et des arsenaux célèbres; l'établissement des gardes-marine, etc., l'éclat de ces établissements devint réel, et nos flottes avaient repris ou partagé l'empire des mers usurpé. Mais, disait le cardinal, c'était forcer la nature: c'était vouloir rendre les Français marins, ce qu'ils n'avaient jamais été. Le moindre accident pouvait détruire ce moment de prodige; et c'est ce qui arriva: des malheurs sur la mer en dégoûtèrent; nous crûmes trop aisément que ce genre de gloire n'était pas fait pour nous; il nous arriva ce qui était arrivé aux Romains: c'est qu'après les désastres causés par les Carthaginois, ils prononcèrent qu'ils avaient pour toujours renoncé à la mer: on se retourna sur la gloire acquise sur la terre; et le mot de marine ne fut plus prononcé. On suivait en cela les préjugés de l'éducation; et c'était flatterie que de ne plus connaître ces objets. Les hommes du monde les plus instruits connaissaient assez les intérêts du continent; et c'était la science du temps, quand M. de Fréjus entra dans le monde; il n'était plus question de ports de mer, de colonies, de marine, de commerce: c'étaient des ouï-dire; on méprisait ce qui n'était plus à la mode. On avait entendu parler de batailles navales: c'étaient des monstres de puissance qui n'étaient que de la vanité; mais on n'imaginait seulement pas que cela dût influer

sur le gouvernement, bien loin d'en être le premier mobile. Voilà l'éducation du cardinal et de presque tous ceux de son temps. M. de Colbert était mort. Aussi, M. de Fréjus aurait-il voulu supprimer les dépenses de la marine et n'avoir point de vaisseaux: tout au plus laisser agir les armateurs pour leur compte. De faux raisonnements s'efforçaient, par flatterie ou par ignorance, de prouver que la France se suffisait à elle-même; que c'était aux autres nations à la venir chercher, et qu'elle n'avait qu'à les attendre. M. de Maurepas, secrétaire d'État de la marine, fatiguait en vain le ministre par des représentations trop frappantes, et importunait, à force de vérité. M. de Fréjus voulait croire que c'était jalousie de ministre qui cherchait à faire valoir sa partie, et ne croyait pas un mot de l'importance, ni de l'extrémité où était cette portion du gouvernement. Le cardinal est mort sans le savoir: nous sommes restés pour l'apprendre. »

Laissons un peu les événements politiques et revenons à la vie privée du président. La mort du Régent avait fermé le Palais-Royal. Son fils, absorbé dans les pratiques minutieuses d'une religion austère, avait eu, en cette même année 1726, la douleur de perdre sa femme. Il passait la moitié de son existence enfermée à Sainte-Geneviève, et la société du Palais-Royal n'existait plus. Hénault ne tarda pas à la remplacer par la

petite cour de Sceaux qui avait repris une vie nouvelle après le retour du duc et de la duchesse de la prison qu'ils avaient subie sous le règne du Régent. Quoique les temps fussent bien changés depuis les grandes nuits de Sceaux, cette petite cour demeurait encore fort agréable. Ce fut après leur retour de prison, vers 1720, qu'Hénault avait été présenté au duc et à la duchesse du Maine, il plut beaucoup à cette dernière qui appréciait fort les gens d'esprit et il ne tarda pas à devenir un des hôtes habituels de Sceaux et d'Anet, résidences favorites de la princesse.

Le duc et la duchesse du Maine avaient été gravement compromis en 1718, dans la conspiration de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Cette conspiration ne visait à rien moins qu'à renverser le Régent; il s'agissait de l'arrêter dans une fête, d'assembler les états généraux et de déférer la régence à Philippe V, qui, maître de l'Espagne et de la France, aurait ainsi dominé l'Europe entière. Le cardinal Albéroni, premier ministre du roi d'Espagne, était l'âme de la conjuration qui fut découverte au moment où l'on attendait les derniers ordres de la cour de Madrid. Les lettres que Cellamare envoyait à cette cour par l'abbé Porto-Carrera furent interceptées; on trouva tous les détails du complot et les noms des principaux conjurés, entre autres ceux du duc et de la duchesse du Maine. Ils furent arrêtés

le 29 décembre 1718[1]. La duchesse fut conduite au château de Dijon, ils recouvrèrent leur liberté au bout d'un an, jour par jour, le 29 décembre 1719.

Après leur retour à Sceaux, la duchesse s'empressa de reconstituer de son mieux sa petite cour fort dispersée; elle y eut quelque peine, car le temps n'était plus où le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et favori de madame de Maintenon, jouissait du plus grand crédit à la cour de son père. Leur disgrâce et leur prison venaient de porter un coup fatal à cette influence déjà fort diminuée depuis la mort du feu roi. Cependant l'ambitieuse et active duchesse trouva moyen de grouper à nouveau une société aimable et choisie autour d'elle. La mort du Régent y aida et Sceaux hérita de ce qu'il y avait de plus spirituel au Palais-Royal, entre autres du président et de madame du Deffand.

Hénault fut présenté à la duchesse du Maine

1. Au moment des grandes nuits de Sceaux, de ces fêtes magnifiques dont le bruit retentissait partout, le duc de Nevers père du duc de Nivernais, composa les vers suivants dédiés, sans le dire tout haut, au duc du Maine :

Tout homme audacieux qui prend un si grand vol
Quoique son bonheur le soutienne
Qu'il songe à lui, qu'il se souvienne
Que la fête de Vaux se chôme à Pignerol.

à un dîner chez le président de Mesmes, pendant lequel elle annonça sa résolution définitive de s'installer à Sceaux. Le président voyait souvent madame Fontaine, l'amie du financier Samuel Bernard; cette dame, fort aimable et fort spirituelle, était liée avec tous les poètes du temps, qu'elle avait vus chez Bernard et entre autres l'abbé de Chaulieu. Il était assez gravement malade pour ne pas pouvoir écrire lui-même et c'est à madame Fontaine que la duchesse du Maine s'adressa pour avoir des nouvelles de Chaulieu. Hénault était précisément chez madame Fontaine quand le message de la duchesse arriva; un peu embarrassée de répondre, elle chargea le président de le faire pour elle et voici la lettre — bien caractéristique du temps — qu'elle envoya à madame du Maine. Elle commence par les nouvelles demandées de la santé de Chaulieu, puis par une adroite transition arrive à l'installation à Sceaux dont il avait été question chez M. de Mesmes.

J'ai couru chez le pauvre abbé.
Il est sur la litière,
Martyr du fils de Semelé
Et du dieu de Cythère.

Les amours, auprès étendus
Qu'avec lui, l'on vit naître
Disent : « Nous ne servirons plus
C'est notre dernier maître. »

Ils chantent cet art séducteur
Si cher à sa mémoire
A qui Chaulieu doit son bonheur
Et qui lui doit sa gloire.

Ces airs par le plaisir dictés,
Qu'Amour chante à sa mère
Même les infidélités
Que l'on fête à Cythère.

Un autre, espiègle et franc vaurien
Et ne songeant qu'à rire
(Les enfants ne doutent de rien)
Ose toucher sa lyre.

Sa lyre qui sut pénétrer
Jusqu'au sombre royaume
Et qui nous fit encor pleurer.
Marianne et Vendôme.

» Enfin, madame, c'était une chose curieuse que de voir ces petits libertins se jouer avec leur père. J'allais lui faire part de ce qui m'amenait, quand tout à coup la porte de sa chambre s'est ouverte, et j'ai vu entrer un jeune enfant, qui d'un air joyeux s'est écrié : — Mes frères, levez-vous, les amours de Sceaux sont réveillés. — Comment? ai-je dit. — Oui, réveillés, a repris le même enfant. Il y a quelque temps qu'une sage fée qui se mêle de leur conduite, voyant qu'ils n'avaient plus rien à faire à

Sceaux et qu'ils n'étaient pas d'humeur à aller servir ailleurs, les endormit sous les fleurs, sur les gazons et sous les ombrages où ils avaient coutume d'habiter. Cette même fée, il y a quelques jours, est venue les retrouver et leur a dit ces propres mots :

AIR : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Réveillez-vous, troupe légère,
Vos maux cessent, ouvrez les yeux ;
Courez embrasser votre mère,
Du Maine revient dans ces lieux.

Trop longtemps votre sommeil dure,
Regagnez tant d'instants perdus ;
Faites blessure sur blessure
Aux cœurs qui croyaient n'aimer plus.

» Les amours ne se le sont pas fait dire deux fois, ils se sont tous rendus auprès de leur souveraine.

» Voici, madame, le récit que fit l'enfant dans la chambre de l'abbé de Chaulieu. Comme j'ai la mémoire assez heureuse, j'en envoie à Votre Altesse Royale le détail, et j'espère qu'elle voudra bien que cela me tienne lieu de réponse... »

Cette lettre, envoyée au nom de madame Fontaine, plut infiniment à la duchesse, qui adorait les petits vers, les allusions mythologiques et les

bouquets à Chloris; elle ne tarda pas à en connaître le véritable auteur, et le président devint un des favoris de la reine de Sceaux.

Si la mort du Régent servit la duchesse du Maine, elle fut une grande perte pour madame du Deffand. Le Palais-Royal était le seul milieu avec lequel elle eût des relations suivies. Elle s'était rattachée, comme nous l'avons vu, à la fortune de madame de Prie, et cet appui venait aussi de lui manquer. La situation devenait difficile, mais son esprit hardi ne se découragea pas. Elle rencontra, chez la présidente Bernière, amie de Voltaire (et même quelque chose de plus), mademoiselle Aïssé, dont l'histoire romanesque intéressait dès le premier abord. Mademoiselle Aïssé était Circassienne; elle fut achetée à un marchand d'esclaves par M. de Fériol, alors ambassadeur à Constantinople. Agée de quatre ans à peine, elle était d'une beauté ravissante; le marchand prétendait que la petite fille, d'origine princière, avait été enlevée par un pirate. M. de Fériol l'envoya en France et la confia aux soins de sa belle-sœur; elle reçut l'éducation la plus brillante. Sa grâce et son esprit charmaient autant que sa figure et elle inspira au Régent un caprice passager, mais elle lui résista énergiquement. Peu après, elle fit chez madame du Deffand la connaissance du chevalier d'Aydie, un des hommes les plus séduisants de son temps; il

s'éprit pour elle d'une passion qu'elle partagea, et cette fois elle succomba.

Le désespoir de mademoiselle Aïssé, la délicatesse même outrée avec laquelle elle refusa d'épouser le chevalier d'Aydie, ne trouvant pas sa situation digne de lui, intéressèrent tout le monde. Chose bizarre, dans le milieu corrompu de la cour du Régent, les Parabère, les Tencin, les du Deffand se courbaient avec une sorte de respect devant les arrêts de cette personne étrange « qui devait mourir de l'impossibilité d'avouer son amant et sa fille et de réparer sa faute ». Sa liaison avec mademoiselle Aïssé contribua-t-elle à faire naître quelques remords dans le cœur de madame du Deffand, ou bien (ce que nous serions plutôt tentés de croire) l'esprit habile de la marquise lui inspira-t-il un nouveau plan de conduite, il est difficile d'en décider, mais si les causes nous échappent, nous allons voir les effets d'une résolution bien inattendue.

La marquise n'avait que trente-deux ans, sa beauté et son esprit exerçaient encore un grand attrait. Elle avait congédié du Fargis; et les nombreux admirateurs qui l'entouraient ne demandaient qu'à le remplacer. Mais, depuis quelque temps déjà, on pouvait remarquer chez elle des symptômes de lassitude et de dégoût de cette vie d'intrigues et même un certain retour vers des idées plus sérieuses. Un beau jour, elle fit confi-

dence à mademoiselle Aïssé, devenue son amie favorite, du désir qu'elle éprouvait de renouer les liens si vite rompus avec son mari. Heureuse de cette résolution inespérée, mademoiselle Aïssé se hâte de chercher un appartement convenable pour abriter la réconciliation conjugale. Laissons-la raconter elle-même l'événement.

« Elle avait un très grand désir de se raccommoder avec son mari; comme elle a de l'esprit, elle appuyait de très bonnes raisons cette envie; elle agissait, dans plusieurs occasions, de façon à rendre ce raccommodement durable et honnête. Sa grand'mère meurt, et lui laisse quatre mille livres de rente; sa fortune devenant meilleure, c'est un moyen d'offrir à son mari un état plus heureux que si elle avait été pauvre. Comme il n'était point riche, elle prétendait rendre moins ridicule son mari, de se raccommoder avec elle, devant désirer des héritiers. Cela réussit, comme nous l'avions prévu, elle en reçut des compliments de tout le monde.

» J'aurais voulu qu'elle ne se pressât pas tant; il fallait encore un noviciat de six mois, son mari devant les passer naturellement chez son père; j'avais mes raisons pour lui conseiller cela, mais comme cette bonne dame mettait de l'esprit ou, pour mieux dire, de l'imagination au lieu de raison et de stabilité, elle emballa la chose de manière que le mari, amoureux, rompit son voyage

et vint s'établir chez elle, c'est-à-dire à dîner et à souper, car, pour habiter ensemble, elle ne voulut pas en entendre parler de trois mois pour éviter tout soupçon injurieux pour elle et pour son mari.

» Ce fut la plus belle amitié du monde pendant six semaines; au bout de ce temps-là, elle s'est ennuyée de cette vie et a repris pour son mari une aversion outrée; et sans lui faire de brusqueries, elle avait un air si désespéré, si triste, qu'il a pris le parti d'aller chez son père. Elle prend toutes les mesures imaginables pour qu'il ne revienne point. Je lui représentai durement toute l'infamie de ses procédés; elle a voulu par instance et par pitié me toucher et me faire revenir à ses raisons; j'ai tenu bon, j'ai resté trois semaines sans la voir; elle est venue me chercher. Il n'est sorte de bassesse qu'elle n'ait mise en usage pour que je ne l'abandonnasse point... Elle pleura beaucoup, je n'en fus point touchée. La fin de cette misérable conduite, c'est qu'elle ne peut vivre avec personne. »

Cette aventure serait inexplicable si l'on ne trouvait le mot de l'énigme à la fin d'une lettre de mademoiselle Aïssé. Nous avons vu qu'au moment où madame du Deffand formait son beau projet de réconciliation, elle venait de se brouiller avec son amant. Était-ce du Fargis? Cela est assez difficile à savoir; quel qu'il fût, il l'avait ennuyée comme

les autres, car le ver rongeur de l'ennui devait la poursuivre et la dévorer jusqu'à la fin. Lorsque l'amant éconduit apprit le raccommodement du ménage, il jeta feu et flamme et crut devoir écrire à la dame des lettres de désespoir; elle y crut malgré son scepticisme et se reprit tout à coup de goût pour cet amoureux désolé; ce fut là l'honorable motif qui lui fit congédier son mari. A peine ce dernier parti, l'amoureux, fort contrarié du résultat inattendu de ses lettres pathétiques, planta là madame du Deffand, dont il était déjà las au moment de leur rupture. Malgré toute l'indulgence que la société d'alors professait pour les aventures de ce genre, la conduite de madame du Deffand fut jugée avec la sévérité qu'elle méritait. « Elle reste la fable du public, dit mademoiselle Aïssé, blâmée de tout le monde, méprisée même de son amant, délaissée de ses amis; elle ne sait plus comment débrouiller tout cela. Elle se jette à la tête des gens, pour faire croire qu'elle n'est pas abandonnée; cela ne réussit pas ; l'air délibéré et embarrassé règne tour à tour dans sa personne. Voilà où elle en est. »

Cette méprisable intrigue se termina par une séparation judiciaire et définitive, et le coup porté à la réputation de madame du Deffand fut rude; mais lorsqu'on a affaire à une nature aussi tenace, à un caractère audacieux et souple à

propos, à un esprit plein de finesse et de séduction, on peut prédire à coup sûr que celui qui les possède atteindra tôt ou tard la réhabilitation qu'il se propose, ce n'est qu'une affaire de temps. Ce fut précisément ce qui arriva, et nous verrons au bout de douze ans de réserve et de décence apparentes, de soins et d'efforts continus, madame du Deffand regagner peu à peu la considération qu'elle avait perdue; mais n'anticipons pas et suivons-la dans l'exécution patiente de la lourde tâche qu'elle venait de s'imposer et que les circonstances extérieures devaient favoriser.

VI

1727-1735

Mort de madame Hénault. — Madame du Deffand et la duchesse du Maine. — La société des Brancas, Hénault leur présente madame du Deffand, elle se lie avec madame de Rochefort et de Forcalquier. — La liaison intime du président et de madame du Deffand est désormais chose avérée. — Madame du Deffand aux eaux de Forges. — Sa correspondance avec Hénault. — Portrait de madame de Pecquigny, depuis duchesse de Chaulnes.

En 1729, madame Hénault mourut ; le chagrin causé par cette mort à son mari fut réellement très vif, comme il le dit lui-même.

Au bout d'un an de veuvage, il céda cependant aux instances de sa mère et de ses amis et fit une démarche pour demander la main de mademoiselle d'Athis, sa cousine, fort riche héritière

et recherchée par de nombreux partis. La jeune fille lui préféra M. de Chauvelin, neveu du célèbre président Chauvelin, et Hénault se consola facilement de son échec. « Je n'y eus point de regret, dit-il, où aurais-je jamais retrouvé une femme telle que celle que je venais de perdre ; douce, simple, et m'aimant uniquement, je n'ai jamais cessé de la regretter. »

Malgré ses regrets, le président ne s'attardera pas trop longtemps à pleurer son veuvage et il trouvera promptement des consolations.

C'est madame du Deffand qui va se charger de les lui donner. Après la séparation prononcée entre elle et son mari, la marquise restait dans la position de fortune la plus étroite et obligée de vivre avec une stricte économie; cela convenait à merveille à ses plans; il fallait qu'on cessât de parler d'elle et que le très petit nombre d'amis qui lui restaient pussent constater de leurs propres yeux qu'elle faisait en quelque sorte pénitence. Elle s'installa dans une modeste petite maison de la rue de Beaune; là, affectant de renoncer à toute élégance, recevant avec une simplicité qui laissait entrevoir la gêne, elle compensait l'exiguïté de ses soupers par la bonne grâce et l'esprit le plus séduisant. Elle accueillait chaque personne qui semblait prendre intérêt à son sort comme si son avenir eût dépendu de cette relation nouvelle. Renonçant à toute coquetterie, elle

déployait avec une parfaite égalité dans son petit cercle toutes les ressources de son esprit et, sans rien brusquer, avec une prudence et une adresse consommée, elle ne tarda pas à attirer chez elle un groupe d'hommes appartenant à la meilleure compagnie. Son attitude avec eux était irréprochable et sa rupture complète avec l'ancienne société du Régent éloignait de chez elle toute personnalité suspecte. Mais si la marquise avait renoncé à tout éclat fâcheux et à tout scandale, elle n'avait point fait vœu de ne pas contracter une de ces relations discrètes singulièrement acceptées dans ce temps-là et dont, par le plus bizarre des raisonnements, la durée faisait excuser l'irrégularité : on les considérait comme une sorte de mariage morganatique, surtout si chacun des intéressés était libre ou à peu près. Ce fut sur le président Hénault que s'arrêta le choix de la marquise; elle était séparée de son mari, le président avait perdu sa femme, tout était donc pour le mieux. C'est en 1730 à peu près qu'on peut fixer le début de cette liaison semi-conjugale, qui semblait presque légitime au sortir des scandales de la Régence. Hénault devint le cavalier servant de madame du Deffand avec les formes les plus convenables et en sauvegardant les apparences voulues, ce qui leur fut d'autant plus facile que jamais deux amants ne s'aimèrent moins que ceux-là.

On a vu que le président était un des fidèles habitués de la cour de Sceaux. Cette cour était l'objet de l'ambition de madame du Deffand, et, grâce à son ami et à madame de Staal [1], dame d'honneur de la duchesse du Maine, elle parvint à y être présentée. Le président avait fait à la duchesse un portrait fort séduisant de la marquise. L'esprit vif, pétillant et naturel de madame du Deffand, son talent de peindre les gens et les caractères donnaient à son commerce un agrément particulier. D'ailleurs, l'ennui mortel qui la poursuivait toujours lui rendait la société des autres si nécessaire, qu'elle faisait tous les frais du monde pour plaire; elle réussit on ne peut mieux auprès de madame du Maine.

« Madame du Deffand, dit M. de Lescure, fut parmi les dernières hôtesses de Sceaux la plus attirée, la plus caressée, la plus choyée, la plus désirée. » La duchesse du Maine pour s'assurer ses faveurs, ne craignit pas de descendre jusqu'à la flatterie et à la complaisance, chose difficile pour son esprit autoritaire. Bientôt la marquise n'eut point d'autre maison que celle de Sceaux, où elle passait à peu près toute l'année. Lasse des orages, des intrigues et des secousses de sa vie

1. Mademoiselle Marguerite-Jeanne Cordier-Delaunay, plus tard comtesse de Staal, fut tour à tour femme de chambre, factotum et dame d'honneur de la duchesse du Maine; née à Paris en 1693, elle mourut en juin 1750.

passée, madame du Deffand trouvait dans la cour de Sceaux et dans sa liaison tranquille avec Hénault, un port paisible et sûr pour abriter les dernières années de sa jeunesse, mais il fallait se résigner d'avance à se donner tout entière à madame du Maine, dont le caractère entier et dominateur ne supportait pas de partage, même avec les plus proches parents de la marquise. En voici la preuve. Madame du Deffand avait dû retarder son arrivée à Sceaux pour demeurer deux jours de plus auprès de sa tante, la duchesse de Luynes.

Madame du Maine lui écrit :

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, madame, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire vendredi. Je l'ai reçue avec beaucoup de plaisir ; mais elle m'en eût fait encore davantage, si elle ne m'eût pas appris le retardement de votre retour à Sceaux. J'avais espéré de vous y revoir aujourd'hui, et je vous avoue que je suis très fâchée qu'il faille attendre jusqu'à mercredi. Je comprends que madame de Luynes trouve votre compagnie assez agréable pour avoir désiré de vous garder plus longtemps auprès d'elle ; mais je me flatte que vous n'avez pas oublié la parole que vous m'avez donnée de n'être que huit jours à votre voyage, et que les deux que vous n'avez pu refuser à madame de Luynes ne seront suivis d'aucun autre délai. Je suis fort aise qu'elle se souvienne

de moi ; mais, à vous dire le vrai, une amitié métaphysique n'est pas d'usage en ce monde-ci, et doit être réservée pour les purs esprits. Je ne puis croire, si elle avait les sentiments que vous dites qu'elle a pour moi, qu'elle eût entièrement retranché ses petits voyages à Sceaux et que M. de Luynes trouvât mauvais qu'elle remplît ses devoirs d'amitié. J'espère au moins, madame, que, pour m'en dédommager, elle vous laissera auprès de moi et ne vous attirera pas souvent à Dampierre.

» Je suis très touchée de l'amitié que vous me témoignez et de l'assurance que vous me donnez de réparer par votre assiduité à Sceaux le temps que vous en avez été éloignée. Je vous assure, madame, qu'il me paraît bien long et que je vous attends mercredi avec grande impatience. »

Voyons maintenant ce qu'était la cour de Sceaux. « J'y ai passé plus de vingt ans, dit le président Hénault et, suivant ma destinée, j'y ai éprouvé des hauts et des bas, des contradictions, des contraintes. J'espère que Dieu me pardonnera toutes les fadeurs prodiguées dans de médiocres poésies. Si j'étais assez malheureux pour que ces misères me survécussent, on croirait que la duchesse du Maine était la beauté même : la Vénus flottant sur le canal ! et on prendrait pour la figure ce qui n'était donné qu'aux charmes de la conversation. Madame la duchesse du Maine

était l'oracle de cette petite cour. Impossible d'avoir plus d'esprit, plus d'éloquence, plus de badinage, plus de véritable politesse ; mais en même temps on ne saurait être plus injuste, plus avantageuse, ni plus tyrannique. On se souvient d'un mot qu'elle nous dit. Madame d'Estaing avait manqué de venir. Elle s'en désespérait, elle pleurait, elle était hors d'elle. « Mais, mon Dieu, lui dit madame de Charost, je ne croyais pas que Votre Altesse se souciât tant de madame d'Estaing. — Moi ? point du tout : mais je serais bien heureuse, si je pouvais me passer des choses dont je ne me soucie pas. » Nous nous mîmes tous à rire, et elle aussi, car elle aimait qu'on la plaisantât. » La duchesse jouait la comédie avec autant d'esprit que de grâce, et quoiqu'elle ne fût pas jolie, elle pouvait plaire infiniment ; elle avait un esprit supérieur, universel et une éloquence admirable. Les sciences les plus abstraites lui étaient familières : philosophie, géométrie, astronomie, elle parlait de tout en personne instruite, et dans des termes choisis ; elle avait une voix haute et forte, et une poitrine d'une force singulière. Trois ou quatre heures de conversation du même ton paraissaient ne rien lui coûter. Les romans et les choses les plus frivoles l'occupaient aussi avec le même plaisir. Elle avait toujours une passion décidée pour les amusements ; elle aimait qu'on lui donnât des fêtes, et

elle s'en donnait à elle-même ; ce goût a continué jusqu'au dernier moment. Elle s'était fait accommoder plusieurs habitations dont elle faisait usage de temps en temps, elle menait partout avec elle une assez nombreuse cour et partout elle avait son jeu, qui a été longtemps le biribi et depuis le cavagnole. La compagnie était assez mêlée : des gens d'esprit pour la conversation ; d'autres pour le jeu ; des anciennes connaissances, des amis de tous les temps ; des personnes considérables qui lui rendaient des devoirs de temps en temps ; d'autres moins importantes auxquelles elle était accoutumée. Elle était extrêmement polie et recevait avec attention et même distinction ceux et celles qui venaient chez elle. Elle avait tous les jours un grand souper où l'on prétend que l'on ne faisait pas bonne chère. Pour elle, elle la faisait fort bonne, mais elle mangeait seule depuis plusieurs années ; elle avait pris ce régime par rapport à sa santé. Il y avait eu des temps où elle s'était mise au poulet, et elle ne voulait le manger que lorsqu'elle avait faim ; alors il fallait l'avoir sur-le-champ ; ses gens pour lui faire manger un meilleur poulet en avaient toujours un à la broche ; et il arriva un jour qu'on en était au sixième, lorsqu'elle demanda son souper ; mais ordinairement ce repas était vers les cinq heures après-midi. Elle se mettait à sa toilette vers les trois heures, c'était un des

temps de la journée où elle faisait la conversation avec le plus de plaisir ; cette toilette était fort longue. Madame la duchesse du Maine s'occupait beaucoup de son ajustement et elle mettait surtout une quantité prodigieuse de rouge.

L'esprit et l'activité de la duchesse ne laissaient pas languir les amusements, elle en inventait sans cesse de nouveaux. Ces divertissements consistaient dans des promenades sur l'eau, des chasses, et les fameux réveillons devenus célèbres par des chansons composées presque toutes par les habitués de ses soupers. « La veille de Noël, c'était un jeu particulier. On se rassemblait dès huit heures dans le grand salon, la symphonie commençait par jouer une suite de noëls véritables, puis on chantait de prétendus noëls composés sur les événements du jour ou sur des plaisanteries faites dans la société. Il fallait seulement qu'une crèche fût le prétexte. Ces noëls étaient, soit de M. le duc de Maine (qui voulait bien se prêter à cette bagatelle, et qui en faisait de plaisants par la naïveté), soit de madame la duchesse du Maine, de madame de Staal, de madame du Deffand, de M. de Saint-Aulaire ou de la présidente Dreuillet. Cette dernière faisait, paraît-il, des chansons charmantes ; tous les jours elle en donnait de nouvelles, malgré son âge, car elle avait bien soixante-dix ans et était d'ailleurs très infirme. Un soir que nous soupions à l'arsenal,

dans le joli pavillon que la duchesse avait fait bâtir sur le bord de la rivière, elle proposa à madame Dreuillet de chanter, ce qui était l'ordinaire au dessert; mais ce soir-là, qu'elle se portait même moins bien, elle la fit chanter dès le potage. Je représentai à la princesse que devant rester quatre ou cinq heures à table, elle ne pouvait pas aller jusqu'au bout : «Vous avez » raison, président, me dit-elle, mais ne voyez-vous » pas qu'il n'y a pas de temps à perdre et que » cette femme peut mourir au rôti?» Je me rendis et j'admirai l'intérêt que les princesses prennent aux personnes qui leur sont attachées[1]. »

Les principaux habitués de la cour de Sceaux étaient la duchesse d'Estrées, madame Dreuillet, madame de Chambonas, l'abbé de Vaubrun, le président, madame du Deffand, M. de Saint-Aulaire et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Parmi les autres de passage, il faut citer Voltaire et madame du Châtelet. Un des passe-temps favoris à la petite cour de Sceaux était, selon la mode d'alors, de tracer des portraits. Madame du Deffand excellait dans cet art, mais malheur à celui qu'elle allait peindre, car la plupart du temps elle emportait le morceau.

L'abbé de Vaubrun, frère de la duchesse d'Estrées, passait sa vie à Sceaux ainsi que sa sœur,

1. *Mémoires* publiés par M. de Vigan.

complaisant par excellence de madame du Maine, qui n'était facile ni tendre comme on l'a vu plus haut ; il servait sans s'en douter de plastron à la société. Madame du Deffand fut chargée du soin de faire son portrait, c'était vouer l'abbé à être écorché vif.

« M. l'abbé de Vaubrun a trois coudées de hauteur du côté droit et deux-demie du côté gauche: ce qui rend sa démarche fort irrégulière. Il porte la tête haute et montre avec confiance une figure qui d'abord surprend, mais qui ne choque cependant pas autant que la bizarrerie de ses traits semble l'exiger. Ses yeux sont tout le contraire de son esprit; ils ont plus de profondeur que de surface; son rire marque pour l'ordinaire le contentement qu'il a des productions de son imagination. Il ne perd pas son temps à l'étude ni à la recherche des choses solides qui ne font honneur que parmi le petit nombre des gens d'esprit et de mérite. Il s'occupe sérieusement de toutes les bagatelles. Il sait le premier la nouvelle du jour ; c'est de lui que l'on reçoit toujours le premier compliment sur les événements agréables. Personne ne tourne avec plus de galanterie une fadeur, personne ne connaît mieux le prix de la considération qui est attachée à vivre avec les gens en place, ou illustres par leur naissance. Il est très empressé pour ses amis ; il ne manque à aucuns devoirs envers eux. On le voit

assister à leur agonie avec le même plaisir qu'il avait assisté à leur succès. Il n'a point une délicatesse gênante dans l'amitié : il se contente de l'apparence et il est plus flatté des marques publiques de considération que de l'estime véritable. Madame la duchesse du Maine l'a parfaitement défini, en disant de lui qu'il était le sublime du frivole. »

Cet abbé de Vaubrun fut l'objet d'une plaisanterie assez forte du cardinal de Fleury. Tous les biens de l'abbé étaient en Anjou, l'évêché d'Angers devint vacant, il le demanda avec instance : « Cet abbé mondain n'avait rien qui tendît à l'épiscopat, il se l'avouait bien à lui-même et prévenait cette objection, en disant au cardinal qu'il y avait un grand vicaire dans cette cathédrale très capable de conduire le diocèse. Il fit valoir tellement toutes ses qualités, tous ses talents au cardinal, il le vanta si bien que celui-ci résolut de donner l'évêché au grand vicaire. Quand l'abbé revint solliciter de nouveau, M. de Fleury lui répondit : « Comme je me fie à vous, » vous m'avez dit tant de bien de cet ecclésiastique » que j'ai déterminé le roi à lui donner l'évêché. »

Il ne faut pas oublier de nommer M. de Saint-Aulaire parmi les hôtes habituels de Sceaux. « Madame la duchesse du Maine l'appelait par plaisanterie son berger, » dit Hénault. Cet homme, mort à cent ans, ne s'avisa de ses talents qu'à

soixante. Nous avons de lui des chansons charmantes et de jolis vers. Madame la princesse le pressant de lui dire je ne sais quel secret, il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A s'informer de mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait pas ma muse :
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

On peut bien penser que la duchesse du Maine demanda le portrait du président Hénault, pour figurer dans la nombreuse galerie des hôtes de Sceaux. Madame du Deffand s'en chargea. C'est le président lui-même qui nous l'a conservé dans ses Mémoires. « Voici, dit-il, mon portrait en beau et trop beau par madame du Deffand ; je le donne d'autant plus volontiers qu'on y entrevoit une critique assez fine et qui ne me fait pas plus d'honneur que de raison :

» Toutes les qualités de M. le président Hénault et même tous ses défauts sont à l'avantage de la société ; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire, sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres.

» Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler ; et comme rarement le

cœur a besoin d'interprète, on serait tenté quelquefois de croire qu'il ne ferait que penser ce qu'il s'imagine sentir. Il paraît démentir M. de la Rochefoucauld, et il lui ferait peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

» Tout concourt à le rendre l'homme du monde le plus aimable : il plaît aux uns par ses bonnes qualités et à beaucoup d'autres par ses défauts.

» Il est impétueux dans toutes ses actions, dans ses disputes, dans ses approbations. Il paraît vivement affecté des objets qu'il voit et des sujets qu'il traite ; mais il passe si subitement de la plus grande véhémence à la plus grande indifférence, qu'il est aisé de démêler que si son âme s'émeut aisément, elle est bien rarement affectée. Cette impétuosité qui serait un défaut en tout autre, est presque une bonne qualité en lui : elle donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion qui plaît infiniment au commun du monde ; chacun croit lui inspirer un intérêt fort vif, et il a acquis autant d'amis par cette qualité que par celles qui sont vraiment aimables et estimables en lui. On peut lui reprocher d'être trop sensible à cette sorte de succès ; on voudrait que son empressement pour plaire fût moins général et plus soumis à son discernement.

» Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de l'âme. L'ambition, l'intérêt, l'en-

vie, lui sont inconnus; ce sont des passions plus douces qui l'agitent; son humeur est naturellement gaie et égale...

» Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité, la finesse imaginables, il est de la meilleure compagnie du monde; sa plaisanterie est vive et douce; sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables qui jamais ne dégénèrent en jeux de mots ni en épigrammes qui puissent embarrasser personne...

» Le voilà tel qu'il était en 1730, à quarante-cinq ans. »

Ce portrait, plus malicieux qu'il n'en a l'air, est très vrai et très étudié; seulement la marquise a soin de signaler les défauts avec une grande légèreté de touche, tandis qu'elle insiste sur les qualités, de manière à rendre le portrait agréable à l'original. Mais quand elle s'adresse à quelqu'un qui ne peut pas mettre sa lettre sous les yeux du président, elle change singulièrement de ton et fait volontiers ressortir les défauts, en glissant sur les qualités : c'est un rapprochement facile à faire en lisant sa correspondance.

Les lettres de la duchesse du Maine donnent une idée très juste de la tournure de son esprit; en voici quelques-unes adressées à Hénault, pendant un petit voyage de la duchesse à Eu et que le président a soigneusement conservées.

La duchesse du Maine au président Hénault.

« Vous voyez que je pratique les préceptes de l'Évangile, qui ordonnent de rendre le bien pour le mal, et quand on a reçu un soufflet, de tendre l'autre joue. Vous ne m'avez donné aucun signe de vie, depuis mon départ, et je vous donne de mes nouvelles. Il est vrai que j'ai mandé à mademoiselle de Launay de vous faire quelques reproches de ma part, mais tout cela aboutit à vous écrire la première.

» C'est ainsi qu'un chrétien se venge et se *courrouce!* Enfin, monsieur le président, j'ai vu la mer et la suis venue chercher qui pis est ; il est vrai que je ne me suis point embarquée dessus, je laisse ces grands exploits aux amazones d'Estrées[1] et de Chambonas. Je me contente de jouir de la mer en terre ferme. Je vais sur les jetées voir le flux et le reflux, et c'est tout autant qu'il m'en faut. Ah ! que j'ai souffert de tribulations depuis que je suis sortie de mon village ! Je crois être passée tout d'un coup de l'âge d'or à l'âge de fer. Au lieu du son de la musette et du chalumeau, auquel je suis accoutumée, j'entends le

1. La duchesse d'Estrées et madame de Chambonas formaient la compagnie habituelle de la duchesse du Maine.

bruit des tambours, des timbales et des trompettes. A la place des danses paisibles de nos bergers, à l'ombre des ormeaux, on me donne le spectacle de voir crever des bombes et combattre des frégates; enfin, au lieu de couronnes de fleurs, de guirlandes et de romances chantées en mon honneur, on me salue à grands coups de canon. Je crois franchement, monsieur le président, que vous ne vous accommoderiez pas mieux que moi de ces marques de respect effrayantes. J'ai grande impatience de revoir mes dieux pénates; je ne donnerais pas la moindre de mes brebis pour tous les troupeaux de Neptune, ni mes bergers[1] pour Protée et les Tritons. On sert à ma table des monstres marins; et tandis que mesdames d'Estrées et Chambonas attaquent courageusement un esturgeon plus grand que moi, je les regarde avec terreur, et me réduis modestement à la chétive salicoque. Je crois qu'on trouve ici qu'il y a une grande différence de moi à la grande Mademoiselle, qui était une virago et qui n'avait peur de rien. Mais que faire? Il ne dépend pas de soi de se changer, et, comme dit l'Écriture, nous ne pouvons ajouter une coudée à notre taille. Il n'est pas plus en notre pouvoir de nous rendre braves, quand Dieu nous a créés

1. La duchesse nommait ainsi M. de Saint-Aulaire et l'abbé Vaublanc.

poltrons : n'est-il pas vrai, monsieur le président ? Par exemple, je suis sûre que vous sentez bien que vous n'êtes pas le maître de devenir un homme exact et régulier. Sur ce je finis ma lettre que, peut-être, vous ne trouverez que trop longue. »

Je fis des réponses à madame la duchesse du Maine que je n'ai point retrouvées, et elle me récrivit la lettre suivante :

« Ho ! ne m'écrivez plus, si vous voulez que je vous écrive. Il m'est très aisé de vous chanter pouilles quand vous avez tort ; mais quand vous m'écrivez des lettres plus belles que celles de Voiture, il m'est fort difficile de vous répondre. Prenez pitié de moi, et voyez que je n'ai pour ressource que deux bergers qui sont, comme vous dites, sans prétention, et desquels, par conséquent, je ne puis rien tirer. Tout me manque au besoin : mes frayeurs, qui m'ont été d'une grande ressource jusqu'à présent, ne me fournissent plus rien. Depuis que je suis arrivée, il n'est plus question d'ornières, de montagnes, ni de canonnades. L'intempérance de mesdames d'Estrées et de Chambonas, qui va toujours son train, serait une chose rebattue ; vous dire que l'un de mes bergers fait plus de bruit que de besogne, et que l'autre ne fait ni besogne ni

bruit, vous le savez; louer vos lettres autant qu'elles le méritent serait une chose trop fade, et c'est leur donner une assez grande louange que de rester sans réplique. Cependant, ne prenez pas trop au pied de la lettre ce nouveau reproche; car, après tout, j'aime encore mieux que vous m'écriviez de trop belles lettres, que si vous me donniez un autre sujet de me plaindre de vous; et pour preuve de cela, je vous dirai que j'enrage de ce que le roman [1] que vous avez commencé demeure en si beau chemin; vous faites comme Voiture, qui finit celui d'Alcidalis à l'endroit le plus intéressant. Au reste, je ne passerai point par Meulan : en seriez-vous déjà instruit? et serait-ce pour cela que vous m'offririez d'y venir? Je ne le veux point croire, mon cher président, car il serait horrible que quelqu'un qui fait si bien quand il veut, prît plaisir à mal faire. Mais, tout de bon, voulez-vous vous corriger? Je vais vous mettre à l'épreuve. Venez me trouver à Anet, où je serai sûrement le 27 de ce mois, c'est un beau lieu; le chemin qui y mène est admirable, vous y seriez deux jours avec nous et vous vous en retourneriez ensuite à Paris.

» Voyez, de cet effort vous sentez-vous capable?

1. C'était une plaisanterie sur ce que madame la duchesse du Maine était montée à Dieppe sur un vaisseau. Sur cela, j'avais bâti un commencement de poème où je supposais un enlèvement. *(Note de l'auteur.)*

Je vous laisse y penser et vais retrouver mes Normands qui me reprochent beaucoup mes longues lettres. Voici un rondeau que j'ai tiré de ma stérile cervelle, je vous prie de le recevoir avec indulgence :

RONDEAU

Oui, cher Hénault, est grande convenance
De t'exalter, quand à récipiscence
Es revenu pour moi si gentiment;
T'es mis à bien depuis mon partement,
Ne s'agit plus que de persévérance.
A ton égard je suis en défiance,
C'est que connais dès longtemps ton usance
Et ton génie enclin à changement,
Oui, cher Hénault.
Ai cependant grande reconnaissance,
De ce qu'as fait pour chanter mon absence.
Veux-tu savoir, en mon contentement,
Si le passé te pardonne aisément,
Si mes griefs je mets en oubliance ?
Oui, cher Hénault.

» Madame la duchesse du Maine avait reçu de moi une lettre où je me plaignais assez mal à propos d'une critique que M. de Saint-Aulaire avait faite d'une chanson que j'avais envoyée. Elle me fit la réponse suivante :

Auteurs vivaient en paix, une rime survint,
Et voilà la guerre allumée.

» Eh! monsieur le président? monsieur de Saint-Aulaire? monsieur de Saint-Aulaire? monsieur le président? Ma foi, messieurs, battez-vous tant qu'il vous plaira, mais que je n'en sois pas victime; en effet, j'ai bien affaire de tout cela; vous m'écrivez la lettre du monde la plus sèche, pas le plus petit couplet de chanson après que je me suis épuisée en vers et en prose pour vous. Je me suis cassé la tête à vous ourdire un rondeau, bon ou mauvais, n'importe, j'ai fait de mon mieux et vous me répondez seulement des pouilles pour M. de Saint-Aulaire; je lui ai dit vos griefs, il m'a répondu : « Pourquoi » m'appelle-t-il vieux troubadour et chevalier » sans prétention? » De quoi vous avisez-vous de chercher noise, ne savez-vous pas qu'il n'y a que la vérité qui offense; de plus, le berger prétend n'être point sans prétention, et il prétend prétendre beaucoup : Dieu le sait. Quant à moi, le P. Boursault ne me permet pas de m'en éclaircir. Réformez votre style, appelez le berger comme le roi Jacques, *le prétendant*. Ils seront deux à prétendre, cela ne vous fait rien, ayez cette complaisance. Au surplus, je vous dirai sérieusement que le refrain de la chanson a été mis sans malice et avec très bénigne intention. Où prenez-vous qu'on montre ce qui se fait ici et ce qu'on y envoie? Allez, vous êtes fou : finissez vos querelles parnassiennes et reprenez la lyre. Quant

à moi, je ne quitte pas ma vielle pour toutes vos disputes, je fais à tout coup des productions charmantes; l'air de la Normandie m'a ouvert l'esprit, le cidre m'a tenu lieu d'eau d'Hippocrène, c'est aussi une leçon digne de ma muse. Mon autre chevalier est aussi scandalisé de l'épithète de sans prétention. Mais après tout, je crois que c'est plutôt leur faute que la vôtre : il est vrai que le mot est mal sonnant, mais on ne peut dire qu'il blesse les oreilles chastes. Bonsoir, président, ne montrez point ma lettre, je ne veux point qu'on voie toutes les folies que je vous mande. Je vous promets, en revanche, de ne pas montrer votre réponse. Je pars après-demain jeudi; venez à Anet : vous y boirez de bon vin, même de Tokay; nous vous ferons le récit de notre voyage; enfin vous vous divertirez très bien. »

Quelle que fut l'intimité du président avec madame du Deffand et quelque plaisir qu'il prît aux agréables passe-temps de la cour de Sceaux, ce n'est pas là qu'il faut chercher la profonde, la véritable affection qui occupa son cœur pendant plus de la moitié de sa vie. Celle qui l'inspira fut la marquise de Castelmoron. La façon tendre et presque exaltée dont il parle d'elle dans ses Mémoires a quelque chose d'ému et de sincère qui marque la différence entre sa place et celle de madame du Deffand.

Madame de Castelmoron exerçait un grand empire sur Hénault, en voici la preuve. A l'époque où nous sommes, en 1735, il fut atteint d'une maladie de foie fort grave: une rechute plus sérieuse le mit à deux doigts de la mort; toute sa famille l'entourait et attendait avec douleur son dernier moment; sa belle-sœur, madame d'Arpajon, et madame de Castelmoron étaient également auprès de son lit et le supplièrent de prendre l'engagement de faire une confession générale si Dieu le rendait à la santé. Il y consentit; peu de jours après, étant hors de danger, il songea à sa promesse et il la remplit. Sa confession fut longue et l'on prétend qu'il répondit à quelqu'un qui lui en faisait la remarque : « Que voulez-vous, je cherche toutes mes fautes et il y en a beaucoup, on n'est jamais si riche que lorsqu'on déménage! » Malgré la gaieté un peu légère de cette réponse, la conversion du président fut sincère, durable et digne de respect, ajoute Sainte-Beuve peu suspect en pareille matière.

Plusieurs années s'étaient écoulées et peu à peu la réputation de l'esprit et de l'amabilité de madame du Deffand s'étendait au delà de son cercle intime. Sa situation à la cour de Sceaux l'y aida fortement. A Paris, on oublie vite; le Régent était mort, sa cour dispersée, une nouvelle génération peu curieuse des faits et gestes de la précédente ignora les aventures de madame du

Deffand, et personne n'eut intérêt à les rappeler. Mais cette situation effacée ne remplissait pas le but que voulait atteindre la marquise, ce n'était qu'un moyen d'arriver à mieux; car chez elle le regret de sa conduite passée n'existait pas, elle ne se croyait point tenue à la racheter, elle voulait simplement reconquérir un empire perdu : elle y réussit, et Hénault la seconda fortement... La position du président dans la société était excellente; il n'avait pas tardé, comme nous l'avons dit plus haut, à prendre pied même à la cour : il faisait partie entre autres du cercle intime des Brancas[1] qui se composait des Maurepas, des Flamarens, des Mirepoix, des la Vallière, du duc de Nivernais sans compter les Brancas eux-mêmes, c'est-à-dire madame de Rochefort, son frère, le comte de Forcalquier et leur oncle, M. de Céreste; ce groupe remarquable était plein d'esprit, de finesse et d'agrément. Leur société était fort recherchée et fort choisie et ce fut un véritable tour de force de la part du président que d'y introduire madame du Deffand; mais une fois qu'elle eut pénétré dans la place, son esprit et sa vivacité l'y maintinrent longtemps sur un pied d'amitié; elle en professait elle-même une fort vive pour madame de Rochefort, qu'elle appelait son « minet ».

1. Voir sur la société des Brancas, le *Petit Neveu de Mazarin*.



Il est sans cesse question des Brancas, dans une correspondance fort piquante échangée entre le président et la marquise, pendant un séjour que cette dernière fit aux eaux de Forges, en 1742; ils s'écrivent tous les jours et il est difficile de lire de plus singulières épîtres amoureuses, il est certain qu'à ce moment-là les deux amants ont atteint un âge suffisamment respectable pour ne plus brûler d'un feu bien incandescent, Hénault a cinquante-sept ans et son amie quarante-cinq; malgré cela on ne peut s'empêcher de s'étonner, surtout en lisant les lettres de madame du Deffand, de n'y pas trouver une étincelle qui vienne réchauffer le style sec, mordant et froidement incisif dans lequel elle étale la malice, l'égoïsme, et le mortel ennui qui occupent à eux seuls son esprit et son cœur. Elle écrit sans plaisir et uniquement dans le but de recevoir une réponse qui l'amuse; mais comme elle sait que ses lettres seront lues chez les Brancas, elle les soigne et sa verve s'échauffe lorsqu'il s'agit de dépecer son prochain; alors sa plume se change en griffe et elle écorche avec une impitoyable malice pleine d'observation railleuse, de vérité et de naturel le malheureux ou la malheureuse qui lui tombe sous la patte. Dans cette correspondance ou plutôt dans cet assaut de sécheresse, de taquineries et de désenchantement, l'un de l'autre, le président nous semble cependant avoir le beau rôle.

La marquise et son ami s'étaient promis de s'écrire tous les jours; on mettait alors quinze heures pour aller de Paris à Forges, on couchait à Gisors et on n'arrivait que le lendemain au soir. La marquise avait comme compagne de voyage la célèbre et originale duchesse de Chaulnes qui à cette époque ne portait que le titre de duchesse de Pecquigny[1].

Après avoir raconté son voyage en quelques lignes, madame du Deffand passe immédiatement à la description de sa compagne.

« Mais venons à un article bien plus intéressant: c'est ma compagne. O mon Dieu, qu'elle me déplaît! Elle est radicalement folle, elle ne connaît point d'heure pour ses repas; elle a déjeuné à Gisors, à huit heures du matin, avec du veau froid; à Gournay, elle a mangé du pain trempé dans le pot pour nourrir un Limousin, ensuite, un morceau de brioche, et puis trois assez grands biscuits. Nous arrivons, il n'est que deux heures et demie, et elle veut du riz et une capilotade; elle mange comme un singe, ses mains ressemblent à leurs pattes; elle ne cesse de bavarder; sa prétention est d'avoir de l'imagination et de voir toutes choses sous des faces singulières; et comme la nouveauté des idées lui manque, elle

1. Anne-Joséphine Bonnier de la Mosson, femme, depuis le 25 février 1734, de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Pecquigny, puis duc de Chaulnes.

y supplée par la bizarrerie de l'expression, sous prétexte qu'elle est naturelle..... »

Madame du Deffand termine sa lettre par une singulière nouvelle, qu'elle raconte avec une légèreté et une indifférence plus singulières encore, mais qui peignent admirablement l'audace de son caractère ; il s'agit de son mari, il semble qu'elle ne devrait oser en parler qu'avec honte et remords. Pas le moins du monde, voici ce qu'elle écrit :

« ... On dit qu'il y a ici un M. de Sommery et un autre homme dont on ne sait point le nom. Ce M. de Sommery pourrait bien être l'ami de M. du Deffand (je lui en connais un de ce nom) et il se pourrait faire que l'anonyme fût M. du Deffand, cela serait plaisant ; je vous manderai cela par le premier ordinaire. J'ai grand besoin de votre souvenir et que vous m'en donniez des marques en m'écrivant de longues lettres, pleines de détails de votre santé, je vous passerai de n'être pas si exact sur vos amusements : vingt-huit lieues d'éloignement sont un rideau trop épais pour prétendre voir au travers. De plus, j'ai mis ma tête dans un sac, comme les chevaux de fiacre, et je ne songe plus qu'à bien prendre mes eaux. Adieu, je vais être longtemps sans vous voir, j'en suis plus fâchée que je n'en veux convenir avec moi-même. »

A peine eut-elle fini cette lettre, que deux mis-

qu'elle est sûre que je l'aime, car mon âme n'est capable de recevoir qu'une impression et qu'il est aisé d'en juger à la vivacité dont elle en est frappée; voilà tout...

» Enfin donc, vous voilà à Forges, arrivée saine et sauve, vous avez pris le seul parti raisonnable (de ne pas coucher à Pontoise), votre maison ne vous déplaît pas, vous avez votre lit et votre fauteuil; en ajoutant à cela un verrou, vous n'aurez à craindre ni les incursions du bel esprit, ni les entreprises conjugales. Prenez y garde, au moins, les eaux de Forges sont spécifiques, et ce serait bien le diable d'être allée à Forges pour une grosseur et d'en rapporter deux[1]... »

Il va sans dire, que le président lit les lettres de son amie aux Brancas qu'elles amusent beaucoup.

« M. de Céreste[2] a bien ri à l'article de M. du Deffand. Je meurs d'impatience de savoir ce qui en est; mais je n'ose m'en flatter, et puis, qu'on vienne trouver les rencontres de comédies hors du vraisemblable! Si cela était pourtant, qu'en feriez-vous? Je m'imagine qu'il prendrait son parti et qu'il ferait une troisième fugue. C'est

1. Madame du Deffant était allée aux eaux de Forges pour combattre une tumeur qui, du reste, se guérit parfaitement.

2. Le comte de Céreste, frère cadet du maréchal de Brancas, était oncle de madame de Rochefort et de M. de Forcalquier. Il joignait à un esprit fin et distingué un cœur et un dévouement dont il donna la preuve lors de la disgrâce du comte de Maurepas. C'était un intime ami du duc de Nivernais.

pourtant une plaisante destinée que d'avoir un mari et un amant qu'on retrouve comme cela à tout moment et que l'on quitte de même.

» J'ai bien de l'impatience de savoir comment se trouve votre nouveau ménage avec madame de Pecquigny; je ne doute pas de l'envie que l'on aura de bien faire et comme vous n'êtes pas si méchante que vous le croyez, vous y serez sûrement sensible... Je ne vous mande rien de mes occupations; le chaud est si grand que je ne sors de chez moi qu'à huit heures du soir; à dire vrai, je commence à m'ennuyer déjà beaucoup, et vous m'êtes un mal nécessaire; il y aurait bien de la métaphysique à faire sur cela, mais vous ne l'aimez pas mieux que la politique. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'idée de la liberté m'est beaucoup plus chère que la liberté même et que dans le temps où je suis avec vous avec le plus de plaisir, la pensée que je ne serais pas le maître de n'y être pas, si j'avais autre chose que je crusse devoir faire et qui me fût moins agréable, cette pensée trouble mon bien-être, cela revient à ces deux vers admirables de ma Cornélie que vous trouvez si mauvais!

Et ne pouvant souffrir la honte d'un lien
Il voudrait être au moins libre de n'aimer rien.

» Bonjour, tâchez de me donner des nouvelles agréables de votre santé, c'est ce qui peut me faire le plus de plaisir... »

Madame du Deffand écrit dès le lendemain la réponse aigre-douce que voici :

« Je vous ai écrit hier une grande lettre, ainsi vous n'aurez qu'un mot aujourd'hui. Tous vos sentiments pour moi sont d'autant plus beaux qu'il n'y en a pas un qui soit naturel. Je crois ce que vous me dites, que le plaisir d'être avec moi est toujours empoisonné par le regret ou la contrainte où vous vous figurez être, de ne pouvoir pas être ailleurs. Il serait bien difficile de pouvoir contenter quelqu'un de qui le bonheur ne peut être que surnaturel. Tout ce que je vous conseille, c'est de profiter pleinement de mon absence, d'être bien aise avec vos amies et de garder vos regrets pour les changer en plaisirs simples et vrais quand vous me reverrez. Pour moi, je suis fâchée de ne vous point voir; mais je supporte ce malheur avec une sorte de courage parce que je crois que vous ne le partagez pas beaucoup et que tout vous est assez égal; et puis je songe que je ne vous tyranniserai pas au moins pendant deux mois... Notre ménage va cou-ci cou-ci, madame la Roche nous fait mourir de faim, il est impossible d'être moins entendue... Adieu, divertissez-vous bien, ne craignez point de prendre une habitude que je puisse déranger; le genre de vie que je pourrais bien mener à mon retour détruira peut-être toutes les idées de

contrainte que vous vous faites avec moi. Adieu, di tes-vous bien que vous avez la clef des champs et ne craignez pas que je veuille jamais la reprendre; comme vous avez toujours un passe-partout, j'en connais toute l'inutilité... »

Cependant la marquise, après avoir expédié cette épître ironique, en éprouve quelques regrets; elle veut bien malmener de temps en temps, selon son caprice, ce correspondant fidèle, mais elle ne veut pas le blesser trop fort et elle connaît l'art de panser les plaies qu'elle fait si volontiers; dès la lettre suivante elle change de ton et la termine ainsi: « Vos lettres me font un plaisir infini et je dirai de vous comme madame d'Autrey de M. de Céreste, vous avez l'absence délicieuse. Mais cependant vous ne m'envoyez rien, je comptais sur les harangues de l'Académie, peut-être n'ont-elles pas encore paru. Toutes les brochures nouvelles, il faut me les envoyer. Imaginez-vous qu'il n'y a nul changement et qu'à Forges ainsi qu'à Paris et partout ailleurs, vous êtes ma seule ressource et le seul sur qui je compte, j'aurais dit *et de qui j'exige*, mais ces mots vous semblent trop malsonnants, La Pecquigny n'est d'aucune ressource, et son esprit est comme l'espace: il y a étendue, profondeur et peut-être toutes les autres dimensions que je ne saurais dire, parce que je ne les sais pas, mais

cela n'est que du vide pour l'usage. Elle a tout senti, tout jugé, tout éprouvé, tout choisi, tout rejeté; elle est, dit-elle, d'une difficulté singulière en compagnie, et cependant elle est toute la journée avec toutes nos petites madames à jaboter comme une pie. Mais ce n'est pas là ce qui me déplaît en elle : cela m'est commode dès aujourd'hui, et cela me sera très agréable sitôt que Formont sera arrivé. Ce qui m'est insupportable, c'est le dîner : elle a l'air d'une folle en mangeant, elle dépèce une poularde dans le plat où on la sert, ensuite elle la met dans un autre, se fait rapporter du bouillon pour mettre dessus, tout semblable à celui qu'elle rend, et puis elle prend un haut d'aile, ensuite le corps dont elle ne mange que la moitié; et puis elle ne veut pas que l'on retourne le veau pour couper un os, de peur qu'on n'amollisse la peau; elle coupe un os avec toute la peine possible, elle le ronge à demi puis retourne à sa poularde; après elle pèle tout le dessus du veau, ensuite elle revient à ronger sa poularde; cela dure deux heures. Elle a sur son assiette des morceaux d'os rongés, de peaux sucées, et pendant ce temps, ou je m'ennuie à la mort ou je mange plus qu'il ne faudrait. C'est une curiosité de lui voir manger un biscuit; cela dure une demi-heure, et le total, c'est qu'elle mange comme un loup : il est vrai qu'elle fait un exercice enragé. Je suis fâchée que vous ayez de

commun avec elle l'impossibilité de rester une minute en repos... Elle veut toujours savoir qui l'a pondu, qui l'a couvé. »

Voici la réponse du président :

« Je viens à votre lettre d'hier... Je la relis, pour raisonner avec vous de ce qu'elle contient, car je ne pense pas comme vous, qu'il ne faille pas suivre une lettre qu'on nous écrit pour y répondre, cela prouve que l'on s'en est occupé. Chacun a sa manière de sentir, ou plutôt les uns sentent et les autres s'amusent. Cependant si vous aviez répondu aux articles de mes lettres vous auriez vu qu'il y en a un où je vous mande que mes soirées ont été changées en matinées, parce que c'est là le temps où je m'occupe de vous, et il y paraît bien, mais les choses douces ne sont pas votre genre avec moi, et vous avez sûrement cru avoir dit une ordure quand vous me mandez aujourd'hui, comme l'excès de la passion, que je suis le seul sur qui vous comptiez. Votre vérité ne vous permet pas d'autre excès, et je me sais gré d'avoir jugé tout cela il y a longtemps. »

On voit que le président a parfois aussi la plume assez dure, il finit sa lettre sur le même ton :

« ..... Je trouve que vous n'avez jamais si bien dit, que j'ai l'absence délicieuse; mais toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. Je crois en effet que si vous aviez à arranger votre vie, vous

en feriez deux parts, et que ce serait là la mienne. L'absence est comme les Champs-Élysées, tous les hommes y sont égaux ou pour mieux dire, je crois que j'y aurais quelque avantage et que c'est la vraie position pour débiter son amour en chansons.

» Je ne sais pas pourquoi je trouverais mal sonnant le mot *j'exige ;* il n'y en a pas de plus doux quand il vient de la confiance; mais vous êtes confiante et puis vous ne l'êtes pas, suivant votre commodité. Je suis toujours votre lettre. Le portrait que vous me faites de la Pecquigny est inimitable, et je le lirai aux Chats[1]. Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus plaisant, de plus neuf ni de plus démêlé.

» Vous ne me mandez pas que vous avez du plaisir à m'écrire, mais que si vous n'aviez pas l'occupation de m'écrire, vous vous ennuieriez à la mort; c'est précisément comme Caylus qui grave pour ne se pas pendre... Vous trouvez que j'ai le pétillement de la Pecquiquy et moi je trouve que vous avez (je ne sais pas comment appeler cela) de l'*inonction* du d'Argenson. Vous me comparez encore à lui ou plutôt vous me dites que je ne suis pas comme lui et que je m'occupe de ce qui ne me fait rien, et cela par rapport à vous. Eh! que diable avez-vous besoin de prétexte pour vous tenir quitte de tout senti-

1. Surnom familier des Brancas.

ment? Vous avez trop d'élévation dans l'âme, pour avoir recours à cela. Dites tout franchement : « Je sens ou plutôt je vois que vous faites de » votre mieux depuis dix ans pour que je vous » aime, mais je déclare qu'il n'en sera rien. » Voilà parler cela. Au lieu de cela, vous me payez mes gages en airs de méfiance !... Je ne m'occupe que des choses dont je me soucie et ne je suis point comme madame du Maine[1]. Il est certain que je vous regrette beaucoup, et tout aussi certain que, comme vous devez l'avoir remarqué si vous avez lu mes lettres, je n'en ai pas mis plus grand pot-au-feu pour mes autres amis depuis votre départ... Adieu, voilà votre lettre finie et la mienne aussi. J'ai des accès de vérité tout comme un autre et je n'ai pas le courage de vous faire des amitiés qui seraient pour vous comme votre très humble et très obéissant serviteur. »

Cette fois-ci la froideur de cette lettre et le mécontentement peu déguisé d'Hénault inquiétèrent madame du Deffand qui ne se souciait point de perdre cet ami dévoué et fort aimable quand elle ne le poussait pas à bout. Aussi tente-t-elle une sorte de *mea culpa* dans les lettres suivantes ; mais malgré elle, le naturel qu'elle veut chasser revient

1. Allusion à l'anecdote que nous avons citée plus haut, dans laquelle la duchesse du Maine répondit : « Je serais bien heureuse si je pouvais me passer des choses dont je me ne soucie pas. »

au galop. Par une petite ruse très féminine, elle feint au commencement de cette lettre de n'avoir point encore reçu celle du président, et par conséquent d'écrire spontanément tout ce début et non pas en manière d'apologie, mais la malice est cousue de fil blanc trop aisé à démêler :

Forges, 15 juillet 174?.

« Je ne sais d'où cela vient, mais je sens que je deviens méfiante... Je crois que c'est une suite de l'ennui. Cependant je crois que j'ai tort, et j'avoue que vos lettres sont de façon à devoir me rassurer ; j'en suis on ne peut plus contente et je sens qu'elles seules me soutiennent ici. Je ne sais ce que vous direz de celle que je vous écrivis, je n'étais point de mauvaise humeur, ni fâchée contre vous, mais j'étais dans un moment de franchise où il faut que je dise ce que je pense ; ce qu'il y a de certain, c'est que je vous aime et que mes sentiments sont indépendants de tout ; tout ce que ma raison peut faire, c'est de m'empêcher de succomber aux chagrins que peut me causer ma méfiance, mais elle ne peut en rien diminuer ma tendresse... »

Le président, de son côté, éprouve aussi quelque regret de l'épître sèche et dure qu'il a envoyée à son amie et il s'empresse de lui écrire sur un tout autre ton. Après lui avoir raconté un souper fort gai

fait chez des amis, il ajoute : « Je vous avoue qu'au sortir de là si j'avais su où vous trouver, j'aurais été vous chercher ; il faisait le plus beau temps du monde, la lune était belle et mon jardin semblait vous demander, mais, comme dit Polyeucte : « Que sert de parler de ces choses à » des cœurs que Dieu n'a point touchés? » Enfin, je vous regrettais d'autant plus que je pouvais vous prêter des sentiments qu'il n'y a que votre présence seule qui puisse détruire. » Ce dernier trait est vif, la marquise devrait en être touchée; au lieu de cela, elle répond cette phrase malencontreuse : « Ce sont certains cas qui font que vous me désirez; je suis regrettée et souhaitée par vous, selon les dispositions où la beauté du temps met votre âme; moi je vous désire partout et je ne sache aucune circonstance qui pût me rendre votre présence moins agréable. C'est que je n'ai ni tempérament ni roman. »

« *Vous n'avez ni tempérament ni roman!* répond Hénault. Je vous en plains beaucoup, et vous savez comme une autre le prix de cette perte ; car je crois vous en avoir entendu parler. Ce que vous appelez roman, dans votre lettre, les souvenirs, le clair de lune, l'idée des lieux où l'on a vu quelqu'un que l'on aime, une situation d'âme qui fait que l'on y pense plus tendrement, une fête, un beau jour, enfin tout ce que les poètes ont dit à ce sujet, il me semblait que cela n'était point ridicule. Mais

peut-être est-ce pour mon bien que vous n'aimez pas que je me mette toutes ces folies-là dans la tête. Eh bien ! soit, je vous demande pardon pour tous les ruisseaux passés, présents et à venir, pour leurs frères les oiseaux, pour leurs cousins, les ormeaux et pour leurs bisaïeuls les sentiments. M'en voilà corrigé et mes lettres n'en seront que plus agréables pour vous par tout ce que je pourrai ramasser des nouvelles de la ville et que j'imaginerai qui pourra vous amuser ! »

L'aveu de madame du Deffand nous laisse sous la pénible impression que donnent les tristes vérités et le prestige dont l'esprit de madame du Deffand a entretenu l'illusion s'évanouit devant la réalité de cet égoïsme insondable, mais un jour viendra où cette pessimiste en avance d'un siècle sera forcée de reconnaître qu'elle a un cœur ; il prendra sa revanche et elle souffrira jusqu'à la mort d'un sentiment tardif et invincible dont l'objet ne lui épargnera ni cruelles railleries ni brutales rebuffades.

VII

1743-1747

La fête de mademoiselle de Clermont. — *Le Réveil d'Epiménide.* — La cour de Marie Leczinska. — Le roman de M. de Boufflers. — Changement dans les procédés du roi à l'égard de la reine. — Lettres de Marie Leczinska à la duchesse de Luynes. — La grâce du déserteur.

Nous savons que Hénault était reçu dans la meilleure compagnie; il voyait même les princesses du sang et entre autres mademoiselle de Clermont (Marie-Anne de Bourbon-Condé), sœur de M. le duc et surintendante de la maison de la reine. Louis XV l'aimait assez et la priait souvent à ses petits soupers. Elle avait de l'esprit, de la magnificence et la passion des fêtes. Celles qu'elle donnait étaient célèbres par le bon goût et l'originalité qui y présidaient. Elle en offrit une à la

reine à Versailles qui surpassa les autres; en pareil cas, elle recourait pour la musique, les pièces et divertissements de tout genre, à tous les poètes connus, y compris Voltaire et M. le président Hénault.

La fête avait lieu dans le labyrinthe de Versailles et, à chaque bosquet, la reine trouvait un spectacle nouveau. Enfin, à bout de surprises, on termina par la représentation d'une petite pièce intitulée *le Réveil d'Épiménide*.

Épiménide se réveille après avoir dormi trente ans; il retrouve sa maîtresse vieillie de ces trente années, il la prend pour sa mère; enfin, il la reconnaît et veut l'épouser, malgré ses rides; mais, quoiqu'elle l'aime comme au premier jour, elle refuse par générosité. Ce *Réveil d'Épiménide*, complètement oublié de nos jours, contient quelques scènes très amusantes et pleines d'à-propos par la comparaison que fait Épiménide entre les goûts et les habitudes à trente ans de distance.

« Qu'est-ce donc que ceci, dit-il, suis-je devenu fou?... Je ne reconnais plus ni cette chambre, ni ces meubles... Ces fauteuils sont baissés de plus d'un pied, ce lit, comme suspendu en l'air et qui ne semble tenir à rien, a pris la place d'un bon lit à quatre colonnes! Qui a pu substituer à des vases d'argent, commodes et solides, ces porcelaines délicates que l'on craint de toucher?... Je ne m'apercevais pas de ces fenêtres

coupées jusqu'à mon plancher et qui mettent ma chambre tout à jour !... Qui me tirera du trouble extrême où me jettent toutes ces nouveautés? »

Il appelle ses gens et ne les reconnaît point; ce sont les enfants ou petits-enfants de ses anciens serviteurs.

Enfin il sort et revient après s'être promené dans la ville et avoir assisté au spectacle :

ÉPIMÉNIDE.

J'ai parcouru quelques quartiers de la ville et la moitié des maisons est changée. J'ai passé devant l'Amphithéâtre, où je suis entré. Il faut que l'on ait fait venir des acteurs de province, je n'en ai pas reconnu un, et Dieu sait comment ils jouent! Il y a pourtant un valet et une soubrette qui ne sont pas mauvais... Mais le comble de ma surprise, c'est que j'ai vu tous les spectateurs en larmes.

CLÉANTHIS, *suivante*.

Pourquoi pas?

ÉPIMÉNIDE.

Eh mais, Cléanthis, les acteurs étaient venus pour jouer du comique. Comment! depuis hier au soir on pleure à la Comédie.

CLÉANTHIS.

Oh! Monsieur, il arrive bien des choses dans une nuit.

ÉPIMÉNIDE.

Ensuite on est venu aux intermèdes, j'attendais toujours de voir notre cher Démophon, cet illustre joueur de lyre qui exprime si tendrement les chants du vieux Cambasse.

CLEANTHIS.

Bon.

ÉPIMÉNIDE.

Au lieu de cela j'ai entendu un fanatique, oui, un démoniaque, ou plutôt les trois Furies sous une même tête et sous un même archet! Les grincements de dents du Tartare sont des flûtes en comparaison!

CLÉANTHIS.

C'est pourtant ce que l'on appelle du savant.

ÉPIMÉNIDE.

Je me suis sauvé et j'ai rencontré à la porte un bon vieillard que je ne connaissais point, mais à qui je n'ai pu m'empêcher de raconter mon indignation. Oh! que c'est un bon homme! Il m'a embrassé en me disant: « Mon enfant, Dieu vous conserve ce goût-là, c'était celui de nos pères; aujourd'hui tout a changé, nos musiciens ont quitté la nature pour les tours de force, nos poètes ne font plus que des épigrammes, la morale se débite par trait et la politique par bons mots. On est devenu avare de paroles; bientôt on ne parlera plus que par gestes, et la belle manière c'est de dire en quatre mots ce qui aurait besoin de quatre lignes. A mesure que l'on a plus pensé, on a rogné les phrases au lieu de les allonger, et le grand mérite c'est que personne ne vous entend. » J'ai voulu regagner la maison et j'ai encore été arrêté par un homme qui m'a forcé de lire un papier pour un remède qui guérit toutes les maladies. « Ah! passe pour cela, ai-je dit, je me reconnais, et ne vois rien de changé à cet égard ».

Il semble qu'aujourd'hui nous pourrions dire

de même, et la description de cette musique assourdissante et du style télégraphique semble écrite d'hier.

La reine prit grand plaisir à cette petite pièce; mais, touchée de la situation de la maîtresse d'Épiménide, elle demanda à l'auteur de changer le dénouement. « Pour obéir, dit-il, j'eus recours au miracle; je fis venir Hébé qui opéra le prodige de la rajeunir, et cela produisit un divertissement qui termina la pièce plus brillamment. »

L'année qui suivit le séjour de madame du Deffand à Forges (1744) fut marquée par la maladie qui mit Louis XV aux portes du tombeau.

Hénault faisait précisément à ce moment-là une cure aux eaux de Plombières, et c'est alors qu'il fut présenté officiellement à la reine, à Metz:

« J'avais eu l'honneur d'être aperçu de la reine à Metz, où j'avais été de Plombières voir M. d'Argenson pendant la maladie du roi; c'était dans l'église de Saint-Arnould, où elle entendait la messe. Elle s'avança vers moi, la messe finie; elle me combla de bontés; elle voulut même que je lui fusse présenté officiellement, elle savait l'amitié de madame la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, pour moi. Sa Majesté avait entendu parler de moi depuis fort longtemps, mais ce n'était que par des choses agréables qu'on lui avait fait voir; entre autres par une fête que lui donna mademoiselle de Clermont. »

La reine de retour à Paris parla de Hénault au marquis d'Argenson qui lui en fit un éloge complet (chose rare dans sa bouche), et elle fut agréablement surprise d'apprendre que l'homme qui lui plaisait par ses qualités mondaines avait des titres plus sérieux à sa confiance. « A partir de ce moment-là, dit le président, ce qu'elle crut voir en moi de sérieux et de solide fut récompensé par la familiarité à laquelle elle voulut bien m'admettre. »

Les Mémoires de Hénault et ses lettres donnent de nombreux détails sur la vie de la reine, ses habitudes, son entourage et sa petite cour, si différente de sa cour officielle.

En général, on nous représente Marie Leczinska sous l'aspect d'une bigote, à l'esprit mesquin, renfermée dans un cercle étroit de pratiques minutieuses et puériles, plutôt faites pour dégoûter de la religion que pour lui gagner les cœurs. Ce portrait n'est point exact et, en tout cas, il est fort incomplet. Si la reine exagérait certaines formes extérieures contre lesquelles son éducation assez étroite n'avait pu la défendre, si ses directeurs, peu instruits et choisis exprès pour ne point prendre une influence qui n'eût pas convenu à Louis XV, ne surent élever plus haut ses sentiments religieux, on ne peut que s'incliner devant la douceur et la patiente résignation qu'elle puisa dans la religion; quelle que

soit la façon dont elle l'ait comprise, elle y trouva la force nécessaire pour supporter les chagrins de tout genre dont elle fut abreuvée pendant si longtemps par le roi et ses maîtresses.

Les détails donnés par Hénault forment en les groupant un tableau complet, intéressant et parfois même touchant de la vie privée d'une souveraine laissée dans l'ombre par la postérité comme par son mari, et qui ne mérite pas tant d'oubli, si nous en croyons celui qui a vécu si longtemps dans son intimité[1].

La reine, élevée modestement et dans la retraite, vivant presque solitaire entre sa mère et sa grand'-mère, sans aucun usage du monde, sans aucune connaissance des habitudes de la cour dans laquelle elle se trouva si brusquement transplantée, n'était nullement préparée à sa nouvelle vie. Cependant, les premières années de son mariage furent heureuses; elle adorait le roi, qui lui témoignait de son côté beaucoup de tendresse; quoiqu'elle ne fût pas jolie, son visage plaisait, elle avait toute la grâce polonaise. Ses manières nobles et élégantes donnaient une dignité particulière à ses actions, personne mieux qu'elle ne représentait la majesté royale dans les grandes cérémonies: c'était un don naturel qui plut toujours à Louis XV,

1. Nous avons aussi recouru quelquefois, pour compléter Hénault, aux Mémoires si exacts du duc de Luynes.

même dans le temps où il négligea le plus la reine.

Marie Leczinska eut huit filles et deux fils. Mariée en 1725, elle n'eut à se plaindre des infidélités du roi qu'à partir de 1737, époque de l'avènement de l'impérieuse madame de Mailly. Jusque-là, le roi répondait froidement aux courtisans qui cherchaient en cachette à lui faire remarquer telle ou telle beauté : « Je trouve la reine encore plus belle ». Malheureusement, la timidité extrême de Marie Leczinska vis-à-vis de son mari, jointe à l'influence du cardinal de Fleury[1] qui cherchait sans cesse à dénigrer la reine dans l'esprit du roi, l'empêchèrent de prendre le moindre empire et peu à peu la plus grande froideur régna dans leurs relations. Des explications très précises nous sont données à ce sujet par le duc de Luynes, qui combat l'opinion généralement accréditée que les scrupules religieux inspirés par son confesseur impatientèrent et lassèrent le roi ; il affirme au contraire que la faute tout entière doit retomber sur la Faculté. « Il y avait, dit-il, toujours un peu d'envie entre la faculté du roi et celle de la reine, et cette dernière fit des difficultés si ridicules qu'elles dégoûtèrent le roi. La Peyronnie, chirurgien du

1. On a vu dans notre second chapitre que le cardinal ne pardonnait pas à la reine d'être du parti de M. le duc. Elle ne pouvait pas oublier cependant que c'était à lui qu'elle devait le trône de France.

roi, disait tout haut que les bourgeois et les paysans qui n'ont qu'un lit seraient bien à plaindre s'ils y regardaient de si près ».

Au retour de Compiègne en 1739, Leurs Majestés couchèrent aux Tuileries et, vers dix heures, on entendit gratter, selon le terme d'alors, à la porte d'une pièce qui précédait la chambre de la reine et qui donnait dans l'appartement du roi. Une des femmes voulut aller ouvrir, mais la reine l'en empêcha, disant que c'était le vent; on entendit gratter une seconde fois, et de nouveau la reine dit que c'était assurément le vent. Cependant, au bout d'un instant, ce même bruit se fit entendre, et la reine envoya ouvrir après quelques secondes d'hésitation, mais il n'y avait plus personne. On prétendit que le roi, offensé, n'entra plus dans la chambre de la reine à dater de ce jour-là.

Pendant la domination des premières maîtresses du roi, mesdames de Mailly, de Vintimille et de Châteauroux, la reine souffrit l'impossible des procédés blessants et des injurieux propos de cet insolent trio.

La duchesse de Châteauroux, entre autres, l'abreuva d'amertume. Elle avait obtenu du roi la place de dame du palais de la reine et, par conséquent, elle ne pouvait s'absenter sans la permission de sa souveraine. Quand le roi partit pour prendre part à la guerre de Flandres en mai 1743, madame

de Châteauroux, alors maîtresse en titre, n'osa pas le suivre immédiatement, car il venait de refuser à la reine la permission de l'accompagner. Mais deux jours après le départ du souverain, la duchesse vint demander à la reine l'autorisation de faire une absence de quelques jours pour aller à la campagne. La reine, la regardant fixement et avec hauteur, lui répondit : « Vous êtes la maîtresse, Madame. » Malgré toute son audace, madame de Châteauroux rougit, se troubla, balbutia un remerciement et battit en retraite si gauchement qu'en faisant la révérence, elle s'empêtra dans sa queue et faillit tomber. Elle rejoignit le roi à Metz, et bientôt la maladie qui mit les jours de Louis XV en danger l'obligea à congédier sa maîtresse qui faillit être lapidée par les paysans pendant son voyage de retour.

La reine arriva et fut reçue avec empressement pendant les premiers jours, mais le danger une fois passé, le roi reprit son ancienne froideur vis-à-vis d'elle et sa passion pour sa favorite. De retour à Paris, il se hâta de la rappeler auprès de lui, chargeant exprès M. de Maurepas de cette commission, sachant qu'il haïssait madame de Châteauroux et voulant ainsi marquer le triomphe de la duchesse. Le ministre fut obligé, tout en enrageant, de s'acquitter de son message et de lui annoncer que le roi lui rendait toutes les charges et tous les avantages dont elle jouissait aupara-

vant. A la suite de cette entrevue, la duchesse fut prise d'un violent accès de fièvre; la joie lui monta-t-elle au cerveau, peu importe : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle mourut peu d'heures après, sans avoir revu le roi.

La mort subite de la favorite impressionna vivement la reine qui avait gardé, de son éducation polonaise et superstitieuse, une peur affreuse des revenants.

La première nuit qui suivit cette mort, la reine, ne pouvant s'endormir, fit veiller auprès d'elle une de ses femmes nommée Boirot, afin de pouvoir lui parler jusqu'au moment où le sommeil viendrait, mais le sommeil ne venait pas; cependant, au bout de quelques instants de silence — il était deux heures du matin — la femme de chambre, croyant sa maîtresse endormie, s'éloigna sur la pointe des pieds. La reine lui cria : « Où allez-vous, Boirot? mais restez donc! » Cette femme, qui était fort naïve, lui dit : « Mais qu'a donc Votre Majesté, cette nuit? A-t-elle de la fièvre? faut-il faire éveiller son médecin? — Oh! non, non, ma bonne Boirot, je ne suis pas malade; mais cette pauvre madame de Châteauroux! si elle revenait?... — Eh! Jésus! Madame, s'écria Boirot qui perdait patience, si madame de Châteauroux revient, bien sûrement ce n'est pas Votre Majesté qu'elle viendra chercher! » La reine partit d'un éclat de rire, et finit par s'endormir.

Elle plaisantait elle-même de ses inclinations monastiques. On parlait devant elle des continuelles retraites du duc d'Orléans à Sainte-Geneviève. « C'est dommage, dit-elle en riant, que je n'aie pas été duchesse d'Orléans, comme j'ai failli l'être, au lieu de devenir reine de France; nous eussions mené une vie délicieuse. Tandis que mon époux eût été à Sainte-Geneviève, moi, je serais allée aux Carmélites! »

Un jour, la reine s'entretenant fort longuement avec M. le duc d'Orléans, sans qu'on pût entendre leur conversation, on vit tout à coup le prince se jeter à genoux et faire un acte d'adoration, comme pour demander pardon à Dieu des pensées qui traversaient son esprit. La reine se plaisait à raconter cette anecdote et la contait fort gaiement, quoiqu'en général elle ne possédât point le talent de conter si répandu à cette époque; elle riait elle-même de la gaucherie avec laquelle elle s'embarquait dans une histoire, sans venir à bout de s'en tirer.

L'entourage intime et habituel de la reine se composait des duchesses de Luynes, de Mazarin, de Villars, de Nivernais, de Grammont et de la comtesse d'Egmont; le comte de Maurepas, le cardinal de Tencin, le duc de Luynes, le cardinal de Rohan, d'Argenson et Hénault, complétaient cette aimable intimité.

La reine écoutait toujours avec attention ce

qu'on lui proposait. Elle traitait avec une extrême facilité les affaires les plus opposées et, soit qu'elle accordât la demande, soit qu'elle dût la refuser, chacun se retirait avec le sentiment qu'elle avait fait tout ce qu'elle pouvait faire.

Pour répondre à l'empressement qu'on avait de la voir, elle mangeait toujours en public, quoiqu'elle n'aimât point cela. Elle parlait souvent à ceux qui l'approchaient pendant le repas et elle trouvait toujours un mot gracieux à adresser surtout à ceux qu'elle voyait rarement et que le respect ou la timidité tenaient à l'écart [1].

On croirait volontiers que Marie Leczinska, élevée dans des habitudes simples, dût se trouver à la fois éblouie et gênée du luxe et de l'étiquette de la cour de Versailles; il n'en fut rien, elle s'y accoutuma très vite et, loin de déroger en quoi que ce soit à ces menus détails, son extrême bonté ne l'empêchait point de relever sévèrement la moindre infraction au respect qu'on lui devait. La duchesse de X..., une de ses dames de palais,

1. Le dîner de la reine, en son particulier, était de vingt-neuf plats, sans compter le fruit. Il y avait en outre huit potages, et sur les vingt-neuf plats, huit relevés de potage. Au grand couvert la table était infiniment plus somptueuse.

Le roi et la reine mangeaient dans des assiettes d'or : la Dauphine et Mesdames, dans des assiettes de vermeil. La nef de la reine, ainsi que celle du roi, était une superbe pièce d'orfèvrerie, ordinairement en vermeil, qui avait la forme d'un navire démâté; on y enfermait, entre des coussins de senteur, les serviettes du roi et de la reine.

était d'un caractère acariâtre et impérieux fort désagréable. L'étiquette interdisait de poser quoi que ce fût sur les sièges de la chambre de la reine; en traversant cette chambre, la duchesse posa sa pelisse sur un pliant, l'huissier de service vit ce manteau et le porta dans l'antichambre des valets de pied. Le chat favori de la reine qui se promenait sans cesse dans son appartement trouva la pelisse de satin blanc à son goût, se coucha dessus et laissa malheureusement des traces trop visibles de sa présence. Quand la duchesse demande sa pelisse elle s'aperçoit de l'accident et, rentrant furieuse dans la chambre de la reine, où était encore une partie de la cour : « Voyez, Madame, s'écrie-t-elle, l'impertinence de vos gens qui ont jeté ma pelisse sur une banquette d'antichambre, où le chat de Votre Majesté vient de l'arranger comme la voilà. — Sachez, Madame, lui répondit la reine de l'air le plus froid, que vous avez *des gens*, et que je n'en ai pas; j'ai les officiers de ma chambre qui ont acheté l'honneur de me servir: ce sont des hommes bien élevés et instruits; ils savent quelle est la dignité qui doit accompagner une de mes dames de palais; ils n'ignorent pas que, choisie parmi les plus grandes dames du royaume, vous devriez être suivie d'un écuyer ou au moins d'un valet de chambre qui le remplacerait et recevrait de vous votre pelisse. En observant ces formes convenables à votre rang, vous

ne seriez point exposée à voir vos effets jetés sur des banquettes d'antichambre[1] ! »

C'est en 1747 que le goût de la reine pour l'esprit et la conversation de Hénault se prononça d'une façon déclarée. Le grand duc de Luynes en parle en ces termes, avec son détail et son exactitude ordinaire[2] : « Le jour que la reine est revenue ici (à Versailles), qui était le mardi 7 novembre, M. le président Hénault était arrivé avant la reine; il a resté ici jusqu'au lundi. La reine lui marqua beaucoup de bonté et de désir de le voir. M. le président Hénault a l'esprit fort aimable et fort orné dans tous les genres. Il a de la douceur dans le commerce, de la politesse et de l'agrément. La reine a pris goût à son esprit. Tous les jours après dîner elle le fait venir dans ses cabinets, elle le fait asseoir et reste une heure ou deux en conversation avec lui.

» Dimanche dernier elle soupait chez elle, et se mit à jouer; ensuite elle quitta son jeu qu'elle laissa gouverner à Mesdames, et alla dans ses

1. Marie-Antoinette ne ressembla guère à Marie Leczinska, sous le rapport de l'étiquette. Lors de son avènement au trône, madame de Mouchy, sa dame d'honneur, lui demandait souvent des ordres au sujet du cérémonial établi par la feue reine. « Eh! Madame, répondit un jour la reine impatientée, arrangez tout cela comme vous l'entendrez; une reine née archiduchesse d'Autriche n'attache pas à ces questions l'importance qu'y donnait une princesse polonaise devenue reine de France ! »

2. *Mémoires* du duc de Luynes, t. VIII, p. 384.

cabinets avec le président faire la conversation pendant environ trois quarts d'heure. » Ici, le scrupuleux duc craint de donner prise à la médisance, et il s'empresse d'ajouter : « La grande vertu de la reine et sa piété vraie et solide la mettent au-dessus de toute critique, elle aime la conversation et les gens d'esprit; elle aime même la galanterie, pourvu qu'elle soit dite avec esprit. D'ailleurs, elle a beaucoup lu et sait beaucoup; mais on peut dire qu'elle ne connaît pas le mal, même qu'elle ne l'imagine pas. »

Hénault prend la parole à son tour : « M. de Luynes était fort dévot, dit-il, il aimait la reine à la folie et en était jaloux. Sa jalousie s'étendait jusqu'à moi parce qu'il voyait qu'elle se plaisait assez à ma conversation, et qu'elle n'avait pas grand'chose à lui dire. Cela devint la plaisanterie de la cour; le roi, la reine, M. le dauphin, Mesdames trouvèrent que nous étions deux rivaux fort unis. »

Dans la conversation, la reine aimait beaucoup le ton de galanterie, accompagné d'esprit et de réserve, car elle haïssait la licence, et les sous-entendus équivoques. Le roi avait une confiance parfaite en la vertu de la reine; quoique l'infernale duchesse de Châteauroux eût cherché par tous les moyens à l'ébranler, elle n'avait pu y parvenir.

Marie Leczinska jouissait donc d'une liberté

inconnue jusqu'alors aux reines de France, elle avait habituellement deux heures à elle le matin, et trois ou quatre heures l'après-midi. Pendant ces heures particulières, elle recevait qui elle voulait, hommes et femmes à son gré. Parmi les hommes les plus assidus à lui faire leur cour on avait pu remarquer le séduisant duc de Boufflers[1], premier mari de la célèbre maréchale de Luxembourg. Doué d'une figure charmante, de beaucoup d'esprit et d'une bravoure chevaleresque, il réunissait toutes les qualités d'un héros de roman et marquait en toute occasion l'attachement le plus vif et le plus respectueux pour la reine. Nous avons dit que Marie Leczinska possédait toute la grâce des Polonaises, un accent très léger et très doux donnait un charme particulier à son langage, un sourire fin animait sa physionomie dont l'expression naïve était presque enfantine, et cet ensemble qui se reflète bien dans ses lettres plaisait beaucoup.

La reine recherchait la conversation de l'aimable duc et ne cachait pas le plaisir qu'elle y prenait; il n'était pas difficile non plus de s'apercevoir que le duc était passionnément épris, malgré sa prudence et sa réserve. La mère de M. de Boufflers étant dame d'honneur de la reine, son fils avait

1. Joseph-Marie duc de Boufflers, fils du maréchal, né en 1706 et mort en 1747. Il se distingua à Fontenoy et à Rocroi.

par conséquent ses grandes entrées chez Sa Majesté, ce qui le mettait à portée chaque jour de lui faire sa cour. Il n'était pas nécessaire que tant de circonstances fussent réunies pour donner occasion aux langues médisantes de tenir de mauvais propos. La vertu naturelle de la reine, l'éducation la plus chrétienne et la piété la plus solide n'empêchèrent point les discours indiscrets. On eut même la témérité de les faire passer jusqu'aux oreilles du roi qui n'attacha pas d'importance à cette calomnie, mais la reine l'apprit. Frappée de l'émotion que lui causa cette nouvelle, elle chercha en elle-même avec une parfaite bonne foi si l'attrait qu'elle éprouvait pour la conversation de M. de Boufflers ne provenait pas d'un autre sentiment que d'un simple plaisir de l'esprit. Effrayée peut-être de ce qu'elle découvrit dans son propre cœur, elle n'hésita pas à changer d'attitude vis-à-vis du duc. Une occasion se présenta précisément à ce moment-là de lui faire comprendre qu'il devait s'éloigner. M. de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, mourut, et le duc de Boufflers sollicita vivement cette place. Un mot de la reine eût suffi pour la lui faire obtenir; mais, redoutant le goût naturel qu'elle ressentait pour lui, elle refusa de le proposer au roi, malgré les pressantes sollicitations qui lui furent faites. Le duc comprit, et, au désespoir de cette apparente disgrâce, partit aussitôt pour rejoindre l'armée. Malgré sa brillante conduite

à Fontenoy et à Rocroi, le roi conserva cependant vis-à-vis de lui une certaine froideur, tout en n'empêchant point son avancement, et Boufflers devint lieutenant général à trente-huit ans. Il fut désigné pour faire partie du secours que Louis XV envoya à Gênes en 1747 pour protéger cette ville contre les Impériaux et le roi de Sardaigne. Les premiers se disposaient à mettre le siège devant la ville quand Boufflers les attaqua, leur tua quinze cents hommes et les délogea de leur position. L'ardeur et l'activité mises à cette action hardie enflamma son sang; la petite vérole sévissait à Gênes en ce moment-là, il la prit et fut emporté en cinq jours. Il mourut le 2 juillet 1747.

Lorsque la nouvelle de cette mort presque subite arriva à la cour, les personnes admises dans l'intimité de la reine redoutèrent l'impression que cet événement allait lui causer, si elle l'apprenait inopinément. Son médecin Helvétius arriva dès le matin et lui annonca que la petite vérole régnait à Gênes et que M. de Boufflers en était atteint. Puis madame de Saint-Florentin, dame du palais, vint, quelques moments après, appelée par son service chez la reine; elle lui dit qu'on avait de grandes inquiétudes sur l'état de M. de Boufflers. La reine regarda fixement madame de Saint-Florentin. « C'est tout ce que vous avez à m'apprendre? » fit-elle. Madame de Saint-Florentin se troubla et lui avoua la vérité. Marie Leczinska pâlit, et deux

grosses larmes coulèrent sur ses joues; elle resta quelques instants sans pouvoir parler; mais, redevenue bientôt maîtresse d'elle-même, elle demanda les tristes détails de ce douloureux événement. Quand la cour entra chez elle, elle témoigna de son chagrin ouvertement, sans embarras, et de la manière la plus naturelle. « J'ai perdu, dit-elle, un de mes serviteurs les plus dévoués. » « Elle est affligée, dit le duc de Luynes, mais d'une manière très convenable. Elle a joué cet après-midi comme à l'ordinaire et doit venir ce soir souper chez moi, comme les autres jours. » Pauvre reine! Avec cette émotion dans le cœur, elle a dû tenir son éternel cavagnole, répondre à tous les courtisans, composer son visage et ne rien changer à ses habitudes, car il ne lui était permis d'être affligée que d'une manière *très convenable* de la mort du seul homme qui l'eût tendrement aimée!

Le lendemain, la reine reçut une lettre de madame de Boufflers, adressée à madame de Villars, sa dame d'honneur, la priant d'implorer la bonté de la reine pour son fils encore enfant. La reine écrivit sur-le-champ au roi lui disant qu'un tel malheur méritait d'attirer l'attention du roi sur l'enfant de celui qui venait d'être frappé au service de Sa Majesté. Le roi accorda aussitôt à madame de Boufflers les grâces qu'elle sollicitait pour son fils et il eut la délicatesse de les faire passer par les mains de la reine. Ainsi finit ce

chaste et mélancolique petit roman, le seul qui ait traversé la vie de Marie Leczinska.

Son chagrin fut plus durable et plus profond que ne le pensait le bon duc, qui croyait qu'un cavagnole et un fin souper en auraient raison. Nous allons en retrouver la trace dans les lettres qu'elle écrit trois mois après à sa favorite, la duchesse de Luynes, mais nous y trouverons aussi un trait bien singulier, c'est la mention que fait la reine à plusieurs reprises des attentions du roi pour elle. Ce mari si froid et si dédaigneux semble s'attendrir tout à coup. A-t-il deviné la peine secrète de la reine et, au lieu de s'irriter, en est-il touché? Nous sommes réduits aux conjectures. La reine assez souffrante venait de faire un séjour à Choisy où elle avait rejoint le roi. Pendant ce séjour, il s'occupa constamment de tout ce qui touchait à la santé de la reine; il voulut que son médecin goûtât lui-même au bouillon qu'elle prenait, afin d'être certain qu'il était assez fortifiant, lui organisant chaque jour son jeu, jouant lui-même avec Mesdames et cherchant à les amuser par tous les moyens possibles.

Pendant un autre voyage à Choisy dont la reine ne faisait pas partie, elle reçut un message du roi lui apprenant qu'il était indisposé, qu'il avait un accès de fièvre et la priant de venir passer la journée du lendemain à Choisy. Il ajoutait à l'invitation deux mots de sa main pour lui dire qu'elle y trouverait

« un bon dîner, vêpres et le salut ». On sait que Marie Leczinska était fort gourmande, elle disait elle-même en riant : « Quand on n'a plus d'autre plaisir, on peut se permettre celui-là. » La reine enchantée de l'invitation partit dès le matin et fut reçue à merveille. « Le roi s'occupa lui-même de commander son dîner (car il ne dîna point, étant encore couché); il envoya M. de Richelieu pour entretenir la reine pendant le repas et s'informa si elle faisait bonne chère. » La pauvre reine n'était guère habituée à tant de sollicitude; aussi se hâte-t-elle d'en informer sa confidente habituelle, la duchesse de Luynes.

12 octobre 1747, à Choisy.

« ... Je ne puis assez me louer des attentions du roi. Il m'a cédé son appartement afin de m'épargner la peine de monter et de descendre; il m'a surpris très agréablement en arrivant en me montrant les portraits de mes filles de Fontevrault, que j'ignorais que l'on eût peints. Les deux aînées sont belles réellement, mais je n'ai rien vu de si agréable que la petite; elle a la physionomie attendrissante et très éloignée de la tristesse; je n'en ai pas vu une si singulière; elle est touchante, douce et spirituelle. Si vous trouvez ma lettre trop longue, prenez-vous-en à la tendresse d'une mère et à la confiance d'une amie. »

Puis elle écrit encore le lendemain avant son départ pour Fontainebleau une lettre mélancolique où, malgré elle, perce une profonde tristesse.

13 octobre 1747.

« Comme je pars demain matin, je veux avoir auparavant la consolation de savoir quand je pourrai avoir le plaisir de vous revoir avant que d'envisager les rochers de Fontainebleau. Je leur conterai ma peine, mais ils sont si sourds! et j'aime un peu les gens qui m'entendent; d'ailleurs, ils sont si durs; je n'aime pas cela non plus. Il faut donc s'armer, ce n'est pas de patience; le triste remède contre des rochers, le combat ne serait point égal, leur dureté me vaincrait; ce sera donc de me rendre inaccessible comme eux, voilà un beau fruit à tirer d'un voyage.

» Ne montrez cette lettre à personne, car elle n'a pas le sens commun, c'est une suite de l'absence et de mes vapeurs.

» Je vous embrasse de tout mon cœur. Il ne serait pas honnête d'en dire autant à M. de Luynes, je laisse cela à votre prudence.

» Dites-moi des nouvelles du président? »

Quelques jours après, la reine, revenant de Fontainebleau à Versailles, rencontra sur son chemin, un déserteur du régiment de Beaujolais,

lié et garrotté. On le conduisait à Lyon, où résidait ce régiment, pour y avoir la tête cassée, suivant les ordonnances.

Ce malheureux cria beaucoup, voyant passer la reine. Ne sachant point le sujet de ces cris et croyant qu'ils venaient de quelque mendiant, elle avait continué son chemin; mais ayant su que c'était un déserteur, elle se le fit amener et écrivit sur-le-champ au roi avec un crayon sur un mauvais morceau de papier, n'ayant ni plume ni encre. Voici comment elle terminait sa lettre: « La miséricorde des rois est de rendre la justice, mais la justice des reines est d'exercer la miséricorde. » Puis elle écrivit un billet au dauphin, pour le charger de remettre la lettre au roi. Les deux lettres furent fermées avec des épingles faute de mieux, et la reine envoya sur-le-champ un exprès à Fontainebleau pour les porter.

Le lendemain, à trois heures, arrivait un courrier de Fontainebleau pour la reine et, fort peu de temps après, celle-ci envoyait ces lignes à la duchesse de Luynes: « Mon homme ne mourra point. Le roi est charmant, et la reine trop contente pour n'en pas faire part à ses amis. »

VIII

1744-1749

L'*Abrégé chronologique.* — Voltaire à Cirey. — Hénault aux eaux de Plombières. — Visite à Voltaire et à madame du Chatelet. — L'Épître à la santé. — Une représentation à la cour de Sceaux : *Monsieur du Cap Vert* joué par Voltaire et madame du Chatelet. — La cour de Lunéville. — Lettres de l'abbé Bazin. — Réponse du président. — Mort de madame du Chatelet, son portrait par madame du Deffand.

La faveur dont jouissait le président auprès de la reine et son assiduité à lui faire sa cour ne l'empêchait point de travailler avec une persévérance de bénédictin à un important ouvrage qu'il préparait depuis longtemps, nous voulons parler de l'*Abrége chronologique de l'histoire de France*. On a peine à comprendre comment Hénault pouvait trouver,

cabinets avec le président faire la conversation pendant environ trois quarts d'heure. » Ici, le scrupuleux duc craint de donner prise à la médisance, et il s'empresse d'ajouter: « La grande vertu de la reine et sa piété vraie et solide la mettent au-dessus de toute critique, elle aime la conversation et les gens d'esprit; elle aime même la galanterie, pourvu qu'elle soit dite avec esprit. D'ailleurs, elle a beaucoup lu et sait beaucoup; mais on peut dire qu'elle ne connaît pas le mal, même qu'elle ne l'imagine pas. »

Hénault prend la parole à son tour: « M. de Luynes était fort dévot, dit-il, il aimait la reine à la folie et en était jaloux. Sa jalousie s'étendait jusqu'à moi parce qu'il voyait qu'elle se plaisait assez à ma conversation, et qu'elle n'avait pas grand'chose à lui dire. Cela devint la plaisanterie de la cour; le roi, la reine, M. le dauphin, Mesdames trouvèrent que nous étions deux rivaux fort unis. »

Dans la conversation, la reine aimait beaucoup le ton de galanterie, accompagné d'esprit et de réserve, car elle haïssait la licence, et les sous-entendus équivoques. Le roi avait une confiance parfaite en la vertu de la reine; quoique l'infernale duchesse de Châteauroux eût cherché par tous les moyens à l'ébranler, elle n'avait pu y parvenir.

Marie Leczinska jouissait donc d'une liberté

inconnue jusqu'alors aux reines de France, elle avait habituellement deux heures à elle le matin, et trois ou quatre heures l'après-midi. Pendant ces heures particulières, elle recevait qui elle voulait, hommes et femmes à son gré. Parmi les hommes les plus assidus à lui faire leur cour on avait pu remarquer le séduisant duc de Boufflers[1], premier mari de la célèbre maréchale de Luxembourg. Doué d'une figure charmante, de beaucoup d'esprit et d'une bravoure chevaleresque, il réunissait toutes les qualités d'un héros de roman et marquait en toute occasion l'attachement le plus vif et le plus respectueux pour la reine. Nous avons dit que Marie Leczinska possédait toute la grâce des Polonaises, un accent très léger et très doux donnait un charme particulier à son langage, un sourire fin animait sa physionomie dont l'expression naïve était presque enfantine, et cet ensemble qui se reflète bien dans ses lettres plaisait beaucoup.

La reine recherchait la conversation de l'aimable duc et ne cachait pas le plaisir qu'elle y prenait; il n'était pas difficile non plus de s'apercevoir que le duc était passionnément épris, malgré sa prudence et sa réserve. La mère de M. de Boufflers étant dame d'honneur de la reine, son fils avait

1. Joseph-Marie duc de Boufflers, fils du maréchal, né en 1706 et mort en 1747. Il se distingua à Fontenoy et à Rocroi.

par conséquent ses grandes entrées chez Sa Majesté, ce qui le mettait à portée chaque jour de lui faire sa cour. Il n'était pas nécessaire que tant de circonstances fussent réunies pour donner occasion aux langues médisantes de tenir de mauvais propos. La vertu naturelle de la reine, l'éducation la plus chrétienne et la piété la plus solide n'empêchèrent point les discours indiscrets. On eut même la témérité de les faire passer jusqu'aux oreilles du roi qui n'attacha pas d'importance à cette calomnie, mais la reine l'apprit. Frappée de l'émotion que lui causa cette nouvelle, elle chercha en elle-même avec une parfaite bonne foi si l'attrait qu'elle éprouvait pour la conversation de M. de Boufflers ne provenait pas d'un autre sentiment que d'un simple plaisir de l'esprit. Effrayée peut-être de ce qu'elle découvrit dans son propre cœur, elle n'hésita pas à changer d'attitude vis-à-vis du duc. Une occasion se présenta précisément à ce moment-là de lui faire comprendre qu'il devait s'éloigner. M. de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, mourut, et le duc de Boufflers sollicita vivement cette place. Un mot de la reine eût suffi pour la lui faire obtenir; mais, redoutant le goût naturel qu'elle ressentait pour lui, elle refusa de le proposer au roi, malgré les pressantes sollicitations qui lui furent faites. Le duc comprit, et, au désespoir de cette apparente disgrâce, partit aussitôt pour rejoindre l'armée. Malgré sa brillante conduite

à Fontenoy et à Rocroi, le roi conserva cependant vis-à-vis de lui une certaine froideur, tout en n'empêchant point son avancement, et Boufflers devint lieutenant général à trente-huit ans. Il fut désigné pour faire partie du secours que Louis XV envoya à Gênes en 1747 pour protéger cette ville contre les Impériaux et le roi de Sardaigne. Les premiers se disposaient à mettre le siège devant la ville quand Boufflers les attaqua, leur tua quinze cents hommes et les délogea de leur position. L'ardeur et l'activité mises à cette action hardie enflamma son sang; la petite vérole sévissait à Gênes en ce moment-là, il la prit et fut emporté en cinq jours. Il mourut le 2 juillet 1747.

Lorsque la nouvelle de cette mort presque subite arriva à la cour, les personnes admises dans l'intimité de la reine redoutèrent l'impression que cet événement allait lui causer, si elle l'apprenait inopinément. Son médecin Helvétius arriva dès le matin et lui annonca que la petite vérole régnait à Gênes et que M. de Boufflers en était atteint. Puis madame de Saint-Florentin, dame du palais, vint, quelques moments après, appelée par son service chez la reine; elle lui dit qu'on avait de grandes inquiétudes sur l'état de M. de Boufflers. La reine regarda fixement madame de Saint-Florentin. « C'est tout ce que vous avez à m'apprendre? » fit-elle. Madame de Saint-Florentin se troubla et lui avoua la vérité. Marie Leczinska pâlit, et deux

grosses larmes coulèrent sur ses joues; elle resta quelques instants sans pouvoir parler; mais, redevenue bientôt maîtresse d'elle-même, elle demanda les tristes détails de ce douloureux événement. Quand la cour entra chez elle, elle témoigna de son chagrin ouvertement, sans embarras, et de la manière la plus naturelle. « J'ai perdu, dit-elle, un de mes serviteurs les plus dévoués. » « Elle est affligée, dit le duc de Luynes, mais d'une manière très convenable. Elle a joué cet après-midi comme à l'ordinaire et doit venir ce soir souper chez moi, comme les autres jours. » Pauvre reine! Avec cette émotion dans le cœur, elle a dû tenir son éternel cavagnole, répondre à tous les courtisans, composer son visage et ne rien changer à ses habitudes, car il ne lui était permis d'être affligée que d'une manière *très convenable* de la mort du seul homme qui l'eût tendrement aimée!

Le lendemain, la reine reçut une lettre de madame de Boufflers, adressée à madame de Villars, sa dame d'honneur, la priant d'implorer la bonté de la reine pour son fils encore enfant. La reine écrivit sur-le-champ au roi lui disant qu'un tel malheur méritait d'attirer l'attention du roi sur l'enfant de celui qui venait d'être frappé au service de Sa Majesté. Le roi accorda aussitôt à madame de Boufflers les grâces qu'elle sollicitait pour son fils et il eut la délicatesse de les faire passer par les mains de la reine. Ainsi finit ce

chaste et mélancolique petit roman, le seul qui ait traversé la vie de Marie Leczinska.

Son chagrin fut plus durable et plus profond que ne le pensait le bon duc, qui croyait qu'un cavagnole et un fin souper en auraient raison. Nous allons en retrouver la trace dans les lettres qu'elle écrit trois mois après à sa favorite, la duchesse de Luynes, mais nous y trouverons aussi un trait bien singulier, c'est la mention que fait la reine à plusieurs reprises des attentions du roi pour elle. Ce mari si froid et si dédaigneux semble s'attendrir tout à coup. A-t-il deviné la peine secrète de la reine et, au lieu de s'irriter, en est-il touché? Nous sommes réduits aux conjectures. La reine assez souffrante venait de faire un séjour à Choisy où elle avait rejoint le roi. Pendant ce séjour, il s'occupa constamment de tout ce qui touchait à la santé de la reine; il voulut que son médecin goûtât lui-même au bouillon qu'elle prenait, afin d'être certain qu'il était assez fortifiant, lui organisant chaque jour son jeu, jouant lui-même avec Mesdames et cherchant à les amuser par tous les moyens possibles.

Pendant un autre voyage à Choisy dont la reine ne faisait pas partie, elle reçut un message du roi lui apprenant qu'il était indisposé, qu'il avait un accès de fièvre et la priant de venir passer la journée du lendemain à Choisy. Il ajoutait à l'invitation deux mots de sa main pour lui dire qu'elle y trouverait

sir... Je vous demande en grâce de vous souvenir de moi avec madame du Deffand. Conservez-moi vos bontés et les siennes. Elle écrit à madame du Châtelet des lettres bien plaisantes...

» Adieu, monsieur, je vous aime, je vous respecte, je vous suis dévoué pour la vie.

« VOLTAIRE. »

Il paraît que madame du Châtelet avait envoyé son livre *Institutions de Physique* au président qui oublia, volontairement ou involontairement, de l'en remercier; aussi Voltaire écrit-il en post-scriptum :

« A propos, mais, madame du Châtelet vous a aussi envoyé son livre, et vous ne lui en dites mot; elle est fort piquée de ce que vous ne lui dites pas votre avis sur le carré de la vitesse. C'est cela qui est intéressant ! »

Le président écrit de Plombières à d'Argenson :

« J'ai aussi passé par Cirey; c'est une chose rare: ils sont là, tous les deux, comblés de plaisirs. L'un fait des vers de son côté, et l'autre des triangles. La maison est d'une architecture romanesque et d'une magnificence qui surprend. Voltaire a un appartement terminé par une galerie qui ressemble à ce tableau que vous avez vu de l'École d'Athènes, où sont rassemblés des instruments de tous les genres : mathématiques, physiques, chimiques, astronomiques, et tout cela est accompagné d'ancien laque, de glaces, de tableaux, de porce-

laines de Saxe, etc.; enfin, je vous dis qu'on croit rêver. Il m'a lu sa pièce, j'en ai été très content. Il n'a omis aucun de mes conseils, ni aucune de mes corrections et il est parvenu à être comique et touchant. Mais que dites-vous de Rameau, qui est devenu bel esprit et critique, et qui s'est mis à corriger les vers de Voltaire? J'en ai écrit à M. de Richelieu deux fois. Ce fou-là (Rameau) a pris pour conseil toute la racaille des poètes; il leur montrera l'ouvrage, et l'ouvrage sera mis en pièces, déchiré et critiqué... Je commencerai mes eaux après-demain. Je suis d'une faiblesse extrême; j'ai les jambes enflées et, depuis deux mois, je vis de potages. »

Les eaux firent grand bien au président qui resta à Plombières jusqu'en septembre. Voltaire lui envoyait sans cesse de nouveaux fragments de son manuscrit, entre autres les *Divertissements* dont Rameau composait la musique; il les renvoyait, revus et corrigés, à Voltaire, qui lui sut un gré infini de sa complaisance; car, au fond, cette besogne médiocre déplaisait fort au poète. Pour témoigner sa reconnaissance à Hénault, il lui adressa à Plombières la jolie épître suivante :

A M. le président Hénault, à Cirey.

1er septembre 1744.

O déesse de la santé,
Fille de la sobriété

Et mère des plaisirs du sage,
Qui, sur le matin de notre âge
Fais briller ta vive clarté
Et répands ta sérénité
Sur le soir d'un jour plein d'orage!
O déesse, exauce mes vœux :
Que ton étoile favorable
Conduise ce mortel aimable,
Il est si digne d'être heureux!
Sur Hénault tous les autres dieux
Versent la source inépuisable
De leurs dons les plus précieux;
Toi qui seule tiendrais lieu d'eux,
Serais-tu seule inexorable?
Ramène à ses amis charmants
Ramène à ses belles demeures
Ce bel esprit de tous les temps,
Cet homme de toutes les heures,
Orne pour lui, pour lui suspends
La course rapide du temps
Il en fait un si bel usage!
Les devoirs et les agréments
En font chez lui l'heureux partage.
Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable;
Les gens en *us* pour un savant
Et le dieu joufflu de la table
Pour un connaisseur très gourmand.
Qu'il vive autant que son ouvrage,
Qu'il vive autant que tous les rois,
Dont il nous décrit les exploits
Et la faiblesse et le courage,
Lss mœurs, les passions, les lois

Sans erreurs et sans verbiage.
Qu'un bon estomac soit le prix
De son cœur, de son caractère,
De ses chansons, de ses écrits,
Il a tout, il a l'art de plaire,
L'art de nous donner du plaisir
L'art si peu connu de jouir,
Mais il n'a rien, s'il ne digère.

Au moment où Voltaire écrivait cette jolie épître, il avait toutes les raisons du monde pour chercher à être agréable au président. Le duc de Richelieu, alors premier gentilhomme de la Chambre, avait, comme on l'a vu, commandé au poète une pièce héroï-comique, drame-ballet-opéra intitulé *la Princesse de Navarre* et destinée à être représentée à Versailles aux fêtes données en l'honneur du mariage du Dauphin [1]. Madame de Pompadour protégeait l'auteur, mais cela ne suffisait pas. Le maréchal de Richelieu accompagnait le roi dans sa campagne de Flandres et il avait chargé Hénault et le comte d'Argenson de prendre connaissance du manuscrit et de lui donner leur avis

1. Le 18 décembre 1744, le Dauphin épousait par procuration, à Madrid, la princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fille de Philippe V du second lit. Cette princesse partit le 20 pour venir en France. Elle était sœur de la petite infante qui avait dû épouser Louis XV et qu'on avait renvoyée en Espagne. Sa mère était Élisabeth Farnèse, princesse de Parme, que Philippe V avait épousée le 16 septembre 1714.

sur l'ébauche de la pièce. Voltaire avait appris cela, et on comprend avec quel empressement il accueillit les corrections que lui proposa le président. La pièce, très médiocre, réussit fort bien et, grâce à madame de Pompadour, Voltaire fut nommé gentilhomme de la Chambre et historiographe de France. Il convenait lui-même gaiement que sa pièce ne valait pas tant d'honneurs.

Mon Henri IV et ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzire
Ne m'ont valu jamais un seul regard du Roi;
J'ai beaucoup d'ennemis avec très peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

Un des goûts favoris que la duchesse du Maine avait conservé, même après sa disgrâce, et la disparition des *grandes nuits* de Sceaux, était celui de jouer la comédie; rien ne la flattait davantage que de donner, sur ses jolis théâtres de Sceaux et d'Anet, une première représentation des pièces qui devaient se jouer plus tard à Paris. Voltaire et madame du Châtelet se prêtaient volontiers à cette fantaisie. Madame du Maine ne reculait devant aucune difficulté et, dans les premiers jours de décembre 1747, on monta à Sceaux l'opéra d'*Issé*. Madame du Châtelet et madame de Jaucourt étaient les principales actrices. Ce spectacle attira une si prodigieuse affluence de monde

à la première représentation, que ce fut à grand'-peine que la duchesse consentit à une seconde Madame du Châtelet s'acquitta de son rôle avec assez de talent, mais l'importunité de la foule, qui n'était pas moins grande à la seconde représentation, détermina la duchesse à ne plus laisser jouer que des comédies. En conséquence de cette détermination, on donna à Sceaux, le 15 décembre, *la Prude*, de Voltaire, précédée d'un prologue récité par Voltaire avant sa comédie. L'encombrement des spectateurs fut pire encore que les fois précédentes; la duchesse, fort mécontente, voulut voir les billets qui avaient été envoyés; elle entra en les lisant dans une fort grande colère et déclara qu'ils étaient indécents par rapport à elle et à son rang. Voici une copie de ces billets d'invitation, qui nous semble bien justifier l'irritation de la duchesse :

« De nouveaux acteurs représenteront, vendredi 15 décembre, sur le théâtre de Sceaux, une comédie nouvelle en vers et en cinq actes.

» *Entre qui veut, sans aucune cérémonie;* il faut y être à six heures précises et donner ordre que son carrosse soit dans la cour à sept heures et demie. Passé six heures, la porte ne s'ouvre à personne. »

Ces invitations ridicules avaient été rédigées par les acteurs eux-mêmes, qui ne craignaient point un public trop nombreux. Au bout de quelque

temps, la colère de madame du Maine s'apaisa et, au mois d'août de la même année, on monta à Anet une nouvelle comédie de Voltaire, *Monsieur du Cap-Vert*.

C'est précisément à ce moment que la liaison intime de Voltaire et de madame du Châtelet était à son point culminant; et, quoique la duchesse du Maine eût madame du Châtelet en horreur, il fallait la supporter en faveur de Voltaire. Madame de Staal raconte de la façon la plus plaisante à madame du Deffand toutes les péripéties de cette représentation de *Monsieur du Cap-Vert*[1].

Anet, mardi 15 août 1747.

« Madame du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier, sur le minuit, comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux. On sortait de table. C'étaient pourtant des spectres affamés : il leur fallut un souper en qui plus est des lits qui n'étaient pas préparés. La

1. Cette comédie a eu deux titres différents; elle s'est appelée d'abord *Monsieur du Cap-Vert*, puis *les Originaux*. C'est sous le premier titre qu'existaient les noms du comte de Boursouffle et mademoiselle de la Cochonnière; sous le second, ils s'appellent le comte des Apprêts et Fanchon. Cette pièce avait été jouée pour la première fois, en 1732, à Cirey, chez la marquise du Châtelet.

concierge, déjà couchée, se leva à grande hâte. Gaya[1] qui avait offert son logement pour les cas pressants, fut forcé de le céder en celui-ci, déménagea avec autant de précipitation et de déplaisir qu'une armée surprise dans son camp, laissant une partie de son bagage au pouvoir de l'ennemi. Voltaire s'est bien trouvé du gîte: cela n'a point du tout consolé Gaya. Pour la dame, son lit ne s'est pas trouvé bien fait; et il a fallu la déloger aujourd'hui. Notez que ce lit, elle l'avait fait elle-même, faute de gens, et avait trouvé un défaut de niveau... dans les matelas, ce qui, je crois, a plus blessé son esprit exact que son corps peu délicat; elle a, par intérim, un appartement qui a été promis, qu'elle laissera vendredi ou samedi pour celui du maréchal de Maillebois, qui s'en va un de ces jours. »

18 août.

« Nos revenants ne se montrent point de jour. Ils apparurent hier à dix heures du soir. Je ne pense pas qu'on les voie guère plus tôt aujourd'hui; l'un est à décrire de hauts faits, l'autre à commenter Newton. Ils ne veulent ni jouer ni se promener: ce sont bien des non-valeurs dans une société, où leurs doctes écrits ne sont d'aucun rapport... »

1. Intendant de la duchesse.

20 août 1747.

« Madame du Châtelet est d'hier à son troisième logement. Elle ne pouvait plus supporter celui qu'elle avait choisi, il y avait du bruit, de la fumée sans feu (il me semble que c'est son emblème). Le bruit, ce n'est pas la nuit qu'il l'incommode, à ce qu'elle m'a dit, mais le jour, au fort de son travail : cela dérange ses idées. Elle fait actuellement la revue de ses principes : c'est un exercice qu'elle réitère chaque année sans quoi ils pourraient s'échapper et peut-être s'en aller si loin qu'elle n'en retrouverait plus un seul. Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force, et non pas le lieu de leur naissance : c'est le cas de veiller soigneusement à leur garde. Elle préfère le bon air de cette occupation à tout amusement, et persiste à ne se montrer qu'à la nuit close. Voltaire a fait des vers galants qui réparent un peu le mauvais effet de leur conduite inusitée. Je vous ai mandé que la pièce se jouait jeudi. Tout cela n'a pas mal été, et l'on peut dire que cette farce a été bien rendue; l'auteur l'a ennoblie d'un prologue qu'il a joué lui-même et très bien avec notre Du Four qui, sans cette brillante action, ne pouvait digérer d'être madame Barbe; elle n'a pu se soumettre à la simplicité d'habillement qu'exigeait son rôle, non plus

que la principale actrice, madame du Châtelet, qui, préférant les intérêts de sa figure à ceux de la pièce, a paru sur le théâtre avec tout l'éclat et l'élégante parure d'une dame de la cour; elle a eu sur ce point maille à partir avec Voltaire; mais c'est la souveraine et lui l'esclave. Je suis très fâchée de leur départ, quoique excédée de ses diverses volontés, dont elle m'avait remis l'exécution... »

30 août 1747.

« Notre princesse a écrit au président et l'invite à venir ici et à vous y amener : vous savez cela sans doute? J'ai fait ce que j'ai pu pour la détourner de cette démarche, qui pourra être infructueuse et dont le mauvais succès la fâchera. Si votre santé et les dispositions du président se trouvent favorables, cela sera charmant; en tout cas, on vous garde un bon appartement : c'est celui dont madame du Châtelet, après une revue exacte de toute la maison, s'était emparée. Il y aura un peu moins de meubles qu'elle n'y en avait mis, car elle avait dévasté tous ceux par où elle avait passé, pour garnir celui-là. On y a trouvé six ou sept tables; il lui en faut de toutes les grandeurs, d'immenses pour étaler ses papiers, de solides pour soutenir son nécessaire, de plus légères pour les pompons, pour les bijoux; et cette belle ordonnance ne l'a pas garantie d'un accident pareil à

celui qui arriva à Philippe II, quand, après avoir passé la nuit à écrire, on répandit une bouteille d'encre sur ses dépêches. La dame ne s'est pas piquée d'imiter la modération de ce prince : aussi n'avait-il écrit que sur des affaires d'État, et ce qu'on lui a barbouillé, c'était de l'algèbre, bien plus difficile à remettre au net. »

Nous retrouvons en 1748 Voltaire aux pieds du président, car il s'agit d'obtenir une grâce de la reine. Le philosophe était à ce moment à Lunéville, avec madame du Châtelet qu'il ne quittait plus; il plaisait au roi Stanislas qui le traitait fort bien; mais il apprend tout à coup qu'il est exilé de Paris (ce qui, par parenthèse, lui arrivait trop souvent pour que cela dût le surprendre). Il écrit aussitôt à Hénault.

Lunéville.

« ... J'ai appris, monsieur, dans cette cour charmante où tout le monde vous regrette, que j'étais exilé; vous m'avouerez qu'à votre absence près, l'exil serait doux. J'ai voulu savoir pourquoi j'étais exilé. Des nouvellistes de Paris, fort instruits, m'ont assuré que la reine était très fâchée contre moi. J'ai demandé pourquoi la reine était fâchée, on m'a répondu que c'était parce que j'avais écrit à Madame la Dauphine que le cavagnole est ennuyeux. Je conçois bien que si j'avais

commis un pareil crime, je mériterais le châtiment le plus sévère ; mais, en vérité, je n'ai pas l'honneur d'être en commerce de lettres avec Madame la Dauphine.

» Je me suis souvenu que j'avais envoyé, il y a plus d'un an, quelques méchants vers à une autre princesse fort aimable, qui tient sa cour à quelque quatre cents lieues d'ici [1], et qu'en lui parlant des ennuis de l'étiquette et de la nécessité de cultiver son esprit, je lui avais dit :

On croirait que le jeu console,
Mais l'ennui vient à pas comptés
S'asseoir entre des Majestés
A la table d'un cavagnole.

» Car il faut savoir que ce beau cavagnole se joue ailleurs qu'à Versailles. Au reste, si la reine s'applique cette satire, je vous supplie de lui dire qu'elle a très grande raison.

Un esprit fin, juste et solide,
Un cœur où la vertu réside
Animé d'un céleste feu,
Modèle du siècle où nous sommes,
Occupé des grandeurs de Dieu
Et du soin du bonheur des hommes
Peut fort bien s'ennuyer au jeu ;
Et même son illustre père
Des Polonais tant regretté

1. La reine de Suède, princesse Ulrique de Prusse, sœur du grand Frédéric.

Aux Lorrains ayant l'art de plaire
Et qui fait ma félicité
Pourrait dire avec vérité
Que le jeu ne l'amuse guère.

» Aussi dussé-je être coupable de lèse-majesté ou de lèse-cavagnole, je soutiendrai très hardiment qu'une reine de France peut très bien s'ennuyer au jeu, et que même toutes les pompes de ce monde ne lui plaisent point du tout. »

Il est probable que Hénault parvint à apaiser la reine, car l'affaire n'eut pas de suite.

Le président, fort peu de temps après cette lettre, reçut par madame du Châtelet la copie d'une épître de Voltaire commençant ainsi :

Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre *Chronologie*,
Par des vers au bon coin frappés
Pleins de douceur et d'harmonie,
Vous, qui dans l'étude occupez
L'heureux loisir de votre vie,
Daignez m'apprendre, je vous prie,
Par quel secret vous échappez
Aux malignités de l'envie,
Tandis que moi, placé plus bas,
Qui devrais être inconnu d'elle,
Je vois que sa rage éternelle
Répand son poison sur mes pas...

Cette place d'honneur donnée aux soupers du

président, au détriment de sa *Chronologie* qui n'arrive qu'après, le blessa prodigieusement; il exprima assez crûment son déplaisir à Voltaire. Le malin philosophe se hâta de changer les douze premiers vers de son épître, non sans rire sous cape, car il savait bien que le souvenir de l'adroit coup de patte donné à son maître (comme il l'appelait) resterait quand même. Voici les vers corrigés, dont personne ne se rappelle aujourd'hui, tandis que chacun connaît le premier texte.

Voltaire à Hénault.

Cirey, 3 janvier 1749.

Vous qui de la Chronologie
Avez réformé les erreurs,
Vous dont la main cueillit les fleurs
De la plus belle poésie;
Vous qui de la philosophie
Avez sondé les profondeurs,
Malgré les plaisirs séducteurs
Qui partagèrent votre vie,
Hénault, dites-moi, je vous prie,
Par quel art, par quelle magie,
Avec tant de succès flatteurs
Vous avez désarmé l'envie...

« Voilà, mon illustre et charmant confrère, comment j'avais corrigé le commencement de l'épître que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'allais vous l'envoyer quand j'ai reçu votre lettre. J'ai

été très fâché qu'on eût envoyé des copies de ce petit ouvrage, avant que je susse si le héros de la pièce était content... Je ne suis pas tout à fait content de ce commencement, il est plus digne du public que les premiers vers qui n'étaient que familiers; mais il me semble qu'il n'est pas frappé assez fortement. J'ai bien à cœur que ce petit ouvrage soit bon, et qu'il fasse aller un jour mon nom à côté du vôtre.

» Au reste, les personnes qui ont condamné les soupers me paraissent indignes de souper; c'est, à mon sens, la critique du monde la plus ridicule. Mais les gens qui ont tort sont presque toujours les plus forts; pour moi, qui ne soupe plus, je retranche les soupers, même en vers... Voulez-vous bien permettre que j'assure madame du Deffand de mon respect... Conservez-moi une amitié aussi nécessaire à ma gloire, si j'en ai, qu'au bonheur de ma vie. Cette vie est à vous... »

Voltaire était déjà, à cette époque, assez lié avec madame du Deffand pour lui apprendre lui-même, dans une lettre particulière, un événement qui allait changer toute sa vie, la mort subite de madame du Châtelet.

10 septembre 1749.

« Je viens de voir mourir, Madame, une amie de vingt ans qui vous aimait véritablement, et qui

me parlait, deux jours avant cette mort funeste, du plaisir qu'elle aurait de vous voir à Paris, à son premier voyage. J'avais prié M. le président Hénault de vous instruire d'un accouchement qui avait paru si singulier et si heureux. Il y avait un grand article pour vous dans ma lettre; madame du Châtelet m'avait recommandé de vous écrire, et j'avais cru remplir mon devoir en écrivant à M. le président Hénault. Cette malheureuse petite fille dont elle était accouchée ne m'intéressait pas assez. Hélas! Madame, nous avions tourné cet événement en plaisanterie; et c'est sur ce malheureux ton que j'avais écrit par son ordre à ses amis. Si quelque chose pouvait augmenter l'état terrible où je suis, ce serait d'avoir pris avec gaieté une aventure dont la suite empoisonne le reste de ma vie misérable. Je ne vous ai point écrit sur ses couches, et je vous annonce sa mort. C'est à la sensibilité de votre cœur que j'ai recours dans le désespoir où je suis. On m'entraîne à Cirey avec madame du Châtelet. De là, je reviens à Paris sans savoir ce que je deviendrai, et espérant bientôt la rejoindre. Souffrez qu'en arrivant, j'aie la douloureuse consolation de vous parler d'elle et de la pleurer à vos pieds... »

Nous ne savons pas si Voltaire pleura madame du Châtelet aux pieds de madame du Deffand, mais nous savons ce que produisit son appel à

la sensibilité du cœur de la marquise: peu de temps après cette lettre, madame du Deffand écrivit l'oraison funèbre suivante qui courut tout Paris :

PORTRAIT DE MADAME DU CHATELET

« Représentez-vous une femme grande et sèche, sans hanches, la poitrine étroite, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage maigre, le nez pointu, deux petits yeux vert de mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées, voilà la figure de la belle Émilie; figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion, mais comme elle veut être belle en dépit de la nature et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée de se passer de bas, de chemise, de mouchoirs et autres bagatelles.

» Née sans talent, sans mémoire, sans imagination, elle s'est faite géomètre pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant pas que la singularité ne donne la supériorité.

» Le trop d'ardeur pour la représentation lui a cependant un peu nui, certain ouvrage donné au public sous son nom et revendiqué par un

ministre a semé quelques soupçons; on en est venu à dire qu'elle étudiait la géométrie pour parvenir à entendre son livre. Sa science est un problème difficile à résoudre; elle n'en parle que comme Sganarelle parlait latin devant ceux qui ne le savaient pas. Belle, magnifique, savante, il ne lui manquait plus que de devenir princesse. Elle l'est devenue, non par la grâce de Dieu, ni par celle du roi, mais par la sienne[1].

» On dirait que l'existence de la divine Émilie n'est qu'un prestige... Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'elle ne sait plus ce qu'elle est, en effet. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels. Ils pourraient tenir à ses prétentions; son impolitesse et son inconsidération à l'état de princesse; sa sécheresse et ses distractions à celui de savante, son rire glapissant, ses grimaces et ses contorsions à celui de jolie femme.

» Tant de prétentions satisfaites n'auraient cependant pas suffi pour la rendre aussi fameuse qu'elle voulait l'être: il faut, pour être célèbre, être célébré. C'est à quoi elle est parvenue en devenant maîtresse déclarée de M. de Voltaire. C'est lui qui la rend l'objet de l'attention du public et le sujet des conversations particulières; c'est à lui qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir.

1. Elle s'était composé un arbre généalogique de pure fantaisie.

En attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. »

Ce portrait sanglant vit le jour aussitôt après la mort de madame du Châtelet, il courut de main en main, sans qu'on en nommât l'auteur au premier moment, mais il ne tarda pas à être connu. Thomas disait après l'avoir lu : « Elle me rappelle les paroles d'un médecin de ma connaissance: *Mon ami tomba malade, je le traitai; il mourut, je le disséquai.* »

IX

1749-1750

Correspondance d'Hénault avec le duc de Nivernais. — Les ballets italiens, déroute du théâtre des Petits-Appartements. — Nouvelles littéraires, l'abbé de Montgon et ses Mémoires. — Le marquis Ottiéri. — Lettre du duc de Nivernais. — L'Académie de la Crusca. — Mésaventure d'Hénault avec mademoiselle C... — *Catilina et Oreste* de Voltaire. — Le roman de Clarisse Harlowe.

Hénault était un correspondant recherché, comme on le voit par les lettres de Voltaire qui ne lui ménageait pas l'encens, et pour cause. Mais il avait des amitiés moins intéressées. Nous avons trouvé toute une correspondance d'Hénault dans les papiers du duc de Nivernais pendant son ambassade à Rome. Le président tenait fort au courant des nouvelles littéraires son confrère de

l'Académie. Ils avaient tous deux le goût de la *comédie*, et le duc de Nivernais était un des meilleurs acteurs du théâtre des Petits-Appartements. Son départ fut un désastre pour la troupe, et madame de Pompadour eut grand'peine à remplacer *son petit époux*, comme elle appelait familièrement le duc à la suite d'une pièce où il remplissait ce rôle.

Hénault faisait partie du public privilégié qui assistait aux représentations du théâtre des Petits-Appartements, et, par une distinction particulière, il avait une chaise réservée à l'orchestre, avec son nom inscrit sur le dossier. Hénault plaisait à Louis XV. Les légères faveurs qu'il lui accordait étaient agréables à la reine et ne coûtaient pas grand'chose au roi. Aussi lui prodiguait-il volontiers les grandes et petites entrées, la permission de supprimer le petit manteau et de porter l'habit de cour et la grâce, si recherchée alors, d'assister sur un siège réservé aux spectacles particuliers du roi. Hénault venait de recevoir une lettre du duc, dans laquelle il lui décrivait les opéras et les ballets italiens.

Hénault au duc de Nivernais[1].

A Paris, 11 avril 1849.

« J'ai donc reçu, monsieur le Duc, votre lettre

1. Archives du marquis de Mortemart.

en date du 23 mars, mais il s'en faut bien que je commerce avec vous par échanges; vous y perdriez trop.

» Ce que vous me dites des opéras italiens est à peu près ce que j'en imaginais, à deux choses près : le concours énorme des spectateurs et la danse des hommes en femmes. Cela doit faire des danseuses à mettre dans notre régiment des gardes.

» Je ne sais s'il n'est pas un peu tard pour vous prier et madame la duchesse de Nivernois à souper mercredi 16 courant : si les célestes...[1] menoient les corps le même train que les âmes, je me flatterois d'avoir cet honneur-là, et M. et madame de Maurepas en seraient bien aises. Il nous faudra donc aller sans vous à Pontchartrain[2]. Je vous assure que cette pensée me revient à chaque evênement ou vous manquéz et où je vous ai vu. On ne prend pas asses garde quand on se met a aimer, a ne choisir que des personnes qui tiennent a fer et a clou.

» A propos, vous savés la déroute de notre théatre[3]. Vous en entraineriéz bien d'autres, monsieur le Duc, et nos tréteaux n'ont pu porter

1. Un mot illisible.

2. Habitation du comte de Maurepas, beau-frère du duc de Nivernais.

3. Le théâtre des Petits-Appartements, sur lequel madame de Pompadour et Nivernais avaient joué souvent ensemble.

de planche depuis votre départ. Les anecdotes de cette révolution sont un peu confuses mais ce qui est tres clair, c'est qu'en vous voyant partir j'ai souhaité pour ma part que cela arriva. J'avois pourtant imaginé une petitte facétie ou j'aurois du regret si vous y étiéz encore.

» Il paroit trois volumes de Pellisson qui comprennent les années 1661 jusqu'à 1678. C'est a mon gré le modèle du style de ce genre : il y a quelquefois des phrases un peu longues mais je lui pardonne en faveur des phrases étriquées dont on nous accable depuis si longtemps...

» M. de Forcalquier est toujours dans l'alternative que vous connoisséz, et madame de Rochefort n'en est pas mieux. C'est bien le modèle de la véritable amitié.

» Adieu, monsieur le Duc, croyéz que l'on vous regrette tout autant ici que l'on vous aime à Rome et à ce qui me revient, c'est tout dire. »

Le président Hénault à M. de Nivernais.

A Plombières, ce 16 juin 1749.

« Je reçois ici, monsieur le Duc, votre lettre du 26 mai; je voudrois bien que le Frascati d'où elle est datée fut celui de M. de Metz[1], j'espererois que madame la duchesse de Nivernois me

1. L'évêque de Metz avait une maison de campagne qui portait le nom de Frascati.

permettroit d'y aller lui faire ma cour. On imprime un Horace avec des traductions en vers françois (ce ne sont seulement que les odes). L'éditeur a choisi sur chaque ode, soit dans les manuscrits qu'il a recueillis, soit dans les imprimés qui ont paru, celles qu'il a crû les meilleures, en sorte que quelque fois pour une seule ode latine, il y a trois et quatre françoises prises des meilleurs auteurs. Vous m'entendez à present, monsieur le Duc, et vous voyés ce que je vous demande. Ayéz donc la bonté s'il vous plait de m'envoyer ce que vous avéz fait, vous ne seréz designé que par des lettres initiales: M. L. D. de N. La prière que je vous fais est d'autant plus généreuse qu'il y en aura de moi... »

Il paraît qu'à ce moment-là (1749), le président protégeait une jeune personne appartenant au corps de ballet et qui daignait avoir quelques bontés pour lui. Ces petites histoires de coulisses amusaient le duc de Nivernais et Salley, secrétaire du comte de Maurepas, ne l'en laissait pas chômer. Il les tenait de première main. Voici ce qu'il écrit :

« Le président Hé. n'a pas débuté si magnifiquement que quelques gens le pensoient, auprès de mademoiselle C... L'abbé de Bar qui comme Votre Excellence sait aime cette petite personne, a les yeux ouverts sur les démarches du président Hé.

et soit que mademoiselle C... aye un peu perdu du goût qu'elle avoit pour luy, ou qu'elle ne veuille pas déplaire à l'abbé, elle n'a pas temoigné d'empressement fort vif au président Hé., voilà à quoi en est le petit roman de la manufacture. Votre Excellence connait le procès de mademoiselle C. Le président Hé. a d'abord prétendu que c'etoit lui seul qui devoit s'en mêler, mais après quelques discussions il est convenu qu'il seroit suivi par l'homme d'affaire qui en avoit été chargé pendant qu'il étoit à la campagne... »

On voit que le grave ami de la Reine, n'avait pas tout à fait renoncé « à Satan et à ses pompes » mais cela ne l'empêchait pas de s'occuper de choses plus sérieuses. Il ne négligeait pas les avantages qu'il pouvait retirer de sa correspondance avec notre ambassadeur et, en échange du *courrier* littéraire qu'il lui envoyait de Paris à chaque ordinaire, il lui demanda souvent quelque service. Hénault désirait vivement être mis en relations avec le cardinal Passionei, un des hommes éminents de la cour de Rome, il sollicita les bons offices du duc pour y parvenir, et celui-ci s'y prêta de bonne grâce. Il conseilla au président d'envoyer son *Abrégé chronologique* à Passionei. »

Hénault au duc de Nivernais.

Paris, 22 octobre.

« Je vous obéis, monsieur le Duc, et j'ai l'honneur

de vous envoyer comme vous me l'avez demandé un exemplaire relié de l'abrégé pour M. le cardinal Passionei. Je vous adresse aussi la lettre qui accompagne cet exemplaire. Vous croyes bien que je m'autorise de vous, ainsi vous courez tous les risques de la bonne ou mauvaise reception.

» Il n'y a rien de nouveau ici, si ce n'est une critique de M. Dupin (le mari de madame Dupin)[1] du livre de l'esprit des loix, du president de Montesquieu. Je n'en ai rien lu, et l'on prétend qu'il n'en a fait tirer que six exemplaires; mais si le livre est bon nous en aurons apparemment bientôt une nouvelle édition ne fut-elle que contrefaitte. Je trouve que ce ne sont pas des athlètes de même force. Je lis les Mémoires de l'abbé de Montgon qui m'amusent beaucoup. Le cardinal de Fleury, quelque part où il soit n'en serait pas content. Le style est diffus mais il est peintre. A propos de cela j'ai pris la liberté de recommander à M. le cardinal Passionei, Cochin mon graveur et je le mets, s'il vous plait, monsieur le Duc, sous votre protection. Il profite de l'occasion d'un voyage que M. de Vandières fait à Rome pour aller avec lui..... Daignez recevoir... »

1. Madame Dupin était l'amie de Rousseau et la bisaïeule de George Sand. On prétend qu'elle avait composé la préface de la critique dont il s'agit. Madame de Pompadour, qui protégeait Montesquieu et son beau livre, exigea de Dupin de détruire cette critique, ce qu'il fit si consciencieusement qu'il n'en resta que trente exemplaires déjà donnés, Hénault dit même six.

Le duc de Nivernais au président Hénault.

Rome, novembre 1749.

« J'ai reçu par le dernier ordinaire, mon cher Président, votre lettre du 2 de ce mois et il me fut impossible de vous récrire par le même courrier, parce que j'étais accablé d'écritures. Je ne le suis pas moins cet ordinaire-ci, mais j'ai un peu plus de temps. Il y a comme cela des mines de griffonages à faire ici, qui font souvenir de tant d'irruption de barbares qui s'y sont faites. Ce pays ci est dévoué aux inondations subites et importunes.

» Vous avez fait dans la personne du cardinal Passionei l'hommé le plus heureux qu'il y ait en Europe, et je ne saurais vous exprimer combien il est flatté de la politesse et libéralité que je lui ai annoncé de votre part. Je n'ai pas eu besoin de la faire valoir, il en sent tout le prix, non pas mieux mais aussi bien que moi et je dois lui rendre une justice, c'est qu'il avait déjà *commesso* votre livre à Paris...

» Je crois qu'il vous écrira cet ordinaire-ci pour vous remercier et en vérité je n'ai jamais vu un homme si pénétré de joie et de reconnaissance...

» Quant à l'Académie de la Crusca, la forme et la perfection de son dictionnaire font voir à quoi elle s'occupe. Les étrangers y sont reçus, il

ne faut pour cela que du mérite et une lettre italienne précédée de quelques démarches d'insinuation. Dieu vous a donné le mérite, et moi je suis à portée de faire les démarches et la lettre pour vous. Donnez moi sur cela vos ordres, je les exécuterai avec grand plaisir, car je présume que vous seriez reçu à bras ouverts... »

Le président Hénault à M. de Nivernais.

Versailles, 10 janvier 1750.

« J'ai reçu, monsieur le duc, la réponse que vous m'aviez annoncée de M. le cardinal Passionei; et si j'ai pu jamais me savoir gré, ou plutôt me pardonner d'être devenu auteur, j'avoue que ç'a été dans ce moment. Il n'y a rien de perdu avec lui, il devine jusqu'à l'intention.

» Que vous êtes heureux, monsieur le duc, d'avoir un pareil confident de ce que vous valez! J'étais affligé quand vous *quittâtes* ce pays-ci (pardonnez-moi cette cruauté) de ce que tant de rares qualités, tant de dons solides et aimables que je reconnaissais en vous alloient être en pure perte dans un climat étranger. Assurément, je change bien d'avis; vous avez trouvé un digne admirateur; on iroit chercher bien loin de pareils juges, et je vous assure que si j'étais plus jeune, ce ne serait pas pour voir l'église de Saint-Pierre que j'irois à Rome. Un de nos poëtes a

dit que *la patrie est toujours où l'on voit ce qu'on aime* et le cardinal Passionei est fait pour être aimé... Dites-moi, je vous prie, s'il a lu *François II*[1]. C'est comme vous savez un genre tout nouveau et qui, en apprenant l'histoire mieux que tout autre, est susceptible des agréments que l'histoire n'admet pas. Ce fut M. le chancelier qui me força à la donner.

» Par rapport à l'Académie de la Crusca, il n'est pas douteux que je ne fusse très honoré qu'elle voulût bien m'admettre.

» Daignez, monseigneur, etc. »

A dater de cette époque, une correspondance régulière s'établit entre Passionei et Hénault; ils échangèrent plus d'une fois leurs œuvres. Voici une lettre inédite du cardinal, contenant une anecdote intéressante sur la reine :

« ... Je m'aperçois, sur ce que vous me rapportez de la lecture de mon bref à la reine, que vous avez souvent occasion de lui faire votre cour; je vous serai donc infiniment obligé de lui dire que s'il y a quelqu'un dans le monde qui doive le moins être étonné de sa rare et solide piété, c'est moi, puisque je n'ai jamais oublié que lorsqu'elle était à Wissembourg, avec le roi son

1. Tragédie historique d'Hénault.

père (dans le temps que j'étais encore nonce en Suisse), il n'y avait point d'écclésiastique qui vînt de cette partie de l'Alsace, qui relève de cette nonciature, qui ne me rapportât exactement et journellement quelques nouveaux traits éclatants de sa piété, du nombre desquels le suivant ne m'a jamais passé de la mémoire; que se trouvant à Strasbourg dans les premiers jours de son mariage, elle entendit sonner une clochette, et ayant demandé ce que ce pouvait être, on lui dit que le curé de la paroisse allait porter et administrer le saint viatique. Sur-le-champ, sans avertir personne de son dessein, elle se rendit à l'église; il faisait une pluie épouvantable; elle demanda seulement sa coiffe, et sans vouloir de parapluie, elle accompagna à pied le saint sacrement et se mit à genoux dans la rue même, ne voulant pas permettre qu'on lui donnât la moindre chose pour se garantir de la boue. J'ajouterai même à cela que quelques personnes de sa suite et de distinction se trouvant obligées de prendre le dais pour accompagner le saint sacrement, elles furent extrêmement embarrassées, puisque c'était peut-être (disait-on) la première fois de leur vie qu'elles eussent assisté à pareille cérémonie et servi d'aides à quelque fonction ecclésiastique. Je crus de mon devoir de faire un détail exact de toutes les circonstances de cette action de la reine à Benoît XIII, régnant de ce temps-

là, qui me répondit que cette nouvelle lui donnait une des plus grandes consolations qu'il eût ressenties de sa vie, et qu'en lisant ma lettre il avait versé des larmes de joie. J'ai cru que vous auriez du plaisir de savoir cette petite anecdote; et comme vous avez présente l'histoire non seulement de votre nation, mais même de toutes les autres, vous conviendrez que nos siècles ont aussi leurs Pulchéries et leurs Eudoxies... »

On s'était assez longuement occupé à cette époque d'un personnage singulier parfaitement oublié de nos jours, et dont on ne trouve la mention dans aucun dictionnaire biographique : le marquis Francesco Ottieri, né à Florence le 8 juillet 1665, grand écuyer du pape Benoît XIII et protégé du cardinal Passionei.

Ottieri avait publié en 1728 un livre intitulé: *Historia dei grandi avvenimente in Europa par la successione alla monarchia di Spagna dopo la morte di Carlo II.*

Ce personnage intéressait vivement Hénault toujours passionné pour l'histoire et il écrivit une lettre longue et détaillée au duc pour s'informer du livre et de l'auteur. Voici la réponse de Nivernais; elle vaut la peine d'être donnée; elle prouve le soin et la précision qu'il apportait en toute chose :

« Mon cher Président,

» Venons sans préambule au marquis Ottieri. vous pouviez vous adresser plus mal pour en avoir des nouvelles, car je le sais par cœur et en sais tous les tenants et aboutissants. Je vais mettre vos questions et mes réponses en colonnes respectives :

» 1° Qu'est-ce que le marquis Ottieri?

» C'est ou c'était, car il est mort, un homme de condition qui avait de l'esprit et du savoir. Il n'a jamais été employé dans les affaires, mais ayant été lié avec des gens qui y avaient été employés il a été instruit de bien des choses.

» 2° Est-ce un bon écrivain?

» Vous êtes plus capable d'en juger que moi, mais en qualité d'Italien, je vous dirai qu'il jouit d'une réputation médiocre. Son livre a été examiné par la Crusca : cela est vrai et elle l'a approuvé, mais cela signifie simplement qu'elle n'y a pas trouvé de fautes de langage. Le style est embarassé et la narration est mal agencée, du moins c'est ainsi qu'il paraît à moi et à bien d'autres.

» 3° Peut-on avoir la suite manuscrite?

» Il y a trois volumes manuscrits et je ne sais si on pourrait les avoir. Je crois que ce ne serait possible qu'avec une friponnerie. Voyez si vous

voulez que je la fasse, un ambassadeur n'y regarde pas de si près. Mais je les ai eus entre les mains ces manuscrits et je ne les ai pas voulu voler, ils sont fort au-dessous du premier volume. Ce sont de pures gazettes.

» 4° Quel cas fait-on du livre à Rome?

» J'ai répondu dans les autres articles à celui-ci Cependant à tout prendre c'est un livre qui mérite estime et je vais à présent vous dire avec quoi il a été fait.

» Le marquis Ottieri fort attaché au service du pape Orsini (Benoît XIII), eut occasion de connaître tous les prélats qui avaient servi sous les pontificats précédents, on lui communiqua les archives où sont les dépêches des nonces...

» Telles sont les sources dans lesquelles il a puisé avec moins de choix que de bonne volonté. L'affaire de Pologne qui fut la pierre de scandale lors de l'impression est selon moi ce qu'il y a de mieux raconté. Je sais par d'autres endroits qu'elle est selon la vérité.

» Pardon, mon cher président d'un si long verbiage dont je suis moi-même effrayé. L'envie de vous obéir m'a fait courir le risque de vous dégoûter de me donner des ordres. Je vous garde pourtant encore quelque chose sur cette matière pour une autre fois et je finis comme il en est plus que temps en vous assurant de la plus tendre et de la plus fidèle amitié. »

Le président Hénault au duc de Nivernais.

Versailles, 30 janvier 1751.

« Je reçois, monsieur le duc, votre lettre du 12 dont j'ai l'honneur de vous marquer toute ma reconnaissance.

» Je crois que vous aurez été content du discours de M. de Belisle, car je ne doute pas qu'il ne vous l'ait envoyé et je le saurai de lui peut-être dès ce soir.

» J'ai pleuré madame de Luynes[1], et le ciel nous l'a rendue contre toute espérance; la reine lui a donné les plus fortes preuves d'amitié, et son inquiétude a été proportionnée à la perte qu'elle aurait faite. On ne trouve pas tous les jours des personnes qui dévouent leurs biens et leur l - berté. Enfin tout va rentrer dans l'ordre accoutumé et elle revient ici mardi deux du mois.

» Je ne manquerai pas de dire à Pont de Veyle toutes les choses tendres dont vous me chargez; c'est un honnête garçon et un parfait philosophe, car il n'en a que le bonheur sans en avoir l'affiche.

» Il y a ici un roman dont la fortune est fort extraordinaire. L'original est anglais et la tra-

1. La duchesse de Luynes venait d'avoir la petite vérole, comme nous le verrons tout à l'heure dans des lettres de la reine.

duction est de l'abbé Prévost. Il en parroist déjà six parties qui ne font que la moitié de l'ouvrage; la faveur est la même que Pamela. Ce sont des lettres et l'héroïne se nomme Clarisse[1]; tout le monde presque le trouve ennuyeux, et personne ne peut le quitter: le fond du roman est un coquin fieffé qui a séduit une fille raisonnable. Je n'ai pas encore eu le courage de l'entamer parce que je trouve que c'est un grand engagement dont le profit est médiocre. On a donné *l'Andrienne* qui est, dit-on, remise à merveille et dont le succès prouve mieux que tous les raisonnements, que c'est là le vrai genre de la comédie; les mœurs communes, les ridicules des caractères, la folie des passions, la représentation de la vie ordinaire, voilà l'institution et l'esprit de ce spectacle. Le succès de *Thetis Pelée* a été fort balancé; la musique algébrique en ennuyant a dégouté de la musique qui ne fait que déclamer. Voilà à peu près toutes nos nouvelles, car la politique n'est pas de mon ressort, et depuis que j'ai appris à me suffire moi-même, j'abandonne aux hommes de bonne volonté le soin de se mêler des affaires des autres. Adieu, monsieur le duc, je ne sais si vous vous apercevrez de ma finesse, j'ai pris le temps de votre absence pour m'assurer à force de soins de vos bontés à

1. C'est de Clarice Harlowe qu'il s'agit.

votre retour. Hélas! je parle d'un temps bien éloigné quelque prochain qu'il puisse être.

» Permettez-moi toujours de dire à madame la duchesse de Nivernais que j'adore en elle ce que la reine aime le mieux. »

Dès sa jeunesse, Hénault avait passionnément aimé le théâtre et quoique sa *Cornélie* n'eût pas eu de succès, il tenta de nouveau d'écrire une tragédie qui ne fut pas mieux réussie: c'est le *François II* dont il a parlé dans une lettre précédente. C'est une œuvre qui mérite d'être notée, car elle marque le premier pas fait dans une voie où bien d'autres ont marché depuis : le drame historique.

Le duc ne s'étend pas beaucoup dans sa réponse sur le mérite de la pièce, mais il demande à Hénault comme à quelqu'un de fort compétent, s'il estime qu'une tragédie est plus difficile à faire qu'une comédie. Voici la réponse :

« Vous daignez, monsieur le duc, me demander mon humble avis. Si je compare passion à passion, il me semblait qu'une passion, si j'ose le dire, de tous les jours, un intérieur de vie courante, des mœurs communes, sont peut-être plus difficiles à rendre que ces passions hors du genre ordinaire et dont la peinture impose par la haute idée que nous avons des personnages. Nous sommes meilleurs

juges, et par conséquent plus difficiles de la justesse de l'imitation des objets qui sont près de nous, que nous ne le sommes de l'imitation des héros que nous ne connaissons point...

» On aura dit que Cléopâtre avait le visage coupé de telle façon, le nez d'une certaine proportion, les yeux, la bouche, les joues comme on voudra; sur cette idée générale, trente peintres différents vont me faire trente Cléopâtres différentes et tous auront raison. Mais le peintre qui peint mon voisin, mon ami, ma connaissance, est assujetti à un genre de ressemblance qui est une et qu'il ne peut excéder ni diminuer. Voilà la tragédie et la comédie.

» Je laisse à juger après cela quel est l'art le plus difficile des deux et quel doit être préféré, de l'imagination avec tous les attributs que peut lui donner la perfection, ou bien de l'esprit philosophique. Despréaux disait que Molière a été le plus grand philosophe de nos jours, et il avait raison; et qu'on n'aille pas s'abuser aux dehors simples et naturels de la comédie: plus l'instruction est cachée sous une superficie comique et ridicule et plus l'auteur a dû penser profondément. Quelle réflexion il a fallu pour couronner le caractère du Misanthrope par la proposition qu'il fait à une coquette de la suivre au fond d'un désert, et montrer ainsi jusqu'où l'amour peut conduire les têtes les mieux faites et les personnages les plus sincères, et quel art il a fallu pour

rendre en apparence ridicule un homme qui avec raison prouve que tous les autres le sont...

» Il y a eu de grands mouvemens dans notre littérature : Voltaire a composé tout à la fois deux tragédies : *Catilina* et *Oreste*. Vous voyez qu'il aime les sujets qu'a choisis Crébillon, car il a encore fait *Sémiramis ; Oreste* passera le premier et il doit être joué ces jours-ci. Non content de ces travaux, il a encore donné une brochure où il prétend prouver que le testament politique du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé. J'ai laissé voir dans mon *Abrégé chronologique* que je croyois la chose incertaine. M. de Richelieu et madame d'Aiguillon ont pris parti et ont fait faire une réponse imprimée qui ne demeurera pas sans réplique ; cela s'appelle un procès par écrit.

» Nous avons un opéra nouveau de Rameau qui s'appelle *Zoroastre :* le public s'y est porté avec fureur, mais il me semble qu'il n'a pas tardé à se refroidir...

» On a essayé de vous remplacer dans les Cabinets par le chevalier de Pons à qui l'on a donné vos rôles. Nous avons eu sur le même théâtre l'opéra d'*Issé*, dont j'ai été enchanté. Madame de Pompadour y a chanté Issé comme un ange, madame Marchais, Doris ; le vicomte de Rohan, Philémon ; la Salle, Hilas, et le chevalier de Clermont, Pan...

» La mort de madame de Tençin a bien dérouté

le pauvre Fontenelle, mais comme a dit fort bien la reine : *à cet âge on s'attendrit, mais on ne s'afflige pas.* Madame la duchesse de Nivernais reconnoitra bien à ce mot la justesse de son esprit, comme nous avons reconnu la justesse de son goût à celui que Sa Majesté a pour elle.

» C'est aussi trop abuser, monsieur le duc, de votre complaisance; les lettres sont comme les *envoûtements :* on faisait une figure de cire, et on prétendoit qu'en la perçant on tuait un homme absent. Je ne suis pas si méchant, et je ne vais que jusqu'à l'ennui. Je finis donc en vous assurant, et de tout mon cœur, de mon tendre respect. »

Nous venons de voir, dans une lettre du président, l'inquiétude que lui avait causée la maladie de la duchesse de Luynes, favorite de la reine et amie intime du président. Cette maladie bouleversa la reine, car on comprend en voyant toutes les difficultés qui entouraient la pauvre reine, sans compter l'abandon du roi, quel adoucissement précieux elle devait trouver dans des amitiés et des dévouements tels que ceux qu'elle trouvait chez la duchesse de Luynes. On ne rencontre pas souvent, disait Hénault, des gens qui consentent à vous dévouer leur vie et il avait raison. Aussi la reine fut-elle mortellement inquiète en apprenant tout à coup que la duchesse était atteinte de la petite vérole, ce

terrible fléau qui malgré l'inoculation faisait encore tant de victimes.

Les lettres de la reine dans cette circonstance sont vraiment touchantes et nous en reproduisons quelques-unes[1] qui donnent une impression plus juste du caractère tendre, naïf et sincère de cette princesse que toutes les analyses et toutes les peintures du monde. Dans l'expression si chaude de sa sympathie et de ses inquiétudes, on trouvera la preuve que la pauvre reine ne savait que trop aimer et que sa prétendue insensibilité et sa froideur furent inventées par ses ennemis. Dès la première nouvelle qui lui parvient de la maladie de la duchesse elle écrit aussitôt à M. de Luynes.

Mercredi 9 décembre 1750.

« Vous jugez bien que la tête me tourne, et je ne puis parvenir à savoir des nouvelles justes. Mandez-moi, je vous conjure, comment est madame de Luynes, si c'est réellement la petite vérole. Madame Thibaut m'a dit qu'il y a deux ans qu'elle a eu à Fontainebleau, après une saignée du pied, aussi des rougeurs. Vous devriez envoyer un courrier à M. de Bayeux pour le faire venir. Je ne sais pas un mot de ce je dis. Je sens vivement ma peine, mais je vous assure que je

1. Voir les *Mémoires* du duc de Luynes, 1750-1751.

sens la vôtre. Envoyez-moi le président ; personne n'en saura rien, et je serai mieux instruite.
» J'embrasse la malade de tout mon cœur. »

On ne permettait pas que la reine vît quelqu'un ayant approché de la duchesse de Luynes et le président y allait chaque jour, ce qui fait que la reine ne pouvait le voir qu'en cachette. Chaque matin elle expédiait un billet au duc de Luynes ; enfin tout danger est passé et la duchesse entre en convalescence ; la reine a tant de hâte de la voir, qu'elle peut à peine attendre le terme fixé, et elle écrit :

« Monsieur le duc, madame la duchesse de Luynes et monseigneur sauront qu'il y a demain un mois que la pauvre reine, sans parler de ses inquiétudes, s'ennuie à mourir de ne pas voir sa dame d'honneur. Ainsi, voyons un peu cela, car j'aime les choses claires. Au bout de quarante jours, je la verrai et puis elle ira changer d'air à Paris, cela est juste. Et puis après, pour combien de temps ? Quand est-ce que je me retrouverai établie tout à fait dans ma petite société ? Contez-moi un peu tout cela, car je veux savoir à quoi m'en tenir. Les grandes vapeurs m'ont pensé gagner hier ; quelqu'un s'est avisé de dire que vous vouliez faire une seconde quarantaine à Paris. J'en ai frémi, et cela me tourmente. Je

n'ai point encore de nouvelles. Je vous aime de tout mon cœur. »

Quoique la duchesse fût en pleine convalescence, elle n'osait pas paraître devant la reine avec le visage couvert de rougeurs et de boutons séchés; mais Marie Leczinska ne s'en soucie guère et écrit à son amie.

La reine à la duchesse de Luynes.

29 janvier 1751.

« Vendredi, samedi, dimanche, lundi, et puis mardi, et puis voilà tout, Dieu merci! Je ne veux plus entendre parler de gales, je veux les voir; tout ce qui a vous vu à Paris, qui est à peu près la cour, ne vous a point trouvé changée; jusqu'à madame d'Antin qui meurt de peur, m'a dit que vous ne lui en aviez fait aucune. Ainsi reprenons le commencement de ma lettre, et pour ne la pas allonger, je saute au mardi où je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous remercie des commissions dont vous vous êtes acquittée. J'ai donné mes lettres à M. de Puisieux, qui me les avait demandées.

» Bonjour, monsieur de Luynes. J'ai eu hier le président! »

X

1750 à 1752.

Madame du Deffand hérite de son mari et obtient une pension de la reine. — Elle veut fonder un salon. — Elle s'établit à Saint-Joseph. — Le salon aux rubans couleur de feu. — Montesquieu, Pont de Veyle, le chevalier d'Aydie. — Portraits.

Revenons à madame du Deffand qu'à l'égal du président nous avons singulièrement négligée...

Plus de la moitié de l'existence de madame du Deffand continuait à se passer à Sceaux, et malgré les tempêtes fréquentes que les exigences de la duchesse auraient pu faire éclater dans leurs relations, la marquise était toujours parvenue à conjurer un éclat. Cependant l'hospitalité de Sceaux lui devenait chaque jour plus à charge, le président absorbé par son assiduité chez la

reine négligeait fort la duchesse du Maine, madame de Staal dont l'esprit et la verve aidaient la marquise à supporter le poids de cette pesante intimité souffrait cruellement de la maladie qui allait la mettre au tombeau. La duchesse du Maine elle-même se sentait gravement atteinte et Sceaux s'attristait de plus en plus. Ici, un nouveau personnage entre en scène: c'est d'Alembert admis depuis peu dans l'intimité de la duchesse qui goûtait son esprit. Le nouveau membre de cette petite cour plut fort à madame du Deffand.

La prévoyante marquise se rendait parfaitement compte que, malgré tout, la mort de la duchesse du Maine la plongerait dans l'isolement, et, en femme prudente, elle se préoccupait de cet avenir prochain. En définitive, elle avait tiré de l'intimité de Sceaux le principal avantage qu'elle désirait en obtenir, c'est-à-dire une position sociale entraînant l'oubli de sa vie orageuse et de ses intrigues pendant la Régence. Il fallait maintenant s'occuper d'autre chose et chercher, dès à présent, à grouper autour d'elle une société choisie et assez nombreuse pour former un salon.

« A cette époque, comme le dit spirituellement M. de Lescure, on fondait un salon au lieu d'aller à l'église » ; c'était là la seule retraite et la seule fin compatible avec la légèreté de caractère et l'insouciance d'esprit des mondaines du temps.

Le premier pas ostensible qu'elle fit pour réa-

liser son projet fut de s'installer au couvent de Saint-Joseph; il existait alors un usage fort commode dans bon nombre de couvents: on louait un appartement particulier, dans un corps de logis séparé du couvent lui-même, à des femmes du grand monde veuves ou demoiselles. La modicité du loyer permettait une installation souvent fort élégante dans la partie profane de la maison; on était servi par ses propres domestiques, on y jouissait d'une liberté entière et on ne pratiquait nulle soumission obligatoire aux règles du couvent; enfin on y trouvait une société fort agréable et l'on n'y éprouvait pas le sentiment de la solitude que madame du Deffand redoutait si fort. L'adroite marquise pensa bien que son établissement au couvent de Saint-Joseph ne serait pas du goût de la duchesse du Maine; aussi commence-t-elle par se lamenter de la nécessité de prendre un logis plus présentable que la fort laide petite maison de la rue de Beaune, elle feint de ne pas l'avoir en goût, puis elle se ravise et se résigne à son sort. Son amie, madame de Staal, lui écrit de Sceaux: « Je suis transportée de joie que vous vous soyez réconciliée avec votre appartement de Saint-Joseph, je ne craignais rien tant que votre déplaisance dans un lieu que vous n'auriez pu aisément abandonner; il est fâcheux qu'il vous coûte tant, mais rien n'est si nécessaire, surtout quand on est beaucoup chez soi,

que d'y être agréablement et commodément. »

La partie profane de ce couvent de Saint-Joseph reçut des hôtes célèbres et de rangs bien différents : la princesse de Talmont, madame de Vassé, mademoiselle Ferrand, bel esprit à la mode ayant conservé du vieux temps l'habitude de recevoir dans son lit. C'est à Saint-Joseph que le prince Édouard, le dernier des Stuarts, vint abriter, pendant trois ans, sa vie aventureuse et romanesque. Il y a toute une légende curieuse sur le séjour du prince caché le matin chez madame de Vassé, à midi derrière les rideaux de l'alcôve de mademoiselle Ferrand, prenant plaisir et distraction à entendre la conversation des mondaines élégantes qui venaient conter dans cette ruelle les anecdotes et les bons mots du jour ; puis, sans sortir de Saint-Joseph, allant le soir oublier son exil et ses malheurs auprès de la spirituelle, originale et belle princesse de Talmont. Aujourd'hui, le couvent de Saint-Joseph n'existe plus, il est remplacé par l'hôtel du ministère de la guerre. Madame du Deffand occupait la partie gauche du bâtiment. Cet appartement était précisément celui que madame de Montespan, fondatrice du couvent de Saint-Joseph, venait occuper pendant le règne précédent, lorsque, excédée des tracasseries de la cour et mortellement inquiète de l'influence croissante de madame de Maintenon, elle essayait, dans cette retraite

d'oublier son royal et infidèle amant. On voyait encore, à la lueur du feu et au fond de la cheminée du salon, une de ces plaques de fonte, si recherchées de nos jours, portant l'écusson accolé des Mortemart et des Montespan. C'est auprès de ce foyer hospitalier que venaient s'asseoir dans les vastes bergères ou s'accouder sur les étroites voyeuses[1] l'élite des hommes et des femmes d'esprit que l'adroite marquise était parvenue à rassembler.

Aussitôt que la résolution de fonder un salon eut été prise par madame du Deffand, elle n'hésita pas à négliger Sceaux et la duchesse du Maine; la santé fort chancelante de cette dernière s'altérait de plus en plus, elle était atteinte d'une inflammation chronique des poumons, qu'elle avait si peu ménagés, sa petite cour se réduisait peu à peu à la plus simple expression. Le président, absorbé par la reine, n'y paraissait presque plus; madame de Staal venait de mourir, et cette quasi-solitude n'attirait pas la marquise, tout occupée de ses nouveaux projets. Nous ne trouvons aucune mention de la duchesse du Maine dans les lettres écrites par madame du

1. Chaises fort étroites, avec un dossier semblable à celui d'un prie-Dieu et sur lesquelles les hommes posaient un genou en s'accoudant sur le dossier pour voir jouer. Il existe encore des voyeuses dans les mobiliers de salon du siècle dernier, entre autres au château d'Orangis, que possède la famille Gomel.

Deffand de 1751 à 1753. Évidemment elle la voit beaucoup plus rarement, mais peu lui importe, le salon de Saint-Joseph va se fonder et s'agrandir, car la fortune médiocre de la marquise, qui était le seul obstacle à la réalisation de son projet, s'était augmentée par suite d'un événement inattendu. Le 24 juin 1750, à quatre heures du matin, M. du Deffand mourait à Paris, âgé de soixante-deux ans, après une courte maladie.

Prévenue deux jours auparavant de l'état désespéré de son mari, qui n'était pour elle qu'un indifférent, elle ne fit aucune difficulté pour se rendre auprès de lui; elle passa quelques heures auprès du lit du mourant, et ils se quittèrent pour jamais ici-bas, réconciliés en apparence. Cette mort ajoutait quelques milliers de livres de rente à son revenu, ce qui lui permit de commencer dès lors à former le noyau de ce fameux salon appelé à devenir si célèbre plus tard.

Comme nous l'avons vu, c'était à Sceaux que madame du Deffand avait fait ses premières recrues, et les frais d'esprit et d'amabilité qu'elle prodiguait chez la duchesse n'étaient qu'un placement à gros intérêt pour s'attacher ceux qui pouvaient orner son salon ou lui attirer les faveurs de la cour. Le tour d'esprit vif et naturel de la marquise, le talent railleur pour peindre les caractères, ses reparties imprévues donnaient à son commerce un attrait particulier.

D'ailleurs, elle ne reculait devant aucun frais pour plaire et pour peupler ce salon qui, bien établi sur les bases qu'elle avait si soigneusement construites, était destiné à durer plus de trente ans Hénault, tout en partageant son temps entre son ancienne amie et la reine, et en faisant peut-être la part de cette dernière plus large que l'autre, ne négligeait point cependant de lui être utile. Il y travaillait de concert avec la duchesse de Luynes, tante de madame du Deffand, et ils obtinrent de la reine une pension de six mille livres (même chiffre que celle du Régent). Cette grâce porta la fortune de madame du Deffand à vingt-cinq mille livres de rente environ; ce n'était pas la richesse, mais, dans ce temps-là surtout, c'était une véritable aisance, et cela permettait de donner à souper. « C'est une des quatre fins de l'homme, disait-elle, j'ai oublié les trois autres. » Aussi un de ses premiers soins fut-il de s'assurer d'un bon cuisinier. Le président s'en chargea, et nous verrons plus loin qu'il ne borna pas là sa sollicitude.

« Dès qu'elle fut à elle-même, dit Hénault, elle eut bientôt fait des connaissances; le nombre s'en augmenta et de proche en proche, à force d'être connue, sa maison n'y put suffire. On y soupait tous les soirs; bientôt il s'y rassembla la meilleure compagnie et la plus brillante et tout s'y assujettissait à elle. » On remarque cette

phrase qui en dit long sous la plume bienveillante du président, toujours fort indulgent pour la marquise.

Le salon de Saint-Joseph fut aménagé avec tout le goût et toute l'élégance possibles. Les tentures et les rideaux étaient de moire bouton d'or retenus par des rubans couleur de feu; de moelleuses bergères, de mignons petits canapés, s'élargissant sur les côtés pour laisser la place aux volumineux paniers des grandes dames; d'élégantes tables de toutes les formes, chargées des livres les plus nouveaux; même les petites brochures de Voltaire, sévèrement interdites et dont chacun possédait un exemplaire!

Il faut toujours dans les réunions de ce genre un noyau d'intimité autour duquel viennent se grouper les simples relations; c'est grâce à l'amabilité de ce premier noyau autant qu'à celle de la maîtresse de maison qu'elle parvient à attirer et à retenir chez elle. Hénault joue encore à ce moment-là le premier rôle chez la marquise et y représente seul l'amour, s'il est possible de donner ce nom à un sentiment presque éteint et dont il ne reste pour ainsi dire que l'habitude. Mais madame du Deffand tenait fort à conserver dans son cercle intime un homme aussi aimable et auquel elle devait tant. Pour rien au monde elle n'eût voulu se donner les dehors de l'ingratitude et il lui plaisait fort qu'aux yeux du pu-

blic Hénault jouât le rôle de maître du logis. D'Argenson, qui n'est pas indulgent, disait de lui : « Il est très complaisant et de la manière la plus simple et l'on peut dire la plus noble. Il sait manier les politesses ; un jugement sain et un grand usage du monde président à la distribution qu'il en fait. »

Après Hénault, on pouvait voir rentrer successivement dans le salon aux nœuds couleur de feu, le président Montesquieu, le comte de Pont de Veyle, le chevalier d'Aydie, d'Alembert, le marquis d'Argenson, la duchesse d'Aiguillon, sœur du maréchal de Richelieu, le prince et la princesse de Beauvau, la maréchale de Mirepoix, la maréchale de Luxembourg, veuve du duc de Boufflers dont nous avons déjà parlé et enfin cette Pecquigny dépeinte avec une si cruelle malice pendant le séjour à Forges, devenue maintenant duchesse de Chaulnes et qui, malgré les railleries impitoyables de son amie, n'en était pas moins une femme d'esprit : voilà le personnel ordinaire de ces réunions dont la conversation faisait tous les frais, car la situation de madame du Deffand ne lui permettait point d'aborder les fêtes et d'aller au delà du souper. Hénault et la marquise nous ont laissé les portraits de tous les membres de ce cercle intime ; nous pourrons donc pendant quelques instants revivre au milieu d'eux : commençons par Pont de Veyle.

Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veyle, né le 17 octobre 1696, était le fils aîné de M. de Ferriol, président à mortier du Parlement de Metz, et d'Angélique de Tencin, sœur cadette de madame de Tencin, galante et intrigante comme elle...

D'abord conseiller au Parlement, M. de Pont de Veyle ne tarda pas à jeter la robe aux orties, et trouva plus commode une charge de lecteur du roi, sous un roi qui ne lisait pas. En 1740, il fut tiré malgré lui de son inaction par le comte de Maurepas qui le nomma intendant général des classes de la marine, place qu'il occupa jusqu'en 1749.

Il est assez souvent question de Pont de Veyle dans la *Correspondance de mademoiselle Aïssé*, qui fut pour lui comme une manière de sœur, et toujours avec éloge...

Le 5 octobre 1753, le président Hénault écrit à madame du Deffand :

« Ah! l'inconcevable Pont de Veyle! Il vient de donner une parodie chez M. le duc d'Orléans : cette scène que vous connaissez du vendeur d'orviétan. Au lieu du Forcalquier, c'était le petit Gaussin qui faisait le Gilles ; et Pont de Veyle a distribué deux cents boîtes avec un couplet pour tout le monde ; il est plus jeune que quand vous l'avez vu la première fois ; il s'amuse de tout, et n'aime rien. »

Tel était Pont de Veyle en 1753, à l'âge de cinquante-six ans, si jamais un homme aussi aimable eut un âge. Tel nous le retrouverons, mais un peu refroidi, engourdi, quand Horace Walpole tracera de ce rival un portrait plus malin peut-être qu'exact, que corrigea celui plus indulgent de madame du Deffand. Ce sera entre les deux qu'il nous faudra chercher, à ce moment, sa ressemblance définitive, celle que reproduit comme un malicieux miroir, le fameux et caractéristique dialogue cité par Grimm. M. de Pont de Veyle semble avoir été le plus ancien ami de madame de Deffant. C'est lui qu'elle a connu le premier à la *Source*, sans doute, dès 1721, et c'est lui qui l'a quittée le dernier.

Écoutons maintenant madame du Deffand décrire l'amant d'Aissé, le séduisant chevalier d'Aydie.

« M. le chevalier d'Aydie a l'esprit chaud, ferme et vigoureux, tout en lui a la force et la vérité du sentiment. On a dit de M. Fontenelle qu'à la place du cœur il avait un second cerveau ; on définirait le chevalier d'Aydie en disant de lui le contraire.

» Jamais ses idées se sont subtilisées, ni refroidies par une vaine métaphysique; tout est premier mouvement en lui. Il se laisse aller à l'impression que lui font les objets; ses expressions sont fortes et énergiques ; quelquefois il est

une correspondance suivie pendant ses absences.

Montesquieu était dans le commerce habituel d'une gaieté douce, d'une vivacité égale, toujours simple et sans prétention. « J'aime, disait-il, les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours. » Cependant, quand il était animé, il racontait avec feu et même avec grâce; il avait soudain des reparties heureuses et des traits où l'on reconnaissait l'auteur des *Lettres persanes*. Un jour, quelqu'un voulant lui persuader une chose difficile à croire, s'écria : « Je vous donne ma tête, si ce n'est pas vrai. — J'accepte, répondit Montesquieu, les petits présents entretiennent l'amitié! » Mais il était trop distrait en société pour y briller beaucoup; il lui fallait l'intimité dans laquelle ses amis le ramenaient sur terre lorsqu'ils le voyaient se plonger dans les rêveries. « Il devait un jour dîner chez Hénault avec M. d'Argenson; il y arriva à deux heures. « Je meurs de faim, dit-il, pour- » quoi ne sert-on pas? » On lui dit qu'on attendait M. d'Argenson, et qu'il allait arriver. M. de Montesquieu sort dans la cour pour satisfaire un petit besoin; il avait oublié de renvoyer son carrosse; ses gens le voyant dans la cour croient qu'il ne dîne pas dans cette maison, le carrosse avance, on ouvre la portière, M. de Montesquieu y monte et arrive chez lui; il est tout étonné de s'y trouver; il y avait trop loin pour y retourner

et il envoya quérir un morceau à manger chez le traiteur! »

Après la publication de *l'Esprit des lois*, Montesquieu fut considéré, dans toute l'Europe, comme le législateur des nations; mais sans se laisser éblouir par sa haute réputation, il continua de vivre en sage et de jouir de lui-même et de ses amis. Il partageait son temps entre la Brède et Paris, c'est-à-dire entre l'étude et le monde : dans sa terre, aimant à s'occuper de jardinage et d'améliorations agricoles; très jaloux de ses droits seigneuriaux, et, par conséquent, voisin incommode, mais adoré de ses paysans dont il recherchait l'entretien, parce que, disait-il, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers; dans la capitale, convive aimable, trop simple et trop négligé peut-être dans ses habillements comme dans ses manières et dans sa conversation.

Toujours disposé à rendre justice aux talents et à les protéger au besoin, il reçut un jour de Henri Sully, excellent artiste anglais, et l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'horlogerie en France, la lettre suivante : « J'ai envie de me pendre; mais je crois cependant que je ne me pendrais pas si j'avais cent écus. » Montesquieu lui répondit : « Je vous envoie cent écus, mon cher Sully, ne vous pendez pas et venez me voir. » Sully suivit ce bon conseil.

Montesquieu faisait de fréquents séjours à son

château de la Brède; de là il écrivait assez souvent à madame du Deffand, et ces lettres étaient toujours lues aux habitués du salon de Saint-Joseph; malheureusement, toutes n'ont pas été conservées, et le peu qu'il en reste donne une idée charmante du tour de sa conversation familière.

A la Brède, 15 juin 1751.

« Je vous avais promis, madame, de vous écrire; mais que vous manderai-je dont vous puissiez vous soucier? Je vous offre tous les regrets que j'ai de ne plus vous voir. A présent que je n'ai que des objets tristes, je m'occupe à lire des romans; quand je serai plus heureux, je lirai de vieilles chroniques pour tempérer les biens et les maux; mais je sens qu'il n'y a pas de lectures qui puissent remplacer un quart d'heure de ces soupers qui faisaient mes délices...

» Parlez aussi de moi à ce président qui me touche comme les Grâces et m'instruit comme Machiavel, qui ne se soucie pas de moi, parce qu'il se soucie de tout le monde, et dont j'espère toujours acquérir l'estime, sans jamais pouvoir espérer les sentiments. Je n'aurais jamais fini si je voulais suivre cette phrase; mais c'est assez le désobliger pour le mal que je lui veux.

» Je n'entends ici parler que de vignes, de misère et de procès, et je suis heureusement assez

sot pour m'amuser de tout cela, c'est-à-dire pour m'y intéresser. Mais je ne songe pas que je vous ennuie à la mort, et que la chose du monde qui vous fait le plus de mal, c'est l'ennui; et je ne veux pas vous tuer comme font les Italiens, par une lettre.

»Je vous supplie, madame, d'agréer mon respect.»

Quand l'*Esprit des Lois* parut, madame du Deffand le lut une des premières, et comme elle ne reculait jamais devant un bon mot, fût-ce même aux dépens de ses amis, elle ne manqua pas de dire en plein salon : « Ce n'est pas l'*Esprit des Lois*, c'est de l'esprit sur les lois. »

Les échos qui nous sont parvenus des étincelantes causeries du salon de Saint-Joseph suffisent pour nous en donner l'idée et le regret. Les nombreuses lettres du temps en parlent à chaque instant et contiennent une mine inépuisable de reparties spirituelles, de réflexions fines et justes et de traits plaisants. Cette société a pour trait caractéristique une grande culture d'esprit, un goût très vif pour les lettres et l'horreur de tout ce qui est excessif; sa conversation reste toujours dans une gamme discrète vive et légère, qui n'exclut pas la malice et ne supporte pas la lourdeur; la discussion ne dégénère point en dispute, on n'élève jamais la voix et Duclos qui avait ses entrées dans la bonne com-

pagnie faillit s'en voir fermer la porte, non point à cause des anecdotes salées qu'il contait volontiers, mais à cause de sa voix de *gourdin*.

On ne s'attardait jamais sur un sujet quelque intéressant qu'il fût et madame du Deffand se montrait passée maîtresse dans l'art difficile de diriger et de varier la conversation; son seul défaut dans cette circonstance était de ne jamais résister au plaisir de décocher son trait mordant même à ses amis. « Je ne l'estime pas, disait d'Aydie, mais c'est un grand chien qui fait lever beaucoup de gibier. »

Établissons-nous quelques instants dans les moelleuses bergères du salon bouton d'or et écoutons ce qui s'y dit. A cette époque le théâtre commençait à trois heures et finissait à cinq heures; c'est en sortant du spectacle qu'on allait chez ses amis. La marquise vient de rentrer, on arrive peu à peu, chacun a vu la pièce nouvelle et chacun dit son mot; les uns la blâment, les autres la portent aux nues.

« Eh bien, madame qu'en pensez-vous? demande le marquis Caraccioli, ambassadeur de Naples? — Je pense, répond la marquise, qu'il n'y a point de mal à l'avoir faite! Mais vous, monsieur l'ambassadeur, un habitué de l'Opéra, que dites-vous de la débutante, madame Arnould? — Je dis, répond l'Italien qui n'aimait pas la musique française, je dis que c'est le plus bel asthme que j'aie jamais

entendu ! » Et chacun de rire. Caraccioli était fort à la mode dans la haute société et l'on répétait ses bons mots à l'envi. Au bout de quelques instants il sort et madame du Deffand s'écrie : « Ne soyez point affolé de cet ambassadeur, laissez aux gens de village les trompettes de bois !... Je le trouve un fort bon homme, il a de la franchise, de la candeur, mais c'est toute la comédie italienne. C'est une cervelle de veau dans une tête de singe. » La franchise et la candeur n'étaient pas précisément les qualités maîtresses de madame du Deffand. Il faut ajouter que dans son cercle, quelque poli qu'il fût, elle n'était pas seule à donner les coups de griffe, elle en recevait parfois et d'assez sanglants. Elle demandait un soir à l'abbé d'Aydie, frère du chevalier, et qu'elle avait souvent mortifié : « Avouez que je suis maintenant la femme que vous aimez le plus. » L'abbé, ayant réfléchi un instant, répondit : « Je vous dirais bien cela si vous n'allez pas en conclure que je n'aime rien ! » Madame du Deffand avait beaucoup de mémoire et savait une foule d'anecdotes qu'elle plaçait à propos dans la conversation. On parlait chez elle d'une femme de qualité que son amant venait de quitter la laissant dans le désespoir. « Mon Dieu, dit madame du Deffand, il faut qu'elle use du moyen de mademoiselle Antier. — Et quel est-il ? demanda-t-on. — Oh ! il est fort simple, mademoiselle Antier

répétait un rôle d'amante abandonnée et le jouait très froidement; l'auteur désespéré, lui dit : « Enfin, » mademoiselle, qu'est-ce que vous feriez si vous » vous trouviez dans cette situation, si votre amant » vous quittait ? — Ce que je ferais, moi ? dit Antier, » mais j'en prendrais un autre. »

La marquise était fort curieuse de connaître les personnages à la mode et se les faisait tous présenter depuis le roi de Danemark jusqu'au célèbre mécanicien Vaucanson. Quand on lui amena ce dernier, raconte madame Necker, il resta immobile et muet et sa conversation fut assez stérile, madame du Deffand commença à mal dissimuler les bâillements ; enfin Vaucanson partit. « Eh bien ! qu'en pensez-vous ? demanda-t-on à la marquise. — Oh ! j'en ai une grande idée, je pense qu'il s'est fait lui-même. »

Le salon de madame du Deffand devint bientôt une autorité en matière de critique littéraire; elle attirait chez elle les beaux esprits à la mode, et dès qu'une réputation naissante se faisait jour, elle en voulait la primeur. Voltaire faisait grand cas de l'opinion de ce petit cénacle, dégoûté des déboires incessants qu'il avait endurés à Paris et à Versailles. La mort de madame du Châtelet avait achevé de le désemparer, et cédant aux instances du roi de Prusse, il avait quitté Paris pour Berlin. Mais rien ne pouvait lui faire oublier cette société française, cet esprit si vif et

si léger fait pour comprendre le sien; il demeurait en correspondance avec Hénault dont il ménageait avec grand soin l'influence, et ce fut à lui qu'il envoya en premier les deux volumes du *Siècle de Louis XIV* qu'il venait de faire imprimer à Berlin [1].

Le président écrit au comte d'Argenson :

31 décembre 1751.

« Voltaire m'a envoyé son livre en me priant de lui envoyer des critiques, c'est-à-dire des louanges. J'ai beaucoup hésité à lui écrire, parce que je crains de le contredire, et que, d'un autre côté, je voudrais bien que son ouvrage fût de façon à être admis en ce pays-ci et qu'il l'y ramenât. C'est le plus bel esprit de ce siècle qui fait honneur à la France et qui perdra son talent quand il aura cessé d'y habiter; mais c'est un fou que la jalousie en a banni.

» Tel qu'il est, pourtant, il faudrait, s'il est possible, le mettre à portée d'y revenir, et cet ouvrage en pourrait être l'occasion. C'est ce qui m'a déterminé à lui envoyer des remarques sur le premier tome, dont vous trouverez ici une copie.

» Le défaut de ce premier tome, en général,

1. Le *Siècle de Louis XIV*, publié par M. de Francheville, conseiller aulique de Sa Majesté. 2 vol. in-12. Berlin, C.-F. Henning.

c'est que Louis XIV n'y est pas traité, à beaucoup près, comme il doit l'être; mais le second tome, dont j'ai lu les deux tiers, répare bien tout cela... Je n'ai rien vu de comparable ailleurs, ni pour la gloire du roi, ni pour celle de la nation. »

Voici les remarques du président, qui ne laissent pas d'être assez dures.

Il reproche d'abord à Voltaire de ne point faire cas des *Mémoires* de Dangeau, dont l'exactitude est incontestable, quoiqu'ils soient arides et ennuyeux.

« Ces *Mémoires*, lui dit-il, n'en contiennent pas moins des faits qu'on ne trouve que là, ou qui servent à en trouver d'autres. Si vous l'aviez lu, vous n'auriez pas fait dire au roi, à son souper, que la reine d'Espagne avait été empoisonnée (ce que Dangeau n'a jamais dit). Vous n'auriez pas écrit que le Dauphin fut porté dans le même char, à Saint-Denis, avec ses père et mère. Ils partirent de Versailles le 23 février pour aller à Saint-Denis, et le Dauphin ne mourut que le 8 mars. Concluez! Vous y auriez vu que le grand Condé mourut à Fontainebleau...

» L'article de M. de Turenne est un peu adouci : vous en faites encore un homme qui sacrifie sa religion à son ambition, à la bonne heure. Cependant, il avait été fait maréchal général dès 1660. Cherchez-lui d'autres motifs humains que ceux

d'ambition, puisque vous ne voulez pas qu'il se soit converti de bonne foi; ou plutôt, croyez, monsieur, qu'il y avait longtemps qu'il y pensait, et, comme je l'ai dit, qu'il n'était retenu que par la considération de madame sa femme. Voilà ce que j'ai entendu dire à M. le duc du Maine, à M. le comte de Marsan, à M. le maréchal de Villeroi, à M. de Lussan, à madame la maréchale de Noailles qui fourmillait d'anecdotes que j'ai eu grand soin de recueillir et qu'elle avait aussi présentes à la mémoire que le premier jour, à Valincourt... »

Voltaire, tout en se défendant, surtout à l'égard de Turenne, accepta avec une douceur inaccoutumée les critiques du président ; c'est qu'il attachait une importance extrême à avoir dans son camp le salon de madame du Deffand, « ce salon dominateur et triomphant », assez peu favorable aux philosophes en général, mais qui comptait maintenant et depuis peu dans son sein un de leurs plus fervents adeptes, d'Alembert.

XI

1752-1754

Madame du Deffand devient aveugle. — Lettres à d'Alembert et à la duchesse de Luynes. — Séjour à Mâcon. — Mort de la duchesse du Maine.— Mademoiselle de Lespinasse. Elle entre comme dame de compagnie chez madame du Deffand, son caractère ; les débuts sont parfaits.

La marquise avait enfin réalisé son rêve, il ne lui restait plus qu'à jouir paisiblement d'une situation conquise au prix de tant d'efforts et à laquelle, dix ans plus tôt, elle n'eût osé prétendre. Mais une épreuve terrible, que rien ne pouvait faire prévoir, se préparait pour elle.

C'est dans une lettre à Montesquieu écrite en septembre 1752, qu'elle jette le premier cri d'angoisse en entrevoyant « cette grande ombre de la cécité qui s'avance ». Le danger qui la menace

l'effraye d'autant plus que sa ressource première contre l'ennui, son ennemi habituel, est la lecture. Elle cherche un remède de toute part, médecins et charlatans sont consultés tour à tour, mais les consultations ne sont pas rassurantes, et frappée d'une sorte de terreur, elle imagine de s'enfuir de Paris et de se réfugier auprès de son frère à Chamrond. Elle espère que le repos de la campagne, le régime plus sévère, la suppression des soupers, l'absence d'une vive lumière le soir, arrêteront peut-être les progrès du mal; mais il n'en est rien, les progrès sont lents mais continus. « Je sais, lui écrit d'Alembert, que Chamrond ne vous a pas guéri, vous me paraissez avoir l'âme triste jusqu'à la mort, et de quoi madame? Pourquoi craignez-vous de vous retrouver chez vous? Avec votre esprit et votre revenu pouvez-vous y manquer de connaissances? Je ne vous parle point d'amis, vous savez combien cette denrée est rare; mais je vous parle de connaissances agréables. Avec un bon souper on a qui on veut et, si on le juge à propos, on se moque encore après de ses convives! Je dirai presque de votre tristesse ce que Maupertuis disait de la gaîté de madame de la Ferté Imbault, qu'elle n'était fondée sur rien. »

Quand on songe que d'Alembert adresse ces lignes pour toute consolation, à une femme qui perd la vue, le cœur se serre d'une telle sécheresse.

Voyant que la campagne ne lui fait aucun bien, la marquise se décida à faire un séjour à Mâcon, auprès de l'évêque, M. de la Rochefoucauld, ami intime de sa tante la duchesse de Luynes et du président Hénault. Ce fut à Mâcon qu'elle apprit un événement qui l'eût bouleversée quelques années plus tôt, mais qui la laissa fort indifférente maintenant, la mort de la duchesse du Maine. Depuis un an ou deux la princesse était minée par la fièvre et par une toux continuelle, elle mourut enfin à soixante-dix-huit ans, le 23 janvier 1753.

Voici en quels termes d'Alembert parle à madame du Deffand de la mort d'une femme chez laquelle ils passaient, tous les deux, la moitié de leur vie.

27 janvier 1753.

« A propos quel compliment faut-il vous faire sur la mort de madame du Maine? Voilà le moment de faire imprimer les Mémoires de madame de Staal. Adieu, madame, soyez persuadée du tendre attachement que je vous ai voué pour toute la vie. »

Ce tendre attachement ressemblait fort à celui qu'il portait à la duchesse du Maine. Du reste, madame du Deffand pleura peu son illustre amie, et avec l'égoïsme qui faisait le fond de son caractère, elle ne vit dans cette mort qu'une ser-

vitude de moins. Sceaux lui déplaisait si fort pendant les dernières années de la vie de la duchesse, qu'elle prétendait ne pouvoir s'y souffrir qu'en y rencontrant d'Alembert; leurs deux sécheresses se convenaient.

Pendant l'absence de madame du Deffand le président fut atteint d'une fluxion de poitrine fort grave qui donna les plus vives inquiétudes. Il se guérit cependant, mais conserva une grande faiblesse de poitrine; et il écrit à la marquise:

Le président Hénault à madame la marquise du Deffand.

Paris, 5 avril 1753.

« Mon rhume est toujours dans le même état, et me défend des sollicitations fréquentes d'aller à la Cour qui m'est devenue à charge, sans qu'assurément aucune des raisons qui m'y attiraient ait changé; mais les choses qui ne font que flatter n'ont pas assez de ressort, et il n'appartient qu'aux passions de l'emporter sur la paresse et les commodités journalières... Je ne crois pas que l'on puisse être heureux en province, quand on a passé sa vie à Paris; mais heureux qui n'a jamais connu Paris, et qui n'ajoute pas nécessairement à cette vie les maux chimériques, qui sont les plus grands! car on peut guérir un seigneur qui gémit parce qu'il a été grêlé, en lui

faisant voir qu'il se trompe, et que sa vigne est couverte de raisin ; mais la grêle métaphysique ne peut être combattue. La nature, ou la Providence, n'est pas si injuste qu'on veut le dire ; n'y mettons rien du nôtre, et nous serons moins à plaindre et puis regardons le terme qui approche, le marteau qui va frapper l'heure, et pensons que tout cela va disparaître. »

Ce langage élevé, mais fort mélancolique, n'était pas fait pour plaire à madame du Deffand, qui haissait les réflexions et cherchait sans cesse à s'étourdir pour ne point penser. Et puis le président n'est plus l'étoile de son salon, d'Alembert le nouveau venu semble l'avoir remplacé; c'est de lui qu'elle attend consolation, distraction et ressources ; il est le seul sur lequel elle compte s'il faut en croire ses lettres.

Madame la marquise du Deffand à M. d'Alembert.

Mâcon, 22 mars 1753.

« Je compte vous revoir bientôt, c'est-à-dire, plus tôt que je ne le prévoyais, à moins qu'il ne survienne quelque accident que je ne saurais prévoir. Je serai à Paris dans le courant du mois de juin ; je serai fort fâchée si, en y arrivant, j'apprends que vous soyez à la campagne. J'ai une véritable impatience de vous voir, de

causer avec vous ; la vie que je mènerai vous conviendra, à ce que j'espère ; nous dînerons souvent ensembles, tête-à-tête, et nous nous confirmerons l'un et l'autre dans la résolution de ne faire dépendre notre bonheur que de nous-mêmes; je vous apprendrai peut-être à supporter les hommes, et vous, vous m'apprendrez à m'en passer. Cherchez-moi quelque secret contre l'ennui, et je vous aurai plus d'obligation que si vous me donniez celui de la pierre philosophale. Ma santé n'est pas absolument mauvaise, mais je deviens aveugle. »

Voilà les simples mots par lesquels madame du Deffand annonce le terrible coup qui la frappe, et il faut reconnaître qu'elle l'accepte avec un courage admirable. Cette femme qui ne peut supporter l'ennui, qui ne recule devant aucun effort, aucun soin pour le chasser, ne se plaindra jamais du malheur qui vient redoubler sa peine. Elle se fait une loi de taire ce qu'elle souffre et sauf à la fin de sa vie lorsqu'il s'agira de désarmer un ami cruel qui lui inflige les tortures morales les plus dures, on ne trouvera pas une allusion à son infortune dans ses lettres. Sans vouloir ôter rien à sa courageuse résignation, il faut dire cependant que la perte totale de la vue ne s'opéra que fort lentement, elle eut pour ainsi dire le temps de s'y préparer peu à peu. Le brouillard qui se

plaçait devant ses yeux mit trois ou quatre ans à s'épaissir, et même lorsqu'il eut atteint son point culminant, elle ne cessa pas de distinguer le jour de la nuit.

Pour chasser de son esprit les idées noires, elle recourut à une activité perpétuelle et, dès son retour à Paris, il s'offrit pour elle un but à poursuivre qui lui donna une suffisante occupation. D'Alembert se présentait comme candidat à l'Académie; cette candidature rencontrait une assez forte opposition; elle déplaisait au roi qui voyait avec peine le parti philosophique prendre pied dans cette compagnie, elle ne plaisait pas davantage au clergé qui comptait de nombreux représentants dans le corps académique ; et bon nombre de littérateurs et de grands seigneurs frappés par l'*Essai sur les gens de lettres et leurs rapports avec la noblesse*, se joignaient aux opposants.

Si le salon de Saint-Joseph avait déjà acquis une renommée comme *bureau d'esprit*, il lui manquait cependant la consécration définitive. Madame du Deffand voyait bien s'asseoir à sa table des académiciens, tels qu'Hénault, Montesquieu, Saint-Aulaire et d'autres, mais elle n'avait pas eu l'honneur insigne d'en faire un, c'est-à-dire de créer, d'appuyer et d'emporter d'assaut une candidature ! D'Alembert devait lui faire goûter cette joie suprême, accompagnée d'exquis raffinements, car au bonheur de faire entrer son can-

didat à l'Académie se joignait celui de battre à plate couture madame de Chaulnes, l'ex-Pecquigny, qu'elle détestait si cordialement, et qui protégeait ouvertement le concurrent de d'Alembert, l'abbé de Boismont. Elle sollicitait pour lui avec une vivacité que Collé qualifiait de *scandaleuse*, car l'abbé passait à tort ou à raison pour un des favoris de la duchesse. Elle écrivit à tous les académiciens ou alla les voir en personne; tous les soins et toutes les peines furent mis en œuvre et la partie semblait difficile à gagner, car non seulement la marquise avait affaire à la duchesse, mais encore au président lui-même fort mécontent de d'Alembert au sujet de l'*Abrégé chronologique*. Ce dernier était furieux de la protection accordée par Hénault à Fréron. Aussi, tout-puissant dans la publication de l'*Encyclopédie*, il se fit donner l'article *Chronologie* et s'arrangea pour noyer l'*Abrégé* dans trois ou quatre autres ouvrages du même genre, fort inférieurs à celui-là et qu'il plaça à peu près sur la même ligne. Cela devait être d'autant plus sensible au président, que l'*Encyclopédie* jouissait d'une grande vogue, non seulement en France, mais à l'étranger.

Madame du Deffand usa de toute son adresse pour arranger le différend, mais d'Alembert ne s'y prêta point et il lui écrit de méchante humeur à propos d'un billet de la marquise au président :

« Que diable avez-vous écrit au président sur mon compte? Est-ce encore pour l'Académie? Eh! au nom de Dieu, laissez tout cela en repos! j'en serai si on m'en met: voilà tout. Puisque je suis déjà d'une Académie, c'est un petit agrément de plus d'être des autres. »

Malgré ses protestations, le philosophe souhaitait avec ardeur sa nomination et les efforts de la marquise ne lui déplaisaient point; ils furent couronnés d'un plein succès; Hénault, lui-même, désarma pour faire plaisir à son amie. Nous verrons plus tard la reconnaissance de d'Alembert pour les peines et soins qu'elle s'était donnés.

L'activité apportée par la marquise à faire nommer son candidat[1] avait fait diversion à ses pénibles préoccupations. Mais il fallut bientôt se

1. D'Alembert avait été nommé membre de l'Académie des sciences en 1741, âgé seulement de vingt-quatre ans.

Il fut nommé à l'Académie française, en novembre 1754. Son caractère bilieux et atrabilaire lui avait fait beaucoup d'ennemis. Pour la moindre offense il conservait une rancune éternelle. On prétend qu'il n'avait jamais pardonné à madame du Deffan 1 une mésaventure dont elle était bien innocente. Jouissant déjà d'une grande réputation, il se trouvait chez madame du Deffand, où étaient M. le président Hénault et M. de Pont de Veyle. Arrive un médecin nommé Fournier, qui, en entrant dit à madame du Deffand: « Madame, j'ai bien l'honneur de vous présenter mes très humbles respects »; à M. le président Hénault: « Monsieur, j'ai bien l'honneur de vous saluer »; à M. de Pont de Veyle: « Monsieur, je suis votre très humble serviteur »; et à d'Alembert: « Bonjour, monsieur. » Cette proportion décroissante dans la politesse avait exaspéré d'Alembert.

rendre à l'évidence, l'affaiblissement de sa vue, loin d'être un mal passager, faisait d'effrayants progrès. Elle appelait à elle toutes les forces de son âme et cherchait à s'aguerrir contre cette nuit complète qui s'avançait à pas de géant.

Elle faisait, à ce sujet, de mélancoliques observations d'une justesse et d'une profondeur qui frappaient ses amis d'étonnement. Dans une lettre, entre autres adressée au baron Scheffer, elle laisse échapper de tristes réflexions sur l'effet prodigieux du regard quand il accompagne la parole, et de l'impression glaciale que produisent, au contraire, les yeux ternes de l'aveugle. On voit que pas un détail des souffrances morales qui l'attendent ne lui échappe. Elle la connaissait bien cette puissance du regard, elle en avait usé et abusé, et Voltaire écrivait à Formont, leur ami commun : « Ce que vous me dites des yeux de madame du Deffand me fait une peine extrême. Ils étaient autrefois bien brillants et bien beaux. Pourquoi faut-il qu'on soit puni par où l'on a péché et quelle rage la nature a-t-elle de gâter ses plus beaux ouvrages. Du moins, madame de Deffand conserve son esprit qui est encore plus beau que ses yeux... » Puis, il écrit à elle-même, peu de jours après, une lettre plus émue et plus affectueuse qu'on ne l'attendrait de sa plume :

« Votre lettre, madame, m'a attendri plus que

vous ne pensez, et je vous assure que mes yeux ont été un peu humides en lisant ce qui est arrivé aux vôtres. J'avais jugé, d'après la lettre de M. de Formont, que vous étiez entre chien et loup et non pas dans la nuit... Mais si vous avez perdu la vue, je vous plains infiniment... Le président Hénault donne-t-il toujours la préférence à la reine sur vous? Il est vrai que la reine a bien de l'esprit.

» Adieu, madame, comptez que je sens bien vivement votre triste état et que du bord de mon tombeau, je voudrais pouvoir contribuer à la douceur de votre vie. Restez-vous à Paris? Passez-vous l'été à la campagne? Les lieux et les hommes vous sont-ils indifférents... Votre sort ne me le sera jamais. »

Cette fois, Voltaire disait vrai, et à dater de ce moment il sera jusqu'à la fin le correspondant fidèle de la marquise.

On peut remarquer que dans tous les événements graves de sa vie, l'esprit pratique et net de madame du Deffand lui traça très vite une ligne de conduite précise et habile conduisant droit au but qu'elle voulait atteindre. Cette résolution prompte et cette sagacité ne lui manquèrent pas dans ces tristes circonstances.

Elle comprit que la solitude lui deviendrait impossible et aggraverait d'une façon intolérable le vide affreux causé par la perte de ses yeux, il

fallait y remédier et son séjour à Mâcon sembla lui en fournir providentiellement le moyen. Elle avait fait connaissance chez son frère, M. de Vichy, d'une jeune fille prétendue orpheline, nommée mademoiselle de Lespinasse et qui occupait dans la maison une place mal définie entre la femme de chambre et sa dame de compagnie. Cette jeune fille n'était autre que la propre sœur de madame de Vichy-Chamrond, fille adultérine de sa mère, madame d'Albon. Voulant acheter le silence de mademoiselle de Lespinasse et éviter qu'elle ne révélât le mystère de sa naissance, ils l'avaient prise auprès d'eux, mais la traitaient assez mal, pour ne se la point attacher par la reconnaissance. Madame du Deffand attirée et séduite par la vivacité d'esprit, l'âme ardente et fière de la jeune fille, résolut aussitôt d'en faire sa compagne de sa vie. Mais elle prévoyait bien l'opposition que ce parti rencontrerait chez son frère et sa belle-sœur, qui redoutaient par-dessus tout de voir mademoiselle de Lespinasse leur échapper et conquérir une position indépendante. Il fallait aussi s'assurer du consentement de la principale intéressée, qui aux premières ouvertures que lui fit la marquise ne parut pas disposée à accepter.

La peinture sincère que madame du Deffand traçait à la jeune fille du sort qu'elle aurait auprès d'elle comme dame de compagnie l'avait effrayée, elle redoutait l'ennui qu'elle lui faisait

prévoir et craignait que cet ennui ne rendît son caractère difficile à supporter. Mais au bout de quelque temps, séduite par l'esprit et l'attrait qu'exerçait sa future maîtresse sur ceux auxquels elle voulait plaire, toutes ses craintes s'évanouirent et elle souhaita passionnément voir se réaliser le projet qu'elle redoutait d'abord. La lettre suivante de madame du Deffand à mademoiselle de Lespinasse montre que de ce côté-là toutes les difficultés sont aplanies.

13 février 1754.

« Je suis fort aise, ma reine, que vous soyez contente de mes lettres et du parti que vous avez pris de faire expliquer nettement M. d'Albon; je ne suis point de votre avis sur le succès que vous en attendez. Je suis persuadée qu'il se déterminera à vous assurer une pension, il se ferait jeter la pierre par tout le monde s'il en usait autrement, ainsi, je vois mes projets bien éloignés, mais en cas qu'il vous refuse, vous y gagnerez la liberté entière de faire toutes vos volontés, et alors je souhaite que vous ayez toujours celle de vivre avec moi; mais il faudra, ma reine, bien vous examiner, et être bien sûre que vous ne vous en repentirez point. Vous m'écrivez dans votre dernière lettre les choses les plus tendres et les plus flatteuses, mais vous ressouvenez-vous qu'il y a deux ou trois mois vous

même le plus petit art que vous mettriez dans votre conduite avec moi me serait insupportable. Je suis naturellement défiante et tous ceux en qui je crois de la finesse me deviennent suspects au point de ne pouvoir plus prendre aucune confiance en eux. J'ai deux amis intimes, qui sont Formont et d'Alembert ; je les aime passionnément, moins par leur agrément, et par leur amitié pour moi que par leur extrême vérité. Je pourrais y ajouter Devreux[1] parce que le vrai mérite rend tout égal, et que je fais par cette raison plus de cas d'elle que de tous les potentats de l'univers. Il faut donc, ma reine, vous résoudre à vivre avec moi avec la plus grande vérité et sincérité, ne jamais user d'insinuation ni d'exagération ; en un mot, n vous point écarter, et ne jamais perdre un des plus grands agréments de la jeunesse, qui est la naïveté. Vous avez beaucoup d'esprit, vous avez de la gaieté, vous êtes capable de sentiments ; avec toutes ces qualités, vous serez charmante, tant que vous vous laisserez aller à votre naturel et que vous serez sans prétention et sans entortillage...»

Cette lettre d'une franchise absolue ne rebuta point mademoiselle de Lespinasse. Il ne s'agissait

1. Devreux était la première femme de chambre de madame du Deffand; elle dirigeait en partie la maison et était fort dévouée à sa maîtresse.

plus pour la marquise que de gagner à sa cause ceux qui pouvaient avoir quelque influence sur son père et sa belle-sœur. Elle avait commencé à préparer la chose pendant son séjour en Bourgogne et gagné à sa cause monseigneur de Mâcon (de La Rochefoucauld), ami intime des Vichy-Chamrond et le cardinal de Tencin qu'on prétendait, à tort ou à raison, être attaché à la jeune fille par des liens de parenté fort étroits. Enfin elle s'adressa à la duchesse de Luynes et s'efforça de la convaincre par une lettre qui est un véritable chef-d'œuvre d'habileté. On n'a pas oublié que la duchesse était la propre tante de madame du Deffand et de M. de Vichy, et que sa position de favorite de la reine lui donnait une grande autorité et un grand crédit,

Madame du Deffand savait la liaison d'amitié intime qui unissait la duchesse, le président Hénault et monseigneur de Mâcon ; aussi avait-elle chargé le président de préparer la duchesse et de lui présenter son projet sous le jour le plus favorable. Hénault, avec sa bonté habituelle, s'y prêta de son mieux, tout en soulevant nombre d'objections à son amie lorsqu'elle lui en parla. Connaissant mieux que personne son caractère changeant et capricieux, il redoutait pour elle un engagement définitif. D'autre part, il sentait la nécessité réelle de placer auprès d'elle quelqu'un d'assez intelligent et d'assez distingué

pour suffire à sa nombreuse correspondance, pour lire avec talent et l'aider à faire les honneurs de ce salon de Saint-Joseph devenu célèbre. Mademoiselle de Lespinasse réunissait toutes ces qualités difficiles à rencontrer; il ne fallait donc pas repousser tout à fait ce projet; il parla dans ce sens à la duchesse de Luynes et engagea madame du Deffand à écrire à sa tante, ce qu'elle fit en ces termes :

Madame la marquise du Deffand à madame la duchesse de Luynes.

30 mars 1754.

« Ce n'est point, madame, comme à la personne du monde que je respecte le plus, ni à celle de qui je me fais un devoir de dépendre, mais comme à la plus tendre et à la plus sincère amie que j'aie, que je me détermine à vous parler aujourd'hui avec la plus extrême confiance. Je commence par vous promettre une vérité exacte et une entière soumission.

» Je suis aveugle, madame; on me loue de mon courage, mais que gagnerais-je à me désespérer? Cependant, je sens tout le malheur de ma situation, et il est bien naturel que je cherche des moyens de l'adoucir. Rien n'y serait plus propre que d'avoir auprès de moi quelqu'un qui

pût me tenir compagnie et me sauver de l'ennui de la solitude: je l'ai toujours crainte, actuellement, elle m'est insupportable.

» Le hasard m'a fait rencontrer une personne dont l'esprit, le caractère, la fortune me conviendraient extrêmement. C'est une fille de vingt-deux ans, qui n'a point de parents qui l'avouent, ou du moins qui veuillent et qui doivent l'avouer; cela vous apprend assez son état; c'est à Chamrond que je l'ai trouvée. »

Puis, après avoir dépeint en détail mademoiselle de Lespinasse et indiqué nettement sa situation vis-à-vis de madame Vichy-Chamrond, dont elle était, en réalité, la sœur naturelle, madame du Deffand termine sa lettre en protestant d'avance de sa soumission aux conseils de sa tante. Madame de Luynes, d'accord avec le président, répond ce qui suit :

Versailles, 7 avril 1754.

« Je sens, madame, avec la plus sensible reconnaissance, les nouvelles preuves de votre confiance et de votre amitié dans la consultation que vous voulez bien me faire, et dont il n'y a que votre cœur qui en ait besoin. J'ai raisonné de vos projets avec le président et monseigneur de Mâcon, étant tous trois dans les mêmes sentiments pour vous, et le même désir de votre bonheur et de

tout ce qui peut soulager votre état. Ainsi, personne ne peut mieux que vous décider de quelle utilité et de quelle ressource vous sera cette compagnie. Je sais, en général, qu'il y a beaucoup d'inconvénients à s'attacher une complaisante : les commencements en sont d'ordinaire merveilleux, mais souvent l'ennui et le dégoût viennent; d'abord on le dissimule, et puis il se fait sentir avec amertume. J'en ai vu un exemple bien sensible entre mesdames de Tourbes et de Vildre, qui étaient même d'une espèce bien plus considérable. Enfin, vous y ferez vos réflexions. Si l'établissement de mademoiselle de Lespinasse était dans un couvent d'où vous l'enverriez chercher souvent, et même passer quelquefois plusieurs jours avec vous, cela serait différent, parce que, sans embarras, vous seriez la maîtresse d'augmenter ou de diminuer votre liaison autant et si peu qu'il vous plairait. A l'égard de la répugnance que M. votre frère et madame votre belle-sœur paraissent avoir à votre projet, sur cela, comme vous ne m'en mandez pas les raisons, je n'en imagine qu'une de bonne, c'est la crainte que dans Paris elle ne trouve des conseils et des ressources pour se donner un état[1], et il ne faut pas se flatter que tout ce que vous

1. C'est-à-dire se faire reconnaître comme fille de madame d'Albon.

pourriez dire, ni votre colère, ni votre indignation pût l'arrêter un moment. Ce serait un si grand avantage pour elle que rien ne la pourrait engager à le sacrifier, et vous seriez bien fâchée d'y avoir contribué en la faisant valoir et lui ayant donné des amis qui pourraient la protéger dans cette entreprise, dont vous savez qu'il y a plusieurs exemples. D'un autre côté, si vous croyez qu'en vous l'attachant ce soit une barrière insurmontable à cette idée, c'est peut-être un service que vous rendez à votre famille, cela peut être utile.

» C'est à vous à bien peser toutes ces raisons. »

Cette prudente lettre ne fut pas tout à fait du goût de madame du Deffand, qui ne suivit point les excellents conseils qu'elle contenait et feignit, au contraire, de la prendre comme une approbation pleine et entière de ses projets. Elle écrit dès le lendemain à mademoiselle de Lespinasse pour hâter son arrivée.

Lundi, 8 avril 1754.

« Je reçois dans le moment, ma reine, la réponse de madame de Luynes, elle est absolument telle que je la pouvais désirer, remplie de reconnaissance de ma confiance, de réflexions sur les inconvénients où je m'expose, et d'intérêt et d'amitié qui lui font désirer toutes les choses

fallait y remédier et son séjour à Mâcon sembla lui en fournir providentiellement le moyen. Elle avait fait connaissance chez son frère, M. de Vichy, d'une jeune fille prétendue orpheline, nommée mademoiselle de Lespinasse et qui occupait dans la maison une place mal définie entre la femme de chambre et sa dame de compagnie. Cette jeune fille n'était autre que la propre sœur de madame de Vichy-Chamrond, fille adultérine de sa mère, madame d'Albon. Voulant acheter le silence de mademoiselle de Lespinasse et éviter qu'elle ne révélât le mystère de sa naissance, ils l'avaient prise auprès d'eux, mais la traitaient assez mal, pour ne se la point attacher par la reconnaissance. Madame du Deffand attirée et séduite par la vivacité d'esprit, l'âme ardente et fière de la jeune fille, résolut aussitôt d'en faire sa compagne de sa vie. Mais elle prévoyait bien l'opposition que ce parti rencontrerait chez son frère et sa belle-sœur, qui redoutaient par-dessus tout de voir mademoiselle de Lespinasse leur échapper et conquérir une position indépendante. Il fallait aussi s'assurer du consentement de la principale intéressée, qui aux premières ouvertures que lui fit la marquise ne parut pas disposée à accepter.

La peinture sincère que madame du Deffand traçait à la jeune fille du sort qu'elle aurait auprès d'elle comme dame de compagnie l'avait effrayée, elle redoutait l'ennui qu'elle lui faisait

prévoir et craignait que cet ennui ne rendît son caractère difficile à supporter. Mais au bout de quelque temps, séduite par l'esprit et l'attrait qu'exerçait sa future maîtresse sur ceux auxquels elle voulait plaire, toutes ses craintes s'évanouirent et elle souhaita passionnément voir se réaliser le projet qu'elle redoutait d'abord. La lettre suivante de madame du Deffand à mademoiselle de Lespinasse montre que de ce côté-là toutes les difficultés sont aplanies.

13 février 1754.

« Je suis fort aise, ma reine, que vous soyez contente de mes lettres et du parti que vous avez pris de faire expliquer nettement M. d'Albon; je ne suis point de votre avis sur le succès que vous en attendez. Je suis persuadée qu'il se déterminera à vous assurer une pension, il se ferait jeter la pierre par tout le monde s'il en usait autrement, ainsi, je vois mes projets bien éloignés, mais en cas qu'il vous refuse, vous y gagnerez la liberté entière de faire toutes vos volontés, et alors je souhaite que vous ayez toujours celle de vivre avec moi; mais il faudra, ma reine, bien vous examiner, et être bien sûre que vous ne vous en repentirez point. Vous m'écrivez dans votre dernière lettre les choses les plus tendres et les plus flatteuses, mais vous ressouvenez-vous qu'il y a deux ou trois mois vous

ne pensiez pas de même? et que vous m'avouâtes que vous étiez effrayée de l'ennui que je vous faisais prévoir, et, que, quoique vous y fussiez accoutumée, il vous deviendrait plus insupportable au milieu du grand monde, qu'il ne vous l'était dans votre retraite; que vous tomberiez alors dans un découragement qui vous rendrait insupportable; m'inspirerait du dégoût et du repentir? C'étaient vos expressions, et c'est apparemment cette faute que vous voulez que je vous pardonne, et que vous me priez d'oublier; mais, ma reine, ce n'est point une faute de dire sa pensée et d'expliquer ses dispositions, c'est au contraire tout ce qu'on peut faire de mieux; aussi, bien loin de vous en faire des reproches, je vous mandai que je vous savais bon gré de votre sincérité, et que, quoiqu'elle me fît abandonner mes projets, je ne vous en aimerais pas moins tendrement; je vous répète aujourd'hui la même chose; réfléchissez sur le parti que vous prendrez.

» Je vous ai déjà dit la vie que vous mèneriez avec moi, je vais vous le répéter encore, pour que vous ne puissiez pas être dans la moindre erreur.

» Je n'annoncerai votre arrivée à personne, je dirai aux gens qui vous verront d'abord que vous êtes une demoiselle de ma province qui veut entrer dans un couvent, et que je vous ai offert un logement en attendant que vous ayez trouvé ce

qui vous convient. Je vous traiterai, non seulement avec politesse, mais même avec compliment devant le monde, pour accoutumer d'abord à la considération que l'on doit avoir pour vous; je confierai mes véritables intentions à un très petit nombre d'amis et après l'espace de trois, quatre ou cinq mois, nous saurons l'une et l'autre comment nous nous accommodons ensemble, et alors nous pourrons nous conduire avec moins de réserve. Je n'aurai point l'air, dans aucun temps, de chercher à vous introduire : je prétends vous faire désirer, et si vous me connaissez bien, vous ne devez point avoir d'inquiétude sur la façon dont je traiterai votre amour-propre; mais il faudra vous en rapporter à la connaissance que j'ai du monde. Si l'on croyait d'abord que vous fussiez établie auprès de moi, on ne saurait (quand même je serais une bien plus grande dame) de quelle manière on devrait traiter avec vous; les uns pourraient vous croire ma propre fille, les autres ma complaisante, etc., et sur cela faire des commentaires impertinents. Il faut donc que l'on connaisse votre mérite et vos agréments avant toute autre chose. C'est à quoi vous parviendrez aisément, aidée de mes soins et de ceux de mes amis ; mais il faut vous préparer à supporter patiemment l'ennui des premiers temps. Il y a un second article sur lequel il faut que je m'explique avec vous, c'est que le moindre artifice et

apprendre la bonne nouvelle. « Quand je courus chez elle, dit-il, elle se mit à rire sans me donner le temps de lui annoncer ce qu'elle avait su longtemps avant moi[1]. »

« Les fonctions de ma charge auprès de la reine, dit-il, ne m'occupaient pas beaucoup, mais elles m'approchaient de sa personne. Elle ajouta à la grâce qu'elle venait de me faire de demander au roi pour moi les entrées de la chambre. Elle souhaita aussi que je ne portasse plus le manteau à la Cour, comme en portent tous les gens de robe sans exception, si ce n'est le contrôleur général. Le roi le trouva bon, ainsi que d'être nommé pour Marly et d'avoir un logement dans le château, ce fut celui du pauvre M. de Gisors, si regretté et dont on pouvait dire avec Virgile : *Tu Marcellus eris*. Loin que ce fut une des prérogatives de ma charge, le roi voulut bien dire que c'était pour moi seul ; mes prédécesseurs n'avaient été logés *qu'au grand commun*. »

Hénault, dès le lendemain de sa nomination, prêta serment entre les mains de la reine. Cette cérémonie se faisait ordinairement en particulier, mais précisément ce jour-là se trouvaient une foule de courtisans et de ministres étrangers dans la chambre de la reine ; loin de se retirer,

1. Hénault eut la délicatesse de donner chaque année à la veuve de son prédécesseur le tiers du traitement attaché aux fonctions de surintendant.

ils profitèrent pour y rester de la permission tacite que leur accordait la souveraine en ne leur demandant pas de s'en aller. Le nouveau surintendant prétend qu'il fut fort intimidé par cette assistance et qu'il se tira d'affaire fort gauchement.

La confiance de la reine en « son président », comme elle l'appelait, était beaucoup plus grande que celle qu'elle avait en M. de Rieux, son prédécesseur. Hénault de son côté porta un intérêt bien plus vif aux affaires de Marie Leczinska; il s'efforça d'établir un équilibre très difficile à maintenir entre les recettes et les dépenses. On ne lésinait point dans l'entretien régulier du mobilier, du linge, des équipages, de la table de la reine et de sa maison; ce budget était considérable, et il faut le faire entrer en ligne de compte lorsqu'on veut comparer la dépense de la souveraine avec celle de madame de Pompadour pour ne pas outrer la comparaison[1]. Mais lorsqu'il s'agit de la dépense personnelle, on verra que la pension de Marie Leczinska était misérable à côté des sommes fabuleuses dépensées par la marquise pour sa toilette et ses fantaisies.

1. On tendait tous les quatre ou cinq ans, un meuble complet dans la chambre de la reine, lit, tapisseries, rideaux, portières et pliants; il n'y avait jamais que deux fauteuils puisque personne, sauf le roi ou un souverain étranger, ne pouvait s'asseoir sur un fauteuil en présence de la reine. Les tapisseries étaient toujours des Gobelins et le meubles de riches étoffes de Lyon. Il y avait le meuble d'hiver

Sur une modique pension de cent mille francs accordée à la reine, il fallait faire face à tout, et c'était au président qu'elle s'adressait pour aider cet équilibre difficile, d'autant plus qu'on ne la payait pas régulièrement. Le moment des étrennes était toujours difficile à passer. « Tirez-moi d'affaire, mon cher président, dit-elle; je n'ose le dire moi-même; je ne demande pas mieux que d'en donner, pourvu qu'on ne m'en rende point, car nous sommes plus nobles que riches. »

Il faut dire que la reine aimait beaucoup le jeu, et quoiqu'à son cavagnole favori elle ne risquât pas d'aussi fortes sommes que le roi à son jeu, cela devait monter encore assez haut pour la gêner.

Le président s'efforce de combler le déficit, et la reine le remercie, non sans lui avouer un nouvel embarras financier. « Je vous remercie de

et le meuble d'été, celui d'hiver était en général d'étoffe épaisse en matelassé de soie brochée d'or ou d'argent celui d'été en gros, drap de Tours blanc brodé et peint.

On changeait à peu près tous les cinq ans sa toilette à coiffer, l'ancienne toilette était donnée à la première dame du palais. Voici la description de celle qui fut faite en décembre 1737: «Elle est en velours bleu brodé en or. Le dessin fait par le sieur Lajoue, dessinateur est magnifique et agréable; elle a été brodée par le nommé Lavron. La dame d'honneur fait faire le tapis qu'on met sur la table, les carrés, corbeilles et dessus de toilette ornés de dentelles. Cette toilette coûte environ mille sept cents livres au total. » Tous les trois ans, on changeait son linge de lit et de toilette ce renouvellement coûtait trente mille livres.

ce que vous avez fait sur les étrennes et je m'en tiendrai là. J'ai diminué hier mon jeu de moitié. Savez-vous ce qui m'arrive? C'est que mon mois de décembre manque totalement; Bonneval [1] a mandé qu'il avait été hier chez M. Boullongne [2] qui lui avait dit qu'il n'avait point d'argent; lui, Bonneval, n'a pas le sou; il a fait ce qu'il a pu pour en trouver, il fera encore ce qu'il pourra. De tout cela, je suis sans argent. Parlez au contrôleur général, mon cher président; dites-lui que si ce n'était que pour moi je m'en passerais; mais bien des gens sont payés sur cela, qui en ont bien besoin. De plus, je paie sur cela mes petites dettes tous les mois, afin d'éviter cette dépense au roi. Vous savez que je n'ai nulle fantaisie et que jamais je n'achète rien pour moi. Enfin, mon cher président, je vous recommande cette affaire. »

Le président va trouver M. de Boullongne, obtient l'argent et se hâte d'envoyer cette bonne nouvelle à la reine qui lui répond : « On ne peut être plus sensible, mon cher président, à tout ce que vous avez fait et à la vivacité avec laquelle M. de Boullongne s'y est porté. J'ai encore une affaire à voir, c'est pour mon confesseur. Vous savez qu'un religieux n'a rien du tout : il vit ici

1. Trésorier de la reine.

2. Contrôleur général des finances.

avait une chatte dont elle raffolait et qu'elle nommait madame Brillante. Tout le monde devait faire la cour à cette chatte pour plaire à sa maîtresse, et comme on plaisantait la reine sur sa passion pour la paysanne, elle répondit : « C'est ma Brillante, à moi ! »

Personne, mieux qu'Hénault, n'a pu juger le caractère de la reine, et tout en faisant sa part de l'amitié et de la reconnaissance qui devaient le prévenir en sa faveur, le portrait qu'il en a laissé doit être ressemblant.

« Mais oserais-je, ici, dit-il dans ses *Mémoires*, m'entretenir de la reine et la faire connaître dans son intérieur? Car c'est là, dit Montaigne, où l'on guette les grands personnages. Cela me sera d'autant plus difficile que j'en suis trop rempli. Il a été bien aisé à Nattier d'en faire un portrait admirable; il n'y avait qu'à rendre! Je ne la peindrai pas par des éloges vagues, ce sera en la suivant dans toutes les actions de sa vie.

» La reine ne vit point au hasard; ses journées sont réglées et remplies au point que, quoiqu'elle en passe une grande partie toute seule, elle est toujours gagnée par le temps. La matinée se passe dans les prières, des lectures morales, une visite chez le roi, et puis quelque délassement. Ordinairement c'est la peinture : elle n'a jamais appris; et l'on peut voir ses tableaux, car on ne le croirait pas. Elle m'a fait présent de trois, que

l'on juge que je garde bien. L'heure de la toilette est à midi et demi ; la messe et puis son dîner. J'y ai vu quelquefois une douzaine de dames, toutes ensemble, aucune n'échappe à son attention ; elle leur parle à toutes ; ce ne sont point de ces généralités que l'on connaît, ce sont des choses personnelles qui sont les seules qui flattent. Son dîner fini, je la suis dans ses Cabinets ; c'est un autre climat ; ce n'est plus la reine, c'est une particulière. Là on trouve des ouvrages de tous les genres, de la tapisserie, des métiers de toutes sortes ; et, pendant qu'elle travaille, elle a la bonté de raconter ses lectures. Elle rappelle les endroits qui l'ont frappée, elle les apprécie. Autrefois elle s'amusait à jouer de quelques instruments, de la guitare, de la vielle, du clavecin, et elle se moquait d'elle-même, quand elle se méprenait, avec cette gaieté, cette douceur, cette simplicité qui seyent si bien à de si illustres personnes. Elle me renvoie vers les trois heures pour aller dîner moi-même et alors commencent ses lectures. Ce sont ordinairement celles de l'histoire, et en vérité, il ne lui en reste plus à lire ; elle lit dans leur langue : la française, la polonaise, l'allemande, l'italienne, etc., car elle les sait toutes ; c'est ce qui donna lieu à la devise qui parut lors de son mariage ; c'était une lyre à cinq cordes : *Quinque linguarum peritæ*.

» La cour se rassemble chez elle vers les six

heures pour le cavagnole ; elle soupe à son petit couvert depuis la mort de M. de Luynes (car auparavant il avait l'honneur de lui donner à souper chez lui où il la servait), et de là elle se rend chez madame la duchesse de Luynes vers les onze heures. Les personnes qui ont l'honneur d'y être admises se réduisent à cinq ou six personnes au plus, et à minuit et demi elle se retire. Des conversations d'où assurément la médisance est bannie, où il n'est jamais question des intrigues de la cour, encore moins de la politique, paraîtraient difficiles à remplir, cependant rarement languissent-elles, et pour l'ordinaire elles sont on ne peut pas plus gaies. La reine permet, aime qu'on ose disputer contre elle ; la flatterie lui est odieuse, et dans la dispute elle veut des *raisons*. Nulle personne n'entend si bien la plaisanterie, elle rit volontiers ; son ironie est douce, car personne au monde ne sent si bien les ridicules, et bien en prend à ceux qui en ont, que la charité la retienne : ils ne s'en relèveraient pas. Voici quelques traits qui feront mieux connaître le tour de son esprit.

» La reine avait pour écuyer le comte de Tessé qu'elle aimait beaucoup, mais dont la simplicité la divertissait souvent. On parlait un jour des hauts faits militaires de la noblesse française. La reine dit au comte : « Et vous, monsieur de Tessé, » toute votre maison s'est aussi bien distinguée

» dans la carrière des armes. — Ah! madame,
» nous avons été tous tués au service de nos
» maîtres! — Je suis heureuse, reprit la reine,
» que vous soyez resté pour me le dire. »

» La belle-fille de M. de Tessé était sa favorite et rien ne pouvait lui faire plus de plaisir que d'en parler, il s'attendrissait toujours en pareille circonstance. La reine l'entretenait souvent de la jeune comtesse pour lui être agréable; elle lui demanda une fois quelle qualité il remarquait essentiellement en elle. « Sa bonté, madame, sa
» bonté, répondit-il, les yeux pleins de larmes,
» elle est douce... douce comme une bonne ber-
» line. — Voilà bien, dit la reine, une compa-
» raison de premier écuyer! »

» Elle nous racontait un jour que madame de Tallard, gouvernante des enfants de France et que la reine aimait beaucoup, ayant atteint un âge avancé, vint un jour lui demander la permission de se retirer. « Votre Majesté comprendra,
» dit-elle, qu'il faut cependant mettre un intervalle
» entre la vie du monde et la mort. » La reine, fort touchée, essaya de la détourner de ce projet en lui exprimant ses regrets, mais la voyant irrévocablement décidée elle lui demanda, tout attendrie à l'idée du sacrifice qu'elle allait faire, quelle retraite elle avait choisie. « Les entresols
» de mon hôtel, madame » répondit gravement la duchesse. « La reine, dit Hénault, nous conta

» cela dès le lendemain en riant de sa déconvenue,
» car elle s'attendait à entendre le nom d'un cou-
» vent de l'ordre le plus rigoureux.

» Je ne parle pas, dit encore le président, de la profusion de ses aumônes : elle a quatre-vingt-seize mille francs pour sa poche et c'est le patrimoine des pauvres. J'ai reproché bien des fois à madame la duchesse de Villars, sa dame d'atours, qu'elle la réduisait à la mendicité. Mais ce qui ne s'allie pas d'ordinaire, c'est que cette même princesse, si bonne, si simple, si douce, si affable, représente avec une dignité qui imprime le respect, et qui embarrasserait si elle ne daignait pas vous rassurer ; d'une chambre à l'autre elle redevient la reine et conserve dans la cour cette idée de grandeur, telle que l'on nous représente celle de Louis XIV. Ses lettres se ressentent de la noblesse de son âme et de la gaîté de son caractère. Elle n'est mêlée en rien dans les affaires et aussi jamais le roi ne la refuse pour les choses qu'elle lui demande. Elle est sur la religion d'une sévérité bien importante dans le siècle où nous sommes ; elle pardonne tout, elle excuse tout, hors ce qui pourrait y donner quelque atteinte : et si on pouvait la comparer, ce serait à la reine Blanche. »

Nous arrêtons la citation sur cette louange excessive et qu'il faut pardonner à l'affection très réelle d'Hénault pour la reine.

Marie Leczinska, abandonnée par le roi, outragée par l'arrogance des favorites, avait beaucoup souffert d'un isolement qui succédait à de longues années de bonheur, parvint-elle à éteindre tout à fait l'amour qu'elle avait ressenti pour le roi? On peut en douter.

« Il n'est pas bien certain, dit le duc de Luynes, que la reine soit aussi détachée de cet amour qu'elle le croit elle-même. L'attitude plus aimable du roi depuis le règne de madame de Pompadour adoucit les chagrins de la reine, mais leur vie demeura entièrement séparée. »

Chaque matin la reine se rendait auprès de son royal époux, en grande robe à queue, accompagnée d'un écuyer ; mais elle y passait un quart d'heure à peine.

En toute circonstance Marie Leczinska faisait tous les efforts imaginables pour plaire à son infidèle époux, mais il est évident que son influence était nulle et qu'il s'ennuyait mortellement auprès d'elle. Nous avons vu qu'elle s'amusait à peindre, mais c'était sans savoir dessiner, son maître de dessin traçait l'esquisse du tableau, puis lui indiquait minutieusement les couleurs qu'elle devait employer. Tous les jours en revenant de la promenade elle peignait ainsi suivant patiemment les indications que son maître lui avait données le matin. La pauvre reine voulait-elle rivaliser avec madame de Pompadour qui dessinait et gra-

vait sur pierre fine avec talent? C'est possible; quoi qu'il en soit, en 1753 elle s'avisa d'entreprendre la copie d'un tableau d'Oudry que le roi aimait beaucoup, elle travaillait en cachette à ce grand ouvrage pour l'offrir à Louis XV au premier jour de l'an. Une fois la copie achevée elle la fit encadrer dans une admirable bordure de bois sculpté et doré représentant des branches de chêne, des lis, des oiseaux et des reptiles et l'offrit au roi. Il parut fort satisfait du présent et le fit placer aussitôt dans ses petits appartements. Ce tableau existait encore après la révolution au palais du grand Trianon; il est signé *Marie reine de France fait en 1753.* La reine avait fait également cadeau au président de trois tableaux représentant des paysages et des animaux peints et signés par elle, elle lui donna aussi une fort belle copie de son portrait par Nattier.

Ces tableaux ainsi que le portrait du roi Stanislas décoraient la chambre à coucher d'Hénault.

XIII

1755 à 1764.

La bibliothèque d'Hénault. — Son hôtel de la rue Saint-Honoré. — Son mobilier, sa chapelle. — Mort de madame de Castelmoron. — D'Alembert et mademoiselle de Lespinasse. — Madame du Deffand jalouse des attentions de ses amis pour sa dame de compagnie. — Brouillerie et rupture définitive. — De nombreux amis prennent le parti de la jeune fille, plusieurs quittent le salon de Saint-Joseph. — On installe mademoiselle de Lespinasse dans un appartement de la rue de Belle-Chasse, les amis de madame du Deffand lui donnent un mobilier et lui font obtenir une pension du roi.

On devine que la passion d'Hénault pour les recherches historiques et les travaux littéraires comportait la possesion d'une belle bibliothèque. D'ailleurs, au XVIIIe siècle, non seulement les érudits mais tout le monde attachait une impor-

vait sur pierre fine avec talent? C'est possible; quoi qu'il en soit, en 1753 elle s'avisa d'entreprendre la copie d'un tableau d'Oudry que le roi aimait beaucoup, elle travaillait en cachette à ce grand ouvrage pour l'offrir à Louis XV au premier jour de l'an. Une fois la copie achevée elle la fit encadrer dans une admirable bordure de bois sculpté et doré représentant des branches de chêne, des lis, des oiseaux et des reptiles et l'offrit au roi. Il parut fort satisfait du présent et le fit placer aussitôt dans ses petits appartements. Ce tableau existait encore après la révolution au palais du grand Trianon; il est signé *Marie reine de France fait en 1753*. La reine avait fait également cadeau au président de trois tableaux représentant des paysages et des animaux peints et signés par elle, elle lui donna aussi une fort belle copie de son portrait par Nattier.

Ces tableaux ainsi que le portrait du roi Stanislas décoraient la chambre à coucher d'Hénault.

XIII

1755 à 1764.

La bibliothèque d'Hénault. — Son hôtel de la rue Saint-Honoré. — Son mobilier, sa chapelle. — Mort de madame de Castelmoron. — D'Alembert et mademoiselle de Lespinasse. — Madame du Deffand jalouse des attentions de ses amis pour sa dame de compagnie. — Brouillerie et rupture définitive. — De nombreux amis prennent le parti de la jeune fille, plusieurs quittent le salon de Saint-Joseph. — On installe mademoiselle de Lespinasse dans un appartement de la rue de Belle-Chasse, les amis de madame du Deffand lui donnent un mobilier et lui font obtenir une pension du roi.

On devine que la passion d'Hénault pour les recherches historiques et les travaux littéraires comportait la possesion d'une belle bibliothèque. D'ailleurs, au XVIII[e] siècle, non seulement le- érudits mais tout le monde attachait une impor-

est susceptible, et je profiterai de votre obligeante attention comme j'ai profité de celle de plusieurs autres personnes qui ont daigné honorer l'*Abrégé chronologique* de leur examen. Malheureusement cette cinquième édition in-12 est achevée et il faudra me contenter de rejeter ma correction dans l'erratum, dans le supplément que je donne, et de la placer dans l'in-4° auquel on va travailler. Vous voudrez bien recevoir un exemplaire sitôt que j'en aurai reçu de mes libraires.

» J'ai l'honneur d'être, monsieur, plus que personne au monde, votre très humble et très obéissant serviteur.

» HÉNAULT. »

Hénault préférait de beaucoup sa belle et commode habitation de Paris à son appartement de Versailles qui n'était qu'un petit entresol fort étroit. Sa maison était située rue Saint-Honoré, en face du couvent des Jacobins qui occupait l'emplacement actuel de la rue Castiglione. Elle avait un fort joli jardin dessiné à la française, cela va sans dire, avec le classique bassin au milieu entouré de vases de faïence bleue et blanche et contenant les orangers et les arbustes à la mode, des allées régulières encadrées par quantité de fleurs en bordure symétrique, de beaux arbres et une fontaine jaillissante dans le fond;

un large perron conduisait aux salons du rez-de-chaussée, et toutes les deux marches, un vase de marbre blanc à reliefs sculptés le décorait. Les deux salons communiquaient entre eux par une grande baie à colonnes permettant d'y faire jouer commodément la comédie, un des passe-temps favoris du président.

La salle à manger très vaste était ornée de cinq grands tableaux, paysages et nature morte, montés et enchâssés dans la boiserie. Vingt-quatre chaises en bois de hêtre recouvertes en velours d'Utrech vert et quatre chaises *cabriolet*, recouvertes de même, occupaient deux côtés du fond de la salle. Le devant était meublé d'un sopha et de dix fauteuils en bois doré recouverts de damas cramoisi garnis de gaions d'or. Les rideaux de fine toile blanche encadrés de Perse découpée. Un lustre à six lumières et deux lanternes de verre de Bohême montées en bronze doré étaient suspendus au plafond, deux bras à doubles branches garnis de fleurs d'émail figuraient entre les fenêtres. Enfin sept tables à jouer couvertes de drap vert complétaient cet énorme ameublement. L'argenterie qui figurait aux fameux soupers du président était fort belle ; on trouve dans son inventaire : vingt-huit plats d'argent, huit casseroles ou légumiers ornés de fruits ou légumes en relief et plus de douze candélabres à trois branches. Mais ce qui eût bien surpris Vol-

taire, s'il fût venu rendre visite à son ami Hénault c'eût été de trouver au rez-de-chaussée de son hôtel une petite chapelle fort simplement aménagée et dans laquelle le président faisait dire la messe lorsque sa santé ne lui permettait pas d'aller l'entendre à Saint-Roch.

Le petit salon était remarquable par les tableaux enchâssés dans les boiseries et qui alternaient avec les trumeaux de glace. Au-dessus de la cheminée un superbe portrait de Louis XV. Dans les côtés un très grand paysage et un tableau représentant Armide et Renaud, les dessus des portes étaient différents sujets tirés de la Fable. Dans le grand salon de compagnie qui donnait aussi sur le jardin et suivait le petit, les rideaux et les portières étaient en damas cramoisi garnis de galons d'or, huit glaces garnissaient les trumeaux, deux dessus de portes et huit tableaux encadrés au-dessus des trumeaux de glace décoraient la pièce de la façon la plus élégante, un lustre de cristal de Bohême monté en argent. Une pendule de Mathieu dans sa boîte, et sur sa terrasse en bronze doré d'or moulu, avec deux chiens, des figures et des fleurs en Saxe, les candélabres pareils à doubles branches, une étagère couverte de porcelaine de Saxe et de vieux Chine, et deux tables de marbre vert sur leurs consoles de bois sculpté et doré complétaient la décoration. Quant à l'ameublement, il consistait

en fauteuils, chaises, tabourets, sophas et bergères en bois doré recouverts de damas cramoisi.

Nous avons parlé, dès le début de ce livre, de l'affection tendre et discrète dans laquelle Hénault avait concentré toutes les puissances de son cœur. Tranquillement assis dans sa bibliothèque et rédigeant ses souvenirs, voici le délicieux portrait que le président traçait d'une main émue en 1761, c'est-à-dire à soixante-seize ans. « Madame de Castelmoron, écrivait-il, a été depuis quarante ans l'objet principal de ma vie. Elle a éprouvé toutes les différentes situations où je me suis trouvé par l'effet de la plus sincère amitié. Elle a ressenti mes joies, elle a partagé mes peines, elle a été mon asile dans mon ennui, dans mes chagrins; elle a adouci mes douleurs dans les maladies aiguës que j'ai éprouvées, je serais seul sans elle dans le monde. Je n'ai point connu d'âme plus raisonnable, d'esprit plus solide, de jugement plus sain, son cœur ne respire que pour ses amis ; aussi n'en a-t-elle point qui l'aime médiocrement. Elle se compte pour rien et ignore l'exigence ; sans envie, sans jalousie, sans prétention, elle ne vit que pour les autres. Jamais je n'ai pris de parti sans son conseil, ou si j'ai manqué de la consulter, je m'en suis repenti. Sa santé délicate m'inquiète à tout moment ; mais si son corps est faible, son âme est courageuse. Tous les genres de malheur elle les a éprouvés, toujours sans se plaindre et avec

une patience qui tromperait tout autre que ses véritables amis. »

Au moment où il achevait ces lignes on l'interrompt brusquement, en lui disant qu'il n'a pas une minute à perdre s'il veut revoir madame de Castelmoron ; il court, elle venait d'être frappée d'une attaque à dix heures du matin, elle survécut jusqu'au soir sans reprendre nul sentiment et sans donner signe de vie. Le malheureux Hénault au désespoir écrivait deux jours après : « Ah ! mon Dieu, quand j'écrivais ce portrait, qui m'eût dit que j'étais si près du plus grand malheur de ma vie ! Madame de Castelmoron est morte, je l'avais quittée la veille, à à minuit ; je venais d'envoyer savoir de ses nouvelles à neuf heures du matin, elle m'avait fait dire qu'elle se trouvait bien. Elle venait de dicter une lettre fort gaie à sa fille, l'abbesse de Caen, lorsque tout à coup on vient me chercher, j'y cours, je la trouve sans espérance, sans signe de vie, nul sentiment !... Tout est fini pour moi, je n'ai plus qu'à mourir [1]. »

Le sentiment profond et sincère exprimé dans ces lignes prouve que madame du Deffand ne posséda jamais qu'une parcelle de ce cœur qui appartenait tout entier à une autre.

1. Madame de Castelmoron, née de Belzunce, mourut le 3 novembre 1761. Elle était la grand'tante du malheureux vicomte de Belzunce massacré à Caen en 1793

Cette mort si brusque et si imprévue laissa une trace profonde dans l'esprit d'Hénault; ses lettres s'en ressentent et trahissent souvent un fond de découragement qui ne s'accorde pas avec les manières aimables et polies, et l'agrément de sa conversation dont parlent toujours ses amis, entre autres la reine. Il est probable qu'il faisait un effort lorsqu'il était auprès d'elle et qu'il en faisait moins chez madame du Deffand, chez laquelle il se montrait plus rarement; elle se plaint souvent de ce qu'il la néglige, mais comme elle se plaint invariablement de tous ses amis, il ne faut pas attacher d'importance à ses lamentations.

En tout cas Hénault s'occupait des intérêts de son amie, car nous le voyons, en 1763, sollicitant vivement pour elle auprès de la reine, et en obtenant une pension de six mille francs. La marquise avait en vain compté sur ses parents et amis, le duc et la duchesse de Choiseul pour faire réussir cette affaire, cependant sa liaison avec eux était depuis quelque temps plus intime et c'est le moment de parler de ces deux personnages qui furent en définitive d'excellents amis pour elle et lui demeurèrent fidèles jusqu'à la fin, malgré ses indiscrétions, ses exigences et ses caprices. Le duc de Choiseul, chez lequel l'esprit vif, léger, persifleur dominait toujours la raison, devait subir plusqne

tout autre l'attrait de celui de madame du Deffand ; elle l'amusait, le reposait et sauf les inquiétudes assez fondées qu'inspiraient au duc ses fréquentes indiscrétions, ils faisaient assez bon ménage; mais sa liaison avec la duchesse était d'une tout autre nature. Madame de Choiseul fut la fidèle amie d'esprit et de cœur, la confidente absolue et la consolatrice patiente de sa *petite fille*[1] (c'est ainsi que madame du Deffand lui demandait de l'appeler), qui aurait dû jouir profondément de la douceur d'une amitié si sûre. La duchesse accueillait sans ennui les monotones et désespérantes confidences de sa vieille amie et avec une sagesse précoce, un bons sens et une douceur que rien ne lassait, elle lui prodiguait les bons conseils, mais bien inutilement.

Cependant le temps s'écoule et de grands vides se font dans le salon couleur de feu : la mort a frappé successivement Montesquieu, l'aimable chevalier d'Aydie, qui tombe subitement foudroyé par une attaque au retour de la chasse ; enfin le fidèle Formont, l'ami de tous les jours, succombe aussi à cinquante-deux ans. Mais si ces vides chagrinent la marquise, il faut avouer qu'ils touchent plus son esprit que son cœur; elle regrette

1. La duchesse de Choiseul, née Crozat du Châtel, était parente de madame du Deffand qui en plaisantant l'appelait : « ma grand-maman ».

ne reviennent pas souvent. La nature vous mettant dans un état ordinaire, vous a donné de quoi le relever. Votre âme est noble et élevée et vous ne resterez jamais dans la foule. Il en est de même de votre personne ; elle est distinguée et vous attirez l'attention sans être belle. Il y a en vous quelque chose de piquant, on mettrait de l'obstination à vous tourner la tête, mais on en serait souvent pour ses frais.

» Il faut vous attendre, car on ne vous ferait pas venir, votre coquetterie est impérieuse. Vous êtes sur la rêvasserie comme votre maîtresse, vous n'y entendez pas plus qu'à la musique et c'est en quoi vous êtes différente ! Mais vous avez deux choses qui ne vont guère ensemble : vous êtes douce et forte; votre gaîté vous embellit et relâche vos nerfs qui sont trop tendus. Votre avis est à vous et vous laissez aux autres le leur; vous voyez tout à vol d'oiseau, vous êtes extrêmement polie. Vous avez deviné le monde, on aurait beau vous transplanter, vous prendriez racine partout, vous regarderiez à Madrid à travers une jalousie, vous mettriez votre fichu de travers à Londres, à Constantinople vous diriez au grand seigneur que vous n'avez pas les pieds poudreux. Pour l'Italie, je ne vous conseillerais pas d'y aller, à moins que ce ne fût pour attraper quelque Père d'Église. En tout vous n'êtes pas une personne comme une autre et pour finir comme Ar-

lies et ses jugements malicieux, elle prête un accent si tendre et si pénétrant à ce qu'elle lit, que la difficile marquise ne trouve que des éloges à adresser à son aimable compagne.

Cette lune de miel dura quelques années, et madame du Deffand écrivait en 1759 au chevalier d'Aydie : « Mademoiselle de Lespinasse est bien vivement touchée des choses charmantes que vous dites d'elle; quand vous la connaîtrez davantage, vous verrez combien elle les mérite. Chaque jour j'en suis plus contente. »

Tous les amis faisaient chorus et peu à peu, sans y prétendre, la jeune fille prenait une place à part dans le salon où d'après les intentions bien arrêtées de madame du Deffand elle ne devait jouer que le rôle d'une comparse ! Le président lui-même, séduit par l'esprit, la modestie apparente, la situation délicate et pénible de mademoiselle de Lespinasse, l'entourait d'égards et lui adressait le portrait suivant :

« Mademoiselle, je m'en vais vous dire comme je vous trouve : ceux qui croiront que vous n'êtes que Pariste (Parisienne) ne vous connaîtront guère, vous êtes cosmopolite ; vous vous assortissez à toutes les situations. Le monde vous plaît, vous aimez la solitude, les agréments vous amusent, mais ils ne vous séduisent point. Votre cœur ne se donne pas à bon marché. Il vous faut des passions fortes et c'est tout au mieux ; car elles

ne reviennent pas souvent. La nature vous mettant dans un état ordinaire, vous a donné de quoi le relever. Votre âme est noble et élevée et vous ne resterez jamais dans la foule. Il en est de même de votre personne ; elle est distinguée et vous attirez l'attention sans être belle. Il y a en vous quelque chose de piquant, on mettrait de l'obstination à vous tourner la tête, mais on en serait souvent pour ses frais.

» Il faut vous attendre, car on ne vous ferait pas venir, votre coquetterie est impérieuse. Vous êtes sur la rêvasserie comme votre maîtresse, vous n'y entendez pas plus qu'à la musique et c'est en quoi vous êtes différente ! Mais vous avez deux choses qui ne vont guère ensemble : vous êtes douce et forte; votre gaîté vous embellit et relâche vos nerfs qui sont trop tendus. Votre avis est à vous et vous laissez aux autres le leur; vous voyez tout à vol d'oiseau, vous êtes extrêmement polie. Vous avez deviné le monde, on aurait beau vous transplanter, vous prendriez racine partout, vous regarderiez à Madrid à travers une jalousie, vous mettriez votre fichu de travers à Londres, à Constantinople vous diriez au grand seigneur que vous n'avez pas les pieds poudreux. Pour l'Italie, je ne vous conseillerais pas d'y aller, à moins que ce ne fût pour attraper quelque Père d'Église. En tout vous n'êtes pas une personne comme une autre et pour finir comme Ar-

lequin par un coup de sangle : vous me plaisez beaucoup ! »

Ce portrait définit bien la situation de Julie de Lespinasse dans le salon de Saint-Joseph ; il s'adresse à elle avec une une nuance de familiarité qui est loin de la respectueuse galanterie des portraits de madame de Flamarens ou de madame de Rochefort, cependant il lui accorde un degré d'attention, qu'on ne donnait guère à une simple dame de compagnie, évidemment le modèle de ce portrait compte pour quelque chose, sa maîtresse finira par s'en apercevoir, mais elle y mettra du temps, car son orgueil aura peine à admettre une supériorité ou même une sorte d'égalité entre elles.

Dans ce salon de Saint-Joseph déjà célèbre et recherché, mademoiselle de Lespinasse était appelée à remplir un emploi fort difficile, elle devait non seulement aider sa spirituelle maîtresse à en faire les honneurs, mais dans ce cercle où chaque jour depuis six heures du soir venaient se grouper les hommes les plus intelligents et les plus aimables de Paris, il fallait aussi la seconder dans l'art difficile de soutenir et de diriger la conversation, sans se mettre trop en avant, sans effacer la susceptible marquise et sans avoir l'air d'être là pour autre chose que pour avancer un fauteuil à propos, attiser le feu et allumer les bougies. Cette situation qui tenait le milieu

entre la domesticité et la fille de condition demandait un tact extraordinaire, et si mademoiselle de Lespinasse était aussi souple d'esprit et aussi riche en dons naturels que le dit le président dans son portrait, il est certain qu'elle dut prodigieusement développer ces qualités dans le salon de sa maîtresse.

L'engoûment de la marquise pour d'Alembert persistait encore, elle ne se doutait guère de la façon dont il reconnaissait ses soins et son amitié et dont il la servait, dans sa correspondance à Voltaire ! Nous savons déjà qu'elle était fort éclectique en littérature, lisant et jugeant avec beaucoup d'indépendance d'esprit tout ce qui lui tombait sous la main. Quoiqu'elle sût fort bien la haine que Voltaire portait à Fréron, elle lisait volontiers les feuilles périodiques de ce célèbre critique et ne se gênait point pour louer ses articles lorsqu'ils lui plaisaient. Voici le parti que tire d'Alembert de ce menu péché. « Il y a une femme de par le monde, écrit-il à Voltaire, qui se trouvant offensée de ce que l'auteur du *Dictionnaire portatif* ne lui a pas envoyé cet ouvrage, assure que c'est un chiffon posthume de Fontenelle, parce que l'auteur en parlant de l'amour dit (avec beaucoup de justesse selon moi) que « c'est l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée ». Je ne vous nomme point cette femme, mais vous la connaissez de reste et vous êtes après Fréron,

la personne qu'elle estime le plus... Les lettres que vous avez la bonté de lui écrire ne l'empêchent pas de prendre grand plaisir à celles de l'*Année littéraire*, dont elle goûte fort les gentillesses qui à la vérité ne sont pas de Fontenelle.»

D'Alembert jouait gros jeu en critiquant madame du Deffand d'une façon aussi acerbe; était-il bien certain de la discrétion de Voltaire et dans un moment d'humeur le seigneur de Ferney ne pouvait-il pas lui jouer un mauvais tour vis-à-vis de la marquise? Mais de celle-là il ne se souciait plus et s'il la ménageait encore, c'était pour un motif qu'on a déjà deviné et qu'elle va bientôt découvrir elle-même.

Une fois le premier enchantement passé, c'est-à-dire au bout de quelques années, la sceptique marquise, fidèle à ses habitudes de défiance et de soupçon, commença à observer avec un soin jaloux Julie de Lespinasse; rassurée d'abord par ce qu'on lui disait de sa laideur, de son teint abîmé par la petite vérole et de l'humble situation qu'elle lui avait assignée dans son salon, elle n'imaginait pas qu'elle pût plaire, ni jouer un rôle de quelque importance. Mais l'aveugle clairvoyante commença à s'apercevoir que ses propres amis, entre autres d'Alembert, s'occupaient autant de mademoiselle de Lespinasse que d'elle-même; un petit fait vint attirer son attention. Elle faisait un séjour à Montmorency

chez la maréchale de Luxembourg et d'Alembert devait les rejoindre. Quel fut le dépit de la marquise en recevant la lettre suivante de sa dame de compagnie : « Je vais sans doute vous surprendre, madame, en vous apprenant que M. d'Alembert part demain pour Saint-Martin pour ne revenir que jeudi. On ne lui a point demandé s'il voulait faire ce voyage et en conséquence, madame de Boufflers dit qu'elle l'enlève demain. Il m'a fait promettre de vous mander qu'il avait beaucoup de regret au voyage de Montmorency, car il comptait bien y venir, il se faisait un grand plaisir d'avoir l'honneur de faire la cour à M. et à madame la maréchale et il s'afflige, madame, d'être si longtemps sans vous voir. »

Rien ne pouvait déplaire davantage à madame du Deffand que cette lettre ; pourquoi se laisser enlever pour un voyage qu'il n'a point promis et pourquoi surtout ne pas s'excuser lui-même et en laisser le soin à mademoiselle de Lespinasse? voilà les questions qui se présentèrent d'abord à son esprit, puis elle rassembla mille petits faits épars dans sa mémoire et bientôt ne douta plus; d'Alembert aimait cette fille sans beauté, sans naissance et sans fortune; c'était pour la marquise la pire des injures, aussi dès le moment où cette lueur soudaine traversa son esprit, la malheureuse Julie devint l'objet de récriminations aigres et hautaines et d'une surveillance conti-

nuelle et gênante à supporter[1]. Pour adoucir cette pénible existence et jouir encore un peu de la société des amis auxquels madame du Deffand ne lui permettait plus d'adresser la parole, la jeune fille inventive imagina de prendre quelques instants sur son sommeil, elle se levait une heure avant sa maîtresse, qui faisait comme on sait du jour la nuit, et dans la petite chambrette qu'elle occupait à Saint-Joseph, arrivaient à quatre heures d'Alembert, d'Ussé, Condorcet, Turgot, le chevalier de Chastellux, le vicomte de la Rochefoucauld et d'autres; cette heure dérobée à la marquise était savourée avec les délices du fruit défendu. Il faut convenir que la faute n'était pas grave et que ce petit complot ne méritait pas grande indignation, mais on savait que madame du Deffand ne l'aurait pas envisagé ainsi; aussi le petit cénacle redoublait-il de précautions pour lui cacher ces réunions clandestines. Sans connaître le secret, il semblait que

1. L'auteur de la Notice de la correspondance inédite de madame du Deffand (1859) dit que « par une suite des chagrins qu'elle éprouvait à Saint-Joseph, elle avait déjà cherché à finir ses peines en prenant soixante grains d'opium », la dose trop forte ne put être digérée, mais sans l'empoisonner, elle lui causa une maladie assez grave. Madame du Deffand étant venue pleurer auprès de son lit, elle s'abstint de tout reproche et se contenta de lui dire : « Madame, il n'est plus temps. » Nous ne savons pas à quelle source ce renseignement a été puisé, c'est pourquoi nous le donnons sous toute réserve.

chaque jour elle devenait plus irritable et plus mécontente.

Les quatre heures de mademoiselle de Lespinasse continuaient à être fort suivis; on prétend qu'Hénault commettait lui-même le crime de lèse du Deffand en s'y rendant quelquefois. Ils durèrent ainsi près de deux ans et par un miracle de discrétion, ce secret, connu d'une douzaine de personnes, put être gardé pendant ce temps-là. Chacun sentait que la jeune fille, esclave des exigences de sa maîtresse, épuisée par les lectures à haute voix, par les veilles de chaque nuit, ne trouvait de plaisir et d'adoucissement à sa triste situation que dans cette heure trop courte pendant laquelle elle s'appartenait enfin à elle-même et l'on redoublait de soins pour la cacher à madame du Deffand. Malheureusement on avait affaire à forte partie et le mystère fut tout à coup révélé à la marquise par une indiscrétion des domestiques. Rien ne peut peindre la colère qui s'empara d'elle à cette découverte. Elle accusa la pauvre fille de la plus noire des trahisons, lui reprocha amèrement les bontés qu'elle avait eues pour elle, et oubliant son dévouement, ses soins et ses labeurs, après des scènes d'une violence sans égale, elle la chassa brusquement, la laissant seule et sans ressource sur le pavé de Paris.

Tout en blâmant complètement cette conduite,

il faut dire cependant que, madame du Deffand n'eut pas tous les torts. On trouve dans plusieurs documents contemporains, lettres ou mémoires, des témoignages assez unanimes sur le caractère impressionnable à l'excès, les nerfs prodigieusement tendus et l'imagination enflammée de mademoiselle de Lespinasse; ces défauts ne devaient pas la rendre toujours agréable à vivre. Peut-être laissa-t-elle plus d'une fois échapper quelques mouvements d'humeur ou de révolte devant la tyrannie de madame du Deffand, mais elle les racheta et au delà par un dévouement si absolu que rien ne peut justifier le traitement inhumain dont elle fut victime.

Tous les amis de la marquise, parmi lesquels il faut citer Chastellux, d'Ussé, Turgot, Condorcet, d'Alembert, et même le président, en furent indignés : ils se cotisèrent pour louer un appartement rue de Belle-Chasse à la jeune fille et lui assurer une existence fort modeste, il est vrai, mais au moins indépendante.

Madame Geoffrin, dont le salon rival de celui de madame du Deffand était considéré comme le camp des Encyclopédistes, fut informée par ses amis de la position gênée de mademoiselle de Lespinasse; elle lui alloua aussitôt une pension de mille écus sur laquelle toutes deux gardèrent si bien le silence qu'on ne l'apprit que par les livres de madame Geoffrin, après sa mort;

cette discrétion fait plus d'honneur à la bienfaitrice qu'à l'obligée.

La maréchale de Luxembourg et la duchesse de Châtillon lui meublèrent en entier son petit appartement; enfin le duc de Choiseul obtint du roi une pension qui la mit au-dessus du besoin. Ce concert de sympathie et de pitié, auquel prirent part les meilleurs amis de madame du Deffand, acheva de l'exaspérer. Elle proposa impérieusement à d'Alembert et à d'Ussé[1] de choisir entre elle et la malheureuse exilée; ils n'hésitèrent point et suivirent mademoiselle de Lespinasse.

Cette expérience fit réfléchir la marquise qui renonça désormais à poser cette alternative à ses autres amis et jugea prudent de fermer les yeux sur leurs visites de la rue de Belle-Chasse. Cette modeste demeure ne tarda pas à devenir le rendez-vous des philosophes et on peut lire dans

1. D'Ussé était un homme d'esprit d'une humeur charmante, aussi distrait que le Ménalque de La Bruyère et la bonté même. « Il a une plaisante idée de lui, dit Hénault, il s'imagine n'avoir été créé que pour les autres. » Il faisait partie de la troupe de comédie des Brancas dont il fut un des meilleurs acteurs ; à cette époque il était éperdument épris de madame de Rochefort qui s'amusait de cette conquête, mais lorsqu'elle s'aperçut qu'il s'agissait d'un sentiment sérieux. elle ne laissa pas d'Ussé se bercer plus longtemps de l'espoir de lui plaire. Le chevalier d'Aydie disait d'Ussé qu'il n'avait le temps de lire que lorsque son laquais attachait les boucles de ses souliers. D'Ussé fut un des premiers qui déserta le salon couleur de feu.

un prône facétieux adressé par Grimm aux fidèles de l'*Encyclopédie* les lignes suivantes :

« Sœur de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas de donner ni à dîner ni à souper, mais qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle les frères qui voudront y venir digérer. Ils m'ordonnent de lui dire qu'ils s'y rendront et que quand on a autant d'esprit et de mérite on peut se passer de fortune et de beauté. »

Quelque temps s'écoula après cette brusque rupture et mademoiselle de Lespinasse, désireuse cependant de désarmer la rancune impitoyable de son ancienne maîtresse, lui écrivit :

Mardi, 8 mai 1764.

« Vous m'avez fixé un terme, madame, pour avoir l'honneur de vous voir ; ce terme me paraît long et je serais bien heureuse si vous vouliez l'abréger ; je n'ai rien de plus à cœur que de mériter vos bontés, daignez me les accorder et m'en donner la preuve la plus chère en m'accordant la permission de vous aller renouveler moi-même l'assurance de mon respect et d'un attachement qui ne finira qu'avec ma vie et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissante servante.

» LESPINASSE. »

Le ton respectueux de cette lettre ne put vaincre la résolution persistante de madame du Deffand, qui répondit :

Mercredi. 9 mai 1764.

« Je ne puis consentir à vous revoir si tôt, mademoiselle ; la conversation que j'ai eue avec vous et qui a déterminé notre séparation m'est, dans le moment, encore trop présente. Je ne saurais croire que ce soient des sentiments d'amitié qui vous fassent désirer de me voir, il est impossible d'aimer ceux dont on est détesté, abhorré, etc., etc., par qui l'amour-propre est sans cesse humilié, écrasé, etc., etc., etc. Ce sont vos propres expressions et la suite des impressions que vous receviez depuis longtemps de ceux que vous dites être vos véritables amis ; ils peuvent l'être en effet, et je souhaite de tout mon cœur qu'ils vous procurent tous les avantages que vous en attendez : agrément, fortune, considération, etc., etc. Que feriez-vous de moi aujourd'hui, de quelle utilité pourrais-je vous être ? Ma présence ne vous serait point agréable, elle ne servirait qu'à vous rappeler les premiers temps de notre connaissance, les années qui l'ont suivie, et tout cela n'est bon qu'à oublier. Cependant, si par la suite vous veniez à vous en souvenir avec plaisir et que ce souvenir produise en vous quelque remords, quelque regret, je ne me pique

lequin par un coup de sangle: vous me plaisez beaucoup! »

Ce portrait définit bien la situation de Julie de Lespinasse dans le salon de Saint-Joseph; il s'adresse à elle avec une une nuance de familiarité qui est loin de la respectueuse galanterie des portraits de madame de Flamarens ou de madame de Rochefort, cependant il lui accorde un degré d'attention, qu'on ne donnait guère à une simple dame de compagnie, évidemment le modèle de ce portrait compte pour quelque chose, sa maîtresse finira par s'en apercevoir, mais elle y mettra du temps, car son orgueil aura peine à admettre une supériorité ou même une sorte d'égalité entre elles.

Dans ce salon de Saint-Joseph déjà célèbre et recherché, mademoiselle de Lespinasse était appelée à remplir un emploi fort difficile, elle devait non seulement aider sa spirituelle maîtresse à en faire les honneurs, mais dans ce cercle où chaque jour depuis six heures du soir venaient se grouper les hommes les plus intelligents et les plus aimables de Paris, il fallait aussi la seconder dans l'art difficile de soutenir et de diriger la conversation, sans se mettre trop en avant, sans effacer la susceptible marquise et sans avoir l'air d'être là pour autre chose que pour avancer un fauteuil à propos, attiser le feu et allumer les bougies. Cette situation qui tenait le milieu

entre la domesticité et la fille de condition demandait un tact extraordinaire, et si mademoiselle de Lespinasse était aussi souple d'esprit et aussi riche en dons naturels que le dit le président dans son portrait, il est certain qu'elle dut prodigieusement développer ces qualités dans le salon de sa maîtresse.

L'engoûment de la marquise pour d'Alembert persistait encore, elle ne se doutait guère de la façon dont il reconnaissait ses soins et son amitié et dont il la servait, dans sa correspondance à Voltaire ! Nous savons déjà qu'elle était fort éclectique en littérature, lisant et jugeant avec beaucoup d'indépendance d'esprit tout ce qui lui tombait sous la main. Quoiqu'elle sût fort bien la haine que Voltaire portait à Fréron, elle lisait volontiers les feuilles périodiques de ce célèbre critique et ne se gênait point pour louer ses articles lorsqu'ils lui plaisaient. Voici le parti que tire d'Alembert de ce menu péché. « Il y a une femme de par le monde, écrit-il à Voltaire, qui se trouvant offensée de ce que l'auteur du *Dictionnaire portatif* ne lui a pas envoyé cet ouvrage, assure que c'est un chiffon posthume de Fontenelle, parce que l'auteur en parlant de l'amour dit (avec beaucoup de justesse selon moi) que « c'est l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée ». Je ne vous nomme point cette femme, mais vous la connaissez de reste et vous êtes après Fréron,

la personne qu'elle estime le plus... Les lettres que vous avez la bonté de lui écrire ne l'empêchent pas de prendre grand plaisir à celles de l'*Année littéraire*, dont elle goûte fort les gentillesses qui à la vérité ne sont pas de Fontenelle. »

D'Alembert jouait gros jeu en critiquant madame du Deffand d'une façon aussi acerbe; était-il bien certain de la discrétion de Voltaire et dans un moment d'humeur le seigneur de Ferney ne pouvait-il pas lui jouer un mauvais tour vis-à-vis de la marquise? Mais de celle-là il ne se souciait plus et s'il la ménageait encore, c'était pour un motif qu'on a déjà deviné et qu'elle va bientôt découvrir elle-même.

Une fois le premier enchantement passé, c'est-à-dire au bout de quelques années, la sceptique marquise, fidèle à ses habitudes de défiance et de soupçon, commença à observer avec un soin jaloux Julie de Lespinasse; rassurée d'abord par ce qu'on lui disait de sa laideur, de son teint abîmé par la petite vérole et de l'humble situation qu'elle lui avait assignée dans son salon, elle n'imaginait pas qu'elle pût plaire, ni jouer un rôle de quelque importance. Mais l'aveugle clairvoyante commença à s'apercevoir que ses propres amis, entre autres d'Alembert, s'occupaient autant de mademoiselle de Lespinasse que d'elle-même; un petit fait vint attirer son attention. Elle faisait un séjour à Montmorency

chez la maréchale de Luxembourg et d'Alembert devait les rejoindre. Quel fut le dépit de la marquise en recevant la lettre suivante de sa dame de compagnie : « Je vais sans doute vous surprendre, madame, en vous apprenant que M. d'Alembert part demain pour Saint-Martin pour ne revenir que jeudi. On ne lui a point demandé s'il voulait faire ce voyage et en conséquence, madame de Boufflers dit qu'elle l'enlève demain. Il m'a fait promettre de vous mander qu'il avait beaucoup de regret au voyage de Montmorency, car il comptait bien y venir, il se faisait un grand plaisir d'avoir l'honneur de faire la cour à M. et à madame la maréchale et il s'afflige, madame, d'être si longtemps sans vous voir. »

Rien ne pouvait déplaire davantage à madame du Deffand que cette lettre ; pourquoi se laisser enlever pour un voyage qu'il n'a point promis et pourquoi surtout ne pas s'excuser lui-même et en laisser le soin à mademoiselle de Lespinasse? voilà les questions qui se présentèrent d'abord à son esprit, puis elle rassembla mille petits faits épars dans sa mémoire et bientôt ne douta plus; d'Alembert aimait cette fille sans beauté, sans naissance et sans fortune; c'était pour la marquise la pire des injures, aussi dès le moment où cette lueur soudaine traversa son esprit, la malheureuse Julie devint l'objet de récriminations aigres et hautaines et d'une surveillance conti-

nuelle et gênante à supporter[1]. Pour adoucir cette pénible existence et jouir encore un peu de la société des amis auxquels madame du Deffand ne lui permettait plus d'adresser la parole, la jeune fille inventive imagina de prendre quelques instants sur son sommeil, elle se levait une heure avant sa maîtresse, qui faisait comme on sait du jour la nuit, et dans la petite chambrette qu'elle occupait à Saint-Joseph, arrivaient à quatre heures d'Alembert, d'Ussé, Condorcet, Turgot, le chevalier de Chastellux, le vicomte de la Rochefoucauld et d'autres; cette heure dérobée à la marquise était savourée avec les délices du fruit défendu. Il faut convenir que la faute n'était pas grave et que ce petit complot ne méritait pas grande indignation, mais on savait que madame du Deffand ne l'aurait pas envisagé ainsi; aussi le petit cénacle redoublait-il de précautions pour lui cacher ces réunions clandestines. Sans connaître le secret, il semblait que

1. L'auteur de la Notice de la correspondance inédite de madame du Deffand (1859) dit que « par une suite des chagrins qu'elle éprouvait à Saint-Joseph, elle avait déjà cherché à finir ses peines en prenant soixante grains d'opium », la dose trop forte ne put être digérée, mais sans l'empoisonner, elle lui causa une maladie assez grave. Madame du Deffand étant venue pleu er auprès de son lit, elle s'abstint de tout reproche et se contenta de lui dire : « Madame, il n'est plus temps. » Nous ne savons pas à quelle source ce renseignement a été puisé, c'est pourquoi nous le donnons sous toute réserve.

chaque jour elle devenait plus irritable et plus mécontente.

Les quatre heures de mademoiselle de Lespinasse continuaient à être fort suivis; on prétend qu'Hénault commettait lui-même le crime de lèse du Deffand en s'y rendant quelquefois. Ils durèrent ainsi près de deux ans et par un miracle de discrétion, ce secret, connu d'une douzaine de personnes, put être gardé pendant ce temps-là. Chacun sentait que la jeune fille, esclave des exigences de sa maîtresse, épuisée par les lectures à haute voix, par les veilles de chaque nuit, ne trouvait de plaisir et d'adoucissement à sa triste situation que dans cette heure trop courte pendant laquelle elle s'appartenait enfin à elle-même et l'on redoublait de soins pour la cacher à madame du Deffand. Malheureusement on avait affaire à forte partie et le mystère fut tout à coup révélé à la marquise par une indiscrétion des domestiques. Rien ne peut peindre la colère qui s'empara d'elle à cette découverte. Elle accusa la pauvre fille de la plus noire des trahisons, lui reprocha amèrement les bontés qu'elle avait eues pour elle, et oubliant son dévouement, ses soins et ses labeurs, après des scènes d'une violence sans égale, elle la chassa brusquement, la laissant seule et sans ressource sur le pavé de Paris.

Tout en blâmant complètement cette conduite,

langue souple, claire, élégante et forte au besoin, telle que, l'écrivirent Voltaire, Montesquieu, Buffon et, dans un ordre moins élevé, d'Alembert, Galiani, Nivernais, madame d'Épinay, mesdames du Deffand, de Lespinasse et tant d'autres.

Dans un des entretiens dont nous parlons on avait discuté le sens exact, la portée et les rapports de deux mots souvent synonymes, *finesse* et *délicatesse*. Le vicomte de la Rochefoucauld, un des fidèles de mademoiselle de Lespinasse était absent ce jour-là ; il fut prié par elle, n'ayant pas assisté à la conversation de la veille, de lui donner aussi son avis sur le sens qu'il attachait à ces deux mots. Voici la lettre inédite qu'il lui adresse[1] :

« ... Je n'entends point ici entreprendre de définir ces deux mots dans le sens moral qu'ils peuvent avoir l'un et l'autre ; je ne les considère que comme des qualités de l'esprit ou des caractères d'ouvrages de l'esprit. Ceci bien établi, commençons : La finesse me paraît l'art de saisir les vérités que tout le monde n'aperçoit pas, la délicatesse est le sentiment vif et habituel des convenances que tout le monde ne sent pas. La finesse est de l'esprit, la délicatesse est de l'âme. On analyse finement, on sent avec délicatesse. La finesse discerne,

1. Extrait de l'autographe inédit de La Rochefoucauld, collection Horteloup.

la délicatesse choisit. Vauvenargues a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Les pensées délicates en viennent aussi, mais elles ne viennent pas de si avant. La finesse est en action, la délicatesse en impression ; il faut agir pour exercer l'une, l'âme est presque passive pour l'autre et ne fait que s'y livrer..... Dans le commerce des hommes, la finesse consiste à tout voir, la délicatesse à tout sentir.... Une louange fine et une louange délicate ne sont pas la même chose. Peu de gens sont dignes de celle-ci, peu de gens sont en état de la distinguer. La première est un encens doux, mais qu'il faut brûler pour le sentir et qui donne un peu fumée, la seconde est un parfum qui s'exhale de la fleur jetée sur vos pas...»

Puis le vicomte examine les comparaisons qui peuvent être faites au point de vue purement littéraire.

« Ovide est plus fin que délicat, Tibulle plus délicat que fin et bien plus délicat qu'Ovide. Je mettrai volontiers la même différence entre Horace et Anacréon dans leurs chansons.

» En peignant les caractères, La Bruyère et La Rochefoucauld sont fins, Vauvenargues est plus délicat que tous les deux.

» Dans la comédie, Molière a plus de finesse que de délicatesse. Térence a plus de délicatesse que de finesse, mais il a moins de l'une et de l'autre que

le comique français. Le développement des grandes passions est spirituel et fin dans Voltaire, dans Racine il est plus profond et plus délicat...

» Dans les éloges de Fontenelle, la finesse est si grande qu'elle dégénère souvent en subtili'é, mais il manque quelquefois de délicatesse.

» Peut-être la finesse et la délicatesse dans l'esprit sont-elles jusqu'à un certain point opposées l'une à l'autre, de sorte qu'avec beaucoup de finesse on doit avoir quelquefois moins de délicatesse. Je connais pourtant, mademoiselle, une personne qui réunit l'un et l'autre à un degré rare, mais je me garderai bien de la nommer, de peur qu'on n'en argumente contre moi ; cependant, comme cet exemple est unique, ma remarque subsiste. »

Il est difficile d'exprimer plus finement des sentiments plus délicats et le vicomte méritait une place dans ce salon de raffinés d'esprit. Mais comme tout cela est loin de nous et quelle est la maîtresse de maison qui oserait mettre de semblables sujets de conversation sur le tapis?

Si mademoiselle de Lespinasse évitait avec soin de parler de son ancienne maîtresse, il était difficile de supposer qu'elle lui eût pardonné et qu'au fond du cœur elle n'éprouvât pas un secret désir d'exhaler une fois sans contrainte les souvenirs d'humiliation et de souffrances que lui avaient laissés les dix ans d'esclavage. Elle le fit en effet et dans un portrait que nous avons eu la bonne

fortune de retrouver[1]. Il est écrit avec une apparence d'impartialité qui cache mal une verve mordante, d'autant plus incisive qu'elle est voilée sous une forme calme est froide. Il ne fut communiqué, paraît-il, qu'à un très petit nombre d'amis, qui gardèrent bien le secret. On l'a retrouvé dans les papiers de d'Alembert; son importance et son intérêt n'échapperont à personne.

Portrait de madame du Deffand
par mademoiselle de Lespinasse, morte en 1776.

« Madame du Deffand est d'un âge et dans un état qui ne permettent plus de rien dire de sa figure. Ceux qui l'ont connue quand elle était jeune, et même quand elle ne l'était plus, se souviennent qu'elle avait le plus beau teint du monde, l'air assez noble, tous les mouvements de son visage extrêmement agréables, la physionomie très animée et très spirituelle, le regard charmant, des yeux d'aigle vifs, perçants et parfaitement beaux. Voltaire lui écrivait, depuis qu'elle est devenue aveugle, « qu'elle était punie

1. Nous devons la communication de ce précieux document inédit et inconnu jusqu'à ce jour, à l'obligeance du regretté M. Horteloup. Il fait partie de la belle collection d'autographes qu'il a laissée et provient des papiers de Suard et de d'Alembert légués au vicomte de la Rochefoucauld.

» par où elle avait fait pécher les autres ». Les agréments de sa figure n'étaient point déparés par la sécheresse de sa gorge et de ses mains, et les charmes de son esprit empêchaient presque qu'on ne s'aperçut du défaut qu'elle a de parler du nez, défaut dont elle onvient de bonne foi, et qui a fait dire assez plaisamment « que son » nez était la chose du monde qu'elle aimait le » plus, parce qu'elle en parlait toujours ».

» Son esprit, entre plusieurs qualités agréables, en a une principale très essentielle pour plaire et cependant assez rare, c'est d'être facile et naturel. Elle ne peut souffrir l'affectation, de quelque espèce qu'elle puisse être. Aussi, a-t-elle le tact très fin sur les ridicules qu'elle saisit et qu'elle peint très plaisamment. Ce même goût pour le naturel lui rend antipathique tout ce qu'on appelle éloquence, beau style, grand sentiment, et on ne peut disconvenir qu'elle n'ait souvent raison; il est pourtant vrai que son aversion à cet égard est souvent poussée trop loin et lui fait prendre pour affectés tous les sentiments qu'elle n'éprouve pas et toutes les pensées qu'elle n'aurait pas eues. Quoique d'une humeur très inégale, elle est, ou plutôt elle était naturellement gaie et très plaisante. Quelques-uns de ses bons mots ont passé en proverbe, et il lui échappe encore, dans sa conversation, des traits piquants. Je dis qu'elle était plaisante et gaie, car elle ne l'est plus au-

jourd'hui que par intervalles très peu fréquents. Le mauvais état de sa santé, la perte de sa vue, les sujets réels ou prétendus qu'elle croit avoir de se plaindre de ses amis, lui ont donné un fond de tristesse et d'humeur qui la rend souvent ennuyeuse, et partant mécontente de tout ce qu'elle voit, de tout ce qu'elle lit, de presque tout ce qu'elle entend. Elle joint à ce démérite si grand auprès des autres, celui d'être persuadée qu'elle est toujours équitable, car il est surtout deux qualités dont elle se pique : le goût et la justesse; et, en effet, elle en marque assez quand elle juge de sang-froid, mais, par malheur, le sang-froid est rare en elle. La passion réside à la plupart de ses décisions; on la voit s'engouer d'abord et se dégoûter ensuite à l'excès des mêmes ouvrages et des mêmes personnes, déchirer ce qu'elle louait il y a quelques jours, louer ce qu'elle déchirait, et tout cela sans fausseté dans aucun temps, uniquement pour satisfaire au sentiment actuel qui la domine, auquel elle se livre de la meilleure foi du monde, et qu'elle croit très fermement avoir toujours été de même, car le présent est tout ce qui l'affecte; elle se souvient peu du passé et ne songe nullement à l'avenir.

» Elle a pris, pour ce qu'elle appelle la philosophie moderne, une aversion qui tient à plusieurs causes. Quelques-uns des promoteurs

de cette philosophie ont affecté dans leurs ouvrages une singularité qui la choque avec quelque raison. Ils prêchent, peut-être avec trop d'ostentation, la vertu qu'elle ne connut guère et le mépris des grands qu'elle adore en croyant ne s'en pas soucier. Quelques-uns d'entre eux qui la voyent l'ont d'ailleurs mécontentée en ne voulant pas se soumettre entièrement à ses volontés et à ses opinions. Enfin, cette philosophie et ceux qui s'y distinguent ont le malheur d'être estimés par une femme que madame du Deffand regarde et traite au moins comme sa rivale d'esprit et de considération, à qui elle a voué pour cette raison seule une haine implacable et qu'elle se plaît à dénigrer en toute occasion.

» Si madame du Deffand montre quelque équité, c'est uniquement à l'égard de ses domestiques qu'elle ne traite pas absolument mal. Cette équité à leur égard tient à une autre qualité qu'elle a : elle est noble et généreuse quoique économe, ou plutôt parce qu'elle est économe, car il n'y a point de vraie générosité sans économie. Mais comme si une bonne qualité ne pouvait tenir en elle à un bon principe, sa générosité ne vient point de la noblesse de son âme qui est naturellement avide et rampante, elle vient du besoin qu'elle a de ceux qui l'entourent. Elle ne cherche à s'en faire aimer que parce qu'elle ne peut en faire ses

esclaves, car on lui a souvent entendu regretter que l'esclavage soit aboli; aussi est-elle grande ennemie de l'égalité naturelle, c'est encore un de ses griefs contre la philosophie. Du reste, elle est dure envers ceux dont elle n'a pas besoin, sans humanité, sans charité, sans compassion, n'ayant même pas l'idée de ces vertus et toujours les ridiculisant chez les autres. Conséquente même à son préjudice dans son aversion pour l'égalité, elle est ventre à terre devant tout ce qui s'appelle gens de cour, surtout s'ils sont en crédit; elle leur prodigue souvent sans prix les bassesses les plus humiliantes; elle est toute surprise de n'éprouver de la part de presque personne aucune marque d'amitié ni de confiance, car sa folie est de croire qu'elle mérite des amis, quoiqu'elle ait précisément tout ce qui les éloigne; inconsidérée, indiscrète, personnelle et jalouse, voilà son caractère en quatre mots.

» Inconsidérée. Elle est brusque et dédaigneuse dans sa conversation; elle se met peu en peine de cacher aux gens qu'elle méprise le peu de cas qu'elle fait d'eux; elle leur répond en levant les épaules; elle dit devant eux et tout haut à son voisin (en croyant parler tout bas) tout ce qui la blesse à tort ou à droit dans leur personne et dans leurs discours; ce qui l'étonne, c'est de ne pas voir après cela tout le monde à ses ordres et à ses genoux. Persuadée que son peu d'égards pour

les autres n'est qu'une franchise estimable, car la franchise est encore une des vertus dont elle se pique, elle n'en use qu'avec ceux dont elle croit n'avoir rien à craindre. La franchise noble et indépendante est une vertu qu'elle ignore et qu'elle appelle impertinence chez les autres.

» Indiscrète. Au dernier excès, elle est absolument incapable de se taire et sur ce qui l'intéresse et sur ce qui intéresse le plus essentiellement les autres. Tout ce qu'elle sait, tout ce qu'elle devine, tout ce qu'elle soupçonne, tout ce qu'elle croit même, elle en fait part presque au premier venu, sans ménagement pour ceux à qui elle peut faire tort, sans dessein de leur en faire, car elle est encore bien plus légère que méchante. Sans amitié et sans confiance pour ceux à qui elle dit son secret ou celui des autres, mais uniquement par le besoin qu'elle a de parler, à moins qu'elle n'ait pour but quelque vengeance, car alors elle pousse l'indiscrétion jusqu'à la noirceur et à la perfidie, abusant des secrets qu'on lui a confiés pour perdre, si elle le pouvait, d'honneur et de réputation, ceux qui ont eu la faiblesse de lui parler de ce qui les touche.

» Personnelle. Sans égards et sans pudeur, elle ne se met point en peine de se montrer là-dessus telle qu'elle est, différente en cela de la plupart des autres hommes qui, très occupés d'eux, veulent au moins paraître un peu occupés

des autres. Madame du Deffand ignore cette bienséance de la société; elle exige tout et ne rend rien; elle se persuade en même temps qu'elle n'est point exigeante, parce qu'elle n'a pas le pouvoir de commander et parce qu'on ne lui a pas obéi ou qu'on a été complaisant. Comme elle rapporte tout à elle, elle ne peut souffrir qu'on fasse rien aux autres, surtout à son préjudice. Elle n'est jalouse ni des agréments, ni de l'esprit, mais seulement des préférences, ni des soins qu'elle ne pardonne, ni à ceux qui les rendent, ni à ceux qui en sont l'objet. Elle semble dire à tous ceux qu'elle connaît, comme Jésus-Christ à ses disciples : « Vendez tout ce que vous avez et » suivez-moi. » Il est plus difficile d'être bien avec elle qu'avec Dieu; un péché véniel fait perdre en un instant le mérite de plusieurs années de soins. Elle paie les préférences qu'on lui donne par des éloges qu'elle rétracte le lendemain au premier sujet du plus léger mécontentement et qui même se changent en satires, en chansons et en libelles, pour peu que le mécontentement dure. Avec le caractère que je viens de peindre, il n'est pas surprenant qu'elle soit curieuse et défiante à l'excès. Curieuse par intérêt, pour ce qui regarde les autres, mais uniquement pour savoir ce qu'on a dit, ce qu'on a fait et surtout ce qu'on pense et ce qu'on dit par rapport à elle. Défiante, parce qu'elle juge de l'âme des autres

par la sienne, et parce que, uniquement occupée de ce qui la regarde, elle soupçonne toujours qu'on veut lui tendre des panneaux, lors même qu'on ne songe point du tout à elle.

» Telle est madame du Deffand ; son esprit doit faire désirer de la connaître, il la fait rechercher et c'est à son esprit seul qu'elle doit l'espèce de considération dont elle jouit. La connaissance de son caractère fait qu'on s'en éloigne et doit empêcher qu'on s'y attache. Basse avec ceux qui sont au-dessus d'elle, assez juste avec les inférieurs, insupportable et tyrannique avec ses égaux. Ne pouvant pas se flatter d'avoir un véritable ami parmi le grand nombre de ses connaissances, pleine d'esprit, de préventions, d'humeur et d'injustice; enfin, c'est un méchant enfant qui n'a cependant point été gâté, car son caractère a fait le malheur de sa vie. »

Il n'y a rien à ajouter ni à retrancher à ces pages; chaque mot porte, et laisse une trace ineffaçable. On sent que cette admirable étude est le fruit de dix ans de souffrances, d'humiliations et de déchirements contenus qui éclatent enfin au grand jour.

Si madame du Deffand eût connu ce portrait, elle ne se fût pas contentée de chasser l'auteur, elle l'eût étranglée de ses propres mains.

XIV

1765-1767

Maladie grave du président. — Horace Walpole à Paris. — Il fait la connaissance de madame du Deffand. — Ses premières impressions sur la société française; il la critique à l'excès, puis il ne peut plus s'en passer. — Madame du Deffand s'éprend d'une passion véritable pour lui. — Départ de Walpole. — Début de leur correspondance.

Jamais madame du Deffand n'eût imaginé le désarroi produit dans son salon par l'exil de mademoiselle de Lespinasse.

Quoi *cette fille de rien* avait eu par sa grâce fascinatrice le pouvoir d'entraîner avec elle les hôtes les plus choyés et les plus assidus de ce salon de Saint-Joseph célèbre dans toute l'Europe. Quelques-uns, il est vrai, fréquentaient encore les deux paroisses, mais ce partage seul

était une injure aux yeux de madame du Deffand et elle ne pouvait le pardonner. Son amour-propre était en jeu plus encore que ses amitiés froissées. Aussi, à ce moment-là, redouble-t-elle de soins, de frais et d'amabilité pour attirer chez elle des personnalités nouvelles dignes de remplacer celles qui émigrent dans l'autre camp.

On a vu dans nos derniers chapitres le peu de place qu'occupait Hénault dans la vie de la marquise : elle en parle à peine dans ses lettres et il semble tout à fait relégué au second plan, mais elle se reprend soudain à un retour d'amitié extraordinaire. Elle sentait bien au fond, malgré tout l'empressement qu'elle mettait à recruter des hôtes nouveaux pour son salon, qu'elle ne retrouverait plus cette affection fidèle et sûre, à l'épreuve du temps. Aussi recommence-t-elle à parler de lui dans ses lettres à Voltaire et avec une sollicitude qui a le droit d'étonner de sa part :

« Le président Hénault se porte assez bien, mais il devient bien sourd, ce qui, joint à l'âge qui avance, le rend souvent triste ; il est cependant encore quelquefois gai, et alors il est cent fois de meilleure compagnie que ce qu'on appelle aujourd'hui la bonne compagnie. Il n'y a plus de gaieté, monsieur, il n'y a plus de grâces. Les sots sont plats et froids, ils ne sont point absurdes et extravagants comme ils étaient

autrefois. Les gens d'esprit sont pédants, corrects, sentencieux. Il n'y a plus de goût non plus, enfin, il n'y a rien, les têtes sont vides. »

Et ailleurs :

« Le président fait toute la consolation de ma vie, mais il en fait aussi tout le tourment par la crainte que j'ai de le perdre. »

Les inquiétudes de madame du Deffand sur la santé d'Hénault étaient justifiées et il écrit lui-même [1] :

« J'ai vu, cette année (1765), la mort de bien près, je me portais assez bien la veille; j'avais dîné chez madame de Luynes, que j'avais laissée bien plus malade assurément. J'avais été ensuite faire ma visite à Passy, à madame de Séchelles; je revins chez moi un peu fatigué, je passai la nuit assez tranquillement. A mon réveil, je me sentis de l'oppression. J'envoyai chercher Fournier; il me tâta le pouls, je lui trouvai l'air sérieux; il revint à midi, avec Lassone qui était à Paris, pour madame de Luynes. Je ne fus pas content de leurs physionomies : ils revinrent trois fois dans l'après-dîner et ils ne me quittèrent plus. On vint me dire, sur les neuf heures du soir, que mon confesseur était là; je dis qu'on le priât de revenir le lendemain; il insista. « — Qu'y a-t-il donc, mon père? Il n'y

1. *Mémoires* publiés par le baron de Vigan.

» a pas longtemps que nous nous sommes vus!
» — Monsieur il serait à propos de vous con-
» fesser. — Mais je ne me sens pas si mal;
» puis, s'il le faut, eh bien, demain matin. —
» Monsieur, cela serait plus à propos dans le
» moment. — Vous m'étonnez. — Monsieur, il
» n'y a pas un moment à perdre, d'autant plus
» que vous recevrez vos sacrements tout de
» suite. — Comment? — Je ne vous parle que
» d'après vos médecins. » Alors je vis la mort, j'étais fort de sang-froid et je pris mon parti sans crainte. Je me souviens que je me dis à moi-même : Qu'est-ce que je regrette? et le mot de madame de Sévigné me revint : *Je ne laisse ici que des mourants*. Je reçus donc mes sacrements; mes médecins ne me quittèrent pas de toute la nuit. C'était un catarrhe suffocant, et je n'avais plus de pouls. On ne peut être secouru avec plus de promptitude, et j'étais hors du grand danger le lendemain, à midi. »

On voit d'après cette lettre qu'Hénault était sincèrement chrétien, il l'était sans fanatisme, sans intolérance, mais avec fermeté et affirmait ses croyances en toutes circonstances. Quand Voltaire publia les lettres du soi-disant abbé Bazin, vraie fanfaronnade d'incrédulité, il en adressa un exemplaire à madame du Deffand; le président le lut et écrivit à Voltaire une lettre noble, digne et ferme dans laquelle il l'engage à enlever à ses

admirateurs et à ses ennemis le regret et le prétexte de ces railleries. Après avoir loué chaudement les tragédies du poète il continue ainsi :

« Par rapport à d'autres ouvrages sans nom d'auteur, je n'en dirai qu'un mot. C'est à M. l'abbé Bazin que je m'adresse : Dieu veuille avoir son âme! Chanoine de Saint-Honoré, je crains que le corps du cardinal Dubois qui y repose ne lui ait porté malheur, et que son âme ne revienne autour de son corps pour infecter le voisinage. Qu'a-t-il voulu, ce M. Bazin? On n'écrit que pour instruire ou pour amuser, pour l'utile ou pour l'agréable. J'ouvre son livre, je n'y vois que la solitude ou le désespoir. S'il avait lu *Zaïre*, il aurait lu ce beau vers :

Tu n'y peux faire un pas sans rencontrer ton Dieu.

» Je ne suis point théologien, aussi je ne m'aviserai pas de lui répondre; mais je suis homme, et je m'intéresse à l'humanité. Je trouve, je vous l'avoue, une barbarie insigne dans ces sortes d'ouvrages. Que lui a fait ce malheureux qui vient de perdre son bien, dont la femme vertueuse vient de mourir, suivie d'un fils unique qui donnait les plus grandes espérances? Que va-t-il devenir? Il avait le secours de la religion, il pouvait se sauver dans les bras de l'espérance, et attendre de la Providence, qui avait permis ce

concours de malheurs pour éprouver sa constance, de l'en dédommager par le bonheur à venir. Point du tout, M. l'abbé Bazin lui ravit cette ressource et lui ordonne d'aller se noyer, car il n'a pas autre chose à faire. Que lui ont fait ce mari trahi par sa femme, cette fille devenue libertine, ces valets devenus voleurs? Rien ne les arrête plus, la religion est détruite; elle seule tenait bon ordre contre les passions, elle seule avait droit d'aller jusqu'à leur cœur, où les lois ne peuvent atteindre; c'est fait de tous les devoirs de la société, de l'harmonie de l'univers : M. Bazin n'y laisse que des brigands. Ah! du moins la religion des païens avait-elle des ressources! Pandore nous avait laissé une boîte au fond de laquelle était l'espérance; elle était cachée sous tous les maux, comme si elle était réservée pour en être la réparation; et nous autres, plus barbares mille fois, nous anéantissons tout; l'univers n'est plus qu'une matière insensible formée par le hasard; rien ne nous parle. tout est sourd, nous ne sommes plus environnés que de débris!... Ah! quel triste spectacle! c'est la *Méduse* des poètes qui change tout en rocher. Je me sauve de cette horreur dans la *Henriade*, dans *Brutus*, etc.

» Adieu, mon cher confrère, Dieu vous fasse la grâce de couronner tous les dons dont il vous a comblé par une véritable gloire qui n'aura

point de fin ! Pardonnez-moi d'être raisonnable et recevez ce dernier gage de mon amitié. Avouez que j'ai bien de l'obligation à madame du Deffand ; sans elle vous m'auriez tout à fait oublié : c'est elle dont l'amitié entretient une certaine habitude à laquelle vous n'osez vous refuser, tandis qu'elle et moi ne cessons de vous publier et qu'elle n'a de mérite au-dessus de moi que celui de vous faire plus d'honneur. »

Madame du Deffand admira le style, la justesse, le goût de cette lettre, et, tout en évitant de se prononcer sur le fond, elle insista dans sa réponse à Voltaire, sur la nécessité du respect des choses supérieures, et surtout sur le ridicule qu'il y aurait à être intolérant en prêchant la tolérance. Elle demanda même nettement pour ce vieil ami qui y voit pour elle, et pour qui elle entend, la liberté de croire à sa guise et de voir par ses lunettes. Tout cela déplut fort à Voltaire qui garda le silence et, comme le dit malicieusement Sainte-Beuve, data de ce moment l'affaiblissement de tête du président.

Malgré le peu de durée de sa maladie, Hénault avait été fortement atteint et sa santé exigea un genre de vie infiniment plus sédentaire ; il cessa presque tout à fait de sortir le soir et il demanda à sa charmante nièce, madame de Jonsac, de tenir complètement sa maison et d'en faire les honneurs. Elle possédait toutes les qualités né-

cessaires et accepta sans hésiter de donner sa vie entière à son oncle. Elle ne put cependant s'installer chez lui, madame d'Aubeterre, son autre nièce, occupant l'étage supérieur de la maison, mais il fut entendu qu'à l'expiration du bail de madame d'Aubeterre, les Jonsac occuperaient leur appartement et, en attendant, madame de Jonsac vint chaque jour, du matin au soir, chez son oncle. Son mari, brutal, joueur, autoritaire à l'excès, ne la rendait pas heureuse, et la tendresse de son oncle adoucissait ses chagrins. « Je pense souvent, disait madame du Deffand, que quand on se trouve malheureuse, on doit se consoler en pensant qu'on n'est pas la femme de M. de Jonsac ! »

La lettre dans laquelle la marquise faisait cette réflexion est une des plus tristes qu'elle ait écrites. Cette époque de sa vie est à coup sûr la plus désenchantée. Dégoûtée de ses amis et d'elle-même, elle tourne dans le vide ; penser lui est odieux. S'occuper des autres lui est chose inconnue, et voilà comment elle s'exprime sur les maux de ses amis. L'ambassadeur de Naples, Caraccioli, un des hommes les plus aimables et les meilleurs au dire de tous les contemporains, avait été fort assidu chez la marquise, mais il avait le tort impardonnable de voir mademoiselle de Lespinasse et ses visites à madame du Deffand s'étaient ralenties.

« Je le vois rarement maintenant, je crois qu'il crèvera bientôt, il est plein comme un œuf et tousse comme un renard, si tant est qu'un renard tousse. Wiart le dit, mais je n'en sais rien. »

Passons à son fidèle Pont de Veyle, dont elle disait jadis : « C'est un homme qui a toutes les qualités les plus essentielles; il a beaucoup de mérite et d'esprit, ses procédés à mon égard sont d'un ange, il est galant au possible. » Maintenant elle en a assez: il paraît que les gens qui toussent ont le privilège de l'agacer. « Pont de Veyle, écrit-elle, tousse plus que jamais, il n'est jamais de mon avis et m'impatiente à mourir. »

Grimm nous a laissé dans sa Correspondance le récit d'un dialogue à mourir de rire, échangé entre les deux amis.

« Qu'on se représente madame la marquise du Deffand aveugle, assise au fond de son cabinet, dans ce fauteuil qui ressemble au tonneau de Diogène, et son vieux ami Pont de Veyle couché dans une bergère près de la cheminée. C'est le lieu de la scène. Voici un de leurs derniers entretiens : « — Pont de Veyle? — Madame? — » Où êtes-vous? — Au coin de votre cheminée. » — Couché, les pieds sur les chenets, comme » on est chez ses amis? — Oui, madame. — Il » faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi » anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il

» y a cinquante ans? — Oui, cinquante ans
» passés. — Et dans le long intervalle aucun
» nuage, pas même l'apparence d'une brouil-
» lerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. —
» Mais Pont de Veyle, cela ne viendrait-il point
» de ce qu'au fond nous avons été toujours fort
» indifférents l'un à l'autre? — Cela se pour-
» rait bien, madame. »

En suivant de près l'existence de madame du Deffand, on est frappé d'un fait particulier : il semble qu'un sort favorable lui permette toujours de combler rapidement les vides que la mort ou les difficultés de son caractère font autour d'elle. Il faut dire qu'elle ne pleure jamais longtemps les amis disparus, elle ne s'attarde pas dans la douleur et emploie vite son activité à chercher des remplaçants, mais enfin elle les trouve aisément. A la cour du Régent succède celle de la duchesse du Maine; à peine Sceaux est-il fermé que s'ouvre le salon de Saint-Joseph, dans lequel on voit passer un véritable défilé d'hommes d'esprit, de talent et de génie. Mademoiselle de Lespinasse s'empare d'une partie d'entre eux et les entraîne à sa suite, il ne reste des anciens fidèles qu'Hénault et Pont de Veyle dont l'âge avancé fait craindre une fin prochaine, les autres sont des nouveaux venus sur lesquels il ne faut guère compter. Eh bien,

c'est précisément à ce moment-là que va paraître celui qui remplira dans le cœur de madame du Deffand une place qui, selon toute apparence, devait rester vide jusqu'à la fin.

En 1765, peu de temps après le brusque départ de mademoiselle de Lespinasse, arrivait à Paris un Anglais dont le nom déjà célèbre lui ouvrait les portes de tous les salons: c'est d'Horace Walpole qu'il s'agit.

Né à Londres le 5 octobre 1717, Horace était le troisième fils de sir Richard Walpole, un des plus grands ministres de l'Angleterre qu'il gouverna pendant vingt et un ans avec gloire, laissant une renommée européenne. La santé d'Horace était fort délicate et son tempérament maladif et nerveux eut souvent une fâcheuse influence sur son caractère. Sa mère, à cause de la faiblesse de sa santé, s'occupa beaucoup plus de lui que de ses frères pendant toute son enfance. Il commença ses études d'abord au collège d'Eton où il se lia intimement avec le poète Gray et Henri Conway; ce dernier demeura jusqu'à la fin son ami de cœur. Walpole acheva ses études à l'université de Cambridge. Il perdit sa mère à vingt ans et pour se distraire du profond chagrin que lui causa cette perte, il entreprit un voyage en France et en Italie.

De retour en Angleterre Horace entra au parlement; il siégea vingt-sept ans à la Chambre

des Communes mais joua un rôle peu actif dans la politique, il se borna à soutenir de son mieux celle de son père. Ce n'était point là sa vocation, mais il profita de sa situation pour décrire avec une sceptique et mordante ironie les intrigues parlementaires et leurs principaux acteurs. C'est là le talent supérieur de Walpole, il y déploie souvent une verve inimitable, un choix d'épithètes et de comparaisons aussi justes qu'originales. Après la mort de son père, il abandonna la politique pour se livrer à ses goûts favoris : les arts et la littérature. Jouissant d'une grande fortune, il se créa peut-être un des premiers, en Angleterre, une de ces larges et belles existences à la campagne, si nombreuses aujourd'hui.

Un beau jour Walpole découvrit en face de la colline de Richmond, sur cette allée de jardin qui s'appelle la route de Hamptoncourt, une simple maison construite au bout d'un champ à quelque distance d'un pré dans une situation ravissante, il s'informe et apprend qu'elle a été bâtie cinquante ans auparavant par le cocher d'un grand seigneur, puis qu'elle a passé dans les mains d'un évêque, d'un pair du royaume et enfin appartient à une marchande de bijoux qui ne demande pas mieux que de la lui vendre. Le marché fut vite conclu. Horace réalisait son idéal. Il trouvait les arbres et la vue, tout le reste était à créer. Il passa vingt-cinq ans à

achever et à embellir cette demeure de prédilection, qu'il se donna ensuite le plaisir de décrire minutieusement[1], et Strawberry-Hill devint la passion de sa vie. Il y attira un grand nombre d'amis, ses voisins lui en fournissaient déjà un contingent suffisant, hommes et femmes, parmi ces dernières figurait la jolie et spirituelle actrice Ketty Clive qui ne tarda pas à occuper à Strawberry-Hill une place très particulière.

Nous devons dire, pour être sincères, que les descriptions nombreuses qui restent de Strawberry-Hill sont loin de nous plaire, elles donnent l'idée d'un style bizarre et même du plus mauvais goût. L'édifice était une sorte de pastiche lourd et maniéré de gothique, style qui plaisait par excellence à Walpole. Pas même construit avec des matériaux solides, le plâtre y jouait le plus grand rôle et revêtait les tours, les créneaux de cet édifice, moitié château et moitié chapelle. Le duc de Nivernais raconte qu'en 1763, pendant son ambassade à Londres, il se rendit à une fête donnée en son honneur à Strawberry-Hill. Le maître du logis s'empressa de lui montrer en détail le château; arrivé dans une pièce fort étroite et différente des autres le duc ôta son chapeau. Walpole étonné lui en de-

1. *Description de la villa de M. Horace Walpole.*

manda la raison. « — Ne sommes-nous pas dans la chapelle? demanda le duc. — Mais non, reprit Walpole un peu vexé, c'est ma bibliothèque. »

Nous ne voulons pas jurer qu'il n'y eût un peu de malice dans le chapeau retiré, car le duc tout en admirant sans réserve les magnifiques ombrages et la vue délicieuse de l'habitation de Walpole, déclare que le château est du plus mauvais goût et que le mélange de poissons rouges, de bustes antiques, de plates copies et de superbes originaux, frappe désagréablement les yeux d'un connaisseur délicat.

Ce goût baroque, Walpole l'apportait aussi en littérature et ses recherches historiques concernent souvent les faits les moins intéressants ou les plus bizarres, cela lui est égal pourvu qu'il s'amuse.

« Quand on parcourt les appartements délabrés de sa villa tant prônée, dit M. de Rémusat[1], il est facile de s'y représenter un gentilhomme mince et pâle, avec une physionomie intelligente, de beaux yeux noirs et vifs, un regard pénétrant. un sourire triste, un air de faiblesse maladive et même un peu féminine, des manières aisées, polies, distinguées, une démarche ralentie par la goutte, soigné dans sa mise, habillé de couleurs

1. M. de Rémusat, l'*Angleterre au* XVIII*e siècle*, t. II, p. 107, 108.

claires, la tête toujours nue, les cheveux sans poudre, du moins en été, et causant du matin au soir d'une voix plus agréable que forte, sur tous les sujets qui permettent d'être spirituel, délicat et sobre dans son régime un peu artificiel. Il devise avec complaisance sur la politique, sur les arts, sur les souvenirs de l'histoire et sur les médisances de la journée. Il conte des anecdotes, aiguise des pensées, hasarde des jeux de mots et fait le plus grand charme des réunions choisies qu'attirent chez lui la renommée du lieu et celle de l'hôte. Il aime peu, mais il cherche beaucoup à plaire et donne à tous ses défauts un voile, à toutes ses qualités un relief : la coquetterie. »

En septembre 1765, Walpole ayant à peu près achevé son château favori, fatigué par de fréquents accès de goutte, tout à fait dégoûté de la vie publique par la récente disgrâce de son fidèle ami Conway, et en proie à une des crises de mauvaise humeur auxquelles il était sujet, résolut de se distraire par un voyage en France.

Les premières impressions de Walpole ne furent point favorables à la France ni aux Français ; il les jugea avec l'âpreté qui faisait le fond de son caractère et formula son jugement d'une façon décisive en apparence, mais qui n'était néanmoins que cela, car le trait caractéristique de Walpole est précisément une versatilité de jugements extraordinaire.

Il est de parfaite bonne foi lorsqu'il prononce ses oracles tranchants, quelque diverses que soient plus tard ses appréciations sur la même personne. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au fond il y a toujours quelque chose de vrai dans l'opinion qu'il exprime; seulement, il exagère tantôt les défauts, tantôt les qualités. Son esprit observateur et malicieux trouve immédiatement le défaut de la cuirasse et s'empresse de le signaler; plus tard il découvre le beau côté, et sa sincérité l'oblige à le signaler: de là des contradictions inexplicables, si l'on ne consulte pas avec soin les dates et les faits qui précèdent ou suivent ses jugements opposés. Ainsi, il entreprend ce voyage, en 1765, très mal disposé et bien décidé d'avance à épancher sa bile sur ceux qu'il venait voir.

Dès le début il écrit à Conway: « En tout, je ne voudrais pas n'être point venu ici, car puisque je suis condamné à vivre en Angleterre, c'est un soulagement que d'avoir vu que les Français sont dix fois plus méprisables que nous. »

Malgré cette boutade, il ne manque pas de se faire présenter dans tous les salons célèbres; il pénètre successivement chez le duc de Nivernais, chez madame de Rochefort, chez madame Geoffrin et enfin chez madame du Deffand.

Voici comment il peint ce dernier:

Walpole à John Chute.

Paris, 3 octobre 1765.

« Il y a deux ou trois maisons où je vais tout à fait à mon aise, où l'on ne me demande jamais de toucher une carte ni de tenir des dissertations. Bien plus, je ne rends pas hommage aux auteurs. Chaque femme en a deux ou trois plantés dans sa maison, et Dieu sait comme elles les arrosent. Le vieux président Hénault est l'idole chez madame du Deffand, une vieille aveugle débauchée d'esprit, où j'ai soupé la nuit dernière. Le président est bien près d'être sourd et encore plus près d'être suranné. Il est assis à la table; la maîtresse de la maison, qui était autrefois la sienne, demande quels sont les plats qui sont sur la table, on lui nomme les personnes qui ont mangé de tel ou tel, et alors elle le corne dans l'oreille du président. En un mot, chaque bouchée est proclamée et il en est de même pour toutes les erreurs que je commets contre la grammaire. Quelques-unes qui sont voulues ont du succès, entre autres une d'elles qui sera rapportée aujourd'hui à la reine par Hénault qui est son grand favori.

» Leur principal entretien, pendant le souper, est de parler de toutes les maladies régnantes. Le dauphin étant à toute extrémité, les médecins

donnent chaque matin un bulletin de sa santé et on n'est jamais si heureux que lorsqu'on a pu se procurer une copie de ce mensonge qu'ils appellent bulletin. La nuit dernière, on apporta un de ces bulletins au souper auquel j'assistais. On le lut, il disait que le dauphin avait eu *une évacution fétide*. Je vous demande pardon, bien que nous ne soyons pas à table ! La vieille maîtresse de maison qui, par parenthèse, est complètement aveugle, a été la maîtresse du Régent pendant quinze jours et est fort agréable, s'est écriée : « Oh ! ils ont oublié de dire qu'il a renversé son » pot de chambre et qu'on a été obligé de le » changer de lit. » Il y avait à ce souper plusieurs femmes de qualité, entre autres madame de la Vallière que vous avez connue duchesse de Vaujour, et qui est encore miraculeusement jolie malgré ses cinquante-trois ans, la très belle madame de Forcalquier et d'autres ; ajoutez que ce genre de conversation n'était pas particulier à ce souper-là ! »

On voit que la première impression n'est pas brillante, mais elle se modifiera assez rapidement.

La marquise, au moment de l'arrivée de Walpole à Paris, venait d'atteindre sa soixante-dixième année ; on ne voyait plus en elle la moindre trace de sa beauté d'autrefois, son esprit lui-même semblait avoir subi une sorte d'en-

gourdissement, et, quoiqu'elle n'en parlât jamais, le départ de mademoiselle de Lespinasse et la désertion de plusieurs de ses amis lui avaient porté un coup violent. Un grand découragement était venu se joindre à son ennui habituel. Elle semblait presque ne plus tenir à la réputation de son salon.

Lorsqu'elle ne s'animait pas en causant, son visage très pâle avait l'expression d'une tristesse morne et on remarquait, dans toute sa personne, une sorte d'immobilité rigide qui avait quelque chose de frappant. Elle causait toujours avec agrément, car son ton dans la société n'était pas tranchant comme son caractère. Mais elle avait au fond une grande paresse d'esprit et se peignait très bien en disant « qu'elle aimait flotter dans le vague ». « Elle ne disputait point, dit madame de Genlis, car elle était si peu attachée au sentiment qu'elle énonçait qu'elle ne le soutenait jamais qu'avec une sorte de distraction. Il était presque impossible de la contredire, car elle n'écoutait pas, ou elle paraissait céder et se hâtait de parler d'autre chose... » Cette paresse d'esprit et cette insouciance lui donnaient, dans la conversation, l'apparence et l'agrément de la douceur. Mais cette atonie morale ne devait pas durer.

Madame du Deffand se réveille tout à coup, un intérêt nouveau vient animer sa vie, une passion vivace, ardente, profonde, que rien, sauf la mort,

ne pourra éteindre ni même refroidir, vient réchauffer ce cœur desséché. Elle oublie son âge, sa dignité de femme, son scepticisme; elle aime comme on aime à vingt ans, elle aime Walpole!

Ce cœur fermé s'ouvre comme par miracle, il paie enfin son tribut; et quel tribut, grand Dieu! quelle revanche du passé! Quel duel entre cette femme qui aime pour la première fois à l'âge où il n'est plus permis d'aimer et cet homme jeune encore qui proteste avec toute l'âpreté de son esprit et de son caractère contre ces feux compromettants et ridicules.

Cette femme qui, à trente ans, écrivait froidement à son amant: « Je n'ai ni tempérament ni roman, » écrira à soixante-dix ans à Walpole: « Il faut que je me tienne à quatre pour ne pas vous dire en bon français ce que je pense, je vous le dirai donc en italien: un *T*, un *i*, un *a*, une *m* et un *o*: *Ti amo.* » (Je t'aime!)

En effet, il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien l'amour et le plus vif, le plus ardent, le plus passionné qu'éprouve madame du Deffand pour Walpole. Au premier moment, elle s'ignore elle-même et ce sentiment brûlant s'exprime dans ses lettres à son insu.

Il est impossible de lire quelque chose de plus curieux et de plus saisissant que cette étonnante correspondance; mais pour en recevoir l'impression complète, il faut rapprocher les demandes

et les réponses : c'est ce que nous allons faire en extrayant les plus intéressantes de la correspondance générale où elles se trouvent noyées et dispersées avec beaucoup d'autres[1].

Les facultés de la marquise rajeunies par cette sensation nouvelle semblent renaître ; elle oublie les années si lentement écoulées, elle franchit l'espace, retourne en arrière, « J'ai treize ans, » dira-t-elle à Walpole, son imagination lui montre celui que ses yeux ne peuvent voir ; elle le pare de toutes les qualités de l'esprit et de toutes les grâces extérieures ; elle parle de ses beaux yeux, de sa spirituelle physionomie comme si elle les connaissait. Grisée par l'admiration que Walpole témoigne au début pour son esprit, elle prend au sérieux la jalousie dont il feint d'être mordu, quand il se plaint devant le prince de Conti de ce qu'elle lui préfère M. Crawfurd... « Mais, disait le prince, est-ce qu'elle ne vous aime pas. — Non, Monsieur, répondait spirituellement Walpole, je ne lui plais pas plus que si elle m'avait vu ! » Avant d'être atteint par cette terreur du ridicule qui le rendra plus tard impitoyable pour la marquise, Walpole écrit à son ami Georges Selwyn des lettres dans lesquelles il parle d'elle du ton le plus

1. Nous y avons joint un certain nombre de lettres de Walpole que nous avons traduites de l'anglais ; elles éclairent souvent celles de madame du Deffand.

affectueux. On voit que son opinion sur *la vieille débauchée d'esprit* s'est singulièrement modifiée.

Walpole à George Selwyn.

Paris, 2 décembre 1765.

« Je ne vous ai pas parlé de madame du Deffand qui est délicieuse, c'est-à-dire qui l'est aussi souvent que je peux obtenir d'elle de franchir cinquante ans en arrière. Mais elle est aussi curieuse de tout ce qui se passe chaque jour que je le suis pour le siècle dernier. J'y soupe deux fois par semaine et supporte toute sa terne compagnie pour l'amour du Régent... Ils me font bon visage et me choyent tellement ! ils sont d'un si bon naturel, qu'ils me laissent rester dans mon fauteuil sans me lever pour personne, sans tendre la main à personne, et ne s'étonnent pas de voir quelqu'un immobile comme un squelette ; si bien que je commence à les aimer et avoir du plaisir à vivre ici, ce qui n'était pas du tout le cas d'abord; mais à ce moment il n'y avait pas une âme à Paris, si ce n'est des philosophes que je voudrais voir au ciel, bien qu'ils ne le souhaitent pas eux-mêmes. Ils sont si inférieurs et si mal élevés !... »

Il écrit aussi à Crawfurd, en parlant de madame du Deffand :

« Madame de Forcalquier, je le pense comme vous, est la plus sincère de ses amies, elle est

incapable de faire comme les autres qui mangent ses soupers, quand ils ne peuvent aller dans une autre maison plus à la mode, qui se moquent d'elle, la trompent, et cherchent à lui recruter des ennemis au milieu de ses soi-disant amis. Ils y ont si bien réussi, que maintenant cet indigne vieux radoteur de président la traite comme un chien... Vous me pardonnerez ces détails, qui touchent une personne que vous avez tant de raisons d'aimer : je ne rougis pas pour mon compte de prendre un intérêt excessif à tout ce qui la regarde. Pour ne rien dire de son intelligence extraordinaire, c'est assurément l'amie la plus généreuse qu'il y ait sur la terre, mais ni ses qualités, ni les malheurs de sa situation ne peuvent toucher ses indignes connaissances. »

Ces variables impressions de Walpole sont utiles à enregistrer pour les comparer entre elles. Plus tard, la brutalité grossière avec laquelle il traitera madame du Deffand dépassera du tout au tout les mauvais procédés qu'il reproche à ses amis ; plus tard, il adorera cette société française dont il médit, il l'aimera au point de ne pouvoir la quitter sans regret et cet *indigne radoteur de président* deviendra l'*excellent* et *aimable* vieillard !

Il écrit à son ami Conway quelques mois après :

« Je me repens presque d'être venu ici, car j'aime tant ce genre de vie et j'aime aussi tant de

monde ici, que j'éprouverai bien plus de regrets de quitter Paris que je ne m'y attendais! Cela vous paraîtra peut-être de la fatuité de vous dire les honneurs et les distinctions que je reçois et combien je suis à la mode. Cependant, lorsque tout cela vient des plus jolies femmes de France et des plus respectables au point de vue du caractère, peut-on s'empêcher d'en être un peu fier? Si j'avais vingt ans de moins, je souhaiterais qu'elles fussent un peu moins respectables !... »

Voilà le bout de l'oreille: on le flatte, on lui fait la cour, tandis qu'au commencement nul ne faisait attention à lui, sauf « pour relever ses fautes de français et en rire ». Lors de sa présentation à la cour, la reine lui adressa la parole. Il doit cela au président qu'il n'appelle plus « vieille pagode ». Hénault a parlé de lui à la reine après un souper chez madame du Deffand.

Si les impressions de Walpole se transforment, on peut remarquer un changement non moins grand dans les allures de sa vieille amie. Ses manières, sa conversation, tout subit l'influence de ce sentiment qui ne la rajeunit que trop.

Elle appelle Walpole, *mon tuteur;* elle veut qu'il la guide en toute chose, il doit l'appeler *ma petite*, car madame est un terme glacé; elle joue à l'enfant et au premier moment Walpole s'amuse de toutes ces mièvreries. Il est même flatté de voir l'empire absolu qu'il exerce sur cette femme habi-

tuée à dominer tout le monde et maîtresse d'un salon dont la renommée est devenue européenne. Il aime rencontrer chez elle l'élite de cette société charmante qu'il commence à si fort apprécier, et il s'y plaît mieux que partout ailleurs.

Elle sait qu'il tient à être instruit le premier de toutes les petites nouvelles de société. Aussi les moissonne-t-elle de tous côtés, et les réserve pour les visites du matin, moment où le flegmatique Anglais vient régulièrement s'installer chez elle, les pieds sur les chenets ; ces causeries intimes sont assaisonnées des compliments les plus fins, des louanges les plus délicates ; elle ne manque pas une fois de lui redire les éloges qu'ont pu faire de lui la Bellissima (madame de Forcalquier), la maréchale (madame de Mirepoix), les jolies comtesses de Brionne et d'Egmont ; elle recherche les brillantes relations avec plus d'empressement que jamais pour procurer à Walpole la société qu'il aime. Enfin elle l'enserre tant et si bien qu'il ne bouge plus de Saint-Joseph. Mais le moment du départ approche et le chagrin qu'éprouve la marquise, à la pensée de cette séparation, lui révèle tout à coup la profondeur de l'affection qui s'est emparée de son cœur. Elle ne se connaissait pas ces réserves de tendresse et de passion ; « économies d'une vie égoïste, qu'elle allait prodiguer inutilement à un homme dont l'esprit avait gâté le cœur[1]. »

1. De Lescure, correspondance du Deffand.

Au moment du départ de Walpole, cette affection ou plutôt cette folie atteignait le dernier paroxysme. Dès les premières lettres, nous nous trouvons transportés sur un théâtre nouveau. On ne peut la reconnaître dans ce langage si tendre.

Peut-être se fait-elle illusion sur la nature du sentiment qui l'inspire, mais Walpole ne s'y trompe pas. Quelque temps déjà avant son départ, il avait assez mal pris quelques plaisanteries de la duchesse d'Aiguillon et surtout de lady Hervey, sa compatriote, sur les sentiments tendres de madame du Deffand ; la pensée que ces railleries, insignifiantes en France, pourraient être prises au sérieux en Angleterre, lui était particulièrement désagréable, car il craignait le ridicule plus que personne au monde,

Cependant ces craintes ne l'avaient point empêché de promettre à madame du Deffand de lui écrire régulièrement.

La simple politesse exigeait qu'il écrivît le premier, et il ne manque pas de le faire, mais sa lettre ne contient guère que des recommandations pressantes sur la prudence que madame du Deffand doit observer, sur le danger des lettres ouvertes à la poste, sur la nécessité que personne ne soit au fait de leur correspondance et ne se livre à de fausses interprétations.

« Il y avait longtemps, dit-il, avant la date de

notre connaissance, que cette crainte du ridicule s'était implantée dans mon esprit ; vous devez assurément vous ressouvenir à quel point elle me possédait et combien de fois je vous en ai entretenue. N'allez pas lui chercher une naissance récente. »

Ce n'était pas précisément cela qu'elle attendait, mais elle fait contre mauvaise fortune bon cœur, et accepte de la meilleure grâce du monde tous les conseils que Walpole veut bien lui donner.

Voici la réponse à la lettre qu'elle venait de recevoir.

Samedi, 19 avril 1766.

« Je commence par vous assurer de ma prudence ; je ne soupçonne aucun motif désobligeant à la recommandation que vous m'en faites ; personne ne sera au fait de notre correspondance et je suivrai exactement tout ce que vous me prescrirez. J'ai déjà commencé par dissimuler mon chagrin ; et, excepté le président et madame de Jonsac, à qui il a bien fallu que je parlasse de vous, je n'ai pas articulé votre nom. Avec tout autre que vous, je sentirais une sorte de répugnance à faire une pareille protestation ; mais vous êtes le meilleur des hommes, et plein de si bonnes intentions, qu'aucune de vos actions, qu'aucune de vos paroles, ne peuvent jamais m'être suspectes. Si vous m'aviez fait plus tôt

l'aveu de ce que vous pensez pour moi, j'aurais été plus calme, et par conséquent plus réservée. Le désir d'obtenir, et de pénétrer si l'on obtient, donne une activité qui rend imprudente : voilà mon histoire avec vous ; joignez à cela que mon âge, et que la confiance que j'ai de ne pas passer pour folle, doit donner naturellement la sécurité d'être à l'abri du ridicule. Tout est dit sur cet article, et comme personne ne nous entend, je veux être à mon aise et vous dire qu'on ne peut aimer plus tendrement que je vous aime ; que je crois que l'on est récompensé tôt ou tard suivant ses mérites ; et comme je crois avoir le cœur tendre et sincère, j'en recueille le prix à la fin de ma vie. Je ne veux point me laisser aller à vous dire tout ce que je pense, malgré le contentement que vous me donnez : ce bonheur est accompagné de tristesse, parce qu'il est impossible que votre absence ne soit bien longue. Je veux donc éviter ce qui rendrait cette lettre une élégie ; je vous prie seulement de me tenir parole, de m'écrire avec la plus grande confiance, et d'être persuadé que je suis plus à vous qu'à moi-même. Je vous rendrai compte de mon côté de tout ce qui me regarde, et je causerai avec vous tout comme si nous étions tête à tête au coin du feu...

» Je n'ai point du tout dormi de la nuit, et je vous ai écrit les quatre premières lignes de cette lettre avec une écritoire que je crois ne vous avoir

pas montrée ; je pourrai en faire usage quelquefois si vous ne les trouvez pas effacées[1]. »

Puis, agitée, troublée, elle fait écrire le lendemain par son fidèle secrétaire, Wiart :

« Si j'allais recevoir de vous une lettre à la glace, je serais bien fâchée et bien honteuse. Je ne sais point encore quel effet l'absence peut produire en vous. Votre amitié était peut-être un feu de paille ; mais non, je ne le crois pas ; quoi que vous m'ayez pu dire, je n'ai jamais pu penser que vous fussiez insensible ; vous ne seriez point heureux ni aimable sans amitié, et je sais positivement qu'il vous convient d'aimer. N'allez pas me dire qu'il y a du roman dans ma tête, j'en suis à mille lieues : je le déteste. Tout ce qui ressemble à l'amour m'est odieux, et je suis presque bien aise d'être vieille et hideuse pour ne pouvoir pas me méprendre aux sentiments qu'on a pour moi, et bien aise d'être aveugle pour être bien sûre que je ne puis en avoir d'autres que ceux de la plus pure et de la plus sainte amitié ; mais j'aime l'amitié à la folie, mon cœur n'a jamais été fait que pour elle.

» Vous êtes le meilleur des hommes ; ce doit être pour vous un grand plaisir de faire le bon-

1. Il s'agit ici d'une petite machine à écrire avec des règles parallèles pour guider la main, dont il est question dans les *Mémoires de madame de Genlis* et dans la lettre de Voltaire du 5 mai 1756.

heur de quelqu'un qui n'en a jamais eu dans sa vie.

» Je ne veux rien faire sans votre aveu, je veux toujours être votre chère petite, et me laisser conduire comme un enfant ; j'oublie que j'ai vécu : je n'ai que treize ans. Si vous ne changez point, et si vous venez me retrouver, il en résultera que ma vie aura été très heureuse ; vous effacerez tout le passé, et je ne daterai plus que du jour que je vous aurai connu. »

Cette lettre qu'elle croyait prudente et réservée mécontenta fort Walpole qui lui répondit immédiatement sur un ton aigre et froid ; il plaisante ironiquement les emportements d'amitié de sa correspondante, son tour d'esprit romanesque ! ce qui dut fort l'étonner, car elle semble avoir ignoré jusqu'alors la signification de ce mot. Il lui reproche ses exagérations, ses enfantillages ridicules ; il clôt enfin cette dure missive en lui déclarant qu'il se demande par instant si elle n'est pas folle ! et s'accuse d'avoir peut-être contribué à lui donner de si ridicules prétentions.

La pauvre femme, bouleversée, répond bien vite :

« Oh ! non, non, je ne suis pas folle, ou du moins ma folie n'est pas la présomption ni la prétention, et je n'ai point à vous reprocher de m'induire à tomber dans cet inconvénient. Tout en badinant, tout en jouant, vous me faites entendre la vérité, et vous trouvez moyen d'en

envelopper l'amertume; mais je comprends très bien que mes premières lettres ne vous ont pas plu; je ne suis pourtant point fâchée de les avoir écrites, je n'en rougis point. J'ai connu une femme à qui on faisait quelques remontrances sur ce qu'elle n'avait pas un air assez réservé avec des personnages graves et à qui on devait du respect; elle répondit qu'elle avait vingt-neuf ans et qu'à cet âge on avait toute *honte bue*; et moi je dis qu'à mon âge on ne pèche point contre la décence en se laissant aller à des *emportements* d'amitié; ils ne doivent point effrayer, quand il est bien démontré qu'on n'exige rien. »

Cette humble lettre ne désarma pas l'irritable baronnet, aigri au dernier point par la pensée que les épîtres amoureuses de madame du Deffand, soigneusement décachetées à la poste avant de lui être envoyées, défrayaient les petits soupers de Louis XV et divertissaient ses courtisans et ses maîtresses.

Il est certain que le roi ne craignait pas de commettre cette fraude du secret de la poste, et les inquiétudes de Walpole pouvaient être fondées jusqu'à un certain degré! Il écrit sous cette impression à la malheureuse madame du Deffand une lettre d'une impertinence brutale telle, que miss Berry, qui publiera plus tard la correspondance de Walpole, n'ose pas la faire figurer dans son recueil.

Tout étourdie du coup qu'elle reçoit, elle ne sait de quelle façon le parer. Décidée cependant à ne pas prendre la chose au tragique et à essayer de plaisanter encore, tout en se défendant de son mieux, mais, plus inquiète qu'elle ne veut le dire, elle prend la plume dès le lendemain :

« Si vous étiez Français, je ne balancerais pas à vous croire un grand fat ; vous êtes Anglais, vous n'êtes donc qu'un grand fou. Où prenez-vous, je vous prie, que *je suis livrée à des indiscrétions et des emportements romanesques*? *Des indiscrétions*, encore passe ; à toute force cela se peut dire ; mais pour *des emportements romanesques*, cela me met en fureur, et je vous arracherais volontiers ces yeux qu'on dit être si beaux, mais qu'assurément vous ne pouvez soupçonner de m'avoir tourné la tête. Je cherche quelle injure je pourrais vous dire, mais il ne m'en vient point : c'est que je ne suis pas encore à mon aise en vous écrivant ; vous êtes si affolé de cette sainte de Livry[1] que cela me bride l'imagination ; non pas que je prétende à lui être comparée, mais je me persuade que votre passion pour elle vous fait paraître sot et plat tout ce qui ne lui ressemble pas. Revenons aux emportements romanesques : moi, l'ennemie déclarée de tout ce qui en a le moindre trait, moi qui leur ai toujours déclaré la guerre, moi qui me suis

1. Madame de Sévigné, écrivain favori de Walpole.

fait des ennemis de tous ceux qui donnaient dans ce ridicule, c'est moi qui en suis *accusée* aujourd'hui ? Et par qui le suis-je ? par Horace Walpole, et par un certain petit Crawfurd, qui n'ose pas s'expliquer si clairement, mais qui y donne un consentement tacite. Ah ! fi, fi, messieurs, cela est bien vilain ; je dirai comme mes chers compatriotes, quand on leur raconte quelque trait dur et féroce : *cela est bien anglais ;* mais apprenez et retenez-le bien, que je ne vous aime pas plus qu'il ne faut et je ne crois point, par delà vos mérites. » Puis elle ajoute : « Il ne me reste plus qu'à vous dire un mot. On ne croit point dans ce pays-ci qu'on puisse être l'amant d'une femme de soixante-dix ans, quand on n'en est pas payé ; mais on croit qu'on peut être son ami, et je puis vous répondre qu'on ne trouvera nullement ridicule que vous soyez le mien. Je ne vous garantirai pas que l'on ne vous fasse quelques plaisanteries ; mais c'est faire trop d'honneur à notre nation que d'y prendre garde. Je ne sais d'où peuvent venir toutes vos craintes, et vous devriez bien me parler avec la même confiance que je vous parle. J'ai dans la tête que c'est une mauvaise raillerie de madame la duchesse d'Aiguillon à milady Hervey qui a troublé votre tête ; je n'y ai pas donné le moindre lieu. Il y a longtemps que je connais sa jalousie, mais elle n'est nullement dangereuse. Je ne me suis laissée aller à parler

de vous avec amitié et intérêt qu'à mesdames de Jonsac et de Forcalquier, qui vous aiment beaucoup l'une et l'autre sans jalousie.»

La correspondance continue quelque temps sur ce ton aigre-doux de la part de Walpole et même plus aigre que doux. On voit clairement que les lettres de madame du Deffand l'impatientent, il n'y trouve point ce qu'il attendait; il comptait sur un feu d'artifice d'esprit, sur une sorte de journal, de nouvelles à la main, et au lieu de cela il n'y trouve que des plaintes perpétuelles, des reproches de froideur, des soupçons d'infidélité, précisément tout ce qui peut justifier la crainte du ridicule qui l'obsède toujours.

Enfin il reçut une lettre plus exaltée et plus débordante encore que les autres, car elle le savait malade et ne pouvait supporter la pensée de n'avoir pas des nouvelles tous les jours; elle voulait lui envoyer Wiart pour qu'il se chargeât chaque matin de lui expédier un bulletin.

Cette malheureuse lettre mit le comble à l'irritation du tuteur; il ne garde plus aucun ménagement et il écrit à son infortunée *pupille* :

Londres 1766.

« A mon retour de Strawberry-Hill, je trouve votre lettre, qui me cause on ne peut plus de chagrin. Est-ce que vos lamentations, madame,

ne doivent jamais finir? Vous me faites bien repentir de ma franchise; il valait mieux m'en tenir au commerce simple; pourquoi vous ai-je voué mon amitié? C'était pour vous contenter, non pas pour augmenter vos ennuis.

» Des soupçons, des inquiétudes perpétuelles! — Vraiment, si l'amitié a tous les ennuis de l'amour sans en avoir les plaisirs, je ne vois rien qui invite à en tâter. Au lieu de me la montrer sous sa meilleure face, vous me la présentez dans tout son ténébreux. Je renonce à l'amitié, si elle n'enfante que de l'amertume. Vous vous moquez des lettres d'Héloïse et votre correspondance devient cent fois plus larmoyante. *Reprends ton Paris, je n'aime pas ma mie, au gué.* Oui je l'*aimerais* assez *au gai*, mais très peu au triste. Oui, oui, *ma mie*, si vous voulez que notre commerce dure, montez-le sur un ton moins tragique; ne soyez pas comme la comtesse de la Suze, qui se répandait en élégies pour un objet bien ridicule. Suis-je fait pour être le héros d'un roman épistolaire? Et comment est-il possible, madame, qu'avec autant d'esprit que vous en avez, vous donniez dans un style qui révolte votre Pylade, car vous ne voulez pas que je me prenne pour un Orondate? Parlez-moi en femme raisonnable, ou je copierai les réponses aux *Lettres portugaises*... »

A la lecture de cette lettre cruelle et vraiment

humiliante pour ses cheveux blancs, la marquise ne vit qu'une phrase : « Si vous voulez que notre commerce continue ». Cette fois, elle se passe de Wiart et se sert de sa machine.

« Mardi 30 septembre 1766, 4 heures du matin.
Écrite de ma propre main avant la lettre que j'attends par le courrier d'aujourd'hui.

» Non, non, vous ne m'abandonnerez point ; si j'avais fait des fautes, vous me les pardonneriez, et je n'en ai fait aucune, si ce n'est en pensée ; car pour en parole ou en action, je vous défie de m'en reprocher aucune. Vous m'avez écrit, me dites-vous, des *Lettres portugaises*, des élégies de madame de la Suze, je vous avais interdit l'amitié et vous osez en avoir, vous osez me l'avouer ; je suis malade et voilà que la tête vous tourne ; vous poussez l'extravagance jusqu'à désirer d'avoir de mes nouvelles deux fois la semaine ; il est vrai que vous vous contenteriez que ce fussent de simples bulletins en anglais, et avant que d'avoir reçu mes réponses sur cette demande, vous avez le front, la hardiesse et l'indécence de songer à envoyer Wiart à Londres pour être votre résident. Miséricorde ! que serais-je devenue ? j'aurais été un héros de roman, un personnage de comédie, et quelle en serait l'héroïne ?..... J'intercède votre sainte[1], je la prie d'apaiser votre colère ; elle vous

1. Madame de Sévigné (A. N.).

dira qu'elle a eu des sentiments aussi criminels que moi ; qu'elle n'en était pas moins honnête personne ; elle vous rendra votre bon sens, et vous fera voir clair comme le jour qu'une femme de soixante-dix ans, quand elle n'a donné aucune marque de folie ni de démence, n'est point soupçonnable de sentiments ridicules, et n'est point indigne qu'on ait de l'estime et de l'amitié pour elle. Mais finissons, mon cher tuteur, oublions le passé ; ne parlons plus que de balivernes, laissons à tout jamais les amours, amitiés et amourettes ; ne nous aimons point, mais intéressons-nous toujours l'un à l'autre sans nous écarter jamais de nos principes ; je les veux toujours suivre et respecter sans les comprendre ; vous serez content, mon tuteur, soyez-en sûr, et vous me rendrez parfaitement contente si vous ne me donnez point d'inquiétude sur votre santé, et si vous ne vous fâchez plus contre moi au point de m'appeler *madame*, ce mot gèle tous mes sens ; que je sois toujours *votre petite* ; jamais titre n'a si bien convenu à personne, car je suis bien petite en effet.

» ... Il me reste à vous faire une petite observation pour vous engager à être un peu plus doux et plus indulgent ; ce sont mes malheurs, mon grand âge, et je puis ajouter aujourd'hui mes infirmités ; s'il était en votre pouvoir de m'aider à supporter mon état, d'en adoucir l'a-

mertume, vous y refuseriez-vous? Et ne tiendrait-il qu'à la première caillette maligne ou jalouse, de vous détourner de moi? Non, non, mon tuteur, je vous connais bien, vous êtes un peu fou, mais votre cœur est excellent; et quoique incapable d'amitié, il vaut mieux que celui de tous ceux qui la professent: grondez-moi tant que vous voudrez, je serai votre pupille malgré l'envie. »

Cette triste fin de lettre de la pauvre aveugle est touchante, mais on verra qu'elle ne désarma point Walpole.

XV

1765-1769

Mort du Dauphin. — Hénault écrit au roi. — Maladie et mort de la Dauphine. — Walpole fait un second séjour à Paris (1767). — Suite de sa correspondance avec madame du Deffand. — La duchesse de Choiseul. — Mort de la reine. — Maladie et vieillesse d'Hénault. — Il est entouré de soins par ses amis. — Correspondance de madame du Deffand et de Walpole. — Les portraits de la duchesse de Choiseul et de madame du Deffand par Carmontelle, envoyés à Walpole. — Troisième séjour de Walpole à Paris (1769).

Depuis sa dernière maladie, la santé du président était demeurée fort altérée et l'obligeait aux plus grands soins. Dans les lettres de la reine à la duchesse de Luynes, elle se plaint souvent de ne pas voir son surintendant, elle lui fait demander sans cesse de venir à Versailles

et malgré le dévouement d'Hénault et son affection respectueuse pour Marie Leczinska, il ne peut répondre à son appel, il est fréquemment retenu chez lui par des indispositions assez graves.

La pauvre reine avait bien souvent besoin de ses amis. Les chagrins l'assaillaient de toutes parts et le plus grand de tous était l'inquiétude causée par la santé du Dauphin. Un rhume négligé et une série d'imprudences avaient déterminé une maladie de poitrine qui offrit bientôt des symptômes effrayants, et malgré la sollicitude et les soins touchants dont il fut entouré, il ne tarda pas à succomber le 20 décembre 1765.

Cette mort fut un coup terrible pour la reine qui adorait ce fils auprès duquel elle avait toujours trouvé appui et consolation. Hénault ne quitta pas Versailles pendant ces tristes moments et voici la lettre qu'il écrivit au roi quelques jours après.

Lettre du président Hénault au roi Louis XV à l'occasion de la mort du Dauphin[1].

« Sire,

» J'ai respecté dans le premier moment la dou-

1. Nous devons cette lettre à M. Brenot, qui a bien voulu nous prêter l'autographe qui figure dans sa belle collection.

leur de Votre Majesté, sa santé nous devient, s'il est possible encore, plus précieuse et pour elle-même et pour celle de la reine.

» La consternation est générale, on oublie les malheurs de l'État pour porter ses regrets sur la personne du prince le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu ; il nous l'a envié, et en a fait un saint au lieu d'un grand roi. Nos neveux lui auraient obéi, et nous l'invoquerons.

» Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur.

» HÉNAULT.

» 4 janvier 1766.

» *P.-S.* — Un maudit rhumatisme m'empêche d'écrire de ma main. »

La reine tomba assez gravement malade après la mort de son fils, et donna même de sérieuses inquiétudes, mais dès le commencement de mai sa santé se raffermit. Il n'en fut pas de même pour la Dauphine. Cette princesse n'avait quitté son mari ni jour ni nuit, fut prise d'une toux opiniâtre suivie d'un crachement de sang vers la fin d'avril et on ne tarda pas à découvrir qu'elle était atteinte de la même maladie.

Cependant de sourdes rumeurs circulaient à la cour.

On prétendait que les médecins n'étaient point d'accord. On prononçait tout bas le mot de poison, on donnait à entendre qu'il n'était pas bien certain que le Dauphin eût succombé à une maladie de poitrine, mais plutôt à un dépérissement inexplicable. La fraction de la cour composée des ennemis de Choiseul, et il en avait de puissants, allaient jusqu'à le nommer tout bas. On fit appeler en consultation pour la Dauphine le célèbre médecin genevois Théodore Tronchin. En entrant dans la chambre à coucher de la princesse il s'écria : « Mais elle est empoisonnée ! » On juge si ce propos rapporté aussitôt par tous ceux qui étaient dans la chambre se répandit rapidement. Une heure après, Choiseul le savait et exaspéré contre Tronchin ne parlait rien moins que de le faire mourir sous le bâton. L'explication de cette exclamation était pourtant bien simple et ne touchait en rien au duc de Choiseul. La chambre de la Dauphine comme toutes celles des appartements royaux était très vaste et très froide; or, pour la réchauffer plus facilement on avait conservé une habitude datant de Louis XIV et qui consistait à coller hermétiquement les fenêtres à la Toussaint pour ne les rouvrir qu'au mois d'avril. Or on était au mois de janvier et Tronchin suffoqué par l'odeur méphitique qui s'exhalait de cette chambre où couchait non seulement la Dauphine mais

encore une ou deux personnes de service, s'était écrié « elle est empoisonnée », voulant parler du mauvais air.

Le mal ne put être enrayé, la Dauphine avait contracté la maladie de son mari en le soignant avec tant de dévouement. Au bout d'un an à peu près, le 13 mars 1767, Marie-Joséphine de Saxe mourut, confiant à la reine le soin de ses quatre enfants : le Dauphin plus tard Louis XVI ; le comte de Provence, devenu Louis XVIII; le comte d'Artois, Charles X et la princesse Élisabeth, douce et charmante victime de la fureur révolutionnaire.

Cette mort causa un profond chagrin à la reine qui aimait la Dauphine comme sa propre fille et de nouveaux symptômes de la maladie de langueur qui devait l'emporter ne tardèrent pas à se montrer.

Quelque temps après la mort de la Dauphine Walpole annonçait à madame du Deffand qu'il formait le projet d'un nouveau voyage à Paris et, cette fois-ci, malgré sa rudesse apparente il ne lui cache pas qu'il n'y vient que pour elle. La joie de la marquise dépassa toute imagination, elle essaye de plaisanter, mais malgré elle son cœur déborde.

« Oh ! je ne saurais me persuader qu'un homme de votre importance qui tient dans sa main tous les ressorts d'un grand État, et par

concomitance ceux de toute l'Europe, se soit déterminé à tout quitter pour venir trouver une vieille sibylle. Oh! cela est bien ridicule; c'est avoir *toute honte bue* que d'avoir pu prendre un tel parti; toutefois, je l'avoue, j'en suis bien aise! »

Mais son bonheur est empoisonné par la crainte des fatigues du voyage, des mauvaises auberges, d'une attaque de goutte intempestive, enfin de mille chimères, comme pourrait s'en former une tête de vingt ans, elle considère son départ comme un *sacrifice* à l'amitié et écrit à ce héros de dévouement, qui n'a d'autre mérite que de faire un voyage qui l'amuse :

« L'expérience vous a amené à mépriser tous les hommes, vous a rendu insensible, et en même temps vous sacrifiez votre santé, votre tranquillité, votre vie aux intérêts de ceux dont vous ne vous souciez point! Ah! convenez que tout cela est incompréhensible!... »

Il est certain que, malgré une dureté qui va jusqu'à la cruauté quand la crainte du ridicule s'en mêle, Walpole avait pour madame du Deffand l'amitié la plus sincère. Il suffit pour s'en convaincre de lire la façon dont il s'exprime sur elle dans ses lettres à Conway, à Georges Montagu. Mais il n'est pas possible qu'en dehors de l'effroi que lui inspire la passion sénile de la marquise, il ne soit pas assommé par les rabâ-

chages continuels sur l'amitié. Il est évident que chaque lettre qui lui arrive de cette trop fidèle correspondante lui cause une déception et une impatience difficile à réprimer; il attend des nouvelles, des anecdotes, des jugements mordants et spirituels sur les choses du jour, livres, théâtre, comme elle peut si bien les faire, et au lieu de cela, il trouve des dithyrambes ridicules, des dissertations sans fin sur une amitié qui n'est qu'un amour déguisé, et des perpétuels retours sur elle-même, sur ce qui l'ennuie, ou ce qui la lasse. Or, tout l'ennuie et tout la lasse. En lisant ces lettres aujourd'hui, on finit par être aussi ennuyé qu'elle et par comprendre l'irritation de Walpole. Aussi, avant de se mettre en route, pose-t-il ses conditions: il craint qu'elle ne le force à voir des gens qui ne lui plaisent guère et à ne pas voir ceux qui lui plaisent, parce qu'elle est brouillée avec eux. La réponse de la marquise nous fait entrevoir les articles du traité assez despotique qu'il lui impose, mais elle accepte tout d'avance et de bonne foi, sauf à l'enfreindre plus tard sans s'en douter:

Dimanche, 6 juillet 1767.

« Vous n'étiez pas dans la plus agréable disposition le 29 et le 30 qui sont les dates de votre dernière lettre. Ce n'est pas que je m'en plaigne,

elle est froidement honnête, et vous ne me grondez plus; aussi je n'ai rien à dire, mais je voudrais savoir si je suis enfin parvenue à vous contenter, et si je suis parfaitement corrigée de tout ce qui vous déplaisait. Ce qui me fait craindre que cela ne soit pas, c'est que je crois voir que votre séjour ici vous inquiète, et que la complaisance qui vous y amène vous coûte beaucoup; mais, mon tuteur, songez au plaisir que vous me ferez, quelle sera ma reconnaissance! Je ne vous dirai point combien cette visite m'est nécessaire; vous jugerez par vous-même, si je vous en ai imposé sur rien, et si vous pourrez jamais vous repentir des marques d'amitié que vous m'avez données. Vous faites une récapitulation des personnes que vous pourrez voir: vous n'aurez que l'embarras du choix et votre choix sera extrêmement libre.

» Vous avez beau dire que vous ne viendrez ici que pour moi, je ne m'en souviendrai que pour vous en être obligée, et non pas pour exiger de vous de me voir un quart d'heure de plus qu'il ne vous conviendra. Vous vivrez avec mes connaissances, si cela vous convient; ou avec les Rochefort, Maurepas et d'Egmont, si cela vous est plus agréable[1]; enfin, je resterai tran-

1. Madame du Deffand était brouillée avec ces derniers. Le comte de Maurepas était encore en disgrâce, mais Versailles seul lui était nterdit, il avait obtenu, grâce au duc de Nivernais, de pouvoir ha-

quille dans ma cellule ; vous m'y viendrez trouver quand vous voudrez, et jamais vous n'entendrez ni plaintes, ni reproches, ni raisonnements, ni sentiments, ni romans... Il ne me restera à Paris (au mois d'août) que madame d'Aiguillon[1] (qui est tantôt à Rueil chez son frère et tantôt à Paris, et avec qui je suis fort bien), mesdames de La Vallière, de Forcalquier, de Crussol, et puis la maison du président, que madame de Jonsac rend très agréable.

» Voilà, mon tuteur, l'état des choses ; je me flatte que vous ne vous ennuierez point. Je dois vous prévenir que vous me trouverez très près de la décrépitude ; cela ne devra point vous surprendre, ni vous fâcher, je n'en suis pas de plus mauvaise humeur, je me soumets paisiblement et avec assez de courage aux malheurs qu'on ne peut éviter et j'aurais bien du plaisir à vous dire ce vers de Voltaire :

Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis...

» Adieu, mon tuteur, que je n'aie rien à combattre avec vous, n'ayez nulle espèce de défiance de moi ; exceptez-moi, s'il se peut, des règles que

biter Paris pendant l'hiver. Nous connaissons madame de Rochefort ; quant à la belle madame d'Egmont, on sait qu'elle était fille du maréchal de Richelieu.

1. Sœur du maréchal de Richelieu.

vous vous êtes prescrites; n'ajoutez point volontairement la froideur à l'indifférence! »

Enfin Walpole part et annonce son arrivée d'abord pour le 20, puis pour le 23; ce changement bouleverse madame du Deffand:

« Comptant que vous arriveriez le jeudi 20, je n'avais point contremandé mon dimanche et j'avais seulement eu soin de n'avoir que vos plus particulières connaissances, excepté madame de Villeroi qui était engagée quinze jours à l'avance, et j'avais prié mademoiselle Clairon, je l'aurai donc aujourd'hui à sept heures. Les spectateurs seront mesdames de Villeroi, d'Aiguillon, de Chabrillant, de La Vallière et de Montigny; les hommes, de Sault et Pont de Veyle, puis le président et madame de Jonsac qui ne resteront point à souper. »

Walpole descendait ordinairement à l'hôtel garni du Parc-Royal, rue du Colombier; on suppose bien que madame du Deffand avait envoyé prévenir l'hôtesse dix fois pour une, afin que tout soit prêt; enfin, elle ajoute à la lettre ci-dessus:

« J'ai fait prier hier madame Simonetti, votre hôtesse, d'envoyer chez moi au moment de votre arrivée; si vous voulez venir chez moi, comme je l'espère, vous aurez sur-le-champ mon carrosse; mais si, comme je le crains, vous voulez rester chez vous, je vous enverrai à souper: du riz, un

poulet, des œufs frais, enfin ce qui vous conviendra.

» Je me flatte que demain vous dînerez et souperez avec moi en tête à tête, nous en aurons bien à dire. Je suis comblée de joie, mais j'ai en même temps une peur terrible; attendez-vous à me trouver bien bâton rompu.

» Sans cette maudite compagnie que j'ai si sottement rassemblée et qui, comme je vous l'ai dit, doit arriver à sept heures, vous m'auriez trouvée chez vous, à la descente de votre chaise; cela vous aurait fort déplu, mais je m'en serais moquée !

» Allons, mon tuteur, si vous n'êtes pas las à mourir, venez souper chez moi, ou du moins, venez me voir un moment. Mais bon ! qu'est-ce que je dis, vous n'arriverez pas aujourd'hui, j'ai calculé les postes, et si vous avez couché à Arras, vous aurez quarante et-une lieues à faire. Enfin, si vous arrivez et que vous ne vouliez pas me voir aujourd'hui, que j'aie au moins de vos nouvelles avant de me coucher. Mandez-moi ce que vous voudrez pour votre dîner de demain et quelle est votre heure. »

Walpole trouva cette missive au débotté, on voit d'ici ce qu'elle promettait en fait de liberté et ce que sont devenus les articles du traité; mais, cette fois, il se montra bon prince et on lit dans son Journal de voyage : « Le 23 août, arrivé à

Paris un quart avant sept heures; à huit heures, rendu chez madame du Deffand, trouvé la Clairon qui jouait le rôle de Phèdre et d'Agrippine. Elle n'est pas grande, je goûtai son jeu plus que je n'attendais. Soupé là avec elle et avec les duchesses d'Aiguillon et de Villeroi. »

Ce séjour se passa bien quoique madame du Deffand et son ami aient dû se quereller plus d'une fois, ils ne nous en ont pas fait confidence, et Walpole resta jusqu'au 9 octobre. Pendant ce temps, sa vieille amie s'ingénie à lui prodiguer les soins, les prévenances, les flatteries les plus délicates ; elle ne vit, ne respire que pour lui, pour ses plaisirs; il faut qu'elle lui procure tous les divertissements, toutes les distractions possibles, pourvu qu'il s'amuse et qu'il soit de bonne humeur, elle est contente. Il daigne se montrer satisfait, tout en se fâchant de temps en temps, à propos des démonstrations de tendresse de la pauvre vieille femme. Elle s'est contenue dans le commencement, mais à la fin du séjour, mais la veille du départ, et malgré les dures leçons qu'elle a reçues, elle laisse encore échapper son secret. Son cœur la trahit, elle s'en accuse et s'en excuse dès le lendemain avec une bonne foi et un chagrin qui feraient pitié, s'ils ne faisaient sourire, car l'expression de ce repentir n'est autre qu'une nouvelle déclaration d'amour.

A peine Walpole parti, elle lui expédie cette

lettre qui arrivera en même temps que lui à Londres :

Vendredi 9 octobre à dix heures du matin.

« Que de lâcheté, de faiblesse et de ridicule je vous ai laissé voir ! Je m'étais bien promis le contraire ; mais, mais... oubliez tout cela, pardonnez-le-moi, mon tuteur, et ne pensez plus à votre petite que pour vous dire qu'elle est raisonnable, obéissante et par-dessus tout reconnaissante ; que son respect, oui je dis respect, que sa crainte mais sa crainte filiale, son tendre mais sérieux attachement, feront jusqu'au dernier moment le bonheur de sa vie. » (Jusqu'ici on peut admettre ce début, assez bizarre cependant, mais voyons la fin.) « Qu'importe d'être vieille, d'être aveugle, qu'importe le lieu qu'on habite ? qu'importe tout ce qui environne soit sot ou extravagant ? Quand l'âme est fortement occupée, il ne lui manque rien que l'objet qui l'occupe ; et quand cet objet répond à ce qu'on sent pour lui, on n'a plus rien à désirer. »

On voit par ces lignes brûlantes que Walpole a beau faire, la marquise est incorrigible : la pauvre femme ne comprendra jamais ce qu'il attend d'elle. Il ne lui cache pas son opinion cependant, car quelques mois après son départ, madame du Deffand poussée à bout par les critiques amères de son ami lui écrit : « Au

nom de Dieu, mon tuteur, finissez vos déclamations, vos protestations contre l'amitié. Ne nous tourmentons point l'un l'autre, moi en vous vantant ce que vous détestez, et vous en blâmant ce que j'estime ; laissons là l'amitié, bannissons-la; mais n'ignorons pas le lieu de son exil pour la retrouver s'il en était besoin : voilà la grâce que je vous demande et la promesse que je vous fais, c'est de ne jamais prendre son nom en vain. » Cet éloge de l'amitié dans la bouche de madame du Deffand, qui était l'amie la moins constante est assez bizarre, mais il faut bien le dire qu'en écrivant, elle ne pense qu'à Walpole qui s'en moque le premier. Voyant la facilité avec laquelle madame du Deffand remplaçait ses amis, il lui écrivait: « Vous me rappelez un Anglais qui allant consoler quelqu'un de la mort d'un ami, lui dit : Faites comme moi, lorsque j'ai le malheur de perdre un ami, je vais sur-le-champ au café Saint-Jacques pour en prendre un autre. »

Nous n'avons parlé jusqu'ici que fort incidemment de la liaison intime de madame du Deffand avec les Choiseul, ses parents. Cette amitié s'était fort augmentée pendant les séjours de Walpole, auquel madame de Choiseul plaisait fort. « C'est la plus charmante petite créature qui soit sortie d'un œuf de fée, » disait-il d'elle; il appréciait son bon sens, sa conversation élevée

quoiqu'un peu trop philosophique pour son goût. Il jugeait avec beaucoup de raison que cet esprit sage, pondéré et même volontiers raisonneur pouvait avoir une excellente influence sur l'imagination mobile et décousue de la marquise et, dans ce moment-là, il poussait fortement à resserrer le plus possible les liens de leur amitié. Madame du Deffand le laisse faire et d'autant plus volontiers qu'il lui fallait à tout prix une confidente pour lui ouvrir son cœur et lui avouer ce qu'il ressentait pour son Horace.

Si madame du Deffand eût été moins exigeante en amitié, il semble qu'elle aurait pu se montrer satisfaite de la trinité qui lui restait : « Voltaire, son ami d'esprit; Walpole son ami de cœur, et madame de Choiseul son amie de cœur et d'esprit, » comme le dit de Lescure. Mais il ne lui fut pas donné d'être jamais satisfaite.

Non seulement madame de Choiseul, par sa valeur personnelle, formait une intimité charmante, mais sa situation et celle de son mari en faisaient de véritables appuis pour la marquise dans diverses circonstances, lui procuraient certaines faveurs et certains plaisirs que sa position plutôt modeste ne lui eût pas permis de s'accorder. Le duc jouissait d'un pouvoir qui semblait à son apogée; sa faveur auprès du roi datait de madame de Pompadour et depuis la mort de cette dernière rien n'indiquait qu'elle eût diminué. Le

règne des maîtresses en titre semblait passé. Louis XV se contentait de caprices passagers et, d'ailleurs, les deuils successifs qui étaient venus frapper la famille royale, à si peu d'intervalle, avaient jeté un voile assez sombre sur la cour; il n'était plus question des petits soupers, ni des petits voyages. L'appartement de madame de Pompadour avait été donné à la Dauphine, puis après sa mort, à madame Victoire. Le roi adorait ses filles, s'en occupait beaucoup; rien ne pouvait faire prévoir l'avènement d'une nouvelle maîtresse et par conséquent celui de nouveaux favoris.

Un événement imprévu allait changer la face des choses.

La reine avait ressenti une douleur profonde de la mort de ses enfants, et une profonde mélancolie s'était emparée d'elle. Le sort semblait s'acharner sur la pauvre Marie Leczinska; après la mort du Dauphin, avant celle de la Dauphine elle eut la douleur de perdre son père, le roi Stanislas, qui succomba en pleine santé à un accident grave. Sa robe de chambre prit feu et avant qu'on eût le temps de le secourir il fut grièvement atteint et ne survécut que quelques jours à ses brûlures. Sa présence et ses lettres, avaient toujours été un appui et une consolation pour sa fille, et sa tendre affection aida souvent la reine à supporter l'abandon dans lequel la laissait

le roi. Tant de chagrins successifs achevèrent de détruire la santé déjà ébranlée de la reine; dès le printemps de 1768, son état devint fort alarmant. On exposa le saint sacrement dans toutes les églises et on ordonna les prières de quarante heures. On multiplia les consultations, mais en vain. « Louis XV se montrait plein de sollicitude pour celle qu'il avait si longtemps délaissée. Un jour, insistant auprès d'elle pour qu'elle consentît à manger, les médecins disant que c'était le meilleur remède à sa faiblesse, elle lui répondit : « Si vous voulez que je guérisse, rendez-moi ceux que j'ai perdus, et le roi se détourna pour qu'elle ne vit pas les larmes qui s'échappèrent de ses yeux. »

La reine demanda enfin à recevoir l'extrême-onction qui lui fut administrée le 20 mai par le cardinal de Rochechouart, son grand aumônier. Il y eut un mieux sensible pendant quelques jours, ses forces semblèrent revenir, on reprenait quelque espoir, mais dès le 20 juin les symptômes les plus graves annoncèrent une fin prochaine. Le 24, à dix heures du matin, la reine expira dans son palais de Versailles; elle avait atteint la veille sa soixante-cinquième année. Le roi, qui pendant ces derniers jours venait à chaque instant s'informer de son état avec une émotion qu'il ne cherchait pas à cacher, fut averti par le premier médecin Lassone que la reine venait de

rendre le dernier soupir, car d'après une étiquette cruelle, le roi ne devait assister à la fin d'aucun des siens. Louis XV témoigna une douleur très vive et infiniment plus marquée qu'à la mort du Dauphin et de madame de Pompadour; il pénétra sur-le-champ dans la chambre de la reine, l'embrassa tendrement en pleurant, puis voulut savoir de la bouche même du médecin les détails de la dernière heure. En entendant ce triste récit, le roi, debout près du lit de la reine, se trouva mal et Lassone dut le porter dans ses bras pour le placer dans un fauteuil[1]. Cette vive émotion, si rare chez Louis XV, fut-elle seulement causée par la mort de la reine? Ne s'y mêlait-il pas quelques remords, en pensant à tout ce qu'il avait fait souffrir à cette douce créature? Dieu seul le sait.

La mort de la reine accabla tout à fait Hénault, dont la santé chancelante ne supportait plus les vives émotions; mais son chagrin fut

1. On lit le récit de cette anecdote singulièrement altéré dans la *Vie privée de Louis XV*, de Mouffle d'Argenville. Au lieu du roi, c'est Lassone, dit-il, qui se trouva mal pendant ce douloureux récit et c'est lui que le roi prit dans bras pour le placer dans le fauteuil. Nous sommes persuadés qu'il y a là une coquille d'imprimeur et que notre version est la bonne d'autant plus que d'Argenville cite ce trait à l'appui de l'émotion et du vif chagrin que la mort de la reine causa à Louis XV; en quoi cela prouve-t-il son chagrin d'avoir assis Lassone dans un fauteuil? Nous avons reproduit nous-mêmes la version de d'Argenville dans *La Fin du* XVIII*e siècle*, ne connaissant pas alors celle d'Hénault.

adouci par les soins affectueux, les attentions de tous ses amis.

Il est impossible de voir une vieillesse plus entourée que la sienne. En tête de ses intimes, il faut placer sa nièce, l'aimable et dévouée madame de Jonsac. Cette charmante femme, dont le mari, brutal et désagréable, faisait ressortir, par contraste, toutes les qualités, tenait la maison du président et en faisait les honneurs avec tant de grâce qu'elle eût, à elle seule, suffi pour attirer la nombreuse compagnie qui entourait le vieillard. Puis, en dehors d'elle, venait un groupe de fidèles : madame de Rochefort, le duc de Nivernais, madame de Forcalquier, la duchesse de Châtillon et tant d'autres. Il est sans cesse question d'Hénault dans leurs correspondances. C'est à qui lui prodiguera les attentions les plus délicates. Comme il ne va plus au théâtre, on organise des concerts chez lui ou chez ses amis. Il trouve à Saint-Maur, chez madame de Pontchartrain, un fauteuil confessionnal[1] semblable à celui de sa chambre à coucher ; la bonne madame de Pontchartrain l'a fait faire exprès, ainsi que des bottes fourrées comme celles qu'il porte chez lui. A Paris, chez le duc de Nivernais, on l'entoure de toutes les prévenances imaginables, des soupers exquis, composés des plats qu'il préfère, etc., etc.;

1. Ce nom figure souvent dans les inventaires du temps, ainsi que celui de fauteuil-cabriolet. Nous ignorons leur signification.

enfin, si pendant sa vie Hénault a obligé ses amis, il n'a pas eu affaire à des ingrats !

Walpole lui-même, dont le cœur valait mieux que le caractère, pense, dans sa retraite de Strawberry-Hill, à faire quelque chose qui soit agréable au président. Il possède tout un attirail d'imprimerie et il imagine d'imprimer *Cornélie Vestale*, la fameuse tragédie qui n'eut que cinq représentations. « Ma presse, écrit-il à Conway en 1768, ma presse est ressuscitée et elle sert en ce moment à imprimer une pièce française du vieux président Hénault. Elle est tombée, il y a plusieurs années, à Paris, et cependant je la trouve bien meilleure que beaucoup d'autres qui ont eu du succès et beaucoup meilleure qu'aucune de « *nos* » tragédies modernes. Je l'imprime pour faire plaisir à cet excellent vieillard qui a été extrêmement bon pour moi pendant mon séjour à Paris. Seulement, je doute qu'il soit encore en vie quand elle sera terminée. Il en aura cent exemplaires et il y en aura cent autres dont vous en aurez un. »

Walpole avait demandé au président quelques détails sur *Cornélie*, et celui-ci lui répond :

Le président Hénault à Horace Walpole.

Paris, 27 novembre 1767.

« *Cornélie Vestale*, tragédie, fut représentée,

monsieur, à la Comédie-Française en 1713; j'étais bien jeune alors, et c'était mon excuse. Elle fut assez bien reçue et j'eus du moins la sagesse de ne pas la faire imprimer; cependant, j'y pensais souvent, comme on fait à une première passion. On me flattait sur les détails de cette pièce; en effet, c'était le premier essor d'une âme tout étonnée des sentiments qu'elle éprouve la première fois, la pure fleur du sentiment qui paraît exagéré quand on ne l'a pas connu et qui est pourtant l'amour. On s'en moquera tant qu'on voudra, le reste de la vie n'est que de la galanterie, de la convenance, des traités, dont la condition secrète est de songer à se quitter au moment que l'on se choisit, comme l'on dit que l'on parle de mort dans les contrats de mariage.

» Je regrettais de temps en temps le sort de cette orpheline qui ne trouvait pas d'établissement. J'en causai avec vous, monsieur, et je ne pouvais mieux m'adresser; vous comprîtes mes regrets et vous finîtes par exiger de mon amitié de vous la donner pour la faire imprimer à cette presse que vous avez à votre campagne, et d'où l'on a vu sortir cette édition magnifique de *Lucain*. *Cornélie* n'aura pas perdu pour attendre: c'est pour elle un magnifique établissement, et, assurément, c'était un honneur auquel elle n'aurait jamais osé prétendre. Je vous l'abandonne; vous faites sa fortune; après avoir été l'accident

de l'amour, elle finira bien plus noblement par être le prix de l'amitié dont vous m'honorez. Je garde toujours l'incognito.

» Daignez recevoir, etc. »

En janvier 1768, madame de Choiseul fit faire son portrait par Carmontelle, ainsi que celui de madame du Deffand, groupés dans un même tableau, et les envoya à Walpole par le marquis du Châtelet qui venait de remplacer le comte de Guerchy comme ambassadeur à Londres.

Les deux portraits étaient des dessins au lavis, genre dans lequel excellait Carmontelle. Walpole écrit à ce sujet :

« Me voici le plus content des hommes; je viens de recevoir le tableau. J'ai arraché toutes les enveloppes dont il était barricadé et enfin je vous retrouve; oui, vous, vous-même. Je savais par inspiration que M. de Carmontelle devait vous peindre mieux que jamais Raphaël n'a su prendre une ressemblance; cela se trouve exactement vrai au pied de la lettre. Vous êtes ici en personne; je vous parle; il ne manque que votre impatience à répondre. La tulipe, votre tonneau, vos meubles, votre chambre, tout y est, et de la plus grande vérité; jamais une idée n'a été si bien rendue. Mais voilà tout. Pour la chère grand'maman, rien n'est plus manqué. Jamais, non, jamais, je ne l'aurais de-

vinée. C'est une figure des plus communes. Rien de cette délicatesse mignonne, de cet esprit personnifié, de cette finesse sans méchanceté et sans affectation, rien de cette beauté qui paraît une émanation de l'âme, qui vient se placer sur le visage, de peur qu'on ne la craigne au lieu de l'aimer. Enfin, enfin, j'en suis bien mécontent[1]. »

On voit que la *grand'maman* avait trouvé grâce devant le difficile Anglais et qu'il savait fort bien, quand il le voulait, tourner délicatement un compliment. Quelque temps après, il écrit encore, à propos du tableau et d'une édition des lettres de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins :

« Je voudrais avoir les portraits de ces deux personnes ensemble, non pas pour faire pendant, mais pour opposer au tableau de vous et de la grand'maman. J'y écrirai sous le vôtre, le naturel ; sous celui de la grand'maman, la raison ; sous la Maintenon, l'artifice ; et sous la princesse, l'ambition. Savez-vous ce qui s'ensuivrait ? Le grand nombre aimerait, la vie durant, à être les dernières, et, après la mort, avoir été les premières. »

Il y a toujours dans les lettres de Walpole un grain d'originalité et une tournure vive et

1. Ce tableau est placé à Strawberry-Hill, dans la chambre turque, où est également une vue de l'hôtel de Sévigné.

piquante qui, si nous osons le dire, les rend infiniment plus amusantes à lire que celles de madame du Deffand. Quelque temps après celles que nous venons de citer, août 1768, le jeune roi de Danemark, Charles VII, arrive en Angleterre et Walpole écrit à madame du Deffand qui demandait des détails : « Ah ! ma petite, on vous a trompée ; ce n'est point le roi de Danemark qui vient de débarquer dans notre île, c'est une poupée que la grand'maman pourrait vous présenter dans le tableau ; il est si petit qu'on le dirait sorti d'une noisette. Son visage n'est pas mal, il est assez bien fait et son air, dans un microscope, est assez imposant. Il est joli, sérieux, fort attentif, et sa curiosité déjà usée. Il est accompagné d'une chevalerie entière de cordons blancs, ce qui fait que cette cour ambulante a l'air d'une croisade... L'incognito est très mal observé ; la majesté du diadème perce les nuées du mystère ! Voilà de grands mots ; si vous ne les voulez pas, gardez-les pour madame Dupin. Hier le petit monarque fut à l'Opéra et s'y ennuya comme les sultans de Crébillon. Il n'a point d'oreilles pour la musique ; peut-être qu'il aimera la vôtre. Pardonnez cette escapade ; mais vous savez que je suis incorrigible sur votre Opéra. »

On voit, d'après le tour enjoué, quoique observateur et moraliste, des lettres de Walpole, quel ton il eût voulu donner à leur correspondance et

on comprend parfaitement l'impatience que lui cause le retour perpétuel de madame du Deffand sur un sujet qui le crispe à bon droit.

En octobre 1768, c'est-à-dire un an après son second voyage, Walpole lui écrivit une épître d'une impertinence rare à ce qu'il paraît, mais que nous ne possédons pas; nous pouvons seulement en juger par la réponse. Walpole venait d'être malade et la marquise avait écrit une lettre affolée qui lui valut celle dont nous parlons. En la recevant, elle fut hors d'elle-même et répondit d'un ton qu'elle n'avait jamais employé jusqu'ici :

« Ah ! je suis bien loin de vous croire guéri, et je vous tiens pour plus malade de l'esprit que du corps; mes lettres sont pour vous les pâtés de Périgueux que J. Wilkes[1] reçoit dans sa prison; il les trouve remplis de poison, et s'il y en a en effet, c'est celui qu'il y met. Nous avons ici un dicton qui dit : « Quand Dagobert voulait noyer » ses chiens, il les disait enragés. » Pour moi, je crois que vous l'étiez un peu quand vous m'avez écrit cette charmante lettre que je reçois.

1. John Wilkes, célèbre membre du parlement anglais, chef de l'opposition et ennemi acharné de lord Berte. Il écrivait dans le journal *North Brihgton* et y publia des articles sanglants contre le ministère et même des libelles contre le roi, à la suite desquels il fut condamné à la prison. Mais il ne subit qu'une faible partie de sa peine. Wilkes, né à Londres le 17 octobre 1727, mort le 6 décembre 1797.

La belle comparaison que vous faites d'une phrase de ma lettre dans laquelle je dis que *craignant de vous perdre, je regarde comme un malheur de vous avoir connu!* Je ne crois pas d'abord que la religieuse portugaise eût un amant goutteux; et s'il le devenait, je crois qu'elle ne s'en soucierait plus guère. Mais, monsieur, j'ai cru qu'il n'était pas indécent ni trop passionné de dire de son ami ce qu'on dit tous les jours de son chien; je suis persuadée, par exemple, que si les couches de Rosette ont été fâcheuses, vous aurez dit dans cet instant que vous vous étiez fâché de vous y être attaché...

» Il n'y a rien de si incompréhensible que vous... Dieu ne l'est pas davantage; mais, s'il n'est pas plus juste, ce n'est pas la peine d'y croire. Votre dernière colère est de la plus extrême extravagance; mais je me garderais bien de chercher à vous le démontrer; vous avez la tête fêlée, j'en suis sûre. Je m'en étais toujours un peu doutée, mais pour aujourd'hui j'en suis convaincue. Comme la mienne est fort saine, c'est à moi à me conduire de façon à éviter à l'avenir de pareilles scènes. »

Belle résolution, si elle était durable; mais autant en emporte le vent et nous verrons à chaque instant éclater les reproches que son tuteur ne se lasse pas plus de lui adresser qu'elle ne se lasse

de les mériter. Malgré cela on trouve dans cette correspondance, mêlée de pluie et de soleil, des lettres dignes d'être comptées parmi les plus éloquentes qui se soient écrites. Celles-là sont le fruit des cruelles insomnies qui torturaient madame du Deffand, et quand une lettre aiguë du terrible Walpole arrivait le matin s'ajouter à l'agitation d'une longue nuit sans sommeil, la surexcitation de la marquise arrivait à son comble et lui faisait dicter des pages dans lesquelles l'amertume, l'effroi, la désespérance s'exhalent avec une impétuosité, un chaleur et une justesse d'expression des plus remarquables.

Madame la marquise du Deffand à M. Horace Walpole.

Paris, samedi 1er avril 1769.

« Dites-moi pourquoi, détestant la vie, je redoute la mort? Rien ne m'indique que tout ne finira pas avec moi ; au contraire, je m'aperçois du délabrement de mon esprit, ainsi que de celui de mon corps. Tout ce qu'on dit pour ou contre ne me fait nulle impression. Je n'écoute que moi, et je ne trouve que doute et obscurité. *Croyez*, dit-on, *c'est le plus sûr ;* mais comment croit-on ce que l'on ne comprend pas? Ce que l'on ne comprend pas peut exister sans doute, aussi je ne le nie pas ; je suis comme un sourd et un aveugle né ; il y a des sons, des couleurs,

il en convient, mais sait-il de quoi il convient? S'il suffit de ne point nier, à la bonne heure, mais cela ne suffit pas. Comment peut-on se décider entre un commencement et une éternité, entre le plein et le vide? Aucun de mes sens ne peut me l'apprendre, que peut-on apprendre sans eux? Cependant si je ne crois pas ce qu'il faut croire, je suis menacée d'être mille et mille fois plus malheureuse après ma mort que je ne le suis pendant ma vie. A quoi se déterminer, et est-il possible de se déterminer? Je vous le demande à vous qui avez le caractère si vrai, que vous devez, par sympathie, trouver la vérité, si elle est trouvable. C'est des nouvelles de l'autre monde qu'il faut m'apprendre, et me dire si nous sommes destinés à y jouer un rôle.

» Je fais mon affaire de vous entretenir de ce monde-ci...

» Il n'y a pas une seule personne à qui on puisse confier ses peines, sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. Raconte-t-on ses plaisirs et ses succès? On fait naître la haine. Faites-vous du bien? La reconnaissance pèse, et l'on trouve des raisons pour s'en affranchir. *Faites-vous quelques fautes? Jamais elles ne s'effacent*, rien ne les peut réparer[1]... Voyez-vous

1. Cette phrase est une des rares allusions à sa jeunesse orageuse, qu'on trouve dans les lettres de madame du Deffand.

des gens d'esprit? Ils ne seront occupés que d'eux-mêmes; ils voudront vous éblouir, et ne se donneront pas la peine de vous éclairer. Avez-vous affaire à de petits esprits? Ils sont embarrassés de leur rôle; ils vous sauront mauvais gré de leur stérilité et de leur peu d'intelligence. Trouve-t-on, au défaut de l'esprit, des sentiments? Aucuns, ni de sincères, ni de constants. L'amitié est une chimère, on ne reconnaît que l'amour, et quel amour! Mais en voilà assez, je ne peux pas porter plus loin mes réflexions: elles sont le produit de l'insomnie; j'avoue qu'un rêve vaudrait mieux. »

Walpole répond avec une simplicité calme et une grande hauteur de pensées à cet appel désespéré:

« C'est à moi que vous vous adressez pour résoudre vos doutes? Je crois fermement à un Dieu tout-puissant, tout juste, tout plein de miséricorde et de bonté; je suis persuadé que l'esprit de bienveillance et de bienfaisance est l'offrande la moins indigne de lui être présenté. Je crois à une vie future. Dieu a tant fait de bon et de beau, qu'on devrait se fier à lui sur le reste. Il ne faut pas avoir dessein de l'offenser. La vertu doit lui plaire; donc il faut être vertueux. Mais notre nature ne comporte pas la perfection. Dieu ne demandera donc pas une perfection qui n'est pas naturelle. Voilà ma croyance, elle est

fort simple et fort courte. Je crains peu, parce que je ne sers pas un tyran. »

Mais il relève vigoureusement l'injustice et l'amertume de la fin de la lettre et reproche à madame du Deffand une exigence qui finira par repousser tous ses amis :

« Vous mesurez l'amitié, la probité, l'esprit, enfin tout, sur le plus ou le moins d'hommages qu'on vous rend. Voilà ce qui détermine vos suffrages et vos jugements, qui varient d'un ordinaire à l'autre. Défaites-vous ou au moins faites semblant de vous défaire de cette toise personnelle, et croyez qu'on peut avoir un bon cœur sans être toujours dans votre cabinet. Je vous l'ai souvent dit : vous êtes exigeante au delà de toute croyance ; vous voudriez qu'on n'existât que pour vous ; vous empoisonnez vos jours par des soupçons et des défiances, et vous rebutez vos amis en leur faisant éprouver l'impossibilité de vous contenter »

La marquise accepte avec résignation ces reproches mérités et pour obtenir son pardon elle s'efforce de remplir ses lettres de choses qu'elle sait devoir plaire à son ami. Les intrigues de la cour, petites ou grandes, figurent au premier rang. Il ne s'agit de rien moins que d'une nouvelle maîtresse du roi qui paraissait devoir jouer un rôle auquel on ne s'attendait plus. Le grand deuil du roi expirait en décembre ; il alla passer

deux jours à Bellevue pendant qu'on détendait les appartements de Versailles et l'on commença à parler sérieusement de l'avènement prochain d'une nouvelle favorite appuyée et mise en avant par le duc d'Aiguillon et le duc de Richelieu, c'est-à-dire par la cabale opposée aux Choiseul. Voici dans quels termes en parle madame du Deffand dès janvier 1769 : « On prétend que demain est le grand jour où une toilette décidera peut-être du destin de l'Europe, de la destinée des ministres, etc... Il y a des paris, le petit nombre est pour la robe de chambre, je suis de ceux-là. Le grand nombre est pour le grand habit (la présentation). On s'appuie sur le témoignage des tailleurs, des couturières, du maître à danser. Ce sont bien en effet des prophètes que l'on peut croire... Je suppose que vous êtes au courant de la divinité en question ; c'est une nymphe tirée du plus fameux monastère de Cythère et de Paphos. » On devine qu'il s'agit de madame du Barry ; la présentation si discutée n'eut lieu que trois mois après, en avril.

Mais un événement qui touchait plus la marquise que toutes les présentations du monde, s'annonçait pour le mois d'août de cette année. Walpole l'écrit d'avance à son amie et malgré la joie qu'elle éprouve, elle commence sa lettre par un reproche.

« Vous souhaitez que je vive quatre-vingt-huit

ans, me dîtes-vous, mais pourquoi le souhaiter si votre premier voyage ici doit être le dernier? Pour que ce souhait m'eût été agréable il fallait y ajouter : je verrai encore bien des fois *ma petite* et je jouirai d'un bonheur qui n'était réservé qu'à moi, l'amitié la plus tendre, la plus sincère qui fut jamais. Je vous espérais plus tôt, mais vous avez voulu rendre vos années complètes. Ah ! ne craignez point mes reproches, je n'ai que des grâces à vous rendre... Je ne veux point parler de votre arrivée, je ne veux rien dissiper du plaisir que j'aurai de vous revoir; je renferme tout ce que je pense, je le réserve pour vous; mais ne craignez point les grandes effusions, vous devinerez ma joie et mon plus grand soin sera de la contenir... Il y a deux ans que je ne vous ai vu, et je ne sais par quel enchantement il me paraît qu'il y a très peu de temps que nous sommes séparés; je me rappelle tout ce qui s'est passé en votre absence, mais avec peine, tout cela n'a fait que des traces très légères; le moment de votre départ, celui de votre arrivée ce sont là mes seules époques... »

Fidèle à sa promesse Walpole arrive à Paris le 18 août. Pendant son séjour qui dura plus de six semaines, il écrit fort régulièrement à ses amis Conway et Montagu et la manière affectueuse, presque filiale avec laquelle il parle avec eux de madame du Deffand forme un contraste

saisissant avec les féroces missives qu'il adresse trop souvent à sa vieille amie. Ces lettres spirituelles et aimables ne révèlent en rien la dureté et l'humeur fantastique dont la marquise eut tant à souffrir. Cela s'explique à merveille. Il peut nous sembler intéressant de suivre tranquillement dans un livre que nous ouvrons et fermons à notre gré la curieuse histoire de ce cœur qui s'éveille trop tard. Cet amour ardent, profond, tenace, éclos à l'âge où les passions s'éteignent et chez une femme qui n'a jamais aimé a quelque chose d'étrange qui pique notre curiosité. Mais il faut bien nous persuader qu'il ne produisit nullement la même impression sur celui qui l'inspira. Pendant quinze ans Walpole lut à peu près chaque semaine les mêmes plaintes, les mêmes aveux, les mêmes tendresses ; peut-être les eût-il supportées (et encore) chez une femme jeune, belle et aimée, mais chez une bonne vieille dame de quatre vingts ans elles n'eurent d'autre effet que de l'exaspérer.

Cependant il a le cœur bon et l'amour-propre développé, une fois sa colère passée et la réflexion venue il se sent touché malgré lui de cette inaltérable affection, de ces attentions incessantes, voilà pour le cœur ; quant à l'amour-propre, il trouve son compte dans le culte et les éloges que lui prodigue une des femmes les plus spirituelles de Paris. Son irritation se dissipe et il apaise sa

conscience un peu inquiète de ses brutalités en faisant amende honorable, non pas vis-à-vis de celle qu'il a si fort maltraitée, ce serait trop demander à la fierté masculine, mais vis-à-vis des autres, de là cette lettre à Montagu, dans laquelle il exprime la plus sincère affection :

Walpole à Georges Montagu.

Paris, 7 septembre 1769.

« Ma chère vieille amie a été charmée de votre souvenir, et elle m'a fait jurer de vous retourner mille compliments; elle ne peut concevoir pourquoi vous ne venez pas ici. Ne sentant en elle-même aucune différence entre l'imagination de vingt-trois ans et celle de soixante-treize, elle se figure que rien ne peut empêcher quelqu'un de faire ce qu'il veut, sauf la privation de la vue; sans cela, j'en suis persuadé, aucune considération ne la détournerait de venir me faire une visite à Strawberry-Hill. Elle fait des couplets, elle les chante, elle se rappelle tous ceux qui ont été faits, et ayant vécu depuis l'âge le plus agréable, jusqu'à celui de la raison la plus avancée, elle possède à la fois ce qu'il y a d'aimable dans l'un et de sensé dans l'autre, sans la vanité du premier ni le pédantisme impertinent du second. Je l'ai entendue discuter avec

toutes sortes de gens, sur toutes sortes de sujets et je ne l'ai jamais vue dans le faux. Elle humilie les savants, redresse leurs disciples et trouve un motif de conversation pour chacun. Affectionnée comme madame de Sévigné, elle n'a aucun de ses préjugés et son goût est plus universel. Malgré l'extrême délicatesse de sa constitution, son activité la jette au travers d'une vie de fatigues qui me tuerait si je devais séjourner pour longtemps ici. Revenons-nous à une heure du matin de souper à la campagne, elle me propose de nous faire mener sur le boulevard ou *à la foire Saint-Ovide* sous prétexte qu'il est trop tôt pour se coucher. Hier au soir, j'ai eu toutes les peines du monde, quoiqu'elle fût souffrante, à lui persuader de ne pas veiller jusqu'à trois heures du matin, en l'honneur de la comète : elle avait donné rendez-vous à un astronome, avec ses télescopes, chez le président Hénault, dans la pensée que cela pourrait me divertir. Bref, sa bonté pour moi est si excessive, que je ne me sens pas honteux de produire ma piteuse personne dans une série de divertissements que j'ai abandonnés dans mon pays ; non, je mens, j'en rougis et je soupire après mon pauvre Strawberry-Hill, tout en songeant que je n'aurai probablement jamais le courage de revenir voir cette bonne et sincère amie qui m'aime autant que le faisait ma mère. »

XVI

1770

Les réformes de l'abbé Terray. — Offre généreuse de Walpole. — Dernière maladie du président. — Le parallèle entre madame du Deffand et madame de Castelmoron. — La mort d'Hénault, son testament. — Découverte d'une pension qu'il faisait à madame du Deffand. — Ingratitude et mensonge de cette dernière. — Lettre de Voltaire sur la mort du président. — Legs divers. — Madame de Jonsac. — Les soupers et la *Chronologie*.

A l'époque où nous sommes (1769), on se préoccupait fort de l'état des finances et des réformes des rentes et pensions que venait d'introduire l'abbé Terray, nommé ministre contrôleur général, en remplacement de Maynon d'Invau. Madame du Deffand se trouvait atteinte comme les autres

et s'inquiétait de la diminution probable de son revenu. Elle voulait rédiger un mémoire pour le ministre, espérant le faire appuyer par M. de Choiseul, mais celui-ci n'y sembla pas très disposé, et elle confia ses inquiétudes à Walpole. Elle possédait, de son propre aveu, trente mille livres de rente, et nous allons voir bientôt qu'elle en dissimulait cinq ou six. Cette situation n'était certes pas la pauvreté et équivalait à cinquante mille livres de rente de nos jours, mais les soupers, les carrosses, les nombreux domestiques, en absorbaient une forte portion, et les réformes devaient lui supprimer encore trois mille livres par an. Elle essaya de parer le coup en sollicitant une nouvelle pension et confia son intention à un de ses amis, M. de Tourville. « A l'instant que l'arrêt a paru, écrit-elle à Walpole, Tourville qui est l'ami de l'abbé Terray, accourt chez lui et lui dit qu'il ne venait pas lui parler pour lui, quoiqu'il perdît quinze cents livres sur sa pension, mais qu'il venait solliciter pour moi ; que mon âge, mes malheurs et le genre de ma gratification, qui était sur l'état de la maison de la feue reine, me mettaient dans le cas d'une exception; qu'il ne pouvait jamais donner, à lui Tourville, une marque d'amitié à laquelle il fût plus sensible. »

Terray répondit qu'il n'était pas libre de faire une exception, mais que si madame du

Deffand présentait un mémoire appuyé par le duc de Choiseul et demandant une grâce pour elle, lui contrôleur général ne s'y opposerait pas, au contraire. Puis la marquise ajoute : « Par bien des choses que l'on m'a dites hier, je doute que le *grand papa* se charge de mon mémoire. »

Madame du Deffand ne prévoyait pas, en écrivant ces lignes, la délicieuse surprise qu'allait lui causer la réponse. En effet, au moment où Walpole reçut la nouvelle de la diminution des revenus de sa vieille amie, sa générosité naturelle et l'amitié véritable qu'il ressentait pour la marquise prirent le dessus sur son humeur fantasque. Pour la première fois peut-être elle eut la joie, en ouvrant une lettre de son terrible *tuteur* d'y trouver à chaque ligne la preuve d'une chaude et délicate sollicitude exprimée avec autant de bonne grâce que de sincérité et dont il lui donnait la preuve indéniable.

Horace Walpole à madame du Deffand.

Février 1770.

« Je ne saurais souffrir une telle diminution de votre bien. Où voulez-vous faire des retranchements? Où est-il possible que vous les fassiez? Excepté votre générosité qu'avez-vous de superflu?

Je suis indigné contre vos *parents;* je les nomme tels, car ils ne sont plus vos *amis*, s'ils vous laissent manquer un dédommagement. Je sens bien qu'ils peuvent avoir de la répugnance à solliciter le contrôleur général, mais tout dépend-il de lui? J'aime aussi peu que vous les sollicitations. Je m'abaisserais à solliciter un inconnu plutôt qu'un ami qui n'aurait pas pensé à mes intérêts. Vous savez que je dis vrai. Bon Dieu! quelle différence entre vos parents et l'excellent cœur de M. de Tourville! Dites-lui, je vous en prie, qu'au bout du monde il y a un homme qui l'adore; et ne me dites point que je suis votre unique ami; pourrais-je en approcher! Comment un ami qui cède ses prétentions en faveur des vôtres! Non, non, ma petite, c'est un homme unique, et je suis transporté de joie que vous ayez un tel ami. Moquez-vous des faux amis, et rendez toute la justice qui est due à la vertu de M. de Tourville. C'est là un vrai *philosophe sans le savoir*. Ayant un tel ami, et encore un autre qui, quoique inférieur, ne laisse pas de s'intéresser à vous, ne daignez pas faire un pas, s'il n'est pas fait, pour remplacer vos trois mille livres. Ayez assez d'amitié pour moi, pour les accepter de ma part. Je voudrais que la somme ne me fût pas aussi indifférente qu'elle l'est, mais je vous jure qu'elle ne retranchera rien, pas même sur mes amusements. La prendriez-vous

de la main de la grandeur, et la refuseriez-vous de moi? Vous me connaissez; faites ce sacrifice à mon orgueil, qui serait enchanté de vous avoir empêchée de vous abaisser jusqu'à des sollicitations. Votre mémoire me blesse. Quoi! vous, vous, réduite à représenter vos malheurs! accordez-moi, je vous conjure, la grâce que je vous demande à genoux, et jouissez de la satisfaction de vous dire: j'ai un ami qui ne permettra jamais que je me jette aux pieds des grands. *Ma petite*, j'insiste. Voyez si vous aimez mieux me faire le plaisir le plus sensible, ou devoir une grâce qui, ayant été sollicitée, arrivera toujours trop tard pour contenter l'amitié. Laissez-moi goûter la joie la plus pure, de vous avoir mise à votre aise et que cette joie soit un secret profond entre nous deux! »

En entendant Wiart lui faire la lecture de cette lettre, une émotion indescriptible s'empara de la vieille aveugle; il n'avait pas achevé de lire qu'elle dictait déjà la réponse, ses pauvres yeux desséchés ne pouvaient plus la servir même pour pleurer.

« Je reçois votre lettre; si je n'avais pas perdu le don des larmes, elle m'en ferait bien répandre, elle me cause un attendrissement délicieux quoique triste. Ah! mon ami, comment ne vous ai-je pas connu plus tôt? que ma vie aurait été différente. Mais oublions le passé pour parler du

présent: vous me faites éprouver ce que Voltaire a dit de l'amitié, qu'elle

Change en bien tous les maux où le ciel m'a soumis.

Je n'en ai pas encore d'assez grands à mon avis, puisque je ne suis pas dans le cas d'accepter vos offres. Croyez-moi, je vous en supplie, je les accepterais, non seulement sans rougir, mais avec joie, mais avec délices, mais avec orgueil; soyez-en sûr, mon ami, vous savez que je suis sincère; je vais chercher une occasion pour vous écrire à cœur ouvert sans aucune réserve, votre cousin me la fournira...

» Je vis Tourville, je lui fis faire la lecture de votre lettre; il vous adore. L'estime que vous marquez avoir pour lui et qu'il doit au récit que je vous ai fait de son procédé, le paie au centuple, à ce qu'il dit, de ce qu'il croit avoir mérité. Je suis bien déterminée à ne plus parler à mes parents; j'ai lieu de croire qu'ils se conduiront bien, mais quoi qu'il puisse arriver, n'ayez, je vous prie, nulle inquiétude, je ne serai forcée à aucune réforme. La seule différence qui sera dans mon état, c'est que je ne pourrai rien mettre en réserve, ce qui n'est pas un inconvénient aujourd'hui, ayant placé des rentes viagères pour mes gens. C'est avec vérité, mon ami, que je vous promets d'user de tout ce qui vous appartient avec la même liberté et con-

fiance que si c'était mon propre bien ; n'insistez plus, je vous conjure, à exiger d'autres marques de ma soumission. Je n'aime point à vous résister, et cependant je le ferai très certainement. Vous avez des moyens bien sûrs de m'obliger, vous les connaissez bien, mais je ne vous en parle point; je ne veux que ce que vous voulez et votre cœur m'est trop connu pour avoir rien à lui dicter »

Il faudrait rester sur cet accord parfait et penser que, désormais, on ne verra plus éclater entre les deux amis les querelles qui les ont si souvent divisés; mais il n'en est rien, et, un mois après, les tempêtes recommencent plus violentes que jamais à propos d'une imprudente lettre de madame du Deffand.

Nous avons vu dans le précédent chapitre que le roi, bien consolé de la mort de la pauvre Marie Leczinska, était sous le charme de la du Barry, sa nouvelle maîtresse. Les Choiseul et la duchesse de Grammont témoignèrent ouvertement leur mépris pour la favorite; c'était jouer un rôle fort honorable, mais dangereux, et, dès ce moment, tout ce qui tenait de près ou de loin aux Choiseul devint suspect à la maîtresse en titre; or, chacun connaissait les liens d'amitié et de parenté qui les unissaient à madame du Deffand; par conséquent, les lettres de cette dernière avaient toutes les chances possibles de passer entre les mains du roi et de madame du Barry.

Walpole, persuadé à bon droit de ce danger, redoutait la poste comme le feu et recommandait toujours la prudence à la marquise; mais c'était prêcher dans le désert, et elle ne faisait qu'en rire. Une dernière lettre, plus indiscrète que les autres, vint achever d'irriter Walpole, et, pour mettre le comble à sa colère, il voit arriver à Strawberry son ami Felton Hervey, venant de Paris, qui lui annonce comme le bruit public, que madame du Deffand passe pour être amoureuse de lui, lui, Walpole! Ainsi, il voit s'accomplir ce qu'il avait tant redouté. Pour le coup, il ne connaît plus de bornes, il éclate et termine sa lettre ainsi : « ... Vous êtes à la fois vaine, tyrannique, indiscrète, imprudente et coquette! Nous ne nous convenons point!... » En lisant ces lignes qui ressemblaient fort à une rupture définitive, madame du Deffand tomba du ciel sur la terre, car, depuis l'offre si amicale et si généreuse de son Horace, elle nageait dans l'éther.

A Walpole.

21 mars 1770.

« Je suis étonnée, en vérité, qu'on vous laisse la clef de votre chambre. Rien n'est si extravagant (permettez-moi de vous le dire) que vos deux dernières lettres. Je m'attends que la pre-

mière que je recevrai sera dans le même goût; mais je me promets bien que ce sera la dernière, parce qu'en ne vous écrivant plus tout ce qui me passe par la tête, vous n'aurez plus à vous plaindre de mon indiscrétion. Oui, oui, je suis discrète, et pour le moins autant que vous; je ne suis pas plus variable que vous; mais ce qui est bien pis, c'est que ma tête ne vaut pas mieux que la vôtre; un rien la trouble, la dérange; j'ai la sottise de vous le confier, et, ne vous parlant plus de vous pour plusieurs raisons dont la principale est que je n'ai pas à m'en plaindre, je vous fais mes plaintes sur les autres, ou, pour parler plus juste, je vous dis avec franchise ce que je pense de tout le monde. Vous prenez mes lettres pour des feuilles volantes imprimées, et vous croyez que le public les lit ainsi que vous. Mais venons à ma justification.

» La question que je vous ai faite n'est nullement imprudente; quand je vous écris, je crois être en tête à tête avec vous, au coin de mon feu; mais il faut que vous me grondiez, et telle est mon étoile, qu'il faut que je n'aie jamais un contentement parfait. Est-ce ma faute si M. Hervey fait une mauvaise plaisanterie et exprime ce qu'il croit que je pense pour vous, comme il exprimait ce qu'il disait penser pour moi? Votre nièce m'a dit cent fois qu'il était amoureux de moi, en présence de tout le monde :

si moi et tout le monde s'en étaient scandalisés, ç'aurait été un grand ridicule ou une grande bêtise; mais vous n'avez pas le talent d'entendre la plaisanterie, ou vous croyez que mon estime et mon amitié vous déshonorent. Il faut donc que je m'engage à faire l'impossible pour que l'on ne vous profère jamais mon nom; nous verrons alors quelle sera la nouvelle querelle que vous me chercherez. Venons au reste. Où prenez-vous que je suis mécontente de Tourville, et que je me plains de lui? Il y a douze ou quinze ans qu'il est de mes amis, sans aucune variation; je vous ai dit simplement que ce qu'il avait fait pour moi (quoique très honnête) était un peu exagéré par vous. »

Elle ne reçut pas de lettres par le courrier suivant; ce qui la jeta dans un véritable désespoir. Elle ne peut supporter la pensée que cette amitié sur laquelle elle fondait le bonheur de sa vie, quelques jours auparavant, va lui échapper; que dire? que faire? pour apaiser ce cruel censeur; elle craint de ne pas s'excuser assez humblement et s'écrie, avec un accent de douleur trop sincère pour ne pas toucher :

Paris, 4 avril 1770.

« Mon ami, mon unique ami, au nom de Dieu, faisons la paix; j'aimais mieux vous croire fou

qu'injuste; ne soyez ni l'un ni l'autre; rendez-moi toute votre amitié. Si j'avais tort, je vous l'avouerais, et vous me le pardonneriez; mais, en vérité, je ne suis point coupable. Je ne parle jamais de vous; vos Anglais, qui ont été contents de moi, croient me marquer de la reconnaissance en vous parlant de mon estime pour vous; ceux qui vous aiment croient vous faire plaisir; ceux qui ne vous aiment pas cherchent à vous fâcher, s'ils se sont aperçus que cela vous déplaisait; mais je suis sûre que le bon Hervey a cru faire des merveilles : je lui pardonne, malgré le mal qu'il m'a fait.

» J'espère, mon ami, qu'il en sera de même entre vous et moi, et qu'après cet éclaircissement ci, nous ne troublerons plus nos pauvres têtes; nous voulons l'un et l'autre nous rendre heureux; je vais, pour cet effet, redoubler de prudence; de votre côté, tâchez d'avoir un peu d'indulgence, et ne me dites jamais que nous ne nous convenons point. Songez à la distance qui nous sépare; que quand je reçois une lettre sévère, pleine de reproches, de soupçons, de froideur, je suis huit jours malheureuse, et quand, au bout de ce terme, j'en reçois encore une plus fâcheuse, la tête me tourne tout à fait. Je n'aime pas le sentiment de la compassion; cependant, rappelez-vous quelquefois mon âge et mes malheurs, et dites-vous en même temps qu'il ne tient

qu'à vous, malgré tout cela, de me rendre très heureuse. »

Walpole, touché de cette lamentable lettre, daigne enfin s'humaniser et lui écrire d'une façon moins dure; bien vite elle répond :

Paris, samedi 14 avril 1770.

« Je suis aussi contente de la lettre que je reçois qu'un pendu le serait d'obtenir sa grâce; mais la corde m'a fait mal au cou, et, si je n'avais pas été promptement secourue, c'était fait de moi. Oublions le passé; j'aime mieux me laisser croire coupable que de risquer de troubler de nouveau la paix ».

Profitons de cette accalmie pour quitter quelques instants ces orageux correspondants et retournons auprès du président, dont la santé toujours fort précaire donnait de grandes inquiétudes à ses amis. Malgré son état de souffrance, il put encore éprouver une vive jouissance de voir qu'il n'était point oublié dans sa retraite, par le roi Louis XV. Au mois de mai 1770, le Dauphin (plus tard Louis XVI), épousa l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. On s'occupa de monter la maison de la future reine de France, le roi aimait à s'occuper lui-même de tous ces détails et chacun faisait agir toutes les

influences et les protections dont il pouvait disposer auprès de Sa Majesté pour se faire nommer à un des emplois vacants. Celui de surintendant de la maison de la Dauphine était, entre autres, fort sollicité, mais le roi répondit froidement aux compétiteurs que son choix était fait. Quel fut l'étonnement du public en apprenant que c'était le vieux président Hénault que le roi désignait pour cette place. Il fut profondément touché de cette grâce, mais déclara au roi que ses forces le trahiraient et ne lui permettraient pas de remplir ses fonctions. « Vous vous ferez suppléer si cela vous convient, fit répondre le roi, mais vous en aurez le titre que personne ne portera tant que vous vivrez, je le désire en mémoire de la reine. » Et le président garda sa charge[1]. N'est-ce pas là un trait du caractère bizarre de Louis XV, cet égoïsme profond semé d'éclairs de bonté et de bonne grâce.

On peut remarquer que dans les lettres que la marquise écrit si régulièrement à Walpole, il est très souvent question du président, mais d'une façon sommaire et comme par acquit de conscience, la formule est toujours la même : « Hier j'ai soupé chez le président ; je soupe demain chez le président. » « Sa santé est toujours mauvaise, et sa tête s'affaiblit beaucoup... il est bien

1. Elle lui rapportait dix-huit mille livres par an, mais il donnait une partie de ses appointements à deux suppléants.

heureux d'avoire une nièce comme madame de Jonsac et d'être entouré comme il l'est. » Voici, à la lettre, le fidèle résumé des bulletins concernant le président de 1766 à 1770. Dès 1770, son état s'aggrave, il ne sort plus et ses amis redoublent de zèle et d'attentions pour lui faire oublier sa réclusion forcée. Madame du Deffand fait comme les autres, par bienséance, mais elle déclare que les soupers du président l'ennuient à la mort.

Un jour la tête d'Hénault semblait plus affaiblie qu'à l'ordinaire, il n'avait pas quitté son lit et était dans un état d'assoupissement assez inquiétant. Plusieurs personnes assises dans sa chambre causaient à voix basse, quand tout à coup madame du Deffand voulant essayer de réveiller le malade, lui crie à l'oreille : « Vous rappelez-vous de madame de Castelmoron ? » Ce nom réveilla en effet le président qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que madame du Deffand ? Quelle différence! s'écrie le pauvre moribond; et puis il se met à faire le panégyrique de madame de Castelmoron et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de madame du Deffand. Ce radotage dura une demiheure en présence de tout le monde sans qu'il fût possible à madame du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de con-

versation. « Ce fut le chant du cygne, dit Grimm qui rapporte cette anecdote, et le président mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique[1]. »

Les derniers jours de la vie d'Hénault se passèrent en effet dans une somnolence continuelle, et il passa sans s'en apercevoir de la vie à la mort.

Madame du Deffand écrit à Walpole :

Dimanche, 25 novembre 1770.

« Ce que je vous annonçais dans ma dernière lettre est arrivé. Le président mourut hier à sept heures du matin. Je l'avais jugé à l'agonie dès le mercredi ; il n'avait ce jour-là, il n'a eu depuis, ni souffrance ni connaissance ; jamais fin n'a été plus douce. Il s'est éteint. Madame de Jonsac en a paru d'une douleur extrême ; la mienne est plus modérée. J'avais tant de preuves de son peu d'amitié, que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance ; cependant, comme cette connaissance était fort ancienne et que tout le monde nous croyait intimes (excepté quelques personnes qui savent quelques-uns des sujets dont j'avais à me plaindre), je reçois des compliments de toutes parts. »

1. Voir la *Correspondance littéraire* de Grimm, décembre 1770 (Édition Tourneux).

Voilà la façon dont s'exprime la marquise sur la mort d'un ami de cinquante ans, qui n'a jamais cessé d'être dévoué et fidèle à cette vieille affection. L'explication de cette sécheresse est facile à trouver, les sujets de plaintes dont parle madame du Deffand n'étaient autres que l'amitié du président et ses soins pour mademoiselle de Lespinasse avec laquelle il n'avait jamais voulu se brouiller. Aux yeux de la marquise c'était un crime irrémissible, mais ce n'est pas seulement de la sécheresse que nous reprocherons à l'ancienne maîtresse d'Hénault, c'est de l'ingratitude et de la fausseté, comme on va le voir tout à l'heure.

Vis-à-vis du public, elle n'affecta point le même parfait détachement qu'avec Walpole, cependant elle n'affichait pas une douleur inconsolable à laquelle personne n'aurait cru, il faut lire sa correspondance avec Voltaire à ce sujet, ils se valaient l'un l'autre en fait de sensibilité. Voici ce qu'écrit madame du Deffand au vieux seigneur de Ferney.

« Il y avait longtemps, monsieur, que je n'avais reçu de vos nouvelles ; j'en espérais tous les jours et j'étais arrêtée à vous en demander, pour éviter que nos lettres se croisassent, surtout depuis la mort du président. Je ne doute pas de vos regrets, c'était un homme bien aimable; mais depuis deux ans il ne restait plus de lui que sa répu-

tation. Vous savez qu'il était devenu dévot, ou plutôt qu'il en avait embrassé l'état : son esprit n'était pas convaincu, ni son cœur n'était pas touché; mais il remplaçait les plaisirs et les amusements auxquels son âge le forçait de renoncer, par de certaines pratiques. La messe, le bréviaire, etc. toutes ces choses étaient pour lui comme la question; elles lui faisaient passer une heure ou deux. Son testament est de 1766 : il avait alors son bon sens. Il laisse à des paroisses, à des couvents, des legs peu considérables; il traite fort bien ses domestiques; il donne ses manuscrits à madame de Jonsac, fait des legs à ses petits-neveux et le reste de son bien partagé selon sa coutume. De ses amis, il n'en parle point. L'état dans lequel il était depuis longtemps ne m'a pas donné le désir de vieillir. Il n'y a que vous, monsieur, à qui il appartient de ne pas le craindre; votre âme userait trois ou quatre corps. Pour la mienne, elle n'est pas de même, je me figure que si je vis encore quelques années, je deviendrai comme le président, et certainement il vaut mieux finir que d'exister de cette sorte. »

M. de Voltaire à madame la marquise du Deffand.

16 décembre 1770.

« Je m'en étais douté, il y a trente ans que son âme n'était que molle, et point du tout sensible;

qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content, pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Moncrif, et que deux femmes se le disputassent; mais je ne le disais à personne. Je ne disais pas même que ses *Étrennes mignonnes* ont été commencées par du Mollard et faites par l'abbé Boudot. Je reprends toutes les louanges que je lui ai données.

Je chante la psalmodie,
Sage du Deffand, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire,
Mais le charlatan n'aimait rien,
De plus il disait son bréviaire.

» Je voudrais, madame, que vous sussiez ce que c'est que ce bréviaire, ce ramas d'antiennes et de répons en latin de cuisine! Apparemment que le pauvre homme voulait faire sa cour à Dieu, comme à la reine, par de mauvais vers.

» Je suis dans la plus grande colère; je suis si indigné, que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si maltraité les *Étrennes mignonnes* du président. — Quoi! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait! Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère. Je suis très persuadé

que l'âme noble de votre grand'maman trouvera cela bien infâme. »

La marquise fut un peu troublée par la lettre de Voltaire et se garda bien de la montrer ; évidemment elle craint qu'on ne juge son propre chagrin d'après la lettre qui lui a valu une si belle réponse et elle s'empresse d'écrire au philosophe :

« ..... Je ne suis point contente du mal que vous me dites de notre ancien ami. Je conviens qu'il était faible, mais il avait l'esprit bien aimable et le meilleur ton du monde ; il avait fait son testament dans un temps où il s'était fort entêté d'une fille que j'avais auprès de moi et qui était devenue mon ennemie. Je vous remercie de votre complaisance, vos petits vers sont fort jolis et j'en ferai usage. Adieu, mon cher Voltaire, continuez-moi votre amitié. »

Tout est dit maintenant, il ne sera plus question du président et pour cause.

Nous n'avons pas les mêmes motifs pour être aussi brefs et voici une curieuse histoire peu favorable à madame du Deffand et peu honorable pour son caractère. Il semble bien clair et bien établi par ce qui précède, que le président n'a pas laissé un sol à son ancienne amie. Quelle n'a pas été notre surprise en lisant, en *première ligne*, dans la liste des pensions et rentes viagères dont le président laisse la charge à ses héritiers,

la mention d'une pension viagère à madame du Deffand, se montant à six mille livres! Après quelques instants d'étonnement nous avons bien vite rapproché ce fait des lignes qu'elle écrivait à Walpole le 10 mars à propos de son mémoire pour l'abbé Terray.

« Le détail de mon revenu n'est pas fidèle; j'ai cru pouvoir sans blesser la bonne foi supprimer cinq ou six mille livres de rente *qui sont ignorées* et qui font que j'ai aujourd'hui trente-cinq mille livres de rente. Si vous pensez que ce ne soit pas bien, dites-le-moi, j'en ai bien un peu de scrupule... »

On voit que, même à Walpole, nous devrions dire surtout à Walpole, elle cache soigneusement la source de ce revenu mystérieux, mais il est hors de doute maintenant que les cinq ou six mille livres de rente dont elle ne voulait pas parler, mais qu'elle acceptait parfaitement, ne sont autre que la pension viagère que le président lui faisait très probablement depuis de longues années.

La conduite de madame du Deffand dans ces circonstances est aussi indélicate que possible et donne une triste idée de sa bonne foi et de sa véracité. Il fallait qu'elle eût une grande confiance dans la discrétion des Jonsac et des d'Aubeterre, héritiers du président Hénault et qui avaient sous les yeux l'inventaire de la fortune

d'Hénault, pour oser dire que le président ne lui avait rien laissé. Il faut ajouter pour être parfaitement exact, que l'article qui concerne la pension viagère de madame du Deffand ne figure pas dans le testament lui-même, mais bien dans l'inventaire de la fortune en tête de la liste des pensions viagères constituées et léguées par le président. Voici la copie textuelle du paragraphe :

« Et désirant en même temps ledit seigneur de Jonsac et lesdits seigneurs marquis et marquises d'Aubeterre fixer également leurs portions contributoires et les arrérages échus depuis le compte d'exécution testamentaire et qui échèront à l'avenir des rentes et pensions viagères que lègue le feu seigneur président Hénault tant qu'elles subsisteront, chacun pour ce dont il est tenu, il en a été fait l'état suivant : « A madame » la marquise du Deffand [1], etc. »

Madame de Jonsac, d'après ce que dit madame du Deffand, avait instamment prié son oncle de ne rien lui laisser, afin qu'on ne pût pas sup-

1. Dans l'état des arrérages dus des pensions viagères que les héritiers doivent continuer nous voyons en première ligne : madame la marquise du Deffand, quatre mille six cents livres. Ces arrérages courent à partir du dernier paiement fait par le comte des Fillières, exécuteur testamentaire d'Hénault. Nous n'avons pas la date exacte, mais ce doit être à peu près en 1771. L'état de l'arrérage des pensions dues par les héritiers est du 2 avril 1772, c'est-à-dire neuf mois de pension, l'arrérage pour madame du Deffand est de quatre mille six cents livres pour neuf mois, cela fait précisément les six mille livres dont elle parle dans sa lettre à Walpole.

poser dans le reste de sa famille que ses soins étaient intéressés. Il obéit, mais cependant « Je veux, dit-il, dans son testament, que mon tableau d'Hyppomène et d'Atalante qui est mon portrait peint par Tournière, il y a quarante ans, soit remis à madame la marquise de Jonsac ma nièce, avec ce que l'on nomme *Mon recueil* en deux volumes in-4°, ce sont mes pensées et celles d'autres, mes manuscrits, mes différents mémoires, toutes les lettres que j'ai gardées, en un mot tout ce qui reste de moi. C'est la plus grande marque d'estime et de confiance que je puisse donner à une personne qui m'a consolé dans la fin de ma vie et qui me continuera après ma mort les véritables marques d'amitié dont elle m'a honoré jusqu'au dernier moment; c'est le souvenir de ses prières. »

Hénault légue à M. le marquis de Paulmy le legs que lui avait fait le comte d'Argenson de deux volumes in-folio de lettres missives de Henri IV. « C'était sans doute son intention, dit-il, et je satisfais ainsi à l'amitié que j'ai toujours conservée pour l'oncle et le neveu. »

Son *Abrégé chronologique* qui lui tenait tant au cœur n'est point oublié dans son testament. « Au cas, dit-il, que la nouvelle et dernière édition de mon *Abrégé chronologique* à laquelle on travaille ne soit pas achevée, je veux qu'on remette à l'abbé Boudot le grand in-folio où

à tous les gens de lettres, ses confrères, et surtout aux académiciens. Il n'était pas moins fameux par son cuisinier que par ses ouvrages. Le premier passait pour le premier de Paris et tout le monde connaît la singulière épître du philosophe de Ferney à ce Lucullus moderne :

Hénault fameux par vos soupers,
Et par votre Chronologie. »

Après avoir suivi, comme nous l'avons fait, toute l'existence du président, nous dirons qu'il valait infiniment plus que ne le dit Bachaumont, sans vouloir en faire un écrivain, ni un penseur de premier ordre, il faut lui accorder une finesse d'observation pleine de justesse, un style agréable procédant encore un peu du XVII[e] siècle dans lequel il était né et avait reçu sa première éducation, des mots piquants, heureux et imprévus. Pendant sa longue carrière, il a beaucoup vu et beaucoup observé : les portraits exquis qu'il nous a laissés de presque tous ceux dans la société desquels il a vécu, depuis la reine jusqu'au financier Bernard, forment une galerie précieuse à consulter et possèdent un cachet de ressemblance indiscutable, quand le président n'aurait fait que cela, il faudrait lui savoir bon gré d'être venu au monde.

Il est possible qu'Hénault moins épicurien, moins amoureux de ses aises et de la bonne

compagnie eût laissé des œuvres plus considérables ; le tour agréable et spirituel de ses lettres et de ses portraits, la valeur réelle de son *Abrégé chronologique* peuvent faire regretter qu'il n'ait pas écrit davantage, mais est-il bien sûr qu'il n'ait pas choisi la bonne part ? Il a aimé les lettres, consacré sa vie à la société, à ses amis, il a joui du plaisir exquis de vivre avec les hommes les plus distingués et les femmes les plus aimables de son temps ; il a obligé tout le monde et n'a pas fait un seul ingrat, sauf madame du Deffand qui semble être là tout exprès pour confirmer la règle. En somme, il a su jouir de la vie dans l'acception élevée du mot, on pourrait vraiment intituler la sienne : L'histoire d'un homme heureux.

XVII

1770-1780

Exil de Choiseul. — Séjour à Chanteloup. — Brutalité inouïe de Walpole. — Correspondance orageuse; une rupture semble imminente; madame du Deffand, vaincue d'avance, supporte tout sans résistance. — Dernier voyage de Walpole à Paris. — Madame du Deffand s'éteint lentement; sa dernière lettre; sa mort. — Tonton à Strawberry Hill.

L'impression peu profonde causée à madame du Deffand par la mort du président ne devait pas laisser de longues traces. La disgrâce des Choiseul vint l'absorber tout entière.

La duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul, et la princesse de Beauvau, leur amie intime, avaient refusé de souper chez le roi avec la du Barry. C'était un outrage sanglant pour la

favorite. Le duc, de son côté, avait refusé dédaigneusement les avances qu'elle lui fit; dès lors et de concert avec le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray, sa perte fut résolue. Le 24 décembre, un mois jour pour jour après la mort d'Hénault, le duc de Choiseul, qui jouissait depuis douze ans de la faveur du roi, reçut l'ordre de quitter la cour et de se rendre dans sa terre de Chanteloup. Le coup était rude.

Cette disgrâce bouleversa madame du Deffand et l'affligea d'une manière autrement vive que la perte du président. C'est que l'exil des Choiseul la privait d'une ressource précieuse pour sa société, sa personne, son bien-être et ses affaires, tandis que la disparition de son vieil ami ne touchait que son cœur, et nous savons que Walpole seul avait trouvé ce secret-là. Voici dans quels termes elle annonce la mauvaise nouvelle à Voltaire :

28 décembre 1770.

« Vous savez déjà tous nos malheurs. Vous ne doutez pas de mon affliction. J'ai tout perdu, mon cher Voltaire; il ne me reste plus à perdre que la vie... Je n'avais de ressource que l'amitié, la société de la plus charmante personne qui ait jamais existé. Je ne vous ferai point de détails sur ce triste événement; il faudrait plus de liberté d'esprit. Tout ce que je puis vous dire,

c'est que jamais séparation ne fut plus touchante et plus douloureuse. »

On sait que cet exil à Chanteloup eut toutes les apparences d'un triomphe. Ce fut un des premiers symptômes d'une révolte ouverte contre la volonté du roi, et, par cela même, c'est un fait curieux à noter. La foule se pressait sur son passage, depuis la rue Grange-Batelière, où était situé son hôtel, jusqu'à la barrière d'Enfer, qui conduisait à Chanteloup. Il fut acclamé avec enthousiasme, non seulement par l'affluence des gens de la rue, mais par la haute société elle-même qui garnissait les fenêtres de tous les hôtels[1]. Cette éclatante protestation ne devait pas se borner là, et, dès ce moment, le pèlerinage de Chanteloup devint une affaire de mode. Il fallait cependant obtenir du roi la permission d'y aller, et, en conséquence, se poser ouvertement en ami des Choiseul. Tout le monde n'osa pas braver ainsi le mécontentement du roi, que tous ces témoignages de sympathie pour le duc impatientaient fort, et, bientôt, deux partis tranchés se déclarèrent à la cour : les Beauvau, les Gramont, les Lauzun, la maréchale de Luxembourg, etc., à la tête de celui des exilés; la maréchale de Mirepoix, propre sœur du prince de Beauvau, les

1. Voir l'intéressant volume publié par M. Gaston Maugras : *la Duchesse de Choiseul*. Pages 35 à 55, on trouvera tous les détails de l'exil à Chanteloup.

d'Aiguillon, les Richelieu, etc., soutenant la favorite. Cette division brouilla les familles, les amis, et amena toutes les complications imaginables dans l'entourage de madame du Deffand, fort embarrassée dans la conduite à tenir dans cette circonstance. Son penchant naturel, ses liens de famille et d'amitié la portaient à se ranger ouvertement du côté des Choiseul; mais Walpole, le terrible Walpole était là, conseillant une conduite prudente. Il n'avait point approuvé (ce qui nous étonne) la conduite de la *grand'maman* à l'égard de madame du Barry, ni les refus de souper avec elle. Pendant son dernier voyage à Paris, Walpole, interrogé par la duchesse sur la campagne menée par madame de Gramont contre l'inconduite du roi, lui avait répondu : « Je pense que tout cela est à merveille pour madame de Gramont; mais vous, madame, vous n'avez pas les mêmes raisons pour être aussi scrupuleuse. » Ce qui peut faire comprendre ce conseil peu austère de Walpole, c'est que, homme politique lui-même, il mettait l'intérêt de l'État au-dessus des conditions morales de la vie intime du souverain, et jugeait la présence de Choiseul trop utile pour la sacrifier à des scrupules, même fort légitimes. Quoi qu'il en soit, il suivit la même ligne prudente dans ses conseils à madame du Deffand; il l'engagea à ne point prendre parti, à ne pas se brouiller avec la maréchale de

Mirepoix et à continuer des relations avec les Choiseul, tout en faisant grande attention à ce qu'elle dirait dans ses lettres, car il connaissait très bien son étourderie et son indiscrétion.

Peu de jours après le départ des Choiseul, la marquise écrivait à Walpole : « Je vais incessamment avoir une occupation assez sérieuse; mais il m'est nécessaire, avant de m'y mettre, que vous répondiez avec amitié à la demande que je vais vous faire. Je veux avoir votre consentement avant que de rien commencer. Je désire vous confier tous mes manuscrits; je suis décidée à ne pas vouloir qu'ils soient en d'autres mains que les vôtres. Il n'y a certainement rien de précieux, et si vous ne les acceptez pas, je les jetterai tous au feu sans regret... Vous comprenez bien dans quelle occasion ils vous seront remis. Ne craignez point que la façon dont j'énoncerai ma volonté puisse jeter sur vous le plus petit ridicule. Je sais trop combien vous êtes délicat sur cet article pour vouloir continuer, par delà ma vie, à vous tourmenter et vous déplaire. Deux mots suffisent pour m'apprendre ce que je dois faire; écrivez-les, je vous supplie, et c'est la dernière grâce que je vous demande. Ces mots sont : *J'y consens.* »

Walpole envoie les deux mots demandés, et, quelques jours après, la marquise lui écrit : « J'oubliais de vous dire que mercredi dernier

13 février (jour des Cendres), je fis usage de votre *J'y consens.* Ce fut une scène assez comique; j'étais avec deux messieurs qui en étaient les acteurs, et j'avais Pont de Veyle pour spectateur. La scène, qui naturellement devait être sérieuse, fut fort gaie. Les deux messieurs sont personnages de comédie; ils furent fort embarrassés à désigner le siège que j'occupais. Ce n'était point, disaient-ils, une chaise, ni un fauteuil, ni un canapé, ni une bergère, ni une duchesse; un tonneau ou une ravaudeuse les auraient trop surpris, ils n'auraient pas voulu se servir de ces mots; enfin, ils écrivirent fauteuil.

» J'ai une vraie satisfaction que cette affaire soit terminée, et jamais vous ne m'avez fait un plus véritable plaisir qu'en prononçant ces deux mots. »

La correspondance avec les exilés de Chante loup vint distraire un peu la marquise de son ennui quotidien, mais il fallait déployer une prudence dont elle était incapable. Walpole lui prodigue les bons conseils et, au début, elle semble disposée à les suivre, cela ne devait pas durer.

Malgré sa douceur habituelle, la grand'maman est obligée parfois de se fâcher avec sa petite fille dont les étourderies impardonnables peuvent réellement les compromettre. Ainsi la marquise écrit une lettre tout à fait confidentielle dans laquelle elle parle librement de tout ce qu'elle

doit taire, parce que cette lettre doit être remise en main propre de madame de Choiseul par un ami commun. Elle n'oublie qu'une chose, c'est de la donner à l'ami et elle l'envoie par la poste ! Or, si une correspondance devait être ouverte, à coup sûr c'était celle des exilés de Chanteloup. On voit que Walpole n'avait pas tort lorsqu'il redoutait l'imprudence de sa vieille amie.

La duchesse avait invité à plusieurs reprises madame du Deffand à venir passer un mois ou deux à Chanteloup ; elle insista particulièrement et de la façon la plus pressante au printemps de 1772, et la marquise fit part de cette invitation à Walpole qui n'approuva point ce voyage. Il donna tous ses motifs fort en détail à son amie, et il insista en particulier sur la fatigue, l'inconvénient de changer ses habitudes à son âge, le danger de braver trop ouvertement le roi (qui lui sert une pension), en faisant un séjour aussi prolongé chez le ministre disgracié. Il redoutait aussi, mais sans le lui dire ouvertement, ses caprices et ses exigences qui pourraient bien à un certain moment la brouiller avec les Choiseul.

« Quelle folie, dit-il, que de vouloir aller à Chanteloup pour vous désennuyer ! C'est absolument une manie que la manière dont vous parlez de l'ennui ; on dirait que vous êtes une fille de seize ans qui est au désespoir qu'on ne lui permette

pas de se divertir comme elle veut. Qu'est-ce donc que vous cherchez? Vous voyez beaucoup de monde et ne savez-vous pas encore que tout le monde n'est pas parfait? qu'il y a des sots, des ennuyeux, des traîtres? Vous vous lamentez tout comme si vous étiez à votre première découverte de la fausseté ou de la frivolité. Je vous parle actuellement sans humeur; je vous prie et vous conseille de quitter cette folie. Rendez-vous à la raison, prenez le monde comme il est; n'attendez pas à le refaire à votre gré, et ne ressemblez pas à ce prince dans les contes persans qui courait le monde pour trouver une princesse qui ressemblât à certain portrait qu'il avait vu au trésor de son père, et qui se trouve avoir été la maîtresse de Salomon. Vous ne découvrirez pas la maîtresse de Salomon à Chanteloup..... » Puis il ajoute qu'elle n'y va que pour y chercher des cajoleries et des compliments.

Elle se défend de son mieux; mais son tyrannique ami voit bien qu'elle ira à Chanteloup malgré ses avis et il n'admet pas qu'elle lui désobéisse. Aussi ses lettres deviennent-elles de plus en plus acerbes.

Strawberry-Hill, 10 avril 1772.

« Avec tout l'esprit et tous les agréments possibles, vous ne voulez vous contenter de rien.

Vous voulez aller à la chasse d'un être qui ne se trouve nulle part, et dont votre usage du monde doit vous dire qu'il n'existe pas : c'est-à-dire une personne qui vous fût uniquement et totalement attachée, et qui n'aimât qu'un seul sujet de conversation. Encore n'est-ce pas un tel ou un tel, non, c'est quelqu'un, n'importe qui. Il faudrait que ce quelqu'un eût toutes les attentions d'un amant, sans amour s'entend; toutes les qualités d'un ami, et cependant qu'il n'eût de goût pour rien, ne devant être occupé que de vos goûts et vos amusements. Vous voudriez qu'il fût un homme d'esprit pour vous entendre, et qu'il n'en eût point en même temps, sans quoi il lui serait impossible de soutenir un tel rôle. »

Les lettres irritées de Walpole à l'occasion de Chanteloup trahissaient au fond une lassitude mal déguisée de celles de sa vieille amie, de là un crescendo de blâme, de traits piquants, de sécheresse dédaigneuse qui finirent par exaspérer la marquise. Il ne faut pas oublier que ces lettres si brutales étaient lues à la pauvre aveugle par Wiart ou mademoiselle Sanadon, et que l'humiliation de mettre un tiers dans la confidence de reproches si durs en doublait l'amertume. Blessée au vif, le cœur ulcéré, résolue à secouer un joug devenu trop pesant, elle dicte, tout à coup, une lettre dans laquelle sa douleur, sa dignité offensée

et même la malice impertinente, naturelle à son caractère, se donnent enfin carrière. Elle dut singulièrement surprendre son correspondant.

Madame du Deffand à Walpole.

« Ma dernière lettre, monsieur, vous aura fait connaître que vous auriez pu vous dispenser de m'écrire celle-ci; elle doit vous rassurer à tout jamais sur la crainte que je ne vous attire des ridicules. Comme vous ne doutez point que tout ce que nous écrivons fait d'abord l'amusement des bureaux, et parvient ensuite à la cour, je veux m'expliquer ainsi que vous et ne leur pas laisser l'impression que vous leur donnez de moi.

» Voici donc, monsieur, la déclaration que je leur fais. Je vous ai sincèrement aimé. J'ai cru l'être de vous, jamais mes sentiments n'ont été par delà l'amitié; et si on compare mes lettres à celles de madame de Sévigné, et si on lit celles que j'écris à madame la duchesse de Choiseul, on n'y trouvera aucune expression plus vive et plus tendre que celle d'une mère pour une fille et d'une amie pour une amie. De plus, mon âge me devrait mettre à l'abri de tout soupçon, que je ne devrais pas craindre les interprétations ridicules. Mais enfin tout est fini : il y a longtemps que je devais connaître que notre liaison vous était à charge. Tout m'annonçait votre change-

XVII

1770-1780

Exil de Choiseul. — Séjour à Chanteloup. — **Brutalité** inouïe de Walpole. — Correspondance orageuse; une rupture semble imminente; madame du Deffand, vaincue d'avance, supporte tout sans résistance. — Dernier voyage de Walpole à Paris. — Madame du Deffand s'éteint lentement; sa dernière lettre; sa mort. — Tonton à Strawberry Hill.

L'impression peu profonde causée à madame du Deffand par la mort du président ne devait pas laisser de longues traces. La disgrâce des Choiseul vint l'absorber tout entière.

La duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul, et la princesse de Beauvau, leur amie intime, avaient refusé de souper chez le roi avec la du Barry. C'était un outrage sanglant pour la

favorite. Le duc, de son côté, avait refusé dédaigneusement les avances qu'elle lui fit; dès lors et de concert avec le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray, sa perte fut résolue. Le 24 décembre, un mois jour pour jour après la mort d'Hénault, le duc de Choiseul, qui jouissait depuis douze ans de la faveur du roi, reçut l'ordre de quitter la cour et de se rendre dans sa terre de Chanteloup. Le coup était rude.

Cette disgrâce bouleversa madame du Deffand et l'affligea d'une manière autrement vive que la perte du président. C'est que l'exil des Choiseul la privait d'une ressource précieuse pour sa société, sa personne, son bien-être et ses affaires, tandis que la disparition de son vieil ami ne touchait que son cœur, et nous savons que Walpole seul avait trouvé ce secret-là. Voici dans quels termes elle annonce la mauvaise nouvelle à Voltaire :

28 décembre 1770.

« Vous savez déjà tous nos malheurs. Vous ne doutez pas de mon affliction. J'ai tout perdu, mon cher Voltaire; il ne me reste plus à perdre que la vie... Je n'avais de ressource que l'amitié, la société de la plus charmante personne qui ait jamais existé. Je ne vous ferai point de détails sur ce triste événement; il faudrait plus de liberté d'esprit. Tout ce que je puis vous dire,

conversation; vous recevrez une grande abondance de pauvretés dont vous ne pourrez pas faire usage si ce n'est du paquet de Voltaire... Je voudrais de tout mon cœur pouvoir vous amuser, mais je ne sais plus ce que c'est qu'amusement. »

A peu près à l'époque où elle écrivait cette lettre madame du Deffand essaya d'une nouvelle distraction pour combattre son ennui chronique; elle se procura un fort joli petit chien, imitant en cela Walpole qui parlait souvent de Rosette sa chienne favorite. Il paraît que Tonton, c'est le nom du nouveau venu, eut la fortune de plaire à sa maîtresse car elle écrit à Walpole quelques mois après :

1er janvier 1774.

« J'ai une proposition à vous faire et je vous prie de l'écouter avec amitié et sans vous fâcher. Je vous mandai, il y a quelque temps que j'avais un petit chien; je l'aime beaucoup et il m'aime; il est très joli; promettez-moi que s'il reste sans maîtresse, vous voudrez bien devenir son maître; je suis sûre que vous l'aimerez. J'ai cette idée dans la tête ne la prenez point de travers. »

Walpole accepta la proposition et Tonton fut assuré d'avoir ses invalides à Strawberry-Hill.

La marquise n'avait d'autres ressources pour occuper ses doigts, pendant les longues heures de

la journée, que de parfiler; seulement au lieu de fil d'or, elle parfilait des morceaux de soie, elle faisait filer cette soie et l'on en tissait une sorte de tricot très souple. Elle avait eu l'idée de faire un habit en cette singulière étoffe et l'avait envoyé à Walpole, aussitôt qu'elle l'avait su malade et retenu dans sa chambre. Il lui fit l'insigne honneur de le porter et elle lui écrit toute joyeuse : « Bon! il n'est pas vrai que vous ayez trouvé votre habit joli? Vous oserez le porter? J'ai pensé que sa destinée serait d'être donné à Philippe, et je m'en serais contentée ; jugez de ma gloire si vous daignez le porter! » Voilà l'humble langage qu'elle emploie maintenant et qu'elle emploiera désormais.

La mode ou plutôt la fureur du parfilage était à son comble; on fabriquait toute espèce d'objets en fil d'or qu'on offrait comme étrennes aux belles dames parfileuses.

La maréchale de Luxembourg était à ce moment-là tout à fait dans les bonnes grâces de madame du Deffand qui écrivait à Walpole: « Je crois que pour le présent, c'est celle dont je suis le plus aimée... Vous vous souvenez bien que madame de Luxembourg et moi nous donnons des étrennes, que rien ne lui est plus agréable que le parfilage. Il m'est venu dans la tête d'habiller Pompon, le fils de Wiart, en capucin et de faire tout son attirail en fil d'or. Calotte, barbe, cordon, discipline,

chapelet, sandales et besace bien remplie. J'avais assemblé grande compagnie; Wiart vint me dire qu'il y avait un moine qui demandait à me parler; je refusai de le voir; la maréchale, curieuse de savoir quelle affaire il pouvait avoir à moi, voulut qu'il entrât: c'était Pompon, le plus joli petit capucin... Deux jours après cette facétie, la maréchale m'apporta mes étrennes, elle mit sur mes genoux les six derniers in-quarto de Voltaire, sur lesquels il y avait un petit sac, dans lequel il y avait une très jolie boîte d'or et le portrait de Tonton; ainsi elle me donnait Voltaire et mon chien; voici le couplet (du chevalier de Boufflers) qui y était joint:

Vous les trouvez tous deux charmants,
Nous les trouvons tous deux mordants,
Voilà la ressemblance.
L'un ne mord que ses ennemis,
Et l'autre mord tous vos amis,
Voilà la différence.

Nous touchons maintenant à un grand événement qui allait ramener à Paris les exilés de Chanteloup. Louis XV venait d'être atteint de la petite vérole, et le 30 avril, madame du Deffand annonce à Walpole la maladie du roi. « Nous sommes ici dans de grandes alarmes, le roi a la petite vérole; cette nouvelle est peu intéressante pour vous, mais vous devez comprendre qu'elle l'est infiniment pour bien des gens... »

Dix jours après, le 10 mai 1774, Louis XV rendait le dernier soupir, à trois heures après midi. Mesdames s'étaient enfermées avec le roi et l'avaient soigné avec un admirable dévouement; toutes les trois furent atteintes de la terrible maladie, mais on parvint à les sauver. Louis XVI monta sur le trône et chacun s'attendait à voir le duc de Choiseul rappelé de l'exil et nommé premier ministre, grâce à l'influence de Marie-Antoinette, qui lui devait son mariage. Il n'en fut rien, il reçut simplement la permission de revenir à la cour et le vieux comte de Maurepas, exilé lui-même, depuis vingt-cinq ans, se vit rappelé par une lettre de la main du roi, qui lui demandait de rentrer au ministère, pour le guider dans le métier difficile et si nouveau pour lui qu'il allait exercer.

Les amis de Choiseul ne furent qu'à moitié satisfaits et madame du Deffand ne cache point son désappointement. Chacun fait des conjectures sur le nouveau ministère; elle écrit ironiquement à Walpole, le 25 juillet, à propos de la nomination du nouveau contrôleur général, M. Turgot : « On ne parle ici que de lui, c'est un nouveau Sully, mais un Sully bien autrement éclairé, qui réparera tous les inconvénients, tous les abus que l'administration de Colbert avait produits. On ne verra plus que d'honnêtes gens employés, tous les coquins sont déjà renvoyés !

» Je le voyais tous les jours, il y a quatorze ou quinze ans. La Lespinasse m'a brouillée avec lui, ainsi qu'avec tous les autres encyclopédistes; il est l'ami intime de M. de Maurepas, à qui il n'est pas douteux qu'il ne doive cette place; c'est un honnête homme. »

« Nous allons être gouvernés par des philosophes, continue-t-elle le 20 septembre. J'ai bien du regret de n'avoir pas su ménager leur protection; pour l'obtenir aujourd'hui, il me faudrait avoir recours à mademoiselle de Lespinasse, me le conseillez-vous ? »

Et comme Walpole avait pris la plaisanterie au sérieux, elle le détrompait avec indignation :

« La pensée que j'ai eu cette idée est à peu près semblable à la pensée de revoir jamais cette fille. Je ne saurais comprendre comment vous n'avez pas vu que c'était une plaisanterie. *Je ne voudrais pas lui devoir de me sauver de l'échafaud.* Je suis pressée de vous ôter de la tête une opinion aussi *avilissante*... Elle est la seule personne que je pourrais regarder comme une ennemie, si je ne dédaignais d'y penser; c'est de quoi je ne me cache point. »

Malgré tous ses efforts pour ne point penser à mademoiselle de Lespinasse de fréquents échos du salon de la rue de Belle-Chasse (ce que Caraccioli appelait les avant-soirées du coin de la rue Saint-Dominique) arrivaient jusqu'à madame

du Deffand et avaient toujours le don de l'exaspérer. C'était un terrible grief à ses yeux que de la fréquenter et elle eut bien de la peine à pardonner aux Choiseul la pension qu'ils avaient obtenue pour *cette fille*, comme elle l'appelait toujours. Walpole connaissait bien le faible de sa vieille amie et il y compatissait, comme on le vit dans ses lettres à son ami le général Conway, qui fit un assez long séjour à Paris en 1774 et vit beaucoup madame du Deffand. Walpole prend toute la peine imaginable pour l'instruire de ce qui peut plaire ou déplaire à la marquise.

« Il y a à Paris, lui écrit-il, une demoiselle de Lespinasse prétendu bel esprit, autrefois humble demoiselle de compagnie de madame du Deffand qu'elle a trahie et fort maltraitée. Je vous supplie de ne vous laisser entraîner là par personne, cela désobligerait mon amie plus que toute chose au monde et elle ne vous adresserait plus la parole. J'assure que cela me ferait beaucoup de peine car je lui ai de grandes obligations et je serais très malheureux si un de mes amis particuliers manquait d'égards envers elle à ce sujet. Elle a fait tout au monde pour m'être agréable et me rendre service et je lui dois bien cette attention, je vous prie de n'en rien dire car cela pourrait sembler enfantin de ma part. Cependant je lui dois bien cela car je sais que cela lui

ferait de la peine et à son âge avec les malheurs et les obligations infinies que je lui ai, je ne pourrai jamais assez lui montrer ma gratitude ou l'empêcher de subir de nouvelles mortifications. J'insiste particulièrement là-dessus parce qu'elle a des ennemis qui essayent toujours de conduire les Anglais chez mademoiselle de Lespinasse... »

Cette sollicitude de Walpole pour éviter le moindre déplaisir à sa vieille amie forme un étrange contraste avec les rudesses qu'il ne cesse de lui adresser quand il lui écrit directement. Dans une lettre suivante, il donne encore un nouveau conseil à Conway : « Madame du Deffand déteste les philosophes, ainsi n'en parlez pas devant elle, madame Geoffrin et elle sont ennemies, ainsi si vous y allez ne lui en parlez pas. Vraiment vous serez dégoûté de cette dernière maison, dans laquelle se rendent tous les prétendus beaux esprits et faux savants et où l'on est en général très impertinent et dogmatique.

» Il y a encore une autre chose que je dois vous dire : madame du Deffand a gardé une grande quantité de mes lettres et comme elle est très âgée cela me tourmente, je lui ai écrit pour la prier de vous les donner pour que vous me les rapportiez et j'espère qu'elle voudra bien ; si elle le fait soyez assez bon pour en prendre grand soin. Si elle ne vous en parle pas, dites-lui juste au moment de vous en aller que je vous ai prié

de me les rapporter, et si elle hésite affirmez-lui que cela me blesserait de sentir qu'elle a des lettres de moi écrites en mauvais français, mentionnant différentes personnes soit anglaises soit françaises, qui pourraient tomber en de mauvaises mains et peut-être imprimées.

» Laissez-moi insister auprès de vous, afin que vous n'oubliez aucune de mes recommandations ce qui est très important pour moi. »

Conway remplit de son mieux cette mission délicate, mais on comprend que la méfiance qu'exprimait la demande de Walpole blessa profondément madame du Deffand; sans en rien témoigner, les chères lettres furent tirées de la précieuse cassette qu'elle avait achetée pour les contenir et remises immédiatement en un paquet cacheté au général Conway. Elle n'osa pas même exprimer son mécontentement à Horace auquel elle écrit simplement :

« Vous auriez longtemps de quoi allumer votre feu, surtout si vous joigniez à ce que j'avais de vous ce que vous avez de moi, et rien ne serait plus juste; mais je m'en rapporte à votre prudence et je ne suivrai pas l'exemple de méfiance que vous me donnez. » Walpole se doutait bien de l'effet que produirait sa requête, désobligeante de toute façon, car elle supposait implicitement la fin prochaine de sa vieille amie. Aussi craignait-il un peu son refus et lui exprime-t-il ses

doutes après coup, en la remerciant du paquet que venait de lui remettre Conway. La pauvre femme répond avec la soumission qui lui était devenue habituelle : « Comment avez-vous pu douter que j'acquiescerais à vos volontés ? Je suis ravi de vous avoir tranquillisé. » Et comme Walpole lui laissait entrevoir, dans la même lettre, la possibilité qu'il fît encore un voyage à Paris, elle ajoute : « Il n'est pas douteux que je ne désire vous revoir ; mais la joie que j'en aurai ne sera pas sans inquiétude ; je prévois que vous vous ennuierez beaucoup, et l'ennui est comme la gelée, qui fait mourir toutes les plantes. J'ai cru remarquer, après chaque voyage, une grande diminution, je n'ose pas dire dans vos sentiments, mais dans l'opinion que vous aviez de moi. Cependant, je serais fausse avec vous et avec moi-même si je disais que je ne désire pas infiniment vous revoir. » Puis elle revient sur cette demande de lettres qui l'a ulcérée et dit dans une lettre suivante :

« Je ne me flatte point de vous revoir l'année prochaine, et le renvoi que vous voulez que je vous fasse de vos lettres est ce qui m'en fait douter. Ne serait-il pas plus naturel, si vous deviez venir, que je vous les rendisse à vous-même ? Mais vous ne pensez pas que je puisse vivre encore un an. L'idée de ravoir vos lettres d'abord est singulière ; il n'était pas besoin de

Pont de Veyle pour que vous fussiez sûr qu'elles vous fussent remises fidèlement; il y a longtemps que Wiart a ses instructions. Mais vous me faites croire, par votre méfiance, que vous avez en vue d'effacer toute trace de votre intelligence avec moi, et c'est ce qui m'a fait vous demander, dans ma dernière lettre, si vous consentiez toujours à être nommé dans mon testament: expliquez-vous sur ce point très nettement pour que j'ordonne à Wiart de brûler tout ce qui sera de moi, et pour laisser à quelque autre de mes amis les manuscrits de recueils de différentes bagatelles : que la crainte de me fâcher ne vous arrête point! »

Dès le printemps de 1775, Walpole donne la certitude de son voyage à sa vieille amie. Au fond, ce terrible tuteur vaut mieux qu'il n'en a l'air; il est plus touché qu'il ne veut le dire de l'affection unique et profonde qu'il a inspirée et quand il parvient à chasser la terreur du ridicule qui le poursuit sans cesse, il exprime même avec chaleur l'amitié qu'il ressent pour celle qu'il maltraite si souvent : « Je veux, écrit-il à Conway, revoir encore une fois ma chère vieille amie, qui m'aime comme ma mère seule m'a aimé! » Il ajoute que c'est pour elle seule qu'il viendra à Paris, car il sait d'avance à quel point elle va accaparer sa vie; mais, fidèle à son caractère quinteux et au système qu'il a adopté avec la pauvre marquise, il lui présente ce voyage

comme un sacrifice fait à l'amitié, un grand effort fait sur lui-même et qui peut même nuire à sa santé! Cette façon d'annoncer son arrivée refroidit un peu la joie de madame du Deffand qui répond tristement :

« Votre dernière lettre est pleine de raison. Je suis persuadée de l'intérêt que vous prenez à mon bonheur : vous vous faites violence pour y contribuer, mais vous me la faites un peu trop sentir; vos lettres vous coûtent et votre voyage vous coûtera bien davantage. Je prévois avec beaucoup de chagrin le peu d'amusement que vous trouverez ici; si j'avais plus de générosité, je vous prierais de vous en dispenser, mais j'avoue que je désire de vous voir encore une fois; je veux que vous jugiez par vous-même du changement que je crois qu'il y a en moi, pour nous épargner à tout jamais l'ennui d'en parler. »

Enfin, le 20 août, Walpole arrive à Paris, et grâce à sa correspondance anglaise, nous avons le récit fidèle de tout son séjour. Il écrit à lady Ailesbury : « Madame du Deffand vint chez moi à l'instant de mon arrivée et s'assit près de moi pendant que je me déshabillais et m'habillais, car vous savez qu'ayant perdu la vue, elle le pouvait sans inconvénient. Elle a été charmée de votre présent, mais je dois dire qu'elle était tellement plus charmée encore de mon arrivée, qu'elle n'a pensé à vous en remercier qu'au bout d'un mo-

ment. Je suis resté auprès d'elle à peu près jusqu'à deux heures du matin et, à peine avais-je les yeux ouverts le lendemain, que j'en recevais une lettre. Bref, son âme est immortelle et force son corps à marcher de compagnie. »

On voit que Walpole ne se trompait pas en disant d'avance à Conway qu'elle ne lui laisserait aucune liberté, tout en étant persuadée qu'elle n'exigeait rien. Laissons-le raconter lui-même les débuts et la fin de son séjour :

Au général Conway.

« Je n'ai jamais vu personne de semblable! Elle m'a engagé jusqu'à lundi en huit; dans cet arrangement sont comprises je ne sais combien de parties de campagne, et comme on ne la quitte jamais sans qu'elle vous engage pour une autre fois, ces parties sont autant de polypes qui en pousseront d'autres à l'infini. Madame de Jonsac, une de mes grandes amies, est arrivée avant-hier et madame du Deffand l'a piquée sur sa liste pour quatre réunions avec moi chez elle, toutes avant mardi prochain et sans préjudice à nos autres soupers, dont je ne sors jamais avant deux ou trois heures du matin. Il me faudrait l'activité d'un écureuil jointe aux forces d'un hercule, pour venir à bout de tous mes travaux, sans compter les nombreux démêlés que j'ai à raccommoder et

les nombreux mémoires à présenter à M. Tonton qui, à mesure que sa faveur augmente, devient plus grand mangeur de gens. Comme je suis la seule personne qui ose le corriger, j'ai déjà insisté pour qu'on l'enferme à la Bastille tous les jours après cinq heures. Dernièrement, il s'est jeté au visage de lady Barrymore, et j'ai cru qu'il allait lui arracher les yeux; mais tout s'est réduit à une morsure au doigt. Madame du Deffand, qui a trop d'esprit pour ne pas voir chaque chose sous son vrai jour, s'apercevant qu'elle n'avait pas battu Tonton à moitié assez, se mit aussitôt à nous raconter l'histoire d'une dame dont le chien avait enlevé un morceau de la jambe à un monsieur, et qui s'écriait dans un excès d'alarmes : — Est-ce que cela ne pourrait pas rendre mon chien malade? »

A Conway

Paris, 6 octobre 1775.

« Il y a bien un mois que je ne vous ai écrit, mais depuis ce temps j'ai été et je suis encore tout en l'air.

» Madame du Deffand a été si malade que le jour où elle s'est trouvée prise, je ne croyais pas qu'elle pût aller jusqu'à la nuit. Sa *faiblesse herculéenne*, qui n'avait pu résister aux fraises et à la crème après souper, a surmonté tous *les hauts*

et les bas qui ont suivi cet excès; mais son impatience de courir et d'agir a provoqué une espèce de rechute, accompagnée de vertiges, de sorte que je ne suis pas tout à fait rassuré sur son compte. On ne lui permet aucune nourriture pour se refaire, et elle mourra d'inanition, si on ne la soutient pas. Elle ne peut soulever sa tête de l'oreiller, sans avoir des *étourdissements*, et pourtant son esprit galope plus vite que tout autre et ses réparties vont le même train.

» Elle donne un grand souper ce soir pour le duc de Choiseul et, à ce propos, s'est mise hier en si grande colère contre son cuisinier et Tonton à l'exemple de sa maîtresse a été pris d'une telle rage que les *dames de Saint-Joseph* croyaient que le diable ou les philosophes allaient emporter leur couvent. Comme je l'ai à peine quittée un moment, je n'ai rien à vous apprendre. Si elle va bien, comme je l'espère, je me mettrai en route le 12; mais je ne puis la laisser tant qu'elle sera dans le moindre danger, quoiqu'il y en eût beaucoup pour moi à rester davantage ici. J'ai eu de si mauvaises heures auprès de cette malade, qu'il m'est revenu quelques symptômes de goutte; et le mauvais temps, les mauvaises auberges, et un voyage en hiver me conviennent fort peu... »

7 octobre 1775.

« Madame du Deffand était très bien hier et à

près d'une heure du matin; j'ai laissé le duc de Choiseul, la duchesse de Grammont, le prince et la princesse de Beauvau, la princesse de Poix, la maréchale de Luxembourg, la duchesse de Lauzun, les ducs de Gontaut et de Chabot et Caraccioli autour de sa chaise longue; elle-même au milieu de ce cercle n'était pas un personnage muet. Je ne sais pas encore comment elle a dormi... Mon laquais arrive de Saint-Joseph et dit que Marie de Vichy a passé une très bonne nuit et qu'elle est tout à fait bien; je pars demain... »

Moins d'un an après le départ de Walpole, mademoiselle de Lespinasse mourut. Lors de l'avènement de Turgot au ministère, nous avons vu que si madame du Deffand parlait peu de mademoiselle de Lespinasse elle ne l'oubliait point et l'on s'aperçoit aisément dans les rares mentions qu'elle en fait, qu'elle est fort au courant des faits et gestes de son ancienne dame de compagnie. Ainsi dans une lettre à Walpole, à propos de la duchesse de Châtillon : « Elle se porte comme le Pont-Neuf, dit-elle, et elle est la plus intime de la *Muse de l'Encyclopédie*. Rappelez-vous l'histoire de Joconde et vous devinerez celui qui a formé cette liaison.»

La marquise apprit donc comme tout le monde et même plus tôt que tout le monde la mort volontaire ou non de mademoiselle de Lespinasse. Elle annonce cette mort à son ami d'Angleterre en

quatre lignes, sèches comme bois mort : « Mademoiselle de Lespinasse est morte cette nuit à deux heures après minuit. Ç'aurait été pour moi autrefois un événement. » Puis elle écrit quelques jours après : « La duchesse du Châtillon est dans la plus grande affliction de la demoiselle Lespinasse, laquelle a fait un testament olographe des plus parfaitement ridicules. Mon neveu qui est ici a voulu le voir ; il prétend qu'il était en droit de l'exiger ; il fallait bien que cela fût, puisqu'on le lui a montré. Elle lui a laissé un perroquet en le qualifiant de son neveu de Vichy ; elle charge son exécuteur testamentaire d'Alembert du soin de faire vendre tous ses effets, d'en employer le produit à payer ses dettes ; et s'il ne suffit pas, elle compte assez sur l'amitié et la généroité de son neveu de Vichy pour le prier d'ajouter le surplus. A l'égard des d'Albon, elle n'en veut point parler, dit-elle, parce que, non seulement quoique légitime, elle n'a reçu d'eux aucun bienfait, mais qu'ils lui ont volé une somme que sa mère avait mise en dépôt pour elle ; elle a signé ledit testament : Julie d'Albon. »

A dater de cette lettre, le nom de mademoiselle de Lespinasse ne sera plus prononcé par madame du Deffand. Au reste, à partir de cette époque, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sa correspondance change de note ; elle se borne à conter aussi spirituellement que possible des petits faits particuliers, des nouvelles politiques et litté-

raires; enfin à rédiger une sorte de gazette qui amuse et désarme son difficile correspondant et lui fait savourer agréablement la douceur d'être l'Anglais le mieux informé des choses de Paris. Quelque intéressant que soit le tableau mouvant que la marquise fait passer sous nos yeux, il ne motive plus nos citations, ce genre de correspondance n'a plus l'attrait de l'étude particulière d'un cœur qui semble ne s'être rajeuni que pour apprendre à souffrir. Il était utile de retirer de cette volumineuse correspondance les traits caractéristiques de cette tardive passion qui y sont comme noyés; en les rapprochant les uns des autres, on leur donne une vie et une intensité qu'ils n'ont pas perdus dans la masse. Nous arrêterons donc nos extraits et laisserons au lecteur le soin de chercher, lui-même, ce qui peut encore l'intéresser dans les lettres de madame du Deffand, mais nous la suivrons rapidement pendant les cinq dernières années qui s'écoulèrent après le dernier voyage de Walpole. Cette vie active au dehors, triste au dedans, s'écoule dans une monotonie de plaisirs que l'ennui domine toujours. Son esprit même se fatigue sans s'affaiblir; plus que jamais découragée de la vie, pas une croyance, pas une espérance ne la soutiennent. Elle essaye de se *faire dévote*, appelle un abbé : « C'est un bon bonhomme, écrit-elle, mais il m'ennuie, » et tout est dit. Et dans un des élans de tristesse ou d'es-

pérance qui lui échappent encore, quoique rarement. « Ne vous fâchez pas, dit-elle à Walpole, mais il m'est impossible de m'empêcher de vous dire que je donnerais toutes choses au monde pour vous voir encore une fois. N'ayez pas peur, je ne vous en parlerai pas davantage. » On le voit, le léger soupir à peine exhalé est bien vite étouffé.

Les années passent, sa santé s'affaiblit, elle ne sort plus et redoute par-dessus tout la solitude, pour comble de misère elle sent venir la surdité.

Elle se décide alors à appeler auprès d'elle, à Saint-Joseph, mais dans un appartement séparé, son neveu et sa nièce, M. et madame d'Aulan. Walpole qui n'a pas perdu l'habitude de critiquer ce qu'elle fait, blâme cette détermination et craint que cela ne finisse par une brouillerie, mais elle passe outre, en lui promettant que ce n'est qu'un essai. Il semble, d'après quelques passages de ses lettres, que l'essai a réussi; pendant l'hiver 1779-1780, elle ne sort plus de son tonneau, et symptôme grave, les lettres à son ami s'espacent et se ralentissent beaucoup; ainsi du 18 juin au 22 août, il n'y en a que quatre. Walpole s'inquiétait et avec raison de la santé de sa vieille amie, lorsqu'il reçut la lettre du 22 août.

« Je reçois votre lettre du 13 et du 14. Je vous mandai dans ma dernière que je ne me portais pas bien, c'est encore pis aujourd'hui. Je n'ai

point de fièvre, du moins on le juge ainsi, mais je suis d'une faiblesse et d'un abattement excessif; ma voix est éteinte, je ne puis me soutenir sur mes jambes, je ne puis me donner aucun mouvement, j'ai le cœur enveloppé; j'ai de la peine à croire que cet état n'annonce pas une fin prochaine, je n'ai pas la force d'en être effrayée et ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter... Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez; ne vous affligez point de mon état, nous étions presque perdus l'un pour l'autre, nous ne devions jamais nous revoir; vous me regretterez parce qu'on est aise de se savoir aimé.»

» Peut-être par la suite Wiart vous mandera de mes nouvelles, c'est une fatigue pour moi de dicter. »

Le fidèle Wiart ajoute quelques lignes: « Sans doute, dit-il, madame est fort faible, mais pas aussi malade qu'elle se croit, il y a beaucoup de vapeurs... » Wiart aura soin de mettre un bulletin, jusqu'à ce que sa santé soit rétablie dans son état ordinaire.

Wiart tint fidèlement parole, mais sa maîtresse voyait plus juste que lui et Walpole écrivait à son ami Cole, le 27 septembre :

« Je me porte remarquablement bien et mieux que depuis ces cinq dernières années. Je voudrais pouvoir dire la même chose de tous mes amis, mais, hélas! je m'attends chaque jour à apprendre

que j'ai perdu ma chère vieille amie, madame du Deffand. Elle a près de quatre-vingt-quatre ans, mais elle a conservé toutes ses facultés intellectuelles ; il y a deux jours, les lettres de Paris ne me laissaient pas d'espérance. Je serai alors mort moi-même pour la France, car je n'y ai pas conservé d'autres relations ».

Au moment où son ami écrivait cette lettre, madame du Deffand n'existait plus, elle avait quitté la vie le 4 septembre et Wiart répondait à Walpole qui demandait des détails, la lettre touchante et naïve que voici :

« Si vous aviez encore, monsieur, la dernière lettre qu'elle vous a écrite, relisez-la, vous verrez qu'elle vous fait un éternel adieu ; cette lettre est je crois, du 22 août ; elle n'avait point de fièvre encore, mais on voit qu'elle sentait sa fin approcher, puisqu'elle vous dit que vous n'auriez plus de nouvelles que par moi. Je ne puis vous dire la peine que j'éprouvais en écrivant cette lettre sous sa dictée ; je ne puis jamais achever de la lui relire après l'avoir écrite, j'avais la parole entrecoupée de sanglots. Elle me dit : « Vous m'aimez donc ? » Cette scène fut plus triste pour moi qu'une vraie tragédie, parce que dans celle-ci on sait que c'est une fiction ; et dans l'autre je ne voyais que trop qu'elle disait la vérité, et cette vérité me perçait l'âme.

» Sa mort est dans le cours de la nature ; elle n'a

point eu de maladie, ou du moins, elle n'a point eu de souffrances; quand je l'entendais se plaindre, je lui demandais si elle souffrait de quelque part, elle m'a toujours répondu que non.

» Les huit derniers jours de sa vie ont été une léthargie totale; elle n'avait plus de sensibilité; elle a eu la mort la plus douce, quoique la maladie ait été longue.

» Il s'en faut beaucoup, monsieur, qu'elle ait désiré des honneurs après sa mort; elle a ordonné par son testament l'enterrement le plus simple. Les ordres ont été exécutés; elle a aussi demandé à être enterrée dans l'église de Saint-Sulpice, sa paroisse, et c'est où elle repose. On ne souffrirait pas dans la paroisse qu'elle fût décorée de quelques marques de distinction. Ces messieurs n'ont jamais été parfaitement contents. Cependant, son curé l'a vue tous les jours et avait commencé sa confession, mais il n'a pas pu achever, parce que la tête s'est perdue et qu'elle n'a pu recevoir les sacrements. M. le curé s'est conduit à merveille; il a cru que sa fin n'était pas si prochaine.

» Je garderai Tonton jusqu'au départ de M. Thomas Walpole; j'en ai le plus grand soin; il est très doux, il ne mord personne; il n'était méchant qu'auprès de sa maîtresse. Je me souviens très bien, monsieur, qu'elle vous a prié de vous en charger après elle. »

Cette simple lettre d'un serviteur honnête et affectionné prouve que mademoiselle de l'Espinasse a dit vrai dans un des rares éloges qu'elle accorde à madame du Deffand : « Elle était bonne et généreuse envers ses domestiques. » Il est vrai qu'elle ajoute : « parce qu'elle avait besoin d'eux. » Mais il est évident qu'ils lui étaient fort attachés. Quelle que prévue que fut la mort de sa vieille amie, Walpole en ressentit et en exprima un vrai chagrin. Il se mit aussitôt à s'occuper consciencieusement de classer et vérifier les papiers de madame du Deffand qu'elle lui avait légués. Elle avait permis au prince de Beauvau, un de ses meilleurs amis, de prendre ce qui lui plairait le plus dans ses manuscrits, et il usa de cette permission; peut-être les héritiers, moins autorisés, puisèrent-ils également à cette source; bref, Walpole se montre assez mécontent et écrit :

« Je suis plongé dans les papiers de ma vieille chère amie; il y en a qui sont très intéressants, et quoique je voie et que je sois, même à peu près sûr que je ne les ai pas tous, je suis étonné, après le peu de délicatesse qu'ont montré les héritiers, qu'il en soit jamais arrivé entre mes mains. J'ose espérer qu'ils ne seront pas aussi *justes* envers le public en ce qui concerne Voltaire. Car, quoique j'aie consenti à ce que sa correspondance soit donnée à ses éditeurs, je suis persuadé qu'ils supprimeront beaucoup de pas-

les nombreux mémoires à présenter à M. Tonton qui, à mesure que sa faveur augmente, devient plus grand mangeur de gens. Comme je suis la seule personne qui ose le corriger, j'ai déjà insisté pour qu'on l'enferme à la Bastille tous les jours après cinq heures. Dernièrement, il s'est jeté au visage de lady Barrymore, et j'ai cru qu'il allait lui arracher les yeux; mais tout s'est réduit à une morsure au doigt. Madame du Deffand, qui a trop d'esprit pour ne pas voir chaque chose sous son vrai jour, s'apercevant qu'elle n'avait pas battu Tonton à moitié assez, se mit aussitôt à nous raconter l'histoire d'une dame dont le chien avait enlevé un morceau de la jambe à un monsieur, et qui s'écriait dans un excès d'alarmes :
— Est-ce que cela ne pourrait pas rendre mon chien malade? »

A Conway

Paris, 6 octobre 1775.

« Il y a bien un mois que je ne vous ai écrit, mais depuis ce temps j'ai été et je suis encore tout en l'air.

» Madame du Deffand a été si malade que le jour où elle s'est trouvée prise, je ne croyais pas qu'elle pût aller jusqu'à la nuit. Sa *faiblesse herculéenne*, qui n'avait pu résister aux fraises et à la crème après souper, a surmonté tous *les hauts*

et les bas qui ont suivi cet excès; mais son impatience de courir et d'agir a provoqué une espèce de rechute, accompagnée de vertiges, de sorte que je ne suis pas tout à fait rassuré sur son compte. On ne lui permet aucune nourriture pour se refaire, et elle mourra d'inanition, si on ne la soutient pas. Elle ne peut soulever sa tête de l'oreiller, sans avoir des *étourdissements*, et pourtant son esprit galope plus vite que tout autre et ses réparties vont le même train.

» Elle donne un grand souper ce soir pour le duc de Choiseul et, à ce propos, s'est mise hier en si grande colère contre son cuisinier et Tonton à l'exemple de sa maîtresse a été pris d'une telle rage que les *dames de Saint-Joseph* croyaient que le diable ou les philosophes allaient emporter leur couvent. Comme je l'ai à peine quittée un moment, je n'ai rien à vous apprendre. Si elle va bien, comme je l'espère, je me mettrai en route le 12; mais je ne puis la laisser tant qu'elle sera dans le moindre danger, quoiqu'il y en eût beaucoup pour moi à rester davantage ici. J'ai eu de si mauvaises heures auprès de cette malade, qu'il m'est revenu quelques symptômes de goutte; et le mauvais temps, les mauvaises auberges, et un voyage en hiver me conviennent fort peu... »

7 octobre 1775.

« Madame du Deffand était très bien hier et à

près d'une heure du matin; j'ai laissé le duc de Choiseul, la duchesse de Grammont, le prince et la princesse de Beauvau, la princesse de Poix, la maréchale de Luxembourg, la duchesse de Lauzun, les ducs de Gontaut et de Chabot et Caraccioli autour de sa chaise longue; elle-même au milieu de ce cercle n'était pas un personnage muet. Je ne sais pas encore comment elle a dormi... Mon laquais arrive de Saint-Joseph et dit que Marie de Vichy a passé une très bonne nuit et qu'elle est tout à fait bien; je pars demain... »

Moins d'un an après le départ de Walpole, mademoiselle de Lespinasse mourut. Lors de l'avènement de Turgot au ministère, nous avons vu que si madame du Deffand parlait peu de mademoiselle de Lespinasse elle ne l'oubliait point et l'on s'aperçoit aisément dans les rares mentions qu'elle en fait, qu'elle est fort au courant des faits et gestes de son ancienne dame de compagnie. Ainsi dans une lettre à Walpole, à propos de la duchesse de Châtillon : « Elle se porte comme le Pont-Neuf, dit-elle, et elle est la plus intime de la *Muse de l'Encyclopédie*. Rappelez-vous l'histoire de Joconde et vous devinerez celui qui a formé cette liaison.»

La marquise apprit donc comme tout le monde et même plus tôt que tout le monde la mort volontaire ou non de mademoiselle de Lespinasse. Elle annonce cette mort à son ami d'Angleterre en

quatre lignes, sèches comme bois mort : « Mademoiselle de Lespinasse est morte cette nuit à deux heures après minuit. Ç'aurait été pour moi autrefois un événement. » Puis elle écrit quelques jours après : « La duchesse du Châtillon est dans la plus grande affliction de la demoiselle Lespinasse, laquelle a fait un testament olographe des plus parfaitement ridicules. Mon neveu qui est ici a voulu le voir ; il prétend qu'il était en droit de l'exiger ; il fallait bien que cela fût, puisqu'on le lui a montré. Elle lui a laissé un perroquet en le qualifiant de son neveu de Vichy ; elle charge son exécuteur testamentaire d'Alembert du soin de faire vendre tous ses effets, d'en employer le produit à payer ses dettes ; et s'il ne suffit pas, elle compte assez sur l'amitié et la généroité de son neveu de Vichy pour le prier d'ajouter le surplus. A l'égard des d'Albon, elle n'en veut point parler, dit-elle, parce que, non seulement quoique légitime, elle n'a reçu d'eux aucun bienfait, mais qu'ils lui ont volé une somme que sa mère avait mise en dépôt pour elle ; elle a signé ledit testament : Julie d'Albon. »

A dater de cette lettre, le nom de mademoiselle de Lespinasse ne sera plus prononcé par madame du Deffand. Au reste, à partir de cette époque, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sa correspondance change de note ; elle se borne à conter aussi spirituellement que possible des petits faits particuliers, des nouvelles politiques et litté-

raires; enfin à rédiger une sorte de gazette qui amuse et désarme son difficile correspondant et lui fait savourer agréablement la douceur d'être l'Anglais le mieux informé des choses de Paris. Quelque intéressant que soit le tableau mouvant que la marquise fait passer sous nos yeux, il ne motive plus nos citations, ce genre de correspondance n'a plus l'attrait de l'étude particulière d'un cœur qui semble ne s'être rajeuni que pour apprendre à souffrir. Il était utile de retirer de cette volumineuse correspondance les traits caractéristiques de cette tardive passion qui y sont comme noyés; en les rapprochant les uns des autres, on leur donne une vie et une intensité qu'ils n'ont pas perdus dans la masse. Nous arrêterons donc nos extraits et laisserons au lecteur le soin de chercher, lui-même, ce qui peut encore l'intéresser dans les lettres de madame du Deffand, mais nous la suivrons rapidement pendant les cinq dernières années qui s'écoulèrent après le dernier voyage de Walpole. Cette vie active au dehors, triste au dedans, s'écoule dans une monotonie de plaisirs que l'ennui domine toujours. Son esprit même se fatigue sans s'affaiblir; plus que jamais découragée de la vie, pas une croyance, pas une espérance ne la soutiennent. Elle essaye de se *faire dévote*, appelle un abbé : « C'est un bon bonhomme, écrit-elle, mais il m'ennuie, » et tout est dit. Et dans un des élans de tristesse ou d'es-

pérance qui lui échappent encore, quoique rarement. « Ne vous fâchez pas, dit-elle à Walpole, mais il m'est impossible de m'empêcher de vous dire que je donnerais toutes choses au monde pour vous voir encore une fois. N'ayez pas peur, je ne vous en parlerai pas davantage. » On le voit, le léger soupir à peine exhalé est bien vite étouffé.

Les années passent, sa santé s'affaiblit, elle ne sort plus et redoute par-dessus tout la solitude, pour comble de misère elle sent venir la surdité.

Elle se décide alors à appeler auprès d'elle, à Saint-Joseph, mais dans un appartement séparé, son neveu et sa nièce, M. et madame d'Aulan. Walpole qui n'a pas perdu l'habitude de critiquer ce qu'elle fait, blâme cette détermination et craint que cela ne finisse par une brouillerie, mais elle passe outre, en lui promettant que ce n'est qu'un essai. Il semble, d'après quelques passages de ses lettres, que l'essai a réussi; pendant l'hiver 1779-1780, elle ne sort plus de son tonneau, et symptôme grave, les lettres à son ami s'espacent et se ralentissent beaucoup; ainsi du 18 juin au 22 août, il n'y en a que quatre. Walpole s'inquiétait et avec raison de la santé de sa vieille amie, lorsqu'il reçut la lettre du 22 août.

« Je reçois votre lettre du 13 et du 14. Je vous mandai dans ma dernière que je ne me portais pas bien, c'est encore pis aujourd'hui. Je n'ai

point de fièvre, du moins on le juge ainsi, mais je suis d'une faiblesse et d'un abattement excessif; ma voix est éteinte, je ne puis me soutenir sur mes jambes, je ne puis me donner aucun mouvement, j'ai le cœur enveloppé; j'ai de la peine à croire que cet état n'annonce pas une fin prochaine, je n'ai pas la force d'en être effrayée et ne vous devant revoir de ma vie, je n'ai rien à regretter... Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez; ne vous affligez point de mon état, nous étions presque perdus l'un pour l'autre, nous ne devions jamais nous revoir; vous me regretterez parce qu'on est aise de se savoir aimé. »

» Peut-être par la suite Wiart vous mandera de mes nouvelles, c'est une fatigue pour moi de dicter. »

Le fidèle Wiart ajoute quelques lignes: « Sans doute, dit-il, madame est fort faible, mais pas aussi malade qu'elle se croit, il y a beaucoup de vapeurs... » Wiart aura soin de mettre un bulletin, jusqu'à ce que sa santé soit rétablie dans son état ordinaire.

Wiart tint fidèlement parole, mais sa maîtresse voyait plus juste que lui et Walpole écrivait à son ami Cole, le 27 septembre :

« Je me porte remarquablement bien et mieux que depuis ces cinq dernières années. Je voudrais pouvoir dire la même chose de tous mes amis, mais, hélas! je m'attends chaque jour à apprendre

que j'ai perdu ma chère vieille amie, madame du Deffand. Elle a près de quatre-vingt-quatre ans, mais elle a conservé toutes ses facultés intellectuelles; il y a deux jours, les lettres de Paris ne me laissaient pas d'espérance. Je serai alors mort moi-même pour la France, car je n'y ai pas conservé d'autres relations ».

Au moment où son ami écrivait cette lettre, madame du Deffand n'existait plus, elle avait quitté la vie le 4 septembre et Wiart répondait à Walpole qui demandait des détails, la lettre touchante et naïve que voici :

« Si vous aviez encore, monsieur, la dernière lettre qu'elle vous a écrite, relisez-la, vous verrez qu'elle vous fait un éternel adieu; cette lettre est je crois, du 22 août; elle n'avait point de fièvre encore, mais on voit qu'elle sentait sa fin approcher, puisqu'elle vous dit que vous n'auriez plus de nouvelles que par moi. Je ne puis vous dire la peine que j'éprouvais en écrivant cette lettre sous sa dictée; je ne puis jamais achever de la lui relire après l'avoir écrite, j'avais la parole entrecoupée de sanglots. Elle me dit : « Vous m'aimez donc ? » Cette scène fut plus triste pour moi qu'une vraie tragédie, parce que dans celle-ci on sait que c'est une fiction; et dans l'autre je ne voyais que trop qu'elle disait la vérité, et cette vérité me perçait l'âme.

» Sa mort est dans le cours de la nature; elle n'a

point eu de maladie, ou du moins, elle n'a point eu de souffrances; quand je l'entendais se plaindre, je lui demandais si elle souffrait de quelque part, elle m'a toujours répondu que non.

» Les huit derniers jours de sa vie ont été une léthargie totale; elle n'avait plus de sensibilité; elle a eu la mort la plus douce, quoique la maladie ait été longue.

» Il s'en faut beaucoup, monsieur, qu'elle ait désiré des honneurs après sa mort; elle a ordonné par son testament l'enterrement le plus simple. Les ordres ont été exécutés; elle a aussi demandé à être enterrée dans l'église de Saint-Sulpice, sa paroisse, et c'est où elle repose. On ne souffrirait pas dans la paroisse qu'elle fût décorée de quelques marques de distinction. Ces messieurs n'ont jamais été parfaitement contents. Cependant, son curé l'a vue tous les jours et avait commencé sa confession, mais il n'a pas pu achever, parce que la tête s'est perdue et qu'elle n'a pu recevoir les sacrements. M. le curé s'est conduit à merveille; il a cru que sa fin n'était pas si prochaine.

» Je garderai Tonton jusqu'au départ de M. Thomas Walpole; j'en ai le plus grand soin; il est très doux, il ne mord personne; il n'était méchant qu'auprès de sa maîtresse. Je me souviens très bien, monsieur, qu'elle vous a prié de vous en charger après elle. »

Cette simple lettre d'un serviteur honnête et affectionné prouve que mademoiselle de l'Espinasse a dit vrai dans un des rares éloges qu'elle accorde à madame du Deffand : « Elle était bonne et généreuse envers ses domestiques. » Il est vrai qu'elle ajoute : « parce qu'elle avait besoin d'eux. » Mais il est évident qu'ils lui étaient fort attachés. Quelle que prévue que fut la mort de sa vieille amie, Walpole en ressentit et en exprima un vrai chagrin. Il se mit aussitôt à s'occuper consciencieusement de classer et vérifier les papiers de madame du Deffand qu'elle lui avait légués. Elle avait permis au prince de Beauvau, un de ses meilleurs amis, de prendre ce qui lui plairait le plus dans ses manuscrits, et il usa de cette permission; peut-être les héritiers, moins autorisés, puisèrent-ils également à cette source; bref, Walpole se montre assez mécontent et écrit :

« Je suis plongé dans les papiers de ma vieille chère amie; il y en a qui sont très intéressants, et quoique je voie et que je sois, même à peu près sûr que je ne les ai pas tous, je suis étonné, après le peu de délicatesse qu'ont montré les héritiers, qu'il en soit jamais arrivé entre mes mains. J'ose espérer qu'ils ne seront pas aussi *justes* envers le public en ce qui concerne Voltaire. Car, quoique j'aie consenti à ce que sa correspondance soit donnée à ses éditeurs, je suis persuadé qu'ils supprimeront beaucoup de pas-

sages méprisants pour ses principaux partisans, je veux dire pour les partisans de ses opinions; il méprisait les instruments. Si je vis pour voir cette édition, cela m'intéressera beaucoup de la comparer avec ce que j'ai entre les mains. »

Tonton ne partit pour l'Angleterre que six mois après la mort de sa maîtresse, M. Thomas Walpole, qui le ramenait, ayant dû prolonger son séjour à Paris. Il supporta fort bien le voyage, et arriva sain et sauf à Strawberry-Hill, où il fut accueilli avec empressement par son nouveau maître : « Le petit chien de ma pauvre chère amie madame du Deffand est arrivé, écrit-il à M. Cole: elle m'avait fait promettre d'en prendre soin la dernière fois que je la vis. Je le ferai religieusement, et je le rendrai aussi heureux que possible. »

La chose n'était pas aussi facile que le supposait Walpole, et il écrit quelques jours après à Conway : « Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, que Tonton était arrivé. Je l'ai amené ce matin pour prendre possession de sa nouvelle maison de campagne, mais cette inauguration n'a pas été du tout pacifique. Il paraît qu'il a déjà tout à fait décidé dans sa tête qu'il serait aussi despote ici qu'à Saint-Joseph. Il a commencé par exiler mon beau petit chat, avec lequel il n'est pas d'accord. Puis, il s'est lancé sur un de mes chiens; celui-ci s'est retourné et lui a mordu la

patte jusqu'au sang; il fut sérieusement battu pour cela, et je sonnai immédiatement Marguerite, ma femme de charge, pour panser sa patte, et, au milieu de ces tribulations, je ne pus garder mon sérieux en l'entendant s'écrier : « Pauvre » petit, il ne va pas comprendre l'anglais... » J'espère bien aussi qu'il oubliera qu'il est catholique ! »

« Je reçois votre lettre à l'instant; vous vous trompez sur le sexe de Tonton, c'est un cavalier, et même un petit mousquetaire gris. Si je ne corrige pas ses vivacités par amitié pour ma vieille amie, au moins je ne les encouragerai pas. »

Tonton, à ce qu'il paraît d'après la correspondance de Walpole, s'habitua fort bien à sa nouvelle existence; il engraissa d'une façon ridicule, gâté et choyé par toute la maison, et ne mourut que dix ans après, c'est-à-dire à un âge fort avancé.

Maintenant, notre tâche est finie; laissons notre mélancolique ennuyée dormir sous la voûte de Saint-Sulpice, lasse d'une vie dans laquelle rien d'utile ni de sérieux n'occupa jamais la moindre place. Cependant, un esprit de la trempe du sien ne pouvait disparaître sans laisser de traces. Ses lettres[1], peinture vivante du

1. A l'exception des lettres de madame du Deffand à Walpole et à Voltaire, on ignore ce que sont devenus les autres manuscrits de madame du Deffand; en tout cas, ils n'ont pas été publiés et il serait fort désirable de les retrouver.

XVIIIe siècle, monument unique dans son genre, car il embrasse une période de soixante ans, resteront debout. Elles transmettront à la postérité non seulement l'histoire d'un monde disparu, mais celle d'une âme, et c'est toujours ce qui nous touche de plus près.

APPENDICE

DÉCLARATION DU ROY PORTANT TRANSLATION DU PARLEMENT DE PARIS EN LA VILLE DE PONTOISE

Donnée à Paris, le 21 juillet 1720.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Toute notre application, depuis notre avènement à la Couronne, a été de chercher les moyens d'acquitter les dettes considérables dont nous avons trouvé notre État chargé et de procurer des soulagements à nos peuples; et nous pouvons nous flatter d'y avoir déjà travaillé avec succès par les sages conseils de notre cher et très aimé oncle, le duc d'Orléans, Régent de notre Royaume, puisque les dettes de l'État ont été considérablement diminuées, nos revenus augmentés et le peuple soulagé d'un grand nombre d'impositions onéreuses. Cependant, nous avons la douleur de voir que les officiers qui composent notre Parlement,

abusant de l'autorité que nous voulons bien leur confier et oubliant que leur unique soin devrait être de concourir au maintien de la nôtre dans toute sa splendeur, y donnent eux-mêmes une atteinte, en éloignant l'exécution de nos décisions sur l'administration des finances de notre Royaume; et notre intention étant de prévenir de nouvelles difficultés de leur part qui ne pourraient produire d'autre effet que de jeter la défiance et le trouble dans notre bonne ville de Paris, nous avons résolu de transférer notre dit Parlement de Paris en une autre ville, où il ne soit occupé qu'à rendre la justice à nos sujets. A ces causes, de l'avis de notre très cher et très aimé cousin le duc de Bourbon, de notre très cher et très aimé cousin le comte de Charolais, de notre très cher et très aimé cousin le prince de Conti, prince de notre sang; de notre très cher et très aimé oncle le comte de Toulouse, prince légitimé, et autres pairs de France, grands et notables personnages de notre Royaume; et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons ordonné, et par les présentes signées de notre main nous ordonnons, voulons et nous plaît que dans deux fois vingt-quatre heures du jour des présentes tous les officiers de notre dite Cour du Parlement ayent à se rendre en notre ville de Pontoise, suivant les ordres que nous leur en avons déjà donné, en laquelle ville de Pontoise nous avons, de notre même puissance et autorité, transféré le siège de notre dite Cour du Parlement pour, par nos dits officiers, y rendre uniquement la justice à nos sujets et y faire les fonctions de leurs charges tant et si longuement qu'il nous plaira. Leur enjoignons d'y commencer leurs séances dans huitaine au plus tard du jour des présentes, et à faute par eux d'y satisfaire dans lesdits temps, nous les avons dès à présent déclarés rebelles et désobéissants à nos commandements; interdisons sous les mêmes peines à tous nos dits officiers l'exercice et fonction de leurs charges dans notre ville de Paris et leur ordonnons de cesser toutes délibérations à peine de faux. Défendons aussi expressément à tous nos

sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de se pourvoir après la publication des présentes ailleurs que par-devant notre dit Parlement séant à Pontoise. Faisons pareillement défense à tous huissiers et sergents de donner aucun exploit soit en première instance, ou sur l'appel, au dit Parlement, qu'ils n'y insèrent sa résidence à Pontoise, à peine de nullités des dits exploits et des jugements qui interviendraient sur iceux et de deux cents livres d'amende contre l'huissier, comme aussi à tout contrôleur des dits exploits de les contrôler si la dite résidence n'y est exprimée, sous les mêmes peines leur enjoignons de les retenir, et en nous les dénonçant et représentant déclarons la moitié de l'amende encourue par l'huissier leur appartenir. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Cour de Parlement à Pontoise qu'incontinent après que ces lettres leur auront été présentées, ils aient à les faire lire, publier et registrer, pour être gardées et observées selon leur forme et teneur. Mandons à cet effet à notre procureur général de faire pour leur exécution toutes les poursuites, réquisitions et diligences nécessaires, et de nous en certifier dans huitaine, car tel est notre bon plaisir.

Louis, etc.

TABLE

I

1685-1718

II

1720-1721

VI

1727-1735

VII

1743-1747

VIII

1744-1749

IX

1749-1750

